TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 103

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 11 OCTOBRE 1980

La sauvegarde de l'industrie textile

Le gouvernement luttera contre les fraudes indique à Lille M. Giscard d'Estaing

(LIRE PAGES 31 ET 34.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Commerce et diplomatie

Trois affaires récentes viennent de souligner une fois de plus les contradictions qui existent entre politique étrangère, commerce international et morale. Le problème, certes, n'est pas nouveau. Il mérite mieux, cependant, que le haussement d'épaules auquel nous ont habitués les dirigeants français, toujours prompts à justifier l'injustifiable au nom des nécessités économiques.

Le dossier qui pourrait être le plus grave par ses conséquences intérieures est celui qu'expose ce vendredi 10 octobre, le quotidien « Libération » : oui ou non, *le gouvernement français a-t-il* accepté d'opérer, dans le cadre de la coopération nucléaire avec l'Irak, une *discrimination* parmi ses nationaux au détriment des Français juifs ? Il est trop tôt pour répondre clairement à cette question. Une longue enquête sera sans doute nécessaire pour savoir si les firmes impliquées dans cette coopération se livrent effectivement à une telle discrimination ou bien si elles se sont uniquement engagées à ne pas envoyer de techniciens de nationalité israélienne en Irak. (Lire page 38.)

Mais *si* les *affirmations* de « Libération » étaient prouvées, le gouvernement français se trouverait pris en *flagrant* délit d'indignité. On peut déjà, à propos du même dossier, lui reprocher son imprudente coopération nucléaire avec l'Irak, dont on connaissait les ambitions régionales avant même qu'il agresse l'Iran. Les questions qu'il faut désormais poser et auxquelles il faudra bien répondre un jour sont celles-ci : peut-on continuer à s'en tenir à la fiction selon laquelle les filières nucléaires civiles n'ont aucune valeur militaire ? Au mythe selon lequel on pourrait construire, sans crainte de très grave accident, des *installations* nucléaires *dans* un pays prêt à partir en guerre ?

Dans l'affaire des ventes de centrales nucléaires françaises à la Corée du Sud, le gouvernement a fait preuve jusqu'à présent d'une plus grande circonspection. Peut-être instruit par les regrettables bavures des dernières années, il a refusé de céder au chantage de Séoul, qui veut lier la signature du contrat à la venue de M. Jean François-Poncet. Avant de confirmer son voyage, le ministre des affaires étrangères veut obtenir l'assurance des autorités sud-*coréennes que* M. Kim Dae-jung, chef de file de l'opposition, condamné à mort à l'issue d'un procès *particulièrement* inique, ne sera pas exécuté. Il faut espérer qu'on s'en tiendra à cette ligne de *conduite. Il* y va tout *simplement* de l'honneur de notre pays.

Dernier exemple troublant : l'affaire de l'aciérie française qui va être construite en U.R.S.S. L'incident remonte au mois d'août, lorsque Creusot-Loire enleva assez facilement un contrat — la majeure partie tout au moins — que venait d'abandonner une firme américaine du fait des limitations à l'exportation de technologie en direction de l'U.R.S.S. imposées par le président Carter après l'invasion de l'Afghanistan. En dépit des explications embarrassées fournies par le gouvernement français, il est clair qu'il n'a pas respecté en l'occurrence son engagement de ne pas se substituer au pays défaillant. Le ministre des affaires étrangères se serait opposé à cette manœuvre douteuse, mais son point de vue aurait été écarté par M. Raymond Barre, pour qui, *semble-t-il*, aucune promesse ne tient face à la perspective d'une bonne affaire. Il s'agit là pourtant *d'un bien mauvais calcul*, ne serait-ce que parce que Paris ne pourra plus dorénavant invoquer les *manquements américains à la* concertation élémentaire pour tenter de faire oublier ce mercantilisme tous azimuts.

LES DIRIGEANTS AMÉRICAINS SOULIGNENT LA SUPÉRIORITÉ MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS

(Lire page 6.)

Le pouvoir en Corée du Nord

M. Kim Il-sung aurait choisi son fils pour lui succéder à la tête du parti

Le sixième congrès du parti du travail (communiste) s'est ouvert, vendredi 10 octobre à Pyongyang, en présence de cent soixante-dix-sept délégués de cent dix-huit pays. La Chine et l'U.R.S.S., entre lesquelles la Corée du Nord essaie de mener une politique d'équilibre, sont représentées l'une et l'autre.

L'ordre du jour officiel n'est pas encore connu. Selon l'agence de presse nord-coréenne, les travaux porteront notamment sur la révision des règles de fonctionnement du parti. On s'attend que M. Kim Jong-il, fils aîné du président Kim Il-sung, soit nommé secrétaire général du parti, en remplacement de son père. Cette décision ferait de M. Kim Jong-il le successeur virtuel du « grand leader ».

De notre envoyé spécial

Pyongyang. — C'est devant deux mille délégués que le président Kim *Il-sung a ouvert le sixième congrès* du Parti du travail de Corée, un événement, — c'est en effet le *premier congrès en dix ans — auquel* les autorités nord-coréennes entendent donner un *« sens historique »*, *et qui doit être l'occasion de définir* certaines orientations dans le domaine économique et politique, — *en particulier en ce qui concerne* la question de la succession des dirigeants actuels.

Les délégués, qui ont été choisis sur la base de un pour mille membres du Parti du travail — il en compte, au total, deux millions, — doivent examiner les résultats obte*nus au cours de la décennie écoulée*, fixer les nouveaux objectifs, procéder à certains amendements des *statuts du parti et, enfin, nommer* les nouveaux cadres. Normalement, le congrès a lieu tous les quatre ans.

Annoncé pour 1975, puis 1976, il a été repoussé à plusieurs reprises. L'incident survenu à Panmunjon en août 1976, au cours duquel furent tués deux soldats américains, les difficultés économiques rencontrées par la République démocratique populaire de Corée (R. P. D. C.) à l'époque (l'année 1977, notamment, a été consacrée à des réajustements), expliquent, selon les observateurs étrangers, que les dirigeants nord-coréens aient préféré ajourner le sixième congrès.

La situation tant économique qu'internationale de la R.P.D.C. est aujourd'hui beaucoup plus favorable. *« L'année 1980 sera l'année la plus brillante de l'histoire de la Corée »*, peut-on lire dans les brochures officielles. Sur le plan diplomatique, Pyongyang a tout intérêt à saisir l'occasion d'une manifestation aussi importante qu'un congrès pour montrer ses réalisations et profiter de la situation instable de la Corée du Sud depuis la mort de Park Chung-hee pour essayer de *renforcer sa position internationale.*

La Corée du Nord a d'ailleurs, tout en décidant de suspendre les pourparlers avec le Sud pour dénoncer le nouveau régime, lancé une nouvelle offensive diplomatique en direction des Etats-Unis et du Japon. Des initiatives qui, de toute évidence, visent à isoler diplomatiquement Séoul, mais auxquelles jusqu'à présent ni Tokyo ni Washington, à la veille de l'élection présidentielle, n'ont encore répondu.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Dernier bivouac

Il prenait la parole avec des mines de bouledogue, et, bien que vêtu d'un costume de ce siècle, c'est plutôt coiffé d'un chapeau de mousquetaire, une rapière au côté et un livre d'histoire glissé dans son pourpoint, qu'on imaginait, aussitôt vu, Alexandre Sanguinetti.

A la fin de sa vie, il souffrait dans sa peau de gaulliste, sans doute parce qu'il était mieux fait pour les traversées de déserts que pour les traversées de marais. Mais nul doute que, arpentant la route menant à son dernier bivouac, il ne lance comme mot de passe aux sentinelles : « Je me suis toujours fait une certaine idée du général de Gaulle. »

BERNARD CHAPUIS.

L'élection présidentielle

Le P.C.F. s'engage officiellement en désignant son candidat

Le *comité central* du parti communiste, réuni ce vendredi 10 octobre, va proposer à la conférence nationale du parti, convoquée pour samedi et dimanche, la candidature de M. Georges Marchais à l'élection présidentielle. M. Charles Fiterman doit présenter à la conférence un rapport sur « la désignation du candidat communiste et la préparation de l'élection présidentielle dans la lutte pour la satisfaction des revendications populaires et le changement ».

M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris, toujours membre du bureau de cette fédération, avait demandé à participer à cette conférence, ce qui lui a été refusé (« le Monde » du 9 octobre). Il exprime (page 8) son point de vue sur la politique de son parti par rapport à l'élection présidentielle.

Le parti communiste sera, à la fin de cette semaine, la première grande formation politique qui aura désigné son candidat à l'élection présidentielle. En prenant ainsi les devants, le P.C.F. *marque sa détermination à mener* une campagne solitaire, à l'écart de la « politique politicienne » *qui occupe, selon lui,* les autres partis. Les axes de cette campagne ayant été définis par M. Georges Marchais dans son livre, *l'Espoir au présent*, et dans le discours qu'il avait prononcé le 14 septembre à la fête de *l'Humanité*, la course de fond du candidat communiste va s'engager dans un couloir nettement *délimité*, qui ne permet pas beaucoup d'évolutions tactiques.

Le choix des communistes est clair. Estimant certaine, sauf événement imprévisible, la réélection de M. Valéry Giscard d'Estaing, leur préoccupation essentielle est de consolider, voire de renforcer l'influence de leur parti et de *s'affirmer, face aux autres courants, comme un* bloc inentamable, qui détient, seul, les clefs d'un changement politique.

Les dirigeants du P.C.F. estiment possible de chercher, dans le même temps, à *redonner à leur* parti, grâce aux caractères propres d'un débat présidentiel, un *prestige national rappelant celui* qu'il avait eu à la Libération et qu'il avait progressivement perdu après la rupture de 1947.

Certains communistes se demandent si ce second objectif, lié à la perspective d'accréditer l'image d'un P.C.F. seule force de changement en France, n'est pas quelque peu irréel, et s'il ne faudrait pas préférer, à l'activisme tapageur dont est empreinte la politique de leur parti, une campagne visant à mettre en valeur, plus calmement, son identité.

Une lettre avançant le nom de *M. André Lajoinie*, député de l'Allier, membre du bureau politique, comme candidat possible à l'élection présidentielle, de préférence à M. Marchais, a été envoyée au comité central. M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat chargé des questions administratives, a accusé réception de cette lettre et indiqué *qu'elle serait communiquée « en temps utile »* à ses destinataires.

La candidature de M. Marchais ne fait pas l'unanimité dans le parti. Des militants, des responsables et des élus locaux, tout à fait minoritaires mais en nombre non négligeable, n'hésitent pas à exprimer publiquement leurs réticences à voter, le 26 avril prochain, pour le secrétaire général. Son style leur déplaît, et aussi, pour certains, l'obscurité maintenue sur son passé entre 1943 et 1947. En outre, la façon dont le *candidat mène sa « pré-campagne »*, entouré d'une équipe qui relègue dans une fonction d'exécutants les collaborateurs du comité central, provoque un mécontentement sensible, en particulier, chez les journalistes.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

Le Tchad du Sud sans guerre ni paix

Lire page 7 le début d'une enquête de PATRICE CLAUDE

—POINT—

L'emprunt et l'inflation

En lançant, le 23 octobre, le troisième emprunt d'Etat de l'année (9 milliards de francs sur six ans au taux record de 13,80 %, 29,5 milliards de francs depuis le 1er janvier 1980), le gouvernement peut estime: que deux, au moins, de ses objectifs seront atteints. Tout d'abord, le déficit budgétaire pour l'année 1980, qui devrait s'étager entre 30 et 35 milliards (1,2 % de la PIB, pourcentage le plus faible des pays industrialisés) sera pratiquement couvert par des ressources à long terme, donc non monétaires ; ce qui doit contribuer à réduire l'inflation.

Ensuite, un formidable transfert s'est opéré de l'épargne à court terme vers l'épargne à long terme par le biais des émissions d'obligations, qui pourraient atteindre 110 milliards de francs en 1980 contre 68 milliards de francs en 1979 (+ 6,2 %). L'importance de ce transfert, une véritable révolution dans les habitudes françaises, explique, pour une part, la chute des excédents de dépôts dans les caisses d'épargne, amorcée à l'automne 1979 et qui continue après une reprise en juillet. En septembre 1980, les retraits ont en effet presque égalé les dépôts, et les ont même dépassés en mai et en juin, pour la première fois depuis dix ans.

Pour amorcer ce mouvement, qu'il juge indispensable à l'orientation de l'épargne vers les placements à long terme industriels ou autres, le gouvernement s'est engagé depuis le début de l'année dans une politique de taux élevés, supérieurs à celui de l'inflation : 12 %, puis 13,25 % et enfin 13,80 % pour les emprunts d'Etat, et 14 % à 14,60 %, bientôt près de 15 % pour ceux des entreprises nationales. Le public a très largement répondu, souscrivant 50 % à 75 % des émissions. Parallèlement, il a creusé l'écart avec les taux à court terme, maintenant à 7,50 % la rémunération des dépôts dans les caisses d'épargne pour privilégier l'épargne « longue ».

Une seule objection à cette politique « vertueuse » : la lourde charge financière qui risque de peser sur les emprunteurs (Etat, entreprises publiques et privées) si le taux d'inflation baisse dans les prochaines années, ce qui n'est pas impossible. Le seul remède serait de lancer des emprunts à taux variables, seuls adaptés aux grandes fluctuations. Mais, apparemment, les esprits n'y sont pas préparés au Trésor, malgré quelques tentatives récentes.

La guerre entre l'islam et le blasphème

par ANDRÉ FONTAINE

D'après une étude du Brookings Institute de Washington, citée par *Die Welt*, la guerre irako-iranienne serait le cent vingt-septième conflit depuis 1945. Les cent vingt-six précédents auraient fait trente-deux millions de tués et de blessés et impliqué quatre-vingt-huit Etats. C'est dire qu'il serait inconsidéré de croire que cette nouvelle guerre pourrait être la dernière, spécialement dans cette partie du monde où la nature et l'histoire se sont ingéniées à accumuler, côte à côte, matières inflammables et *détonateurs*.

Les matières inflammables, ce sont, évidemment, les hydrocarbures. On a tout dit lorsqu'on a rappelé que 60 % des approvisionnements du monde développé passent par le détroit d'Ormuz et que 40 % des réserves identifiées de la planète se trouvent dans la région. Les détonateurs, ce sont les innombrables contradictions nettement « *antagonistes* », pour parler comme feu Mao, qui opposent riches et pauvres (le P.N.B. du Qatar atteint 17 000 dollars par an et par habitant, celui du Yémen du Sud ne dépasse pas 420 dollars), féodaux et progressistes, chiites et sunnites, baasistes de Syrie et d'Irak, Israéliens et Arabes, Américains et Soviétiques, etc. En un mot comme en cent, nous sommes là devant une poudrière.

Un usage ancien veut que les poudrières soient gardées. Celle-là l'a été longtemps, par les forces de Sa Majesté britannique. Mais, en 1971, pour raisons d'économie, Londres a mis fin à toute présence « à l'est de Suez », ne laissant que quelques centaines d'officiers et de sous-officiers à la disposition, pour la plupart, du sultan d'Oman : géants blonds, totalement décontractés, incrustés dans le paysage comme si Victoria régnait encore sur les mers, témoins vivants de ce que fut *la grandeur d'Albion*, avant que, dans un combat trop longtemps singulier, elle ne s'épuise à sauver *la liberté du monde*.

(Lire la suite page 5.)

UN FRANÇAIS ET DEUX AMÉRICAINS PRIX NOBEL DE MÉDECINE

Les professeurs Jean Dausset, George Snell et Baruj Benacerraf sont couronnés pour leurs travaux sur l'immunogénétique

Le prix Nobel de médecine et physiologie a été décerné pour 1980, ce vendredi 10 octobre, à deux Américains, les professeurs Baruj Benacerraf et George Davis Snell, et à un Français, le professeur Jean Dausset, pour leurs travaux fondamentaux d'immunogénétique, qui, de la découverte des groupes tissulaires, les ont conduits à l'élucidation du substrat *moléculaire et génétique de la* singularité, de l'affirmation du soi et de la défense de son intégrité *contre tout agresseur étranger.*

Le montant du prix qui sera remis aux lauréats en décembre *prochain par le roi de Suède est* de 890 000 francs.

Le professeur Jean Dausset est le neuvième Français lauréat du prix Nobel de médecine, les derniers Français ayant été, en 1965, les professeurs André Lwoff, François Jacob et Jacques Monod.

(Lire page 12.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Les intellectuels derrière le comptoir

Enquête de Daniel Schneider

Le Monde

idées

L'EMBOUTEILLAGE

C'est une idée commune, depuis Marx, que le quantitatif, à partir d'un certain seuil, devient qualitatif. L'époque actuelle en multiplie les exemples, dans la mesure où elle est génératrice d'une production de masse qui débouche, dans tous les domaines, sur un encombrement, un engorgement prodigieux, pour tout dire un embouteillage. Lucien Kalfon et Jean Delyon en dénoncent deux effets : la tentation d'employer des machines pour gouverner ces Français dont chacun est déjà, en moyenne, fiché deux cents fois ; le mythe de la « performance », de la « perf », pour répondre au défi du temps, devenu notre pire ennemi. Quant à Pierre Drouin et à Gabriel Matzneff, ils suggèrent chacun, pour résister à l'étouffement, une médication : garder intact l'esprit de curiosité, comprendre que toute saisie du réel est illusoire, ou même, tout simplement, vivre sur une autre planète.

Des machines à gouverner ?

par LUCIEN KALFON (*)

DEUX faits sont impressionnants : il existe actuellement en France cent vingt mille fichiers automatisés et il s'en crée cent vingt mille chaque année. Un Français est en moyenne fiché deux cents fois.

Chacun sait que ces fichiers automatisés ont sur les fichiers manuels un double avantage : productivité et fiabilité. Par conséquent, il semble fort improbable qu'on doive jamais ralentir leur extension. Aujourd'hui déjà, il est à leur portée de recenser jusqu'aux moindres éléments d'une existence humaine.

La liberté serait-elle prise dans les rets du savoir ?

En tout cas, sous nos yeux et promptement s'organise une mémoire colossale, aussi prodigieuse par sa capacité que par sa durée, et qui prend en compte de façon incroyable et péremptoire les choses, les êtres, la société.

Naguère encore, toute administration gardait jalousement ses archives et recourait, s'il le fallait, à la coercition pour obtenir des informations sur une catégorie de citoyens. Désormais, il faut octroyer à chaque personne un droit au secret de sa vie privée et un droit d'accès aux documents administratifs.

Jusqu'à maintenant, l'humanité s'est largement préoccupée de trouver les moyens de conserver et de transmettre l'information (tradition orale, écriture, imprimerie, audiovisuel). A présent, pour protéger la liberté, il faut reconnaître un droit à l'oubli.

Ce n'est pas une évolution, c'est une révolution, un singulier renversement des valeurs ; en tout cas, une bien nouvelle approche des droits de l'homme.

La liberté serait-elle réduite aux limites de la normalisation et de la prévision ?

Chaque administration ne retient qu'un aspect d'un individu. A cet égard, il n'a que des semblables — qui ne sont pas toujours des frères. C'est une autre part de lui-même qu'il présente à une autre administration. Ces fractions d'individus sont autant d'abstractions. L'administration établit des portraits robots et traite avec des hommes abstraits.

L'interconnexion des fichiers, en ajustant ces différents profils, dessinerait une image idéale de chaque individu à laquelle il pourrait être incité à s'identifier. C'est ce que nous promettait Orwell pour 1984. Il a fallu prévoir un contrôle de l'interconnexion.

Responsables d'un choix

L'informatisation des fichiers n'est pas seulement une automatisation. Les informations *données* peuvent être traitées pour obtenir des informations *déduites*. Un exemple : à partir d'une photo d'identité prise aujourd'hui, on peut obtenir celle qui serait prise dans vingt-cinq ans. On peut donc se voir opposer des informations nous concernant que nous n'avons ni données ni même supposées. C'est ce qui se préparait dans *le Château* de Kafka. Faudra-t-il prévoir un contrôle de la déduction ?

Dans cette affaire, le plus grave danger qui pèse sur les libertés est d'ordre idéologique. L'ordinateur, dit-on, est une intelligence artificielle et froide, et le cerveau un ordinateur naturel. Ces relations ne sont au mieux que des analogies.

L'ordinateur est incapable d'invention, de création, puisque inventer, créer, c'est toujours abolir une contrainte. Bref, une machine est capable de tout, sauf de machination. Les machines à gouverner ne sont pas — d'elles-mêmes — des machines à influencer.

Ce sont des machines logiques qui, théoriquement, ne sont pas susceptibles d'erreurs. C'est oublier que, en réalité, elles se détraquent, vieillissent et se détériorent. On voudrait, néanmoins, qu'elles aient toujours raison. Nous accordons notre confiance à des hommes dont nous jugeons qu'ils ont les qualités requises pour nous conduire ou nous gouverner. S'agissant de machines prétendument infaillibles, devrions-nous leur marquer une confiance aveugle ? L'ordinateur qu'on interpelle donne des réponses (à un taux d'erreurs réduit) à des interrogations qui lui sont soumises. Mais ces questions, ce sont toujours des hommes qui les conçoivent et les posent. Et en somme, si les machines à gouverner rendent leurs détenteurs plus efficaces, elles ne les rendent pas pour autant plus réfléchis ou plus sages.

La lourdeur administrative permettait bien souvent de se faufiler au travers des mailles réglementaires. L'informatisation resserre le *filet* : elle rend moins commode, sinon impossible, la tricherie, le truquage. Mais sont-ce là des libertés ou simplement des aises ?

La liberté n'est à l'évidence pas l'absence de contrainte. C'est un jeu avec des contraintes et qui a l'existence pour enjeu. Plusieurs solutions sont toujours offertes, entre lesquelles il faut choisir. Libres, nous sommes donc responsables du choix que nous faisons ou que nous laissons faire en notre nom.

Le mythe des machines intelligentes menace cette liberté-là. Et l'informatisation de la société, comme tout défi que l'homme se lance constamment à lui-même, peut bouleverser les valeurs politiques établies.

Nous jugeons une politique sur ses moyens. Certes, et il est vrai qu'ils en sont la condition nécessaire. Mais l'investigation des moyens maîtrisée, le jugement sur les flics peut prévaloir et la responsabilité s'imposer.

La question « que voulons-nous faire ? » ne se réduit pas à hauteur d'homme à cette effrayante ou dérisoire constatation « que pouvons-nous faire ? ».

La dissimulation de l'homme derrière l'irresponsabilité machinale est tout simplement un abandon de la liberté. En vérité dans ce domaine nulle fatalité ne pèse.

(*) Ancien élève de l'ENA.

L'autre planète

par GABRIEL MATZNEFF

SCHOPENHAUER se promène dans un jardin public. Il parle tout seul, à haute voix, en agitant les mains. Un gardien, inquiet, s'approche du philosophe, et lui demande, d'un ton rogue : « Qui êtes-vous ? » *Alors l'oncle Arthur de s'exclamer :* « Ah monsieur, si seulement vous pouviez me le dire ! Voilà cinquante ans que je me pose cette question, et je n'ai pas encore trouvé la réponse. »

Cela se passait au siècle dernier, à Francfort. Aujourd'hui, la société entière s'est mise à ressembler au gardien de square de Francfort. A tout instant, et dans chaque acte de sa vie, l'homme doit décliner son identité. Nous sommes même parfois contraints de fournir un « relevé d'identité bancaire », ce qui est un délicat pléonasme dans un monde fondé sur la puissance de l'argent. Dans les sociétés traditionnelles, l'identité exprimait l'être ; dans notre univers mercantile, elle désigne l'avoir. Aujourd'hui, tout contrôle d'identité est un contrôle d'identité bancaire. « Qui êtes-vous ? » *veut dire* « Que faites-vous ? », *qui signifie* « Combien gagnez-vous ? »

Voilà dix ans que, chaque automne, l'éditeur d'un Dictionnaire biographique de personnalités (sic) *m'envoie un questionnaire que je suis censé devoir remplir, et voilà dix ans que je lui réponds que je désire ne pas figurer dans son répertoire. Il s'obstine néanmoins. D'évidence, il ne comprend pas qu'un homme qui s'avance sur un certain chemin (au sens spirituel ou initiatique du terme) aspire à devenir une* personne, *mais se soucie peu d'être pris pour une personnalité.*

Ce questionnaire est d'une débilité instructive, car il est à l'exacte image de notre société du bluff, de la vanité et du fric. On vous y demande d'énumérer vos décorations, les prix et les distinctions que vous avez reçus, les cercles auxquels vous appartenez, votre adresse professionnelle, votre résidence secondaire, et même les noms et prénoms de vos gendres. A la lecture d'une semblable liste, un homme qui n'a ni gendre, ni résidence secondaire, ni adresse professionnelle, ni décoration, qui n'appartient à aucun cercle, et qui n'a jamais reçu ni prix ni distinction, éprouve avec une acuité extrême qu'il n'a pas sa place dans une société dont les critères d'identité sont ceux-là, et, parmi ses compatriotes, il se sent affreusement étranger.

Le plus long paragraphe de ce Dictionnaire biographique de personnalités *est consacré à la « carrière ». En tête figure cette note savoureuse : « Préciser chaque fois les dates des différentes étapes et développer les sigles. » Par quelque bout qu'on l'examine, cette phrase est en vérité inépuisable. Elle resserre tout le galimatias, la sottise, l'arrivisme et la vulgarité morale de notre monde. L'éditeur de ce catalogue des vanités sociales ne semble pas se douter que nous sommes quelques-uns dont le désir cardinal est de ne pas faire une « carrière ». Nous* demeurons quelques-uns pour *qui l'essentiel, l'important, l'unique* nécessaire, *est* ailleurs. « Qui êtes-vous ? » *A cette question indiscrète, à cette familiarité de goujat, il n'y a qu'une* réponse possible : « Je suis quelqu'un qui ne vit pas sur la même planète que vous. »

Le puzzle

par PIERRE DROUIN

« O*TEZ toute chose, que j'y voie* », demandait M. Teste. Il est des lieux où les enfants de M. Teste se multiplient et crient grâce devant le gonflement de l'inutile. De l'administration, le fleuve de papier a gagné les bureaux de l'industrie, l'Université, les banques, les moyens de communication. Les ordinateurs crachent des informations qui submergent leurs servants. Le courrier s'enfle de missives insignifiantes ou trop polies pour être honnêtes. Les dépêches d'agence débordent des corbeilles à papier. Les tables des critiques littéraires croulent sous les livres.

Plus ça va, plus s'allonge le temps passé à trier. « *Réduire, réduire, réduire* », écrivait Marcel Duchamp. Déjà trop courtes dans nombre de métiers, les journées sont encore rognées par cette obligation d'éliminer le superflu, pour surnager dans le fatras des sollicitations tous azimuts. Ces opérations s'accompagnent d'une angoisse : la peur de jeter l'enfant avec l'eau du bain. Si, dans le document repoussé, dans l'article ignoré, dans le catalogue évacué, il y avait justement une pièce du puzzle que tout un chacun essaie de reconstituer pour accomplir sinon son destin, du moins honnêtement son métier...

Nous sommes au rouet. Il faut absolument pour pouvoir avancer lutter contre l'étouffement, mais aussi se nourrir de tout ce qui nous parvient par les voies les plus variées. Les communications scientifiques déferlent, et les heures prises pour en extraire la substantifique moelle ne peuvent que croître. Ces moments écornent ceux d'une recherche originale, mais aussi quelle dérision serait de s'époumoner à découvrir en solitaire ce qui est déjà trouvé !

Quelle machine saurait extraire de la masse de données celle qui fait avancer la connaissance, d'un recueil de poèmes celui qui peut vous émouvoir, de l'ouvrage d'un philosophe le chapitre qui éclairera votre vie ? Des filtres humains, des découvreurs de pépites, seraient sûrement mieux adaptés, mais qui nous garantira qu'ils ne feront pas d'une revue un *digest* sans âme, d'une suite de raisonnements une bouillie sans vitamines ?

La sélection est l'acte le plus individuel qui soit. Nul ne saura détecter la petite flamme vacillant dans les yeux de celui qui nage au beau milieu de la paperasse envahissante. Une petite flamme qui soudain grandit au contact de telle information, de tel fragment d'histoire, de telle démonstration.

On le constate dans la vie de tous les jours : malgré les bibliothèques, les encyclopédies, les services de documentation ou les banques de données, l'homme d'action ou de réflexion, l'écrivain ou l'homme politique, le journaliste, le savant... ou le retraité se constituent leurs petits trésors de connaissances. Ils découpent, classent, notent, à mesure que leur arrive la provende imprimée ou ronéotypée choisie ou subie. Parfois, ils ne savent pas vraiment ce qu'ils cherchent, mais leur cellule photo-électrique personnelle a réagi.

Il faut s'y résigner : impossible de déléguer ce travail de fourmi, cette œuvre de détection des brindilles du savoir opérationnel dans les vagues d'information de plus en plus hautes qui viennent battre à nos portes. La meilleure façon de n'être pas submergé, c'est d'ouvrir très grands les yeux. La curiosité reste l'une des vertus cardinales.

Le mythe « perf »

par JEAN DELYON (*)

DANS l'océan des informations, toujours la même vague de fond : la performance. Pour augmenter la performance de ce mot, on le réduit à « perfo » et même à « perf ».

Pourquoi l'univers a-t-il attendu cette fin de siècle pour émettre ces vagues ? Est-ce simplement parce que les chiffres restés longtemps les serviteurs obscurs de la pensée humaine prennent maintenant leur revanche ? Tout ce qui ne peut se numériser, se « digitaliser », cessera d'exister, en particulier tout ce qui est qualité. On ne va plus vivre que par eux et pour eux. Certains hommes, pour envelopper les autres dans la spirale de leur puissance, ont trouvé excellent le fouet de la perfo. Plutôt que de planer en idées générales, prenons quelques exemples dans des domaines tout à fait différents, mais où chacun de nous peut se retrouver.

C'est dans les sports que le mot « perf » a pris son essor, en particulier le tennis. Ce mot est associé à un classement ; il y a même la « contre-perf » à éviter de rencontrer. On ne vaut que 2-6 ou 4-6 ou 30, par exemple. Le plaisir de jouer pour jouer va disparaître.

Un moyen facile à numériser est le temps. Le « chrono » est le seul à dire ce qu'il faut penser, que ce soit en course à pied, en natation, à ski, à vélo, etc. On suppose que le temps est associé à la qualité, au style. Pourtant, rien ne vaut le plaisir de voir évoluer les patineurs ou les gymnastes. Eux seuls, aux Jeux olympiques, me captiveront, et le ralenti assurera la maîtrise du temps. Encore qu'il faille des chiffres, mais ils refléteront le sentiment des juges et des spectateurs. Au train où nous allons, le cerveau sera chiffré, et, grâce aux éléments finis, on utilisera un Q.I. plus performant. Bientôt il en faudra deux pour assurer une descendance performante.

L'agriculture nous devance. Le seul critère chiffrable reste le nombre produit, qu'il s'agisse de maïs, de fraises, de lait, de porcs, de poulets.

Plus rien n'est bon, mais personne n'a la possibilité de le savoir. Comment comparer un poulet de série qui a fait son poids dans le minimum de temps dans sa prison grâce à une nourriture puante, avec un poulet qui a fait sa vie de liberté dès son éclosion ?

La conclusion très fréquente de cette compétitivité est qu'il y a surproduction qui encombre et doit être jetée.

On oublie la famine dans le monde. Ce n'est pas pour la combattre qu'on surproduit, car ceux qui ont faim doivent payer, mais pour faire briller les performances des engrais, des aliments et d'une politique.

Tout ce qui ne devrait être qu'une expression de la vie pour elle-même tombe sous les feux des « perf ».

La notion de « perf » n'a de sens que vis-à-vis de l'expression de la vie des autres — ce n'est pas par fraternité, mais par compétitivité, qui est une manière de connaître ses frères.

Le temps ennemi

Le temps, qu'on pourrait s'efforcer de dompter pour vivre mieux, est vraiment devenu notre pire ennemi. Chronos, le père des dieux, doit être heureux de voir partout des gens de plus en plus pressés, toujours en retard, capables de risquer leur vie ou celle des autres pour gagner une minute sur un trajet d'une heure. On est pourtant si confortablement bien dans sa voiture, avec de la musique même. Mais ils ont acheté une voiture performante, genre « le kilomètre arrêté en ... secondes ». Un des moyens modernes de marketing est de faire croire à l'identification de l'être avec ce qu'il a acheté. Ainsi, dans la revue *Tennis* de juin, si Borg est n° 1, c'est grâce au Wasa qu'il mange, aux balles Penn, à la raquette Donnay, à la poudre Atsaver, aux chaussures Diadora, etc. On en a certainement oublié. Reste-t-il quelque chose d'authentiquement Borg ?

En attendant, on nous annonce que quelqu'un s'est payé un Van Gogh pour 250 millions. Ah ! ce qu'il doit être heureux ! Et pourtant, pour Van Gogh, ce tableau n'avait pas de prix.

Heureusement qu'ils furent et sont encore nombreux ceux qui n'accordent pas de chiffres à leurs œuvres, la notion de performance n'existe que pour eux seuls, ils savent que la compétitivité ne leur est qu'interne et que ce qu'ils apportent est unique, donc non comparable.

Ils échappent à l'exploitation d'un instinct profond de l'homme, recherche de son bonheur, par la comparaison exagérée avec celui des autres. Elle impose une escalade effrénée mais chiffrable. Cette forme moderne d'esclavage, d'exploitation de l'homme par l'homme, a pris une forme douce et suave qui consiste à faire imaginer que le bonheur ne consiste qu'à faire envie aux autres... par le critère de la performance.

Que de profits à tirer de la préparation de l'envie de la « perf », que de profits à tirer de la réalisation de la « perf ». Et, pour cela, ce ne sont pas les amateurs qui manquent, avec l'avantage de ne jamais risquer une « contre-perf », des genres chefs d'orchestre qu'on n'a jamais entendus faire une fausse note.

Pour ce faire, la grande masse des moyens d'information semble même insuffisante pour produire l'étincelle déclenchant le grand incendie de la compétitivité qui s'amplifie de lui-même et force tout le monde à courir devant son front.

Certains se rendent compte de leur impuissance à suivre et, dégoûtés par cet emballement, se suicident. Pour beaucoup d'autres, la surproduction à laquelle on aboutit donne une indigestion généralisée de produits, depuis les produits de la terre jusqu'aux produits de l'esprit (ondes, livres, presse).

Il est à craindre que cette course que les « perf » ne s'arrête d'elle-même par un retour complet à zéro. Les *nations* elles-mêmes s'y engagent.

Pour bien concrétiser leurs vues de bonheur universel, elles s'efforcent de réaliser les meilleures « perf » dans les armements.

Là, l'indigestion de la surproduction risque de s'achever par un cataclysme total.

(*) Auteur de *l'Éloge de Flemme*.

Le Monde

étranger

EUROPE

Union soviétique

Un membre du Comité de défense des croyants plaide coupable et met en cause des journalistes étrangers

De notre correspondant

Moscou. — Deux procès se sont terminés jeudi 9 octobre à Moscou, l'un par une condamnation ferme, l'autre par une condamnation avec sursis. L'ouvrier Youri Grimm, membre de la rédaction de la revue non officielle *Poiski* (Recherches), où il représentait une tendance démocrate - libérale, a été condamné à trois ans de camp de travail pour fabrication et diffusion de calomnies antisoviétiques. Seule la famille a pu assister au procès, au cours duquel l'avocat commis d'office a réclamé un non-lieu en raison de l'absence de preuves.

En revanche, M. Victor Kapitantchouk, ancien membre du Comité de défense des croyants a été condamné à cinq ans de privation de liberté avec sursis. Il est sorti libre du tribunal. Accusé de propagande et agitation antisoviétiques (article 70 du code pénal), il risquait une peine de sept ans de camp de travail, suivie de cinq ans de relégation.

Contrairement à M. Grimm, M. Kapitantchouk a plaidé coupable, admis ses « *fautes* » et reconnu s'être livré, de 1975 à 1979, à « *une propagande antisoviétique écrite et orale, afin d'affaiblir le pouvoir soviétique* ». Il est apparu comme témoin de l'accusation dans un autre procès, celui du dissident orthodoxe M. Lev Regelson, qui, ayant également plaidé coupable, a été condamné à une peine de camp avec sursis.

Au cours de son procès, dont l'agence Tass a largement rendu compte, contrairement à celui de M. Grimm, M. Kapitantchouk a mis en cause le Père Gleb Yakounine, fondateur du Comité de défense des croyants, qui a refusé de coopérer avec les autorités judiciaires et a été condamné, au mois d'août dernier, à cinq ans de camp de travail à régime sévère et cinq ans de relégation non assortie du sursis. M. Kapitantchouk a admis ne ses « *écrits mensongers sur la répression politique* » en U.R.S.S., sur les personnes qui auraient été traduites en justice ou envoyées dans des hôpitaux psychiatriques non pour des crimes concrets mais pour leurs convictions religieuses ou politiques, étaient « *massivement diffusés et exploités activement* » en Occident

Il a mis nommément en cause plusieurs journalistes occidentaux, qui auraient contribué à diffuser ces « *calomnies antisoviétiques* ». Certains d'entre eux ont quitté Moscou depuis plusieurs années mais d'autres sont encore en poste dans la capitale soviétique. Leur seul « tort » est d'avoir fait correctement leur travail d'information en refusant de s'en remettre simplement à la vérité officielle.

« *Il a été souligné au cours du procès que Victor Kapitantchouk, par sa conduite, la reconnaissance de sa culpabilité pendant l'instruction et les audiences, par ses dépositions détaillées sur les circonstances de ses activités criminelles, a aidé à établir la vérité* », écrit l'agence Tass, qui ajoute dans sa dernière déclaration que l'accusé a promis de chercher « *par son travail à réparer le préjudice causé à l'Etat et au peuple soviétiques* ».

DANIEL VERNET.

Turquie

MM. ERBAKAN (dirigeant pro-islamique) ET TURKES (extrême droite) SONT INTERROGÉS PAR LES PROCUREURS MILITAIRES.

(De notre correspondant.)

Ankara. — Placés « *sous la protection de l'armée* » à Uzunada, base navale près d'Izmir, depuis le coup d'Etat du 12 septembre, MM. Erbakan et Türkes, respectivement chefs du Parti du salut national (proislamique) et du Parti du mouvement nationaliste (extrême droite), ont été conduits, jeudi 9 octobre, dans la capitale, au siège du commandement du chef d'état-major. Ils y ont été entendus par cinq procureurs militaires.

Les deux dirigeants auront sans doute à répondre d'un lourd dossier devant le tribunal militaire, dès que l'instruction aura été achevée. M. Erbakan est accusé de « *menées antilaïques* » ; M. Türkes est soupçonné d'avoir noué des liens avec les terroristes d'extrême-droite. Une enquête avait été ouverte avant même le coup d'Etat, notamment à la suite des accusations portées par le journal prochinois *Aydinlik* contre le Parti du mouvement nationaliste.

On apprend d'autre part que MM. Ecevit et Demirel, également « *placés sous la protection de l'armée* », retourneront chez eux au plus tard dimanche. On croit savoir qu'ils seront libérés, après une brève période de garde à vue à leur domicile. Ils seront, d'ici là, interrogés sur certains faits qui leur ont été reprochés avant le coup d'Etat, mais il s'agit, dans le pire des cas, de délits mineurs, comme le non-respect du délai légal imparti aux opérations de propagande électorale.

ARTUN UNSAL.

BERLIN-EST IMPOSE DES RESTRICTIONS MONÉTAIRES A LA CIRCULATION ENTRE LES DEUX ALLEMAGNES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les dirigeants de la R.D.A. ont attendu l'issue des élections en République fédérale pour imposer de nouvelles restrictions à la circulation entre les deux Allemagnes.

Sans doute, le besoin urgent de se procurer des devises par tous les moyens a-t-il aussi joué un rôle dans les décisions annoncées jeudi 9 octobre par Berlin-Est. A partir de la semaine prochaine, les Occidentaux se rendant en R.D.A. (y compris dans la capitale) devront obligatoirement acheter 25 marks-Est par jour, alors que jusqu'ici ce change forcé, à un taux tout à fait artificiel, ne dépassait pas 13 marks pour les voyages en Allemagne de l'Est, et même 6,5 marks pour les visites à Berlin-Est. Les enfants âgés de six à quinze ans se voient également contraints de fournir une contribution de 7,5 marks. Enfin, les retraités ne bénéficieront plus des exemptions qui leur étaient accordées.

Dans les milieux politiques de Bonn, on estime que cette initiative est-allemande n'est pas seulement inspirée par des considérations financières. On y voit aussi l'intention de réduire le nombre de rencontres personnelles entre citoyens des deux Allemagnes. Jusqu'à présent, beaucoup de familles — huit millions de personnes au total — rendaient chaque année visite à leurs parents en R.D.A. Pour beaucoup, un tel voyage va devenir trop coûteux. L'évolution de la situation en Pologne a également pu jouer un rôle en poussant les responsables de la République démocratique à limiter les contacts que leurs propres ressortissants pouvaient avoir avec l'Occident.

Le gouvernement de Bonn a fait savoir qu'à ses yeux ces décisions affectaient sérieusement les rapports entre les deux Allemagnes, et contredisaient l'intention maintes fois proclamée à Berlin-Est de poursuivre la normalisation des rapports entre les deux Etats.

JEAN WETZ.

● *Les syndicats hongrois ont suggéré au gouvernement* d'augmenter les allocations familiales et les retraites les plus basses. Au cours d'une réunion avec le chef du gouvernement, les dirigeants syndicaux ont dit que le maintien des salaires réels à leur niveau moyen de 1980 et un approvisionnement du marché égal ou, dans la mesure du possible, supérieur à son état actuel constituaient « *une importante condition d'une bonne atmosphère sociale* », a annoncé l'agence M.T.I. Le gouvernement hongrois a assuré qu'il « *prendrait en considération* » ces suggestions au moment de l'élaboration du sixième plan quinquennal et du plan annuel pour 1981. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

Le P.C. décide de réviser en baisse les objectifs du prochain plan quinquennal

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le comité central du parti communiste tchécoslovaque, réuni en session plénière du 7 au 9 octobre, a approuvé une analyse extrêmement critique de la situation économique du pays et du projet de plan quinquennal (1981-1985) faite par le chef du gouvernement, M. Lubomir Strougal. Celui-ci a annoncé une révision, au moins partielle, des objectifs économiques pour les cinq années à venir : la croissance économique restera modérée, et les investissements seront sensiblement réduits. Ils seront, au total, de 800 milliards de couronnes (environ 320 milliards de dollars), dont deux tiers seront utilisés dans la production, en particulier dans l'industrie lourde, et un tiers pour les ressources énergétiques, notamment le charbon et le nucléaire.

M. Strougal a spécialement dénoncé le manque de discipline et d'efficacité dans le travail et les insuffisances de gestion dans certaines entreprises. Il a déploré que les besoins énergétiques du pays soient de 20 à 50 % supérieurs à ceux d'autres pays industrialisés. Pour M. Strougal, ces insuffisances expliquent, entre autres, la baisse de 50 % du taux de croissance et une hausse du coût de la vie de 10 %. Il a admis que les objectifs du sixième plan quinquennal, qui vient à expiration, n'ont pas été atteints. Un tiers des projets de construction prévus n'ont pas été réalisés, et les besoins en biens de consommation sont loin d'être satisfaits.

M. Strougal a annoncé une restriction des exportations de biens de consommation, de certains produits chimiques — en particulier de produits pétrochimiques, croit-on savoir, — d'acier (brut et laminé) et de bois.

Le chef du gouvernement, après avoir souligné le rôle prédominant du parti, a tenu à insister sur la nécessité d'accorder un rôle plus important aux syndicats : l'inquiétude des autorités tchécoslovaques face à la situation en Pologne est d'autant plus compréhensible que des tensions se font depuis longtemps sentir parmi les ouvriers. Des arrêts de travail auraient eu lieu — qui n'ont jamais été officiellement reconnus — dans des entreprises à Brno, capitale de la Moravie, dans les usines de chaussures (ex-Bata) de Gottwaldov et dans la région minière d'Ostrava, en en Silésie. *(Intérim).*

Grande-Bretagne

Les rumeurs sur la démission de M. Callaghan de la direction du parti travailliste éclipsent les débats du congrès conservateur

De notre envoyé spécial

Brighton. — Les rumeurs entretenues par la B.B.C. sur la décision qu'aurait prise M. Callaghan d'abandonner immédiatement ses fonctions de leader du parti travailliste ont quelque peu éclipsé les débats académiques du congrès conservateur. Dans la soirée de jeudi 9 octobre, le porte-parole de M. Callaghan démentait formellement que ce dernier eût déjà pris une décision qu'il doit communiquer, mercredi 15 octobre, à ses collègues parlementaires.

Pendant que les spéculations vont bon train, le congrès des tories se poursuit de façon assez terne. Sir Geoffroy Howe, chancelier de l'Echiquier, a déçu ceux qui s'attendaient à une diminution prochaine du taux de l'escompte. De même, il a exclu la possibilité d'une réduction d'impôts qui, si elle devait intervenir, « *favoriserait en priorité*, a-t-il dit, *l'industrie et les petites entreprises* ». Il a surtout annoncé que pour maintenir le programme de réduction d'impôts en cours, il fallait diminuer encore plus fortement les dépenses publiques. Il a critiqué indirectement ceux qui, au sein même du cabinet, recommandent un assouplissement.

Auparavant, M. Howell, ministre de l'énergie, avait annoncé la mise en vente, dès la fin de 1981, de bons permettant aux petits épargnants de participer aux bénéfices tirés du pétrole de la mer du Nord.

Le débat le plus animé a porté sur l'Europe. Fréquemment interrompu, sir Ian Gilmour, premier adjoint de lord Carrington, fit état de l'accord conclu à Luxembourg sur le remboursement de quelque 600 millions de livres à la Grande-Bretagne (*le Monde* du 9 octobre) et a mis l'accent sur l'effort des partenaires : « *Ils ont honoré la lettre et l'esprit de l'accord du 30 mai* », a-t-il indiqué. Il a ajouté qu'il n'était pas question de revenir sur l'adhésion britannique et a conclu : « *Notre avenir est en Europe.* »

HENRI PIERRE.

ASIE

Corée du Nord

M. Kim Il-sung aurait choisi son fils pour lui succéder à la tête du parti

(Suite de la première page.)

Pour la R.P.D.C., qui ne semble pas se départir de la position d'équilibre entre ses deux grands voisins socialistes, la Chine et l'U.R.S.S. — quoique l'on puisse noter un certain rapprochement vis-à-vis de Pékin, — il s'agit également de renforcer sa position au sein du mouvement des non-alignés. Le non-alignement est le principe fondamental de la politique de Pyongyang.

En juin, devant le comité central, M. Kim Il-sung a souligné les risques de conflit dans le monde : dénonçant, certes, l' « *impérialisme* », il a en outre mis en garde contre l' « *exacerbation des antagonismes et des dissensions entre forces dominationistes* (le dominationisme étant le néologisme employé par les *Coréens du Nord de préférence à* hégémonisme). Depuis la mort du président Tito, M. Kim-Il-sung est, avec M. Enver Hodja en Albanie, le dernier de la première génération de dirigeants révolutionnaires. Il y a lieu de penser qu'il cherche à se poser comme l'héritier du fondateur du mouvement des non-alignés.

Le sixième congrès sera sans doute l'occasion pour les Coréens du Nord de préciser leur position tant sur cette question qu'à l'égard de Séoul, des Etats-Unis et du camp occidental en général. En outre, les délégués au congrès examineront peut-être le problème de la poursuite ou de l'intensification de la politique de renforcement militaire qui a été menée depuis dix ans.

En cherchant à renforcer sa position internationale, Pyongyang a assurément pour objectif de donner plus d'ampleur à sa politique extérieure mais aussi de faciliter son développement économique. Sans la technologie — voire un jour, comme en Chine, les capitaux étrangers, — son développement paraît avoir atteint ses limites. Les questions économiques seront l'un des principaux thèmes du congrès. La « *bataille des cent jours* », lancée en juillet pour atteindre, avant l'ouverture du congrès, les objectifs annuels, a donné lieu à une mobilisation générale autour des « 194 slogans » lancés par le comité central. Est actuellement en cours d'application le deuxième plan sextennal (1978-1984).

Après avoir traversé de graves difficultés économiques — dont les impayés de sa dette extérieure sont une des manifestations, une question en voie de règlement selon Pyongyang — la R.P.D.C. a réussi à redresser la situation. Selon les experts japonais de la Corée du Nord, si l'année 1979 a encore été bouclée de justesse, l'économie nord-coréenne ne devrait sans difficulté atteindre cette année les objectifs fixés. On s'attend à Pyongyang que la question de la coopération avec les pays étrangers apparaisse au cours des interventions du sixième Congrès.

Jusqu'à présent la Corée du Nord n'a eu recours qu'à ses propres ressources pour son développement (avec une aide technique soviétique et chinoise), mais selon des sources *japonaises, un développement en* coopération des ressources naturelles, notamment dans le domaine de l'exploration pétrolière est envisagée. Des formules de « joint venture » ne seraient pas exclues. Reste à savoir si les industriels japonais, quelque peu échaudés par leur opération de production commune avec les Chinois, sont prêts à s'engager en Corée du Nord. Il a en tout cas été créé en juillet à Tokyo une « *Association pour l'Etude du commerce avec l'Asie orientale* » dont l'objectif est le développement des contacts avec la Corée du Nord.

La grande inconnue, à l'ouverture du congrès, est la question de la succession de M. Kim Il-sung et en *particulier de la promotion de son* fils, M. Kim Jong-Il. Agé d'une quarantaine d'années, ce dernier occupe officiellement des fonctions au bureau politique et au comité central. En fait, les observateurs s'accordent à penser, qu'il dirige avec son père le secrétariat au comité central.

Il est clair que se pose à la Corée du Nord le problème du renouvellement de ses dirigeants. M. Kim Il-sung, âgé de soixante-sept ans semble certes, au dire de ceux qui l'ont rencontré, en excellente santé et contrôler parfaitement le parti. Il reste que la plupart des membres du bureau politique et des cadres les plus élevés dans la hiérarchie du parti, vétérans qui ont combattu les Japonais, sont en majorité âgés de soixante-dix ans. Pour beaucoup d'observateurs, si le cinquième congrès a consacré la consolidation du pouvoir de M. Kim Il-sung, le sixième devrait être l'occasion de faire émerger les personnalités qui seront à la tête du pays dans les années à venir.

La question de la succession de M. Kim Il-sung par son fils, qui paraît aujourd'hui être en fait accompli, aura mis une dizaine d'années à être réglée : la campagne pour faire connaître M. Kim Jong-Il dans le parti a commencé vers 1973. Après une mise en sourdine, pendant deux ans, à partir de 1976 — à la suite de l'incident de Panmonjon — elle a repris en 1979 avec la réapparition de plus en plus fréquente dans les textes officiels de l'expression consacrée pour le désigner : *le centre du parti*. Le fait qu'aujourd'hui le thème des trois grandes révolutions — idéologique, culturelle et technique — dont, semble-t-il, M. Kim Jong-Il est le maître-d'œuvre, figure à côté de la pensée « *Dutche* » de son père, donne à penser qu'il n'y a plus d'opposition au sein du parti à son ascension. Sa photographie figure en outre en bonne place dans les maisons privées, mais pas encore dans les lieux publics, à côté de celle de son père.

Au point de vue idéologique, il est certain que l'ascension de M. Kim Jong-il a posé quelques problèmes aux dirigeants nord-coréens. Ceux-ci insistent aujourd'hui sur le fait que cette promotion, si elle se confirme, ne relève pas du népotisme mais est due aux qualités de M. Kim Junior. Même si ce dernier n'est pas officiellement reconnu comme successeur de son père à la fin du sixième congrès, il est vraisemblable que le renouvellement des cadres au sein du comité central sera l'occasion de renforcer sa position dans le parti par la nomination de ses partisans.

PHILIPPE PONS.

Chine

M. Giscard d'Estaing se rendra au Tibet au cours de sa visite officielle du 15 au 22 octobre

M. Jacques Blot, porte-parole adjoint de l'Elysée, a rendu public, jeudi 9 octobre, le programme de la *visite officielle en Chine* de M. et Mme Giscard d'Estaing, des 15 au 22 octobre.

Le chef de l'Etat arrivera à Pékin à 14 h. 45 (7 h. 45, heure de Paris), le mercredi 15 octobre. Il aura un entretien avec M. Zhao Ziang, premier ministre chinois, avant un dîner offert par le gouvernement chinois au Palais de l'Assemblée.

La journée du jeudi 16 octobre sera essentiellement consacrée à un entretien avec M. Hua Guofeng, président du comité central du P.C. chinois et à une visite de la Cité interdite.

Le programme du vendredi 17 octobre commence par une réception de la communauté française à la résidence de l'ambassadeur de France. Puis M. Giscard d'Estaing aura avec M. Deng Xiaoping, vice-président du comité central, un entretien suivi d'un déjeuner. Dans l'après-midi, il aura une nouvelle entrevue avec M. Zhao Ziyang, avant un dîner offert par l'ambassade de France.

Le président de la République fera une visite d'adieu à M. Zhao Ziyang, dans la matinée du samedi 18 octobre, et quittera ensuite Pékin où il ne retournera plus au cours de cette visite d'une semaine.

Il se rendra tout d'abord à Xian (centre de la Chine, à quelque 1 000 kilomètres au sud-ouest de Pékin) pour un séjour de caractère culturel au cours duquel il visitera notamment le tombeau de l'empereur Qinshi Huangdi.

Les 19 et 20 octobre, M. et Mme Giscard d'Estaing séjourneront, en visite privée, à Lhassa, capitale de la province autonome du Tibet. *Le président de la* République sera le premier chef d'Etat occidental à se rendre dans cette province. Le 21 octobre, le couple présidentiel gagnera Shanghai. Avant son départ pour la France dans la soirée, le président de la République prononcera un discours dans le grand amphithéâtre de l'université de Fudan sur le thème de la jeunesse.

Au cours de cette visite, le chef de l'Etat sera accompagné par MM. Jean François-Poncet, ministre des Affaires étrangères, Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, Jean-François Deniau, ministre chargé des réformes administratives, ancien ministre du commerce extérieur qui, à ce titre, s'était récemment rendu à Pékin pour préparer la visite, Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères du Sénat et Pierre Sudreau, premier vice-président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale.

● *L'incident de frontière sino-soviétique.* — Le gouvernement soviétique a rejeté sur la partie chinoise la responsabilité de l'incident survenu dimanche 5 octobre à la frontière sino-soviétique, en Mongolie-Intérieure, et qui avait fait un mort de part et d'autre. Selon l'Agence Tass, trois soldats soviétiques qui pêchaient à la ligne à bord d'une embarcation sur la rivière Argoun ont été ce jour-là victimes d'une « *provocation* ». — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

A Bruxelles

VINGT ET UN P.C. D'EUROPE OCCIDENTALE ONT DISCUTÉ DE LA MONTÉE DU FASCISME

(De notre correspondant)

Bruxelles. — La montée du néonazisme a été un des principaux thèmes abordés au cours de la réunion des vingt et un partis communistes d'Europe occidentale à Bruxelles, à huis clos, les mercredi et jeudi 8 et 9 octobre. Les participants ont estimé que la crise économique, sociale et politique s'accentuait en Europe et que, comme dans les années 30, elle pouvait conduire à un renouveau du fascisme. *Selon plusieurs délégations,* les attentats de Bologne, de Munich et de Paris sont l'expression de ce climat.

Tous les représentants communistes ont exprimé *leur* inquiétude face à la course aux armements et à l'implantation des missiles nucléaires de l'OTAN en Europe. Ils espèrent que la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, *prévue pour novembre,* aura des répercussions favorables pour la détente entre l'Est et l'Ouest.

Les participants ont unanimement condamné le coup d'Etat militaire en Turquie. *Le parti communiste* turc clandestin avait envoyé deux délégués à la réunion. Le pouvoir des militaires, ont-ils dit, n'est qu'un *maillon de la chaîne de terreur,* les assassinats se multiplient depuis deux ans. Cinq mille crimes ont été *commis,* selon les communistes turcs.

Cette terreur n'a pas cessé, puisque la junte elle-même reconnaît que trois cents personnes en ont été victimes en dix jours.

Les représentants du P.C. de Turquie s'inquiètent particulièrement de la disparition de trente mille personnes dans la région d'Istanbul, de Kocacli et dans le Kurdistan, après les opérations des militaires dans des quartiers ouvriers. Ils dénoncent également les tortures, dont seraient victimes des milliers de personnes arrêtées arbitrairement.

Les problèmes européens ont également été évoqués. Tous les participants, même ceux favorables à l'union de l'Europe, comme les partis communistes espagnol et italien, ont été critiques à l'égard de la politique de la Commission européenne de Bruxelles.

D'autres réunions du même type se dérouleront prochainement sur des thèmes plus spécifiques, tels que *la sidérurgie,* les multinationales et l'automobile. Les participants estiment que de telles rencontres sont particulièrement utiles pour la coordination de l'action communiste en Europe.

PIERRE DE VOS.

M. FRANÇOIS-PONCET : aucune perspective de règlement en Afghanistan.

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a été entendu, jeudi 9 octobre, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Les événements d'Afghanistan, a-t-il remarqué, pèsent toujours sur la situation internationale. Sur le terrain, aucune modification sensible n'a été enregistrée en ce qui concerne le niveau de l'intervention soviétique ainsi que la résistance populaire à laquelle elle se heurte et qui n'a cessé de s'étendre. Quant au règlement politique, aucune perspective de progrès ne s'est encore dessinée. L'impasse demeure, avec les dangers qu'elle comporte, a déclaré M. François-Poncet.

Le ministre a fait le point de la préparation de la conférence de Madrid. Comme il était prévisible, le climat international, tel qu'il résulte en particulier de la crise d'Afghanistan, pèse sur le déroulement de la conférence préparatoire comme il pèsera sur la conférence proprement dite. La France, pour sa part, y participera avec la volonté de procéder à un bilan sérieux et approfondi de l'application de l'Acte final, a-t-il dit. Elle fera des propositions précises avec le souci de parvenir à des progrès concrets sur tous les chapitres. Elle ne se satisfera pas d'apparences, a ajouté le ministre des affaires étrangères.

A propos du conflit entre l'Irak et l'Iran, le ministre a rappelé le caractère bilatéral de ce conflit et l'importance que le gouvernement français attache à ce que les autres Etats, et notamment les grandes puissances, continuent à faire preuve de retenue pour éviter son extension.

● VISITE DE M. PIETER BOTHA A TAIWAN. — Le premier ministre sud-africain se rendra, le 13 octobre, à Taiwan, pour une visite officielle de cinq jours. M. Sun Yun-suan, premier ministre de la Chine nationaliste, avait visité l'Afrique du Sud en mars. Les deux pays avaient alors signé plusieurs accords de coopération. — *(Reuter)*

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Le président Carter a réitéré, jeudi 9 octobre, ses *mises* en garde contre une intervention de l'Union *soviétique dans le* conflit entre l'Irak et l'Iran. « Le danger d'escalade qui me préoccupe est que la guerre déborde les territoires des deux belligérants et que d'autres nations de la région du Golfe y soient impliquées », a dit le président dans un entretien diffusé par la chaîne de télévision A.B.C. « Bien sûr, ce qui serait encore plus dangereux et aurait de plus lourdes conséquences, a-t-il ajouté, serait que l'Union soviétique soit militairement impliquée dans le conflit. »

Jeudi, le département d'Etat a reconnu pour la première *fois* qu'« un certain nombre » de navires d'U.R.S.S. et de pays du pacte de Varsovie se trouvaient dans le port jordanien d'Akaba. Le porte-parole du département d'Etat, M. Trattner, a précisé que vingt-huit navires se trouvent actuellement à Akaba, ce qui constitue une nette augmentation par rapport au trafic normal.

Selon un célèbre radio-amateur israélien, M. Michael Gurdus, des avions iraniens importent des armes et des munitions de Libye en empruntant un itinéraire passant au-dessus de l'Union soviétique. M. Gurdus, qui, en avril, avait annoncé le premier l'opération américaine manquée en Iran, a déclaré que, d'après les messages radio captés, les vols ont commencé mercredi. D'après lui, les avions, parmi lesquels des Boeing-747, partent de Tripoli, survolent la Grèce, la Bulgarie et la mer Noire avant de passer par l'espace aérien soviétique pour atterrir en Iran.

Le président irakien Saddam Hussein a envoyé jeudi des émissaires dans six pays : Turquie, Inde, Arabie Saoudite, Koweït, Grèce et Italie.

Plusieurs de ces pays, notamment l'Inde et la Turquie, seraient invités à offrir leur médiation. A l'émissaire irakien, M. Al Khalaf, Mme Ghandi, premier ministre indien, a répondu que l'Inde serait heureuse d'apporter son aide à une solution pacifique mais que cela supposait l'accord des deux parties. M. Al Khalaf se rend ce vendredi au Bangladesh. M. Amine, qui a *été* reçu à Rome par le président Pertini, doit se rendre à Vienne, à Bonn et à Madrid.

Sur le plan militaire, la situation ne connaît pas de changement notable. Cependant, avec l'emploi par *les* Irakiens de missiles sol-sol soviétiques à longue portée, le nombre des victimes civiles s'est nettement accru.

Le *commandant-adjoint* de la marine iranienne a déclaré à Radio-Téhéran que le détroit d'Ormuz est ouvert aux navires de tous les pays, sauf l'Irak. Cependant, la situation des bateaux prisonniers des combats est devenue brusquement dramatique : de peur que les cargaisons qui leur étaient destinées ne tombent aux mains des Irakiens, l'artillerie iranienne a bombardé des navires étrangers sur le Chatt-el-Arab, *faisant* plusieurs victimes. Enfin, la marine britannique a envoyé à l'entrée du détroit d'Ormuz le destroyer lance-missiles « Coventry », en provenance de Singapour « pour protéger si nécessaire les navires marchands britanniques ».

Par ailleurs, l'Irak a demandé à certaines entreprises françaises de renvoyer sur place les techniciens évacués au début du conflit, et la firme Renault a demandé à ses sous-traitants de reprendre leurs travaux. En revanche, une dizaine de Français, travaillant en Iran, s'apprêtent à *être évacués par* bateau sur la mer Caspienne, vers Bakou (en U.R.S.S.). Enfin, « Al Ahram » annonce que trois mille Egyptiens ont quitté l'Irak pour Oman depuis le début du conflit. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

L'armée de terre paraît être le talon d'Achille du dispositif militaire de Téhéran

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le pilonnage de Desfoul par des fusées sol-sol Scud laisse les observateurs militaires à Téhéran perplexes. La bourgade ne constitue pas en soi une position stratégique, pas plus que la ville d'Andimeshk, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Desfoul, qui a été également atteinte par les fusées irakiennes. Certes, l'occupation de ces deux agglomérations permettrait de couper les communications terrestres entre la province du Khouzistan et Téhéran et, à terme, de neutraliser la résistance du « triangle pétrolier » (Ahwaz, Khorramchahr, Abadan). Mais elles sont de toute évidence imprenables aussi longtemps que la base aérienne de Desfoul, implantée à mi-chemin entre les deux agglomérations, n'aura pas été contrôlée au préalable. Curieusement, la base a été épargnée depuis quarante-huit heures.

Deuxième sujet d'étonnement : le recours aux grands moyens aériens, notamment aux fusées, supposerait que l'armée de terre irakienne soit prête à occuper les positions dévastées. Or selon les informations disponibles ici, les forces irakiennes sont massées de 30 à 50 kilomètres de Desfoul et n'ont pas fait mouvement vers la base. On peut même se demander si elles seraient capables de le faire. Le président Bani Sadr en doute fort. Selon le chef de l'Etat, les digues de deux barrages dans la région, ceux de Karoun et de Karkhah, ont été partiellement ouvertes, inondant suffisamment le sol pour embourber les chars et les blindés de l'adversaire qui s'y aventureraient.

Le massacre de civils à Desfoul et à Andimeshk — on parle de deux cents tués et de plusieurs centaines de blessés — visait-il seulement à terroriser la population ? Si tel devait être le cas, Bagdad aurait fait un faux calcul. *Le* moral des Iraniens — de l'avis unanime des observateurs étrangers — n'est nullement atteint, bien au contraire, par les vicissitudes et les drames de la guerre.

Reste l'hypothèse d'une erreur de tir, les fusées ayant été destinées non pas à la ville mais à la base de Desfoul, objectif militaire d'importance cruciale. Certains experts à Téhéran ne l'excluent pas, se référant à l'imprécision des bombardements irakiens depuis le début du conflit. Pour s'en tenir à des témoignages oculaires, aucune installation militaire ou économique de quelque importance n'a été détruit jusqu'ici à Téhéran et à Tabriz. Malgré des raids quasi quotidiens sur la capitale par exemple, les engins irakiens ont à peine endommagé l'usine de voitures Iran National (qui continue à fonctionner d'ailleurs).

L'aviation iranienne a été dans l'ensemble plus efficace. Elle a réussi par exemple à refouler sur le front occidental les forces irakiennes, notamment à Qash-é-Chirin, bourgade frontalière. Pour démentir les allégations de Bagdad, qui persiste à affirmer qu'elle contrôle la localité, le ministère de l'information a invité jeudi un groupe de journalistes à s'y rendre par la route.

En revanche, l'armée de terre paraît être encore le talon d'Achille du dispositif militaire iranien. Elle est virtuellement absente sur tous les fronts, y compris à Khorramchahr et à Abadan, défendus essentiellement par les Pasdarans (les milices) et la population en armes. Le président Bani Sadr nous a expliqué ce phénomène dans les termes suivants : « *Nos forces terrestres ont affronté des difficultés bien plus sérieuses que les autres armes. Sur les douze mille militaires épurés depuis l'instauration de la République, dix mille sortaient des rangs de l'armée de terre. Son équipement assuré par les Américains sous le chah était beaucoup moins sophistiqué que le matériel livré à l'aviation. En outre, la dissidence kurde l'a détournée et la détourne encore partiellement de sa mission nationale, qui est celle de défendre l'intégrité territoriale du pays. Cela dit, nous avons choisi d'envoyer dans le Sud une division seulement pour ne pas exposer davantage nos forces aux coups de l'artillerie lourde irakienne toute proche. Mais vous verrez plus tard que notre armée de terre se révélera encore plus efficace que notre aviation.* »

En fait nous croyons savoir que les forces terrestres sont en pleine réorganisation tandis que les quatre-vingt mille réservistes (classe 1977) sont en voie d'intégration. L'état-major général ne s'inquiète pas outre mesure de ce délai, qui, à ses yeux, servirait aussi à « *attendre l'épuisement de l'ennemi* ». Les Iraniens attendent donc avec une confiance sans faille la « *grande contre-offensive* » que le président Bani Sadr promet depuis plusieurs jours.

La polémique au sujet de l'U.R.S.S.

Cette assurance étonne d'autant plus les diplomates étrangers à Téhéran que les mass media ne cessent de claironner que l'Iran ne peut compter sur l'appui d'aucun autre pays et surtout sur aucune des deux super-puissances, traitées généralement avec un suprême mépris. Cependant, deux attitudes à l'égard de l'U.R.S.S., sinon contradictoires du moins différentes, persistent dans les milieux officiels. Les services relevant du premier ministre, M. Radjaï, ont refusé jeudi de proroger la carte de presse du correspondant de l'agence Tass. Ils ont de même demandé à Moscou de réduire à une fois par semaine la navette maritime sur la mer Caspienne reliant Bakou à Bandar-Anzali. *Cette* dernière mesure a consterné le millier d'Européens — administrateurs, techniciens et leurs familles — dont beaucoup comptaient sur cette voie de communication pour quitter le pays.

La radiotélévision — contrôlée par le gouvernement de M. Radjaï — a passé sous silence deux informations qui vont à l'encontre de ces convictions : l'affirmation du président Bani Sadr, selon laquelle aucun renseignement ne permettait d'affirmer que l'U.R.S.S. poursuivait ses fournitures d'armes à l'Irak, ainsi que la déclaration du département d'Etat américain allant dans le même sens, mais formulée d'une manière plus nuancée, indiquant qu'aucune « *livraison massive d'armement n'avait été détectée* ».

Il a fallu encore à la radio de Téhéran vingt-quatre heures pour annoncer la signature du traité syro-soviétique, qui ne manquera pas, de l'avis général, d'alourdir à terme le contentieux qui sépare Bagdad de Moscou, contentieux auquel les mass media iraniens ne prêtent aucune attention. Toutefois, la radio a adopté ce vendredi matin un ton inhabituel : elle s'est contentée de citer M. Brejnev réaffirmant la neutralité de l'U.R.S.S. dans le conflit irano-irakien et indiquant que le traité syro-soviétique se situait « *à un moment où les impérialistes s'apprêtent à intervenir dans la région du golfe Persique* ».

M. Radjaï a-t-il été rappelé à l'ordre par l'imam Khomeiny ? On l'ignore, mais on apprend de source sûre que le « *guide de la révolution* » s'est irrité de l'initiative prise par le premier ministre de publier un compte rendu — fantaisiste selon Moscou — de son récent entretien avec l'ambassadeur Vinogradov (*le Monde* du 9 octobre). On relève dans les milieux diplomatiques que l'imam Khomeiny, tout comme le président Bani Sadr, ménage l'U.R.S.S. depuis le début de la guerre, pour des raisons qui restent à élucider.

ERIC ROULEAU.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait écrire à propos de l'attaque du centre nucléaire irakien dans *le Monde* du 3 octobre que « *le chef des renseignements de l'armée* (israélienne) *avait cru bon publiquement de se montrer surpris que l'aviation israélienne n'ait pas encore procédé à la destruction du centre atomique* ».

Il fallait lire bien sûr l'« *aviation iranienne* ». Il n'était pas besoin de cette erreur pour ajouter à la confusion de certaines déclarations ou informations publiées alors en Israël pour rendre encore plus « *surprenants* » les propos d'un général à qui l'on a reproché à Jérusalem de « *trop parler* ». — *(Corresp.)*

Une ville cinq fois millénaire bombardée

La petite ville de Suse, au cœur du Khouzistan, a été bombardée par l'aviation et l'artillerie irakiennes, qui a détruit plusieurs maisons. Le nombre des victimes n'est pas connu.

Ce centre de pèlerinage, qui abrite pour les musulmans le tombeau du prophète biblique Daniel, est situé à environ trente kilomètres à l'ouest de Desfoul. La base aérienne iranienne contrôle l'accès à la région pétrolière. Entre Desfoul et Suse, la route principale qui relie Téhéran au Khouzistan est convoitée par les Irakiens, qui cherchent à couper les renforts envoyés par Téhéran au front d'Abadan. Suse est aussi une ville quasi légendaire, habitée depuis environ 3 800 ans avant Jésus-Christ, capitale des Elamites, puis des Perses achéménides.

Depuis le milieu du dix-neuvième siècle, des archéologues français se sont succédé sur ce site, un des plus riches au monde, où fut notamment trouvé le Code d'Hammourabi, conservé au Louvre. Pour se protéger des incursions des tribus arabes, la délégation française construisit au sommet de la colline de Suse une impressionnante citadelle pseudo-médiévale qui domine toute la plaine et abrite encore les archéologues envoyés chaque hiver par le gouvernement français. La partie récemment agrandie du château de Suse, la plus élevée, aurait notamment été détruite dans le bombardement, qui a aussi touché une partie du terrain de fouilles.

Egypte

Accès d'antisémitisme dans la presse islamique extrémiste

De notre correspondant

Le Caire. — Par ignorance ou par passion, aucune des dix publications islamiques extrémistes paraissant en Egypte n'a jamais fait de différence entre Israéliens et juifs ou entre sionisme et judaïsme. Périodiquement et tour à tour, ces revues sont prises d'un accès de ce que, faute de mot plus approprié pour un pays arabe, donc sémite, il faut bien appeler de l'antisémitisme, dans sa version judéophobe évidemment.

Le numéro d'octobre d'*Al-Daoua* (l'Appel), organe quasi officiel de la confrérie, tolérée mais non légalement autorisée, des frères musulmans et organe islamique le plus répandu en Egypte, constitue à lui seul un florilège antijuif. Passons sur les œufs importés d'Israël « *qui sont empoisonnés* » et sur l'invite lancée aux lecteurs d'*Al-Daoua* d'adresser aux magazines islamiques, afin que ceux-ci les publient, les noms des Egyptiens « *en rapport avec des sociétés juives* ». Ces traits peuvent encore être mis au compte de l'opposition à la paix avec l'Etat hébreu.

Là où il n'y a plus d'équivoque, c'est lorsque les pages en couleurs d'*Al-Daoua* réservées aux enfants indiquent, en regard de la caricature d'un vieil israélite au nez crochu, à la main sanglante et à la houppelande frappée d'une étoile de David, « *comment connaître les ennemis de la religion* (musulmane) ». Utilisant habilement certains versets du Coran, peu tendres il est vrai pour les juifs, *Al-Daoua* présente « *le cas unique dans l'histoire des fils d'Israël bâtissant leur société sur des mensonges* ». « *Mon jeune frère musulman, sache qu'aujourd'hui comme hier les juifs considèrent tout adepte de l'islam comme leur principal ennemi. (...) Enfants musulmans, détruisez-les, car ils travaillent à soumettre toute l'humanité à leurs fins immorales.* »

Le thème de l'« *immoralité juive* » revient encore dans la lettre d'un lecteur d'Alexandrie publiée sous le titre : « *Méfiez-vous des filles de Sion* ». « *Il est étrange que l'Egypte islamique accueille actuellement des jeunes filles israélites parmi les touristes. (...) Elles ne viennent pas pour visiter la civilisation idolâtre* (pharaonique) *mais pour détruire les valeurs des musulmans. C'est là un jeu où les juifs réussissent parfaitement, comme ils l'ont montré aux Etats-Unis, en France, en Italie, en Belgique et en Scandinavie (...), pays moralement déchus et souillés par les juifs.* » Ces derniers sont responsables, affirme l'auteur de la lettre, de la réhabilitation des femmes adultères en Italie, des « *mariages collectifs* » en Suède et de la légalisation des perversions sexuelles en Angleterre. La lettre se termine par une invocation divine : « *O mon Dieu, donnez-nous le courage (...) de faire face à l'immoralité des filles de Sion, ces prostituées venues en Egypte musulmane.* »

La missive d'un autre lecteur d'Alexandrie fait référence aux *Protocoles des sages de Sion,* pamphlet antisémite russe de la fin du dixneuvième siècle qui, par la réédition ou la presse, est revenu plusieurs fois à la surface au cours de la décennie écoulée en Arabie, en Algérie et en Tunisie. « *Les juifs sont des loups qui n'épargnent point leurs proies (...). Les dirigeants musulmans qui se sont jetés dans les bras des juifs (...) font semblant d'oublier ce qui est écrit dans le protocole numéro 5 : « Nos ambitions sont illimitées, notre fanatisme est impitoyable et notre jalousie terrible* ». « *C'est là,* conclut le lecteur d'*Al-Daoua, un bref aperçu sur le caractère et le comportement des juifs.* »

Vieille de plus de deux mille ans, la communauté israélite égyptienne, forte de soixante-quinze mille personnes il y a trente an, ne regroupe plus aujourd'hui que quelques dizaines de fidèles sans rabbin au Caire et à Alexandrie. Depuis la paix avec Israël, un représentant civil des juifs d'Egypte est de temps en temps associé aux cérémonies officielles, et le raïs a lancé l'été dernier une souscription mondiale pour la construction au Sinaï d'un « *complexe abrahamique comprenant donc une synagogue tandis que celle qui existe déjà dans le centre du Caire vient d'être rénovée* ». Mais des policiers en armes surveillent nuit et jour cet édifice.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● LE CORRESPONDANT DE CHINE NOUVELLE DEMANDE L'ASILE POLITIQUE. — M. Hua Xiqi, correspondant à Vienne de l'agence Chine nouvelle, a demandé l'asile politique au gouvernement autrichien et se trouve dans le camp de réfugiés de Thalam, a-t-on appris jeudi 9 octobre. Il devait regagner Pékin fin juillet dernier, mais s'y était refusé. — *(A.F.P.)*

Israël

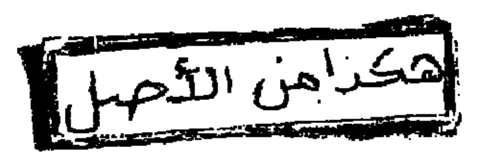
● LES RELATIONS AVEC L'EGYPTE. — Les membres du gouvernement de M. Begin et les principales personnalités politiques israéliennes ont boudé jeudi 9 octobre une réception offerte par l'ambassadeur d'Egypte pour marquer le septième anniversaire de la guerre d'octobre 1973. Quelques jours plus tôt, l'ambassadeur d'Israël au Caire, M. Eliahou Ben Elissar, avait été vivement critiqué à Jérusalem pour avoir décidé d'assister le 6 octobre au défilé militaire organisé chaque année au Caire pour l'anniversaire de la guerre d'octobre. — *(Corresp.)*

Italie

● LES ASSASSINS DE WALTER TOBAGI ARRETES. — Le procureur général de Milan a annoncé, jeudi 9 octobre, l'arrestation de tous les membres de la « Brigade 28 mars », une colonne des Brigades rouges qui avait revendiqué la responsabilité de l'assassinat du président de l'Association des journalistes de Lombardie, Walter Tobagi, en mai dernier, et de différentes autres actions terroristes contre la presse. Le nom de cette « brigade » fait référence à la date à laquelle la police avait abattu, à Gênes, quatre dirigeants de l'organisation au cours d'une fusillade. Ce nouveau et important succès dans la lutte antiterroriste est à porter au crédit du général Della Chiesa et de son équipe, qui a mené une enquête de quatre mois pour retrouver les meurtriers du journaliste milanais. — *(Corresp.)*

Tibet

● LE DALAÏ-LAMA AU VATICAN. — Le dalaï-lama a rencontré le pape Jean-Paul II, jeudi 9 octobre. Le chef de l'Eglise lamaïste du Tibet a déclaré dans une conférence de presse qu'il ne retournerait pas dans son pays avant d'avoir reçu des autorités chinoises « *certaines garanties* ». La situation des Tibétains sous l'administration chinoise reste « *terrible* », en dépit d'une amélioration depuis la mort de Mao Zedong, a-t-il ajouté. — *(A.F.P., U.P.I.)*



PROCHE-ORIENT

La guerre entre l'islam et le blasphème

(Suite de la première page.)

Qui, les *British* partis, allait garder la poudrière ? Les Américains, en 1947, n'avaient pas hésité à prendre leur relève, au nom de la doctrine Truman, en Grèce et en Turquie. Mais, en 1971, ils avaient le Vietnam sur les bras. Nixon venait de formuler sa propre « doctrine », qui consistait pour l'essentiel à inviter les Asiatiques à se défendre eux-mêmes aussi longtemps qu'ils ne se trouveraient pas exposés à une menace nucléaire. Cherchant donc un gendarme pour le Golfe, ils le trouvèrent en la personne de la « *lumière des Aryens* », autrement dit du chahinchah Reza Pahlavi, ramené chez lui, en 1953, dans les fourgons de la C.I.A., mais à qui la flambée des prix du pétrole allait bientôt tourner la tête. Convaincu que tout pouvait s'acheter, n'écoutant les conseils de personne, noyant dans le sang toute velléité d'opposition, il devait entreprendre de faire de l'Iran un autre Japon, mais un Japon surarmé.

Pendant un temps, la fortune parut lui sourire. De Washington à Pékin et de Paris à Moscou, tout un chacun lui prodiguait des encouragements. L'Iran connut une croissance spectaculaire et accumula les succès politiques : occupation de trois îlots arabes du détroit d'Ormuz ; liquidation, avec le concours de ses troupes, de la guérilla du Dhofar ; accord avec Bagdad sur le partage des eaux du Chatt-el-Arab. La présomption, du coup, tourna, chez Mohammed Reza, à la mégalomanie. Sans doute les maîtres qui lui avaient enseigné, à Lausanne, un si bon français avaient-ils négligé de lui faire lire Leibniz qui avait si justement noté que la nature ne fait pas de bonds *(Natura non facit saltus)*. La chose n'étant pas moins vraie de la nature humaine que de la nature tout court, l'histoire finit toujours par se venger de ceux qui croient pouvoir faire progresser leurs peuples à coups de pied dans le derrière. La surchauffe de l'économie iranienne l'a conduite soudain au désastre, et il a suffi de quelques cassettes enregistrées par Khomeiny dans son dérisoire pavillon de Neauphle pour flanquer à terre le trône si imprudemment nommé du paon.

Exit, donc, le gendarme iranien. Un candidat se présente pour la relève, un autre géant du pétrole : l'Irak, classé « progressiste » parce qu'il a choisi de socialiser son industrie et de s'appuyer sur l'U.R.S.S., mais qui s'en remet lui aussi à la cravache, et même à la potence, pour développer son économie et faire taire les oppositions politiques et le séparatisme kurde. L'idée d'hégémonie, il l'a héritée des temps lointains du khalifat de Bagdad. Elle a été encouragée par Londres au moment où son protégé, Noury Saïd, disputait à Nasser le leadership du monde arabe et tentait d'incorporer la Syrie dans le « croissant fertile ». Elle a été reprise par les divers pouvoirs qui se sont succédé, depuis 1958, à la tête de la République, et qui ont tous plus ou moins cherché à se soumettre Damas, où régnait une autre faction du parti socialiste de l'unité arabe, le fameux Baas.

Une incarnation du diable

Saddam Hussein, maintenant le maître absolu du pays, a travaillé depuis des années à lui donner les moyens de réaliser cette ambition, en prenant ses distances vis-à-vis de l'U.R.S.S., sur le désintéressement de laquelle il a perdu, depuis Kaboul, toute illusion, en se rapprochant des pays arabes dits « modérés » et en nouant avec la France une alliance de fait, dont on a souvent invoqué les implications atomiques : il faut dire que l'arme nucléaire serait très utile à quelqu'un qui, non content de vouloir balayer le régime iranien, soumettre la Syrie et effacer Israël de la carte, rêve sans doute de s'établir, grâce à l'hégémonie sur le Golfe, en position de force vis-à-vis du monde occidental.

Pour les nouveaux maîtres de Téhéran, l'Irak est l'une des incarnations du diable. Parce qu'une minorité de sunnites laïcs, donc apostats, y oppriment une majorité de chiites. Parce qu'il encourage ouvertement les velléités séparatistes du Khouzistan, province arabophone, où se trouve comme par hasard l'essentiel des richesses pétrolières du pays. Parce que, malgré son socialisme et son traité d'amitié avec Moscou, il opère un rapprochement spectaculaire avec l'Arabie Saoudite, qui, non contente d'être l'alliée de fait de Satan en personne, autrement dit des Etats-Unis, est à l'Iran sur le plan religieux ce que l'U.R.S.S. est à la Chine sur le plan marxiste. Parce que Bagdad a reçu Chapour Bakhtiar et laisse le général, Oveissi, ennemi juré de l'imam, entraîner sur son sol une armée de libération.

A vrai dire, la République islamique n'a abjuré un impérialisme que pour en pratiquer un autre. Un peu comme le christianisme dans l'Empire romain, le fondamentalisme chiite, à l'heure du déclin des idéologies, se révèle être une force de subversion efficace — bien plus efficace que le socialisme réputé scientifique. Non seulement elle ne songe pas une seconde à évacuer les îlots arabes du détroit d'Ormuz, jadis occupés par l'armée impériale, mais sa radio déverse sur les chiites, à l'extérieur de l'Iran, une propagande incendiaire. « *Si vous pouvez tuer Saddam avant que nous l'exécutions*, aurait dit Khomeiny, cité par *Newsweek*, *frappez-le dans le dos. Paralysez l'économie. Arrêtez de payer des impôts. C'est la guerre entre l'islam et le blasphème.* »

Khaled, gardien des Lieux saints, et Saddam Hussein, le mécréant, qui se rencontrent au début d'août à Taez, près de La Mecque, conviennent qu'il faut mettre un terme à cette campagne. Le leader irakien obtient le soutien du Maroc, de la Jordanie, des Etats du Golfe, et, *last but not least*, de Yasser Arafat, dont Khomeiny soutient les adversaires radicaux au sein de l'O.L.P. Il s'attend à une victoire rapide et n'engage, lorsqu'il passe à l'action le 22 septembre, qu'une faible partie de ses forces : toutes les nouvelles d'Iran annoncent, en effet, un écroulement rapide d'un régime qui défie la raison. Les Kurdes, les Azeris, les Baloutches, les Arabes du Khouzistan, sont en rébellion, l'armée a été décapitée par les épurations successives, le matériel militaire ultra-sophistiqué acheté aux Américains est hors d'usage, faute d'entretien. Et puis c'est la surprise : une offensive irakienne qui marque le pas, l'aviation iranienne apparemment maîtresse de l'air, un sursaut de patriotisme qui ramène au pays natal, pour se battre contre l'envahisseur, des centaines d'exilés.

L'affaire n'est certes pas terminée. Il n'est pas impossible que, en dégarnissant les fronts syrien et kurde, l'Irak, qui est reparti à l'assaut, finisse par arriver à ses fins : c'est-à-dire à contraindre Khomeiny, à défaut de le renverser, à passer par ses Fourches Caudines. Mais Téhéran n'a pas dit non plus son dernier mot. Bani Sadr a mentionné comme une possibilité, dans son interview au *Monde*, le blocus du détroit d'Ormuz. De toute façon, le bilan provisoire qu'on peut tirer est déjà diablement — pour parler comme l'imam — négatif pour le monde occidental.

1) Les livraisons de pétrole de l'Irak et de l'Iran, qui fournissaient respectivement 7,3 % et 2,3 % des importations des pays industrialisés, sont complètement arrêtées. L'Arabie Saoudite a beau avoir accru sa production, les cuves capitalistes ont beau être pleines, l'interruption, si elle durait, aurait toutes chances de se répercuter sur les prix, aggravant encore la situation des économies européenne, américaine et japonaise, pour ne pas parler des pays du tiers-monde non producteurs de pétrole qui sont déjà, comme le souligne le dernier rapport de la Banque mondiale, au bord de la catastrophe ;

2) Alors que le monde est menacé d'une pénurie d'énergie, les deux belligérants détruisent à qui mieux mieux leur potentiel énergétique ;

3) Bien que Simon Malley dans *Afrique-Asie* prête aux Américains le dessein de vouloir renverser le régime de Bagdad, Bani Sadr soutient qu'ils sont en réalité ses complices. Le fait est que pour le moment les pays arabes « modérés » sont plutôt du côté de l'Irak. Dans ces conditions, la résistance de l'Iran ne peut manquer de persuader les admirateurs de l'imam Khomeiny, dans la région, que Dieu est avec lui et, par voie de conséquence, d'encourager leur opposition à ses adversaires ;

4) L'impuissance, au moins provisoire, des Etats-Unis, qui n'ont pu que proclamer leur neutralité et essayer de limiter les dégâts, a été une fois de plus mise en évidence ;

5) L'U.R.S.S. peut réveiller à tout moment la rébellion kurde. Ses munitions et ses pièces de rechange sont indispensables à l'armée irakienne. Ses armes ont fait mystérieusement leur apparition du côté iranien. Sans rien faire ni rien dire, elle s'est placée en position de peser fortement sur l'issue d'un conflit qui, de toute façon, fait son affaire dans la mesure où il gêne le monde occidental.

Attendons la suite. Pour le moment, il semble bien que, loin de servir les intérêts de leurs peuples, les deux candidats à la domination du Golfe aient tiré les marrons du feu pour les Soviétiques, qui, triplement piégés en Ethiopie, en Afghanistan et en Pologne, avaient bien besoin d'un succès de ce genre.

ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde
DIMANCHE

Au sommaire du numéro du 12 octobre

- **Les intellectuels derrière le comptoir.**
- **L'acier et le pouvoir.**
- **Les enfants perdus de New York.**

— Les vagabonds des Tropiques.
— Le dernier cheval.
— Infatigables grands-mères.
— Une nuit à l'Etape.
— Madagascar : des matches de théâtre.
— Les insécurités sociales.
— Les usines flottantes.
— L'informatique à l'Assemblée.
— Les adieux d'André Gorz au prolétariat.
— La philosophie « hermétique ».
— Témoins : Leni Riefenstahl et le style fasciste.
— Dossier : la chronologie du mois de septembre.

Les programmes commentés
de la télévision et de la radio

Une nouvelle de Julio Olaciregui.

AMÉRIQUES

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX ÉTATS-UNIS

M. Carter renonce aux attaques trop vives contre M. Reagan

M. Carter a décidé de renoncer à certaines attaques, jugées outrancières par la presse et par l'opinion, contre son adversaire républicain. Le président, qui avait accusé à plusieurs reprises, ces dernières semaines, M. Reagan de diviser le pays et de le mener à une troisième guerre mondiale, a changé de ton et se montre désormais plus serein. Le candidat indépendant, M. John Anderson, dont la cote baisse par ailleurs régulièrement, a cependant estimé jeudi que ce revirement « venait trop tard ». M. Carter a d'autre part la satisfaction, à un moment où sa campagne traverse une phase dangereuse, de recevoir le soutien de M. Edward Kennedy. Le sénateur du Massachusetts, oublieux des injures échangées lors de la dure bataille des primaires, a enregistré une série d'émissions à la radio et à la télévision où il appelle à voter pour le président sortant.

Le président et ses collaborateurs multiplient les déclarations sur la « supériorité militaire » du pays

Washington. — Agacés par un refrain qui revient avec plus d'insistance depuis le conflit irano-irakien, inquiets surtout de ses répercussions électorales, M. Jimmy Carter et ses collaborateurs ont lancé jeudi 9 octobre une contre-offensive sur le thème : les Etats-Unis ne sont pas militairement faibles, l'affirmer est aussi mensonger que dangereux. Le président en a fait l'axe de ses interventions tandis que le ministre de la défense, M. Harold Brown, prononçait au Texas un discours répondant point par point à un récent article de presse et aux propos quotidiens de M. Ronald Reagan. Les Etats-Unis ont *« une supériorité navale et aérienne évidente dans toute la région du Golfe »*, a affirmé M. Carter devant une assemblée électorale à Nashville (Tennessee). *« Ceux qui disent que l'Amérique est faible commettent une erreur. »* A M Reagan, qui voit une preuve de faiblesse dans la neutralité de Washington dans le conflit irano-irakien, le président a répliqué : *« La faiblesse c'est de se voir entrainer militairement dans un combat. »*

Il n'est pas vrai, dit d'autre part M. Carter, que les forces militaires soviétiques sont supérieures à celles des Etats-Unis.

De notre correspondant

C'est une rengaine classique lors des campagnes électorales. *« Après la campagne, on s'aperçoit que ces accusations sont fausses. »* Il a accusé à son tour M. Reagan d'avoir voulu, chaque fois qu'un conflit éclatait quelque part dans le monde, expédier des forces américaines sur le terrain : en Corée, en Equateur, à Cuba, au Proche-Orient, au Pakistan, en Angola. *« Heureusement*, a dit M. Carter, *les présidents démocrates et républicains ne l'ont pas fait. »*

Le candidat démocrate présente donc une nouvelle fois son adversaire comme un homme dangereux, susceptible d'entraîner les Etats-Unis dans la guerre. Il avait pourtant « promis » mercredi, dans une interview surprenante à la chaîne de télévision ABC, de ne plus attaquer la personne de M. Reagan, mais seulement son programme. Pendant dix minutes, le chef de la nation la plus puissante du monde semblait demander l'absolution à la célèbre journaliste Barbara Walters, qui, sur un ton théâtral, l'engageait à reconnaître ses péchés.

Un discours de M. Brown

Dans la deuxième partie de l'interview diffusée jeudi, M. Carter a défendu le traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2). Contrairement à la position qu'il avait prise en février dernier après l'invasion de l'Afghanistan, il demandera au Sénat de le ratifier, s'il est réélu : *« SALT 2 comporte des éléments tellement importants pour notre pays qu'il serait mieux de le ratifier, quelles que soient les circonstances. »*

Dans un discours prononcé à El Paso (Texas) et qualifié d'important au Pentagone, M. Harold Brown s'est attaché pour sa part à défendre l'armée américaine. *« Nous sommes plus forts que nous ne l'étions il y a cinq ans et le serons davantage encore dans cinq ans »*, a dit le ministre de la défense. L'armée de terre compte seize divisions au lieu de treize à la fin de la guerre du Vietnam. Les forces aériennes disposent de trente-cinq unités de combat, soit trois fois plus qu'en 1976, et elles auront cette année cent avions supplémentaires. Les F-14, F-15 et F-16 *« sont actuellement les meilleurs chasseurs du monde »*. Quant à la flotte, très réduite du fait de la guerre du Vietnam, elle se renforce peu à peu : cinquante unités s'ajouteront d'ici à 1984 aux cinq cent quarante actuellement disponibles.

M. Brown reconnaît que les forces américaines souffrent d'un manque de personnel spécialisé en raison de nombreux départs. Mais il conteste qu'une partie importante d'entre elles soient hors d'état de combattre. Plusieurs divisions soviétiques, a-t-il affirmé, sont moins bien préparées que les nôtres. Or les Etats-Unis — qui ont d'ailleurs des alliés plus sûrs que l'U.R.S.S. — n'ont pas besoin d'autant d'armes dans la mesure où le bloc occidental cherche à se défendre contre une éventuelle agression et non à attaquer.

On a appris jeudi que M. Brown avait demandé par écrit aux officiers du Pentagone de ne plus parler des défauts de l'armée américaine mais de souligner au contraire son état de préparation. Le ministre de la défense ne serait pas entièrement d'accord avec les responsables financiers de son administration qui viennent de réclamer une augmentation de 4 % à 5 % du budget pour 1982 (au lieu des 3 % accordés par la Maison Blanche). Du moins leur reprocherait-il d'avoir parlé de cela avant l'élection présidentielle, donnant ainsi un argument de poids à M. Reagan, qui avait réclamé lui aussi 5 %.

ROBERT SOLÉ.

Paraguay

L'attentat contre Anastasio Somoza a durement atteint le régime du général Stroessner

Plusieurs centaines de Paraguayens et d'étrangers ont été arrêtés au Paraguay après l'assassinat, le 17 septembre dernier, de l'ancien dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza, a affirmé, le jeudi 9 octobre à Sao-Paulo, le comité de défense des droits de l'homme dans les pays du « cône sud » de l'Amérique latine, organisme rattaché à l'archidiocèse de Sao-Paulo. En outre, cent soixante étrangers au moins, argentins pour la plupart, ont été expulsés.

Le Paraguay a, d'autre part, le 2 octobre, suspendu ses relations avec le Nicaragua. Il affirme avoir la preuve que Managua est impliqué dans l'assassinat le 17 septembre, à Asuncion, de son ancien dictateur Anastasio Somoza.

Les Nicaraguayens ont démenti, pour leur part, avoir joué un rôle quelconque dans le meurtre de Somoza, venu se réfugier à Asuncion après sa chute il y a plus d'un an.

Sao-Paulo. — Trois semaines après l'assassinat d'Anastasio Somoza à Asuncion, l'incertitude demeure sur la véritable identité des auteurs de *l'attentat spectaculaire* qui a coûté la vie à l'ancien président du Nicaragua. Mais le gouvernement du *général* Stroessner, dont le prestige *est durement atteint*, accroît *encore* la répression contre les milieux de l'opposition. Une nouvelle vague de détentions est signalée depuis quelques jours après l'arrestation, le 30 septembre, à son domicile d'Asuncion, de l'ex-député, M. Domingo Laino.

Qui a tué Somoza ? Comment et pourquoi ? La version officielle a attribué l'attentat à des groupes révolutionnaires argentins, E.R.P. d'abord, puis Montoneros. Il est acquis aujourd'hui qu'un membre supposé du commando, tué dans les faubourgs de la capitale paraguayenne immédiatement après l'attentat, n'avait rien à voir avec l'opération. Deux autres « terroristes » impliqués par la police paraguayenne, ont pu apporter la preuve qu'ils se trouvaient au Costa-Rica. Selon les autorités, le commando comptait six hommes. Un médecin, témoin direct de l'attentat, a vu trois hommes dans une camionnette qui a doublé la Mercedes du général Somoza dans l'avenue d'Espagne. Après les premiers coups de feu, l'un des trois hommes est descendu de la camionnette et a lancé une grenade à l'intérieur de la Mercedes.

La police a retrouvé dans le jardin d'une villa proche un tube de bazooka et une roquette non utilisée. La Mercedes a-t-elle reçu ou non un coup de bazooka ? Ce n'est pas établi formellement. Mais c'est un fait que le commando était doté d'un armement sophistiqué, et que d'autres témoins affirment avoir aperçu d'autres tireurs isolés et embusqués dans l'avenue d'Espagne. La voiture de protection des policiers paraguyens suivait à une centaine de mètres. Les « gorilles »

De notre envoyé spécial

paraguyaens de Somoza ont été surpris, et les membres du commando se sont enfuis avec facilité bien que la fusillade ait duré plusieurs minutes.

Les Paraguayens qui se rendent régulièrement à Sao-Paulo pour affaires insistent sur la grande nervosité de la police et des autorités depuis l'attentat. Aussi mettent-ils généralement en doute une version officielle qui comprend des contradictions et des zones d'ombre. Le gouvernement d'Asuncion aurait été informé plusieurs semaines avant l'attentat que « quelque chose » se préparait contre Somoza, mais les mesures de protection n'avaient pas été renforcées. Il est vrai que Somoza lui-même ne prenait guère de précautions, qu'il ne modifiait même pas ses itinéraires.

Une affaire de mœurs ? Les *détails* abondent. Le général Somoza avait honoré de ses faveurs une jeune et belle Paraguyaenne, amie très proche du tennisman Victor Pecci et maîtresse en titre de M. Dominguez Dibb, directeur du quotidien *Hoy*, et ancien gendre du général Stroessner. M. Dibb avait, selon plusieurs témoignages concordants, très mal pris cet affront et avait proféré, en public, des menaces précises à l'égard de l'hôte du président Stroessner. Une altercation avait opposé M. Dibb au directeur du principal quotidien d'Asuncion, *A.B.C. Color*, qui ironisait sur la mésaventure de l'ex-gendre du chef de l'Etat. Mais M. Dominique Dibb, selon les Paraguayens informés, n'est plus en cour depuis longtemps auprès du général Stroessner, et ces mêmes milieux excluent que les aventures galantes des Somoza père et fils (Tachito junior, qui avait accompagné son père à Asuncion, avait dû quitter précipitamment le pays pour avoir, lui aussi, traité une dame de la société de façon cavalière) puissent fournir la clé de l'attentat.

Une autre version circule dans les milieux politiques et diplomatiques d'Asuncion. Le clan Somoza, non content de se comporter en pays conquis et de ne pas investir une partie de son immense fortune au Paraguay, aurait été en liaison avec les trafiquants de cocaïne et avec les patrons — d'ailleurs bien connus à Asuncion — de la contrebande. C'est pour avoir déclaré que la mort de Somoza s'expliquait par un règlement de comptes entre trafiquants de drogue que M. Domingo Laino a été, une nouvelle fois, appréhendé et mis au secret.

Selon le journal brésilien *O Globo*, Somoza était d'autre part soupçonné par la police brésilienne de diriger un important trafic d'armes vers le Paraguay.

L'arrestation de M. Domingo Laino porte-parole de l'opposition modérée à M. Alfredo Stroessner, est une erreur politique qui illustre le désarroi de certains secteurs du régime, estiment des Paraguyaens bien informés. Car l'ex-député, leader de la tendance « authentique » du parti radical libéral, a été détenu « sur ordres supérieurs », selon *A.B.C. Color*. L'année dernière, Domingo Laino, invité aux Etats-Unis, avait réclamé la suspension de l'aide économique américaine au gouvernement Stroessner. A son retour à Asuncion, il avait été appréhendé, déporté à l'intérieur du Paraguay et torturé à plusieurs reprises. Une vigoureuse intervention de Washington — ainsi que des représentations du gouvernement brésilien — avaient permis sa libération. Sa nouvelle détention risque de ranimer la polémique entre le département d'Etat américain et le général Stroessner, alors que l'opinion et les milieux politiques d'Asuncion semblent désorientés par « l'exploit » du commando qui a exécuté l'ancien maître du Nicaragua.

MARCEL NIEDERGANG.

Le Tchad du Sud, sans guerre ni paix

I. — La sécession dans la pagaille ?

Pour la première fois depuis le début de la bataille de N'Djamena, engagée le 21 mars, l'aviation est intervenue jeudi 9 octobre dans les combats, un avion à réaction non identifié ayant bombardé la capitale. Au troisième jour de l'« offensive généralisée » des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré ***contre les Forces armées populaires (FAP) du président*** **Goukouni Weddeye, il pourrait s'agir de la bataille décisive pour la prise de N'Djamena.**

D'autre part, M. Anani Akakpo Ahianyo, **ministre togolais des affaires étrangères, a indiqué que la prochaine réunion de conciliation prévue à Lomé, à l'initiative du Togo, regrouperait autour du sous-comité de l'O.U.A. (Togo, Bénin, Congo et Guinée) le gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT), dirigé par le président Goukouni Oueddeï, chef des FAP, et le conseil du commandement des FAN de M. Hissène Habré.** ***La date de cette réunion n'a pas encore été fixée.*** **Notre envoyé spécial dans le sud du Tchad, zone en principe contrôlée par le lieutenant-colonel Kamougué, vice-président du GUNT, décrit la situation trouble qui règne dans les principales villes, et fait le point sur la tentation sécessionniste qui agite la région.**

De notre envoyé spécial PATRICE CLAUDE

Sarh. — Au sud du Tchad, de Sarh à Pala, en passant par Doba, par Moundou et par Kelo, dans cette zone méridionale qui n'a pas vécu la guerre, mais ne connaît pas la paix, les civils ne discutent plus avec les forces armées. Certains ont essayé de se passer d'elles en février 1979. *« Il fallait bien. Le lieutenant-colonel Kamougué et ses hommes se battaient à N'Djamena, et la zone brutalement surpeuplée à cause de l'exode des sudistes de la capitale, était complètement désorganisée. Fraude, insécurité, exactions, c'était la pagaille »*, semble s'excuser le docteur Ndem Woyor Ngoidi, unique chirurgien de la ville de Sarh. La pagaille... et le massacre.

A cette époque, en effet, là-haut à N'Djamena, les combats ne tournent pas à l'avantage des *« chrétiens sudistes »*. Les gendarmes de Kamougué comme les Forces armées tchadiennes (FAT), commandées par un autre sudiste, le général Djogo, seront bientôt défaits. Les fonctionnaires de la capitale, originaire du Sud dans leur immense majorité, fuient la ville et rentrent chez eux, épouvantés. *« Les musulmans assassinent nos frères ! »* De récits sanglants en histoires horribles, la colère gagne la population. A la mi-mars, des hordes de paysans saras, d'ordinaire si paisibles, soudain fanatisés, se ruent à l'assaut des quartiers musulmans de Sarh, de Moundou, de Kelo, etc. Pillages, incendies, tueries : *« J'ai vu de mes yeux plus de six cents cadavres égorgés alignés sur le terrain de foot de Sarh »*, se souvient un commerçant. Au total, selon les estimations, le massacre a fait au moins deux milliers de victimes musulmanes dans toute la zone méridionale. Large tache pourpre sur l'image du « bon-chrétien-pacifique » que l'homme du Sud se plaît à cultiver.

« Faire quelque chose »

Le 7 avri 1979, le docteur Ngoidi décide, avec quelques cadres sudistes fraîchement débarqués de N'Djamena, *de « faire quelque chose »*. Ainsi naît dans la région du Moyen-Chari la première organisation politique civile. Principal objectif : remettre en ordre la machine économique, les services sociaux et administratifs. Et, pour *« restaurer un climat de confiance, de tolérance et d'entente entre tous les enfants du Tchad, par-dessus les différences ethniques, linguistiques et religieuse »*, le « comité de relance politique du Moyen-Chari » projette aussi d'armer des milices. On peut imaginer que *cela n'est pas du goût* des militaires. Battu à N'Djamena, le lieutenant-colonel Kamougué, de *retour du* Sud, prend rapidement contact avec le comité et se fait donner *« le pouvoir de fédérer la zone »*. Qui pouvait résister aux kalachnikov ? Les deux millions et demi de sudistes sont désormais administrés par un véritable gouvernement, baptisé « comité permanent ».

BORKOU-ENNEDI-TIBESTI — NIGER — KANEM — BILTINE — BATHA — TCHAD — N'DJAMENA — GUERA — OUADDAI — SALAMAT — NIGERIA — SOUDAN — CAMEROUN — CENTRAFRIQUE — Sarh — Moundou — Doba — Laï — Bongor — Abéché

0 kilomètres 300

1 - LAC TCHAD 2 - CHARI-BAGUIRMI 3 - MAYO-KEBBI 4 - TANDJILE 5 - LOGONE OCCID. 6 - MOYEN CHARI 7 - LOGONE ORIENTAL

Le lieutenant-colonel Kamougué en prend la tête et nomme son second, le colonel Rosaingar, vice-président.

Tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains des militaires. A ceux qui s'en étonnent, un civil membre de ce gouvernement répond : *« Après tout, nous sommes en guerre, il est normal que les militaires soient maîtres de la zone. »* Tous ne sont pas de cet avis. Un autre civil qui souhaite *« ardemment »* conserver l'anonymat : *« Le bilan des militaires est négatif sur toute la ligne, y compris sur le plan militaire. »*

Devenu vice-président du Gouvernement d'union nationale transitoire (GUNT), issu des accords de Lagos en août 1979, et formé trois mois plus tard, le lieutenant-colonel Kamougué n'en passe pas moins l'essentiel de son temps dans son fief du Sud. Le reproche le plus fréquent qui lui est adressé, sur le plan militaire, c'est de n'avoir *même pas su unifier les Forces* armées de la zone. *« Chaque corps fait à peu près ce qu'il veut »*, *se plaint un fonctionnaire.*

Sur les pistes, défoncées par les pluies, qui relient les villes entre elles, à la sortie de toutes les agglomérations, des barrages sont dressés. Ici, ce sont les gendarmes qui épluchent vos papiers et sauf-conduit pendant de longs instants. Là, ce sont les douaniers qui fouillent vos effets. Un peu plus loin, c'est la police qui repasse vos bagages au crible et *vérifie si tous les organes* de votre véhicule fonctionnent bien. Méticulosité surprenante et dérisoire quand on sait que tous les taxis-brousse, Peugeot camionnette 404, en piteux état, circulent avec, en moyenne, vingt-cinq personnes à bord... Restent les « barrières de pluie », surveillées par on ne sait qui et dont les gardiens peuvent vous retenir une journée entière s'ils jugent que *« vous ne pouvez pas rouler puisque là-bas, plus loin, il pleut à torrents »*.

On pourrait être tenté de rendre hommage à un tel souci de sécurité si tous ces barrages étaient dûment autorisés et s'ils n'avaient pour principal objectif de rançonner les voyageurs. Même à *l'intérieur des villes*, personne n'est à l'abri de ce genre d'exaction. Recrutés dans les *milices à partir de quatorze ans*, des enfants tout fiers d'avoir lâché la houe pour un semblant d'uniforme, ivres de leur pouvoir tout neuf, s'en donnent à cœur-joie. *« La milice, chez nous, est synonyme d'escroquerie et de brutalité »*, affirme un ancien journaliste de ***Mula (Combat)***, petit quotidien de Sarh, interdit par Kamougué en mai dernier. *« C'est une mafia en gestation. »*

Mafia ? « Nous pouvons lever une armée de trente mille hommes en quelques heures », dit un préfet de la zone. S'il est impossible de vérifier ce chiffre (vingt mille hommes de forces diverses auxquels s'ajoutent une dizaine de milliers de militaires), il est sans doute vrai que *« les armes ne manquent pas »*.

En revanche, on peut émettre de sérieux doutes sur la capacité du commandement à regrouper rapidement, et dans l'ordre, toutes ses forces. Car l'indiscipline érigée en système de survie atteint également très largement l'armée régulière.

Un matin comme les autres à Sarh. Sur le petit aéroport, un vieux DC-4 pissant l'huile par tous les moteurs attend l'autorisation de décoller. Sous les ailes, un groupe de soldats se protège de la pluie. A l'intérieur de l'appareil manquent deux rangées de sièges, abandonnés lors de la débâcle de N'Djamena. Une trentaine de places seulement sont encore disponibles. Au bas de la passerelle, la cinquantaine de soldats en tenues disparates attend de pouvoir grimper à bord. Un gradé survient, constate le surnombre et fait l'appel de trente privilégiés. Les cinquante entrent dans la carlingue. Le gradé insiste, s'énerve. Les vingt clandestins aussi. Les plus décidés s'installent sur la moquette tâchée de sang. Certains sont ivres-morts et exigent, en hurlant, *de la « Gala », la bière locale.* Un kalachnikov, échappé de mains mal assurées, tombe avec *un bruit sourd sur le plancher* de l'avion. Les autres éclatent de rire, en écrasant leurs mégots *sur le signal « no smoking »*, qui vient de s'allumer. Il faudra, montre en main, cinquante-cinq minutes *de palabres et* l'intervention du pilote, refusant de décoller en surcharge, avant que l'appareil s'ébranle. Avec deux resquilleurs cachés dans les toilettes.

Il est aussi difficile de discipliner une armée qui n'est plus payée depuis plusieurs mois que *d'empêcher des douaniers, tout* aussi peu rémunérés, de se servir directement dans les camions qui *vont ou viennent des* pays avoisinants ravitailler le Sud.

La guerre permet bien des fantaisies. *« Le mauvais exemple vient de si haut »*, se lamente un jeune étudiant. Passons rapidement sur ce préfet sudiste qui prélève sa dîme personnelle sur les vivres et médicaments expédiés de France aux courageux missionnaires qui s'occupent encore des populations. D'autres, dans des pays tout proches, n'ont même pas besoin de l'excuse de la *guerre pour se livrer à des abus* du même genre.

Mais que dire de certains de ces membres du comité permanent qui se font donner du *« monsieur le Ministre »* — au grand dam des vrais ! — et que l'on peut voir le soir, whisky en main, au *Disco Snob* de Moundou, un des rares endroits de la ville à disposer de son propre générateur pour pallier la défaillance de la *centrale électrique de la ville*, qui, elle, faute de carburant, ne fonctionne que quelques heures *par jour ? Que dire du premier* personnage du Sud, qui se fait construire une si belle villa à Moïssala, *« sa »* ville ?

« Le climat social est tendu et menace l'unité politique de la zone », écrivait *le Bouclier* (quotidien de Moundou) le 23 août. Pourtant, si condamnables *soient-ils*, les abus de tel ou tel tyranneau de village ne sont pas seuls à l'origine de la gabegie et du *marasme économique qui* règnent au Sud. Cette région, qui a toujours fourni 90 % des cadres *et des fonctionnaires du Tchad* depuis vingt ans, se retrouve aujourd'hui avec ses *« cerveaux »* inutilisés. Des milliers de repliés sans emplois, incapables de retourner aux champs, émargent toujours sur les listes de fonctionnaires. Les autorités ont le plus grand *mal* à rayer leurs noms des listes de ceux qui sont réellement en activité et touchent, à ce titre, mais de manière irrégulière, quelques subsides. Les liens tissés au nom du régionalisme et du tribalisme jouent à fond, et, pour se faire attribuer quelque écu, tous les moyens sont bons. Les militaires ne sont pas les moins compromis, et, dans la population, *leur « cote d'amour »* est au plus bas.

Fin mars, le journal *Mula* pose brutalement *la question* : *« Faut-il décapiter le comité permanent ? »* Cette fois, c'est clair, *on cherche* à renvoyer *le lieutenant-colonel* Kamougué et ses hommes à la caserne. Mais le *vice-président du GUNT n'a pas* dit son dernier mot. Là-haut, à N'Djamena, il n'existe qu'en *fonction du Sud, qu'il prétend « tenir »*. Il lui faut consolider son pouvoir. Immédiatement, le bouillant lieutenant-colonel entreprend une tournée d'explications et reprise en main. Fin avril, il remanie son *« gouvernement »*, punit quelques escrocs notoires pour l'exemple, interdit *Mula* et fait établir, pour la première fois, un *« budget méridional »* rétroactif : 5,2 milliards de francs C.F.A. pour la période de février à décembre 1980, dans lequel 40 % des dépenses prévues sont réservées à la défense. *« Un pas important vers la sécession du Sud »* vient-il d'être franchi, ainsi qu'on le prétend chez les *« fans » de M. Hissène Habré ?* Un budget, ce n'est après tout que la prévision arithmétique du coût *de l'ensemble des opérations* à mener. D'où viennent les recettes ?

Prochain article :

QUAND LA FRANCE LOUVOIE

LE PARTI COMMUNISTE ET LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

POINT DE VUE

Fausse route

par HENRI FISZBIN (*)

EST-IL possible d'aboutir à un véritable changement politique en mai prochain et comment ? La campagne électorale du parti est déjà largement engagée et, dimanche soir son candidat aura été officiellement désigné, mais à aucun moment ces questions-clés n'auront été abordées.

La direction s'est opposée à un débat d'orientation sous le prétexte de ne pas laisser remettre en cause les décisions des congrès. Mais il s'avère aujourd'hui que son refus visait, en réalité, à empêcher que ne soient mises en lumière les graves conséquences de l'orientation adoptée pour l'élection présidentielle et à masquer qu'elles sont en rupture profonde avec la stratégie définie par nos vingt-deuxième et vingt-troisième congrès. Autant cette stratégie était audacieuse, unitaire et ouverte, pleinement en prise sur le réel, autant la politique désormais suivie est étroite, défensive. Elle ne répond pas à l'attente des victimes de la politique du pouvoir giscardien et du patronat. Il y a urgence à changer de cap et les travailleurs attendent du parti communiste *qu'il fasse tout* de suite tout ce qui peut être fait pour battre la droite, pour favoriser tout pas avant, toute amélioration de leur sort, tout progrès sur les plans économique, social et démocratique.

Georges Marchais a affirmé : *« Nous sommes les anti-Giscard »*, *« Nous sommes candidats au changement. »* Mais son livre et son discours à la Fête de *l'Humanité* fixent pour la campagne électorale une orientation qui prive ces mots d'ordre de toute réalité concrète, puisque l'union, qui est le seul moyen de lui donner vie, est évacuée du champ des préoccupations.

Ces textes développent en effet une analyse fondée sur l'idée que, dans les circonstances présentes, la défaite de la droite devant un candidat socialiste ne pourrait en aucun cas amener un vrai changement. D'ores et déjà, Georges Marchais a affirmé que *« Mitterrand élu ferait la même politique que Giscard d'Estaing »*. C'est dire non seulement qu'une telle éventualité est inutile, mais qu'elle est dangereuse par les illusions qu'elle créerait. Dans la pratique, cela conduit à faire l'impasse sur toute possibilité de changement en mai prochain, et à agir comme s'il n'existait aucun lien entre les luttes de l'ouvrier de Manufrance et le choix de celui qui dirigera le pays pendant sept ans.

Un succès amer

Une telle analyse révèle un abandon pur et simple de la politique unitaire du parti. La notion même d'union de la gauche a pratiquement disparu des textes récents. Ceux-ci s'attachent désormais principalement à démontrer que la politique passée et présente du parti socialiste rend impossible toute entente avec lui. Il n'y aurait donc rien d'autre à faire que développer les luttes et renforcer l'influence du parti. C'est baisser les bras devant l'obstacle au lieu d'agir pour le surmonter. Il est erroné de croire que la situation actuelle ne laisse pas d'autre choix que de capituler sur les positions du parti socialiste ou de faire cavalier seul.

Les communistes l'ont appris depuis des dizaines d'années : l'union avec le parti socialiste sur des positions de classe est possible et indispensable. Possible, parce qu'elle a son fondement objectif dans la communauté d'intérêts des travailleurs et du peuple. Indispensable parce qu'elle est le point de passage obligé de toute entreprise de transformation de la société. C'est dans la bataille pour l'union que le parti est devenu la grande force politique révolutionnaire qu'il est aujourd'hui. En toutes circonstances, le parti doit poursuivre ses objectifs unitaires sans se laisser décourager par le poids du passé et la politique du moment du parti socialiste.

Il est vrai que le contexte actuel est défavorable. Le parti socialiste, qui n'avait accepté l'alliance que comme une nécessité provisoire, avait, à son congrès de Nantes, en 1977, fait des choix qui portaient en germe les conditions de la rupture et de la défaite des législatives. Il manifeste aujourd'hui une dérive droitière, illustrée par sa sensibilité aux appels au « consensus social » et par ses positions atlantistes.

Il est évidemment impossible d'ignorer ces réalités et tout ne dépend pas du parti communiste. Mais ce qui dépend de lui, c'est la volonté de tout faire, avec acharnement, pour reconstruire l'union de la gauche avec un parti socialiste s'écartant de la collaboration de classes. C'est précisément cette volonté qui fait défaut.

Que conviendrait-il donc de faire ? D'abord, ne jamais oublier que, face à la droite et au pouvoir giscardien, toute la gauche est objectivement dans le même camp et a le même adversaire. La division comporte une implacable logique. D'escalade en escalade, elle risque de conduire à des conséquences catastrophiques. Le pire n'est pas forcément atteint, et le reflux du mouvement populaire peut s'aggraver encore. Il serait dramatique de perdre de vue les redoutables suites qu'auraient pour notre peuple une large victoire de la droite à l'élection présidentielle, et la réalisation du vieux rêve giscardien d'un élargissement vers la gauche de sa majorité. Même si, dans une telle hypothèse le parti obtenait un score électoral satisfaisant et voyait confirmées ses mises en garde sur le P.S., pourrait-il vraiment être satisfait d'un « succès » si amer pour les travailleurs, pour le pays et pour lui-même ?

Il faut donc, sans attendre, s'attacher concrètement à créer parmi les travailleurs une conscience suffisante des conditions nécessaires pour que le changement devienne possible à l'occasion de l'élection présidentielle. Il faut s'attacher à faire naître le *« rapprochement plus large et plus durable entre les formations se prononçant pour le changement »* que le vingt-troisième congrès a fixé comme objectif.

Cela implique évidemment, question difficile entre toutes, que le parti communiste soit résolument à l'initiative pour faire émerger les convergences politiques grâce auxquelles la perspective d'une victoire pourrait devenir crédible et mobilisatrice. Si le fossé entre les positions du P.S. et celles du P.C.F. continue de s'élargir pendant toute la campagne, l'issue de l'élection ne fera plus aucun doute, et le problème du désistement au second tour n'aura plus d'intérêt réel, les reports de voix ayant par avance été rendus difficiles.

Le point zéro du changement

La tâche de l'heure, c'est de débroussailler le terrain pour dégager ce qui, malgré les différences, est commun à la gauche et pourrait fonder la juste politique qu'elle devrait mettre en œuvre. Une évolution du P.S. est indispensable pour que les conditions de l'union soient réalisées. Mais le parti, qui ne peut ignorer le lien dialectique entre ses propres positions et celles du P.S., devrait avoir une démarche positive et constructive, qui mette en valeur les terrains d'entente possible. Ce qui est urgent aujourd'hui, c'est de rendre claires aux yeux des travailleurs la politique et les priorités d'un pouvoir soucieux de satisfaire leurs besoins et de soutenir leurs luttes. Cela ne conduit pas, bien au contraire, à renoncer à défendre fermement et sans concessions les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière, et la nécessité de reconnaître au parti communiste toute sa place dans la vie nationale.

Je ne crois pas qu'il faille, pour dégager des convergences, s'orienter vers un accord « programmatique » ou des discussions de sommet avec le parti socialiste. C'est dans les luttes quotidiennes et par le débat politique de masse que les travailleurs seront en mesure de peser de tout leur poids pour imposer une union plus solide et plus loyale. C'est ce combat positif que le vingt-troisième congrès, tirant les leçons de l'expérience du programme commun et de son échec, avait décidé d'engager pour assurer l'hégémonie des idées révolutionnaires dans la société.

Ce combat n'a pas été mené. Or, cesser le combat pour l'union, c'est ôter toute sa cohérence à notre politique. C'est en faire une coquille vide. C'est conserver l'espoir au présent, mais pour un avenir très lointain.

Dès lors, pour tenter de suppléer à l'absence d'alternative, la direction s'emploie à ériger les luttes et le renforcement de l'influence du parti en perspective de remplacement. Cette tentative est dangereuse et illusoire à tous points de vue, car elle efface l'articulation entre les luttes et le renforcement du parti, d'une part, l'union et le changement, de l'autre.

La progression de l'influence du parti est une question essentielle. Elle est désormais posée en véritable préalable : tant que les électeurs n'auront pas compris que la force du parti communiste doit grandir, aucune avancée vers un changement effectif ne sera possible. Ce postulat est utilisé pour dégager le parti de l'obligation d'ouvrir en toutes circonstances une perspective de progrès. Il donne bonne conscience et offre le refuge d'une sagesse résignée à l'échelle de l'histoire. Ce n'est pourtant que dans le cadre d'une politique unitaire et conquérante que le parti peut obtenir un élargissement de son influence suffisant pour qu'il puisse tenir la place qui lui revient et empêcher qu'il ne soit utilisé comme marchepied d'une alternance de type social-démocrate.

Quant aux luttes, il est vain d'espérer qu'on pourrait leur donner une portée qu'elles ne peuvent avoir *par elles-mêmes. Quelques succès* non négligeables sont obtenus ; l'action a contrecarré les projets de ceux qui espéraient la passivité et *la résignation des ouvriers. Il serait* dangereux, de surcroît, d'attendre l'arme au pied une solution électorale. Mais il ne peut y avoir d'améliorations réelles et durables sans changement politique, sans victoire électorale. En excluant l'éventualité d'une victoire politique de la gauche unie pour une période indéterminée, l'attitude actuelle du parti ramène le mouvement pour le changement au point zéro. Il n'est pas certain qu'elle aide pour autant aux luttes.

Couper l'appel à la lutte de toute perspective concrète de changement, c'est créer une situation peu propice à l'élan nécessaire. D'autant que le parti tend de plus en plus à considérer les luttes non pas comme un moyen privilégié de rassemblement pour reconstruire à partir de la base les conditions de l'union, mais sous l'angle de sa propre valorisation par rapport au P.S. Il était hier le levain de larges actions unitaires. Il subit aujourd'hui à contrecœur la présence des autres formations de gauche, même lorsque l'action est indispensable et se déroule sur des bases claires.

Tout cela, qui alimente le sectarisme et engendre les clivages au lieu de développer l'union à la base, n'aide pas au développement des luttes revendicatives et démocratiques et ne rapproche pas l'heure des changements.

Il n'est pas possible de se rassurer en imaginant que la phase actuelle n'est qu'un entracte et que, l'élection passée et la place du parti réaffirmée, la marche en avant reprendra. Le tournant délibérément pris est, hélas ! fondamental. Les aspects les plus novateurs et les plus conquérants de la politique du parti sont abandonnés. Tout l'acquis accumulé depuis une vingtaine d'années pour la porter au niveau des besoins de la lutte révolutionnaire à notre époque et dans notre pays, tel qu'il fut capitalisé par le vingt-deuxième congrès, puis confirmé et enrichi par le vingt-troisième, est en passe d'être dilapidé.

La boucle est bouclée

Depuis plusieurs années, la direction manifestait par ses incertitudes et ses oscillations de graves hésitations à se tenir fermement et en toutes circonstances à l'ensemble de la politique du parti. Face aux difficultés nées de l'ampleur de l'affrontement avec les forces attachées au vieil ordre des choses et aux obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de notre stratégie, une idée rôdait : tourner au plus tôt la page de la période du programme commun. Mais le parti était profondément attaché à cette politique ; il fallut donc ménager des transitions et, pendant tout un temps, dire une chose et en faire une autre.

La boucle est aujourd'hui bouclée. C'est une autre politique qui est énoncée et mise en œuvre, moyennant quelques simples précautions de langage et une référence formelle aux vingt-deuxième et vingt-troisième congrès.

Il n'est pas possible de dresser ici un tableau exaustif de tout ce qui, dans les domaines les plus essentiels, est furtivement jeté aux orties, à l'instar de la politique unitaire. Mais il suffira pour illustrer mon propos d'évoquer quelques faits patents : la politique d'alliance avec les intellectuels contredite par la tonalité souvent ouvriériste des propos et des positions du parti ; la solidarité des partis communistes ouest-européens sapée ; l'eurocommunisme réduit à néant sous couvert de lui « retailler un habit moins étroit » ; le combat pour l'Europe des travailleurs rayé de l'ordre du jour ; l'approbation quasi systématique de la politique extérieure de l'Union soviétique qui conduit le parti à confondre les exigences de la solidarité internationale avec les intérêts de grande puissance de l'U.R.S.S. ; la justification de l'intervention militaire en Afghanistan ; la mise en veilleuse de la démarche novatrice sur les questions de la liberté qui touche en plein cœur la crédibilité de notre projet pour un socialisme démocratique ; la volonté d'accréditer la thèse d'un « formidable bilan des pays socialistes » d'où résulte l'attentisme embarrassé manifesté lors des événements de Pologne et la sourdine mise à la protestation contre les atteintes aux libertés fondamentales en U.R.S.S. et dans d'autres pays socialistes.

Aucun doute n'est possible. L'ensemble de ces faits relève d'une démarche cohérente. Mais une grande fermeté de ton et une combativité tous azimuts ne suffisent pas à faire une politique.

La direction, en privant les communistes du droit de participer à l'élaboration de la politique du parti pour les présidentielles, vient de porter un coup très rude à sa cohésion et à son unité dans la bataille électorale. Nul ne peut exiger de moi que je me tienne pour totalement engagé par des orientations qui ont été décidées en dehors des communistes et que je n'approuve pas.

De divers côtés, ceux qui expriment leur refus d'accepter silencieusement l'état de choses actuel sont pressés de comprendre enfin qu'il n'y a rien à faire et sollicités de quitter le parti. On peut lire sous la plume du secrétaire général du parti une invitation du même ordre : *« Les portes du parti sont ouvertes dans les deux sens. »*

Je le répète : mon appartenance au parti tient à un engagement fondamental. Je suis communiste parce qu'on ne peut libérer la société de l'exploitation et de l'oppression sans parti révolutionnaire de la classe ouvrière. C'est mon parti, et je suis, comme tous les communistes, comptable de tout ce qu'il fait. Cette responsabilité collective que j'assume ne me dégage pas de ma responsabilité personnelle. Je n'ai pas le droit de garder secrète ma conviction profonde : le parti fait aujourd'hui fausse route.

Tout en sachant parfaitement que le train est maintenant lancé et que la conférence nationale n'y changera rien, je garde entière ma certitude : il faudra obligatoirement que le parti revienne un jour avec rigueur et sérieux à la politique qu'il s'était donnée, la seule conforme à sa raison d'être.

(*) Conseiller de Paris, membre du bureau de la fédération de Paris du parti communiste français.

● *Selon M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, candidat à l'élection présidentielle, *« l'entretien accordé par Robert Ballanger au* Monde *du 10 octobre est à la fois un événement et un scandale. Pour la première fois un responsable du P.C.F. annonce noir sur blanc que la direction de son parti est prête à faire réélire Giscard en refusant, comme aux sénatoriales, de voter au second tour des présidentielles pour un socialiste. Nous qui n'avons aucune responsabilité dans les combines et la faillite de l'union de la gauche, nous voterons au deuxième tour, sans y mettre aucune condition, pour Marchais, Mitterrand ou Rocard, parce que, nous, nous voulons tout faire pour battre Giscard. Les travailleurs ne veulent plus en reprendre pour sept ans d'austérité, de chômage et de complaisance pour les nazis. On n'a pas le droit de tromper une nouvelle fois leurs espoirs ».*

Dans le Val-d'Oise

LE P.C.F. DÉNONCE UN « TAUX D'IMMIGRATION INACCEPTABLE » DANS LES VILLES QU'IL GÈRE

Pontoise. — M. Pierre Blotin, premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise du parti communiste, a déclaré, mercredi 8 octobre, au cours d'une conférence de presse : *« Il faut stopper l'immigration et procéder à une répartition équitable des immigrés qui sont chez nous. »* M. Blotin estime qu'*« il y a un taux d'immigration inacceptable dans les villes communistes. C'est une situation dangereuse pour les immigrés eux-mêmes en raison du racisme, et pour l'ensemble de la population*, a-t-il dit. *On ne peut développer de tels ghettos au cœur des villes. Dans une classe de Goussainville, sur trente-sept élèses, deux sont Français. A Enghien, bien au contraire, le taux d'immigration est de 0,3 %. »*

Le P.C.F. s'engage officiellement en désignant son candidat

(Suite de la première page.)

Un décalage entre l'activité du parti et la campagne présidentielle se manifeste, par exemple, dans le fait que la conférence nationale se réunira sans que les militants aient été associés à sa préparation. Les délégués, élus par les comités fédéraux à raison d'un pour six cents adhérents, n'auront pas été éclairés par un débat préalable sur les sentiments de la « base ». Ce débat, souhaité par certains militants critiques, a été refusé par la direction, qui estime que l'orientation de la campagne découle des textes adoptés par le congrès de mai 1979 et que la conférence doit avoir seulement pour objet le choix du candidat qui défendra cette orientation. Celle-ci sera précisée par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, dans le rapport qu'il présentera à la conférence au nom du comité central.

Des militants peu impliqués

Les militants ont donc été peu impliqués, jusqu'à présent, dans ce qui constitue la préoccupation principale du parti. Pour eux, la bataille de l'élection présidentielle se présente sous la forme de tâches à accomplir, dont la principale est la diffusion du livre de M. Marchais. M. Claude Poperen, membre du bureau politique, invitait, jeudi, dans *l'Humanité*, les fédérations à accroître leurs efforts, certaines d'entre elles ayant pris du retard sur les objectifs qu'elles s'étaient assignés. *« Quinze jours exceptionnels de diffusion »* sont prévus après la conférence nationale. Cette activité laisse peu de place, dans les cellules, à la discussion sur la situation politique et les choix du parti. Elle mobilise les militants les plus convaincus et fait peser sur les cadres l'essentiel de la charge d'une campagne qui ne multiplie pas les enthousiasmes. La dernière réunion des secrétaires fédéraux à l'organisation, il y a un mois, a montré que, si certaines fédérations ont dépassé leurs effectifs d'adhérents de 1979, beaucoup d'autres ne les ont pas encore retrouvés.

Cette volonté de resserrer le parti autour des thèmes qu'il développe depuis un an et autour de son secrétaire général se traduit aussi dans la fonction d'organe de liaison des militants actifs que *l'Humanité* tend, de plus en plus, à remplir. La vente du quotidien du P.C.F. variant entre 55 000 et 60 000 exemplaires, le journal de grande diffusion reste *l'Humanité-Dimanche*, tandis que *Révolution*, doté de moyens limités, souffre du peu d'attraits que présente l'orientation du P.C.F. pour les intellectuels.

Ceux-ci seront peu sollicités pendant la campagne présidentielle du parti, une « initiative » dans leur direction étant prévue, mais à laquelle on ne donnera pas, semble-t-il, l'ampleur qu'avaient eue les rencontres organisées à la veille de l'élection européenne autour de la création de l'Institut de recherches marxistes, l'an dernier. Le P.C.F. semble prendre son parti de la désaffection de nombreux intellectuels à son égard et de réactions telles que celle de l'écrivain Bernard Noël, collaborateur de *Révolution*, qui écrivait récemment dans *les Nouvelles littéraires* (numéro daté 18-25 septembre), à propos du livre du secrétaire général : *« Monsieur Marchais s'est rangé du côté de ceux qui exploitent la classe ouvrière au nom de sa libération. »*

D'abord les ouvriers et les employés

L'attention des dirigeants communistes se porte surtout vers les ouvriers et les employés, le rôle de la C.G.T. pour faire pénétrer dans ces catégories sociales l'orientation du P.C.F. étant déterminant. Les plus fermes partisans de cette ligne sont venus à bout, dans les instances dirigeantes de la confédération, des résistances qui s'étaient fait jour, notamment lors de l'affaire afghane. Les événements de Pologne n'ont donné lieu à aucune manifestation de désaccord comparable. Les responsables confédéraux qui avaient cherché, en particulier du côté de la pétition « Pour l'union dans les luttes », un contrepoids à la tendance antiunitaire développée par le P.C.F. semblent avoir renoncé à leurs espoirs, que la direction de la C.F.D.T. n'a guère encouragés.

La voie est donc libre pour une campagne qui s'annonce uniforme, tout entière tournée vers le *« renforcement du parti »*, comme l'a rappelé mercredi dans *l'Humanité* Mme Francette Lazard, membre du bureau politique. La décision du P.C.F. d'empêcher dans plusieurs départements, lors des élections sénatoriales, les candidats socialistes d'être élus a le sens d'une mise en concordance des actes et du discours.

Les dirigeants communistes ont voulu montrer que leur dénonciation de l'orientation « droitière » du P.S. n'est pas un vain mot et qu'ils n'hésitent pas, le cas échéant, à mettre en cause la « discipline républicaine » de désistement à gauche. C'est un nouveau coup porté à ceux des militants qui pouvaient penser que la rupture de l'union n'avait pas un caractère durable. Ils savent maintenant ce que signifie réellement la priorité donnée au renforcement du parti. Les dirigeants du P.C.F. n'ont aucune raison d'en dire plus quant à ce que sera leur attitude au second tour de l'élection présidentielle, avant le choix du candidat socialiste et son entrée en campagne.

PATRICK JARREAU.

Le Sénat réglemente la pêche en eau fluviale

Le Sénat a adopté, jeudi 9 octobre en séance de nuit et après une longue délibération qui avait commencé au début de la matinée, l'ensemble du projet de loi visant à réformer les articles du code rural relatifs à la pêche fluviale.

Ce texte, attendu par quatre millions de pêcheurs, a dit le rapporteur, M. CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique), a été déposé au printemps 1979 et le rapport est prêt depuis dix-huit mois. Il tend notamment à soumettre les « enclos » affectés à la pêche de loisir aux mêmes obligations que les eaux dites libres. Il définit, à la demande du rapporteur, les activités des pêcheurs professionnels en eau fluviale (vingt mille actuellement) et interdit la vente de poisson par les amateurs. Le projet, comme pour la chasse, tend à limiter les captures dans certains cas et, en matière de sanctions, relève nettement le taux des amendes. Le projet énonce ainsi le principe d'une possibilité d'interdiction de commercialiser les espèces désignées ultérieurement par un arrêté ministériel.

« Nous ne voulons pas porter atteinte à la pêche de loisir, a déclaré M. Delmas, secrétaire d'État auprès du ministre de l'environnement, *mais seulement la faire entrer légalement dans le système général de cette grande activité démocratique et autogérée que constitue la pêche française. »*

Le problème des « eaux closes » (qui ne sont pas des « enclos », ceux-ci étant aménagés en eaux libres) doit être traité à part, estime M. CHANTY. Le rapporteur s'accorde avec le gouvernement pour considérer que les « eaux closes » doivent échapper à l'application du code rural, mais il veut que soient considérées comme eaux closes toutes les eaux desquelles le poisson ne peut sortir sauf en cas de crue.

Les sénateurs ont voulu que les membres des associations de pêche et de pisciculture agréées puissent exercer la pêche aux engins et aux filets dans des conditions qui seront précisées par décret. Il se sont aussi particulièrement intéressés à réglementer la pêche des jeunes anguilles (civelles) *« La civelle*, a indiqué le rapporteur, *était, voici vingt-cinq ans, prise et mangée par les riverains, et c'était un mets bon marché. Aujourd'hui, elle s'exporte jusqu'au Mexique et se vend 120 F à 150 F chez le poissonnier. Mille à deux mille amateurs pêchent et vendent leur pêche. La civelle n'est pêchable que pendant trois mois et de nuit, quand, remontant en surface et se groupant en « cordons », elle peut être cueillie avec des tamis, spécialement lors des marées de vives eaux. Pêcher de nuit, cela signifie dormir le jour. Alors on prend des congés de maladie frauduleux... »*

Par 295 voix contre 4, les sénateurs ont suivi leur rapporteur et voté un amendement favorable aux pêcheurs professionnels : l'interdiction de commercialisation des civelles ne leur sera pas appliquée.

Au terme du débat, le secrétaire d'État demande une seconde délibération sur l'article premier, qui définit les « eaux closes » d'une manière qu'il estime trop extensive. Mais, par 180 voix contre 119, le Sénat refuse la seconde délibération.

A. G.

● *Le mouvement du Recours* (Rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés d'outre-mer) estime que les décisions arrêtées le 8 octobre par le conseil des ministres, à propos des modalités d'application de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978, *« marquent un léger progrès, mais ne sont malheureusement pas de nature à apporter quelque apaisement que ce soit aux préoccupations grandissantes des rapatriés ».*

L'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi créant une distribution d'actions aux salariés

Jeudi 9 octobre, l'Assemblée nationale examine, en troisième et dernière lecture, le projet de loi créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales.

M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise), président de la commission spéciale, demande au gouvernement *de confirmer « qu'il se considère comme toujours lié par l'engagement initial qu'il avait contracté sur la proposition de loi R.P.R. sur la participation »* et explique que le report de ce texte (à la demande du R.P.R.) répond *au souci « d'accorder un délai supplémentaire de réflexion à ceux qui ne sont pas encore convaincus »* de sa nécessité. M. MATTEOLI, ministre du travail et de la participation, assure que le gouvernement soutiendra la proposition de loi R.P.R. *« de toute sa fermeté et de toute sa vigueur »* lorsque celle-ci viendra en discussion.

Après que MM. TRANCHANT (R.P.R., Hauts-de-Seine), BECHE (P.S., Doubs) et DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine) eurent manifesté leur hostilité à ce texte, celui-ci est voté, dans la version déjà adoptée, par l'Assemblée nationale en deuxième lecture (*le Monde* du 2 juillet), par 244 voix contre 204 sur 462 votants et 448 suffrages exprimés.

● **Code de l'organisation judiciaire**

L'Assemblée examine ensuite le projet de loi complétant le code de l'organisation judiciaire. Celui-là, composé d'une partie législative et d'une partie réglementaire, regroupe tous les textes relatifs à la compétence, à l'organisation et *au fonctionnement des juridictions* qui relèvent, directement ou indirectement, de la Cour de cassation. Le texte tend à donner force de loi à la partie législative du code (lois fixant les caractéristiques essentielles des juridictions de l'ordre judiciaire) et abroge, par voie de conséquence, les diverses dispositions d'origine législative auxquelles cette partie du code s'est substituée. Il a également pour objet d'insérer des dispositions relatives aux tribunaux paritaires de baux ruraux.

A l'initiative de M. AURILLAC (R.P.R., Indre), l'Assemblée adopte une disposition qui, mettant fin à une divergence d'interprétation du Conseil d'Etat et de la cour de cassation, prévoit que *« les juridictions ne pourront directement ou indirectement prendre aucune part à l'exercice du pouvoir législatif ni empêcher ou suspendre l'exécution des lois régulièrement promulguées pour quelque cause que ce soit. Le tout à peine de forfaiture »*. Le projet est ensuite adopté, l'opposition s'abstenant.

● **Professions médicales**

L'Assemblée examine le projet de loi modifiant certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice des professions médicales. M. DELONG (*R.P.R., Haute-Marne*), rapporteur de la commission des affaires culturelles, explique que ce texte a essentiellement pour objet de traduire dans le code de la santé publique les directives communautaires de juin *1975*, qui organisent la liberté d'établissement dans les pays de la Communauté économique européenne.

Après avoir rappelé les principes de liberté de circulation, d'établissement et de prestation de services, il note que, à la suite des médecins et des infirmières, les chirurgiens dentistes vont bénéficier de l'ouverture des frontières à l'intérieur de la Communauté.

M. REMY MONTAGNE, secrétaire *d'Etat auprès du ministre de* la santé et de la sécurité sociale, assure que la liberté d'établissement n'aura pas pour effet de bouleverser l'équilibre démographique de la profession dentaire. L'Assemblée adopte un amendement *du rapporteur* précisant que, désormais, le préfet ne pourra autoriser l'exercice de l'art dentaire à titre de remplacement ou d'adjoint que si le conseil départemental de l'ordre des dentistes a donné un avis favorable pour ce remplacement. L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté.

A la commission des finances

EXTENSION DE L'INCITATION FISCALE EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

La commission des finances de l'Assemblée nationale, qui poursuit l'examen du projet de loi de finances pour 1981, a adopté plusieurs amendements, mercredi 8 *octobre* :

— Un amendement de M. Arthur Dehaine (R.P.R., Oise) selon lequel le bénéfice de l'incitation fiscale en faveur de l'investissement productif des *entreprises* industrielles, commerciales ou artisanales prévue par le projet serait étendu aux entreprises non commerciales. Le coût de cette mesure serait compensé par une augmentation du droit de fabrication des alcools.

— Un amendement présenté par M. Lucien Neuwirth (R.P.R., *Loire) qui prévoit d'étendre* le bénéfice de cette incitation fiscale aux entreprises agricoles. Le coût de cette mesure serait compensé par une majoration du taux de la taxe sur les conventions d'assurances.

— Un amendement de M. Edmond Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire) qui propose de faire passer à 65 F par habitant le plafond des ressources perçues par les établissements publics régionaux.

Konk

La mort d'Alexandre Sanguinetti

Les obsèques auront lieu lundi 13 octobre

Les obsèques d'Alexandre Sanguinetti auront lieu lundi 13 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides. Le décès de l'ancien ministre (« le Monde » du 10 octobre) a provoqué de très nombreux hommages émanant des dirigeants de l'Etat, de ses amis politiques se réclamant du gaullisme, mais aussi de ses adversaires.

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX

C'était un de ces hommes de jadis qui font tant défaut aujourd'hui. Aimant, de la vie, tout ce qu'elle donne à profusion à ceux qui la dévorent à belles dents. Pétri de culture classique, incollable sur les guerres du Péloponnèse, les princes de la Renaissance et la stratégie nucléaire, la parole facile, ne s'embarrassant de rien et se moquant de tout. La dent dure pour les mesquins et les constipés, mais le cœur sur la main. Conscient du succès que sa présence assurait à un dîner en ville, à un séminaire, à un meeting, à un débat télévisé.

Apollinaire aurait aimé ce « soldat des guerres d'autrefois » *qu'il a si bien chantées. Car celui qu'on appelait indifféremment Alexandre, ou « Sangui », mais jamais jamais Alexandre Sanguinetti, était d'abord, ensuite, et enfin, un baroudeur, un contemporain des* condottieri, *pour qui guerre et politique n'étaient que les phases d'un même jeu auquel, malgré ses déceptions et ses craintes pour l'avenir, il s'amusait passionnément.*

De Gaulle, auquel il ne s'était rallié que tardivement, l'avait fasciné pour toujours, par sa hauteur, par son mélange de désintéressement et d'ambition, de ruse et de foi. Il prétendait lui avoir dit un jour : « Mon général, nous autres Corses, nous ne sommes pas des Français, nous sommes des étrangers, et c'est pour cela que nous avons tant besoin d'un Etat français, pour le servir. » *Propos paradoxal : il était difficile d'aimer davantage la France, son message de culture et d'élégance, que le cher Alexandre.*

Que les tréteaux de la politique, de plus en plus abandonnés à la technocratie, vont paraître vides et tristes, maintenant qu'il n'est plus là ! Qui saura, de nouveau, faire rire les Français ? — A.F.

M. ROGER FREY : un penseur et un guerrier.

M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, a déclaré : *« Alexandre Sanguinetti était mon ami. Nous nous connaissions depuis l'adolescence, et je ressens douloureusement sa disparition.*

» Son intelligence, son immense culture, son courage physique et moral, la rigueur de ses jugements, son refus des compromissions, sa fidélité en amitié, le culte qu'il vouait à la France, faisaient de lui un homme d'autant plus attachant qu'il exprimait toujours sa pensée avec une originalité puissante et un humour percutant.

» Il était un penseur et un guerrier connaissant mieux que quiconque notre histoire. Il analysait le présent avec perspicacité. Il voyait l'avenir avec la lucidité que la profondeur de son esprit lui imposait.

» Il était mon ami, un ami très cher, dont je connaissais mieux que la plupart les grandes qualités de cœur, la générosité, l'esprit de tolérance. Nous avions vécu ensemble les heures insouciantes de la jeunesse, nous avions partagé plus tard les heures graves et difficiles, soutenu les mêmes luttes, souhaité ardemment le redressement de la France, servi à notre place le général de Gaulle.

» Pensant aujourd'hui à toutes ces années, à la qualité de notre amitié, à sa mort si soudaine, j'éprouve un chagrin extrême et je me souviens... »

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS : *« Son combat était celui de la France, la France qui, pour lui, était bien Notre Dame la France. Sa générosité égalait son courage et son talent. Il mérite de demeurer un exemple. »*

● M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R. :

« Alexandre Sanguinetti avait pris ses distances avec le Rassemblement, mais il était resté un compagnon dont nous admirions le talent. »

● M. JEAN LECANUET, président de l'U.D.F. : *« J'aimais son courage. Il restait dans la vie politique le combattant qu'il avait été pour la libération de la France. J'aimais qu'il fut aussi redoutable à ses adversaires que parfois à ses partenaires. Oui, j'aimais jusqu'à nos divergences parce qu'elles traduisaient les ferveurs de la sincérité. »*

● M. FRANÇOIS MITTERRAND :

« Les socialistes s'inclinent devant la mémoire de ce combattant courageux. Homme d'action et de réflexion, il fut et sut être un adversaire déterminé et loyal. Si sa conception de la société était différente de la nôtre, il avait une idée de la France qui nous avait rapprochés, au moment où le sort de la patrie était en jeu. »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
O.J.D. 1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LE RACISME

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN refusent de participer aux réunions prévues dans les préfectures

Sur instruction du chef de l'Etat, des réunions sur la sécurité et la lutte contre le racisme devaient avoir lieu, ce vendredi 10 octobre, dans chaque préfecture de France. Toutes les organisations invitées n'y participeront pas. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) a demandé à ses délégués d'y assister, tout en regrettant que les immigrés n'y soient pas conviés. En revanche, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN refusent de participer à ce que la première appelle des « parlotes » et considère comme une « scandaleuse opération politicienne », une « *tentative de diversion et d'étouffement des lourdes responsabilités qui incombent au gouvernement* ». La C.F.D.T., elle, estime que « ce n'est pas par un acte, voulu spectaculaire, que l'on peut réparer les drames qui ont été la conséquence de la politique menée ni conjurer l'avenir ». La FEN refuse « toute participation aux réunions convoquées par les préfets, car (...) elles constituent une volonté de récupération politique ».

En revanche, la FEN demande à ses adhérents de « répondre à l'invitation des recteurs » auxquels le ministre de l'éducation avait demandé d'organiser des cours « sur le caractère pluraliste, tolérant et fraternel de la société française ». La FEN rappelle que, dès le lendemain de l'attentat de la rue Copernic, elle avait appelé ses adhérents à prendre de telles initiatives.

Ces cours ne sont certainement pas inutiles si on en juge par les résultats d'un sondage d'opinion réalisé pour « l'Express » par l'institut Louis-Harris. Cinquante-cinq pour cent des Français estiment que l'antisémitisme est « très répandu » (13 %) en France, ou « assez répandu » (42 %). Le même sondage indique que 44 % des Français (contre 37 %) jugent que le chef de l'Etat aurait dû se rendre rue Copernic pour la cérémonie organisée au lendemain de l'attentat. Enfin, si 52 % des personnes interrogées ne pensent pas que le ministre de l'intérieur devrait démissionner, 57 % jugent que la police « n'a pas fait tout ce qu'il fallait faire » dans la lutte contre les néo-nazis.

APRÈS LA DÉCLARATION DU CHEF DE L'ÉTAT

Le MRAP regrette que les immigrés ne soient pas invités aux rencontres avec les préfets

Après la déclaration du chef de l'Etat au conseil des ministres du 8 octobre, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples déclare :

« *Les comités locaux du MRAP participeront aux rencontres avec les préfets annoncées par le président de la République pour ce vendredi 10 octobre. Le MRAP souligne à cette occasion la profondeur du mouvement de solidarité avec toutes les victimes du racisme dont il a été le catalyseur à Paris lors de la manifestation du 7 octobre et tout au long de la semaine dans de nombreuses autres villes à travers la France. Il regrette que la population immigrée ne soit pas invitée à se faire représenter par ses institutions et ses associations dans les débats qui auront lieu et demande que des mesures de sécurité soient également prévues en sa faveur, car elle est depuis de nombreuses années l'objet d'agressions meurtrières, de menaces et de campagnes de haine de la part des mêmes groupes qui s'en prennent aux juifs et à leurs institutions.*

« *Pour indispensable qu'elle soit, la sécurité passive envisagée ne suffit pas, car elle ne va pas au fond du problème. Soutenu par l'opinion publique, le MRAP demande des mesures enfin efficaces pour le démantèlement de tous les groupes quels qu'ils soient qui alimentent le terrorisme et qui incitent à la violence. Il demande l'application systématique et rigoureuse de la loi contre le racisme.*

« *Le MRAP ne porte pas un jugement globalement négatif sur la police, mais souhaite que toute la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles des éléments racistes ont pu y être admis et sur les causes de l'impunité persistante des néo-nazis. Il se prononce à cet effet pour la constitution d'une commission d'enquête parlementaire.* »

LE GRAND RABBIN DE PARIS REGRETTE QUE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE N'AIT PAS « CONDAMNÉ EXPLICITEMENT L'ANTISÉMITISME ».

M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, a estimé que la déclaration faite mercredi 8 octobre par le président de la République, en conseil des ministres, à propos de l'attentat de la rue Copernic, venait « *un peu tard* ».

Il a notamment regretté qu'il n'y ait pas eu plus tôt « *un signe en direction de la communauté juive* » Le grand rabbin de Paris a aussi souligné que le chef de l'Etat n'avait fait aucune mention de l'antisémitisme et que, « *par conséquent, il ne l'avait pas condamné explicitement* ». Enfin, M. Goldmann s'interroge sur la formule : l'attentat a fait « *quatre morts dont trois passants* », soulignant que la victime israélienne ne peut être mise à part : elle aussi passait dans la rue et ne se rendait nullement à la synagogue.

LES OBSÈQUES DE PHILIPPE BOUISSOU

Derrière le cercueil qui entre à Saint-Ferdinand des Ternes, un homme vêtu de gris porte une photographie. Ce visage aux traits réguliers sous des cheveux bruns, qui sourit imperceptiblement dans son cadre, c'était celui du jeune Philippe Bouissou, foudroyé au guidon de sa moto, mort sans avoir su pourquoi. Il passait là, rue Copernic...

Sur le parvis de l'église, on a rangé les couronnes que le chœur ne pouvait contenir. « *La direction et le personnel de Gloria s.a.* », « *Secours populaire français* », « *Les commerçants du Sentier* », « *L'école Saint-Lambert* », « *La L.I.C.R.A.* », « *Ses amis de Neuilly* », « *L'Union libérale israélite de France* », et bien d'autres, ont tenu à rendre hommage à l'innocence. A l'intérieur, d'autres fleurs encore : « *Le président de la République* », « *le maire de Paris* »...

Au premier rang de l'assistance — l'église est à moitié emplie — MM. Jacques Chirac, Jacques Barrot, ministre de la santé, Pierre Somveille, préfet de police, Lucien Lanier, préfet de région, Alain de Rothschild, président du CRIF, le rabbin Williams, Jean-Pierre Pierre-Bloch, député du dix-huitième arrondissement...

Le cardinal Marty, archevêque de Paris, dira après avoir béni le corps, quelques mots de réconfort aux parents du jeune homme Mais le Père Jacques Perrier, curé de la paroisse a déjà tout dit : « *Philippe vit puissamment puisqu'il nous a rassemblés tous ici, autour des siens... Philippe vit d'autant plus fort que sa mort est absurde. Il avait vingt-deux ans...* » — J.-M. D.-S.

● *La manifestation d'Orléans : précision.* — Lors de la manifestation contre le racisme, mardi 7 octobre, à Orléans (*le Monde* du 9 octobre), la FEN, dont il n'a pas été fait mention, était présente.

UNE CÉRÉMONIE ŒCUMÉNIQUE AURA LIEU LUNDI A PARIS

« *Les Eglises catholique, protestante et orthodoxe appellent les chrétiens à se réunir pour une assemblée de prières et de témoignages, en union avec leurs frères juifs, contre le terrorisme et toute forme de discrimination dans notre société, le lundi 13 octobre, à 19 heures, à l'église Saint-Nicolas-des-Champs* », dans le troisième arrondissement de Paris, annonce un communiqué signé par Mgr Pézeril, évêque auxiliaire de Paris et membre du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, le Père Dupuy, secrétaire du comité pour les relations avec le judaïsme, Mgr Mélétios, métropolite de l'Eglise orthodoxe grecque en France et exarque du patriache œcuménique pour l'Europe occidentale, et le pasteur Daniel Atger, de la paroisse réformée de l'Annonciation. Cette cérémonie œcuménique sera présidée par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France et Mgr Mélétios.

M. BLANC (P.R.) : nous ne laisserons pas déstabiliser l'Etat.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., a évoqué, jeudi 9 octobre, au cours d'une conférence de presse, l'attentat de la rue Copernic. M. Blanc a notamment déclaré : « *J'ai tenu dès samedi à manifester avec la réserve que commande la plus élémentaire dignité en de pareilles circonstances ma solidarité avec la communauté juive française et avec tous nos concitoyens touchés dans leur chair ou dans leur âme en allant me recueillir à la synagogue (...). J'ai demandé, dès hier, à nos présidents et secrétaires de circonscription de rencontrer les responsables des communautés juives locales (...). Je dis avec la plus grande fermeté que nous ne laisserons à personne la possibilité de déstabiliser l'Etat français ni de saper l'unité nationale.* »

● *Un communiqué du bureau populaire libyen à Paris.* — Pour répondre à « *certaines accusations sans fondement* », formulées à l'encontre de la Libye après l'attentat de la rue Copernic, le bureau populaire (ambassade) libyen à Paris affirme, dans un communiqué, que « *le peuple arabe lybien, en tant que peuple musulman, respecte toutes les religions et agit dans le sens du rapprochement et du dialogue entre elles* ».

« *Par son expérience historique dans la lutte contre le colonialisme fasciste italien,* poursuit le communiqué, *le peuple libyen s'oppose naturellement au fascisme, au nazisme et au racisme sous toutes ses formes, y compris le sionisme. Il est inacceptable que certains milieux dans les pays occidentaux, incapables de résoudre leurs problèmes, tentent de les exporter en cherchant des boucs émissaires à l'étranger.* »

L'Organisation sioniste mondiale envisage de nommer un nouveau délégué à Paris

De notre correspondant

Jérusalem. — La direction de l'Organisation sioniste mondiale à Jérusalem aurait décidé, selon une information diffusée le 9 octobre par la télévision israélienne, d'envoyer un nouveau délégué à Paris auprès de la communauté juive de France, après les récents attentats antisémites. Ce sont ces derniers événements et les réactions qu'ils ont provoquées qui auraient amené l'organisation à modifier sa position. Auparavant certains dirigeants de l'organisation hésitaient ou semblaient peu enclins à renouveler l'expérience tentée par le précédent délégué, M. Primor, en raison des remous causés au sein de la communauté juive par l'action de ce dernier (*le Monde* du 4 septembre). M. Primor doit rentrer en Israël après avoir été nommé au ministère des affaires étrangères. D'autre part, l'un des responsables de l'Agence juive à Jérusalem a préparé un plan pour la création de nouveaux points de peuplements qui pourraient accueillir près de trois mille familles juives venues de France. — F. C.

M. FLATTO SHARON RENONCE A SON PROJET D'ENVOYER DES « MILICES » EN FRANCE

Le gouvernement israélien, décidé à s'opposer à l'initiative de M. Samuel Flatto-Sharon, député à la Knesset, qui a relancé son projet d'envoyer des « volontaires » en France pour « *assurer l'auto-défense de la communauté juive* » (*le Monde* du 12 septembre), semble avoir obtenu gain de cause. On a appris, en effet, le 10 octobre, en fin de matinée, que M. Flatto-Sharon avait pris la résolution de « surseoir momentanément » à l'envoi en France de « milices privées » à la suite, selon un communiqué transmis par ses soins à l'A.F.P. « *de la déclaration du gouvernement israélien jugeant « illégale » cette initiative* ».

M. Flatto-Sharon a cependant tenu à préciser, dans ce même communiqué, que « *cette initiative n'était pas contraire à la politique générale du gouvernement, puisque le premier ministre, M. Menahem Begin, lui-même a déclaré qu'Israël veillerait à ce que la défense et la protection des juifs de la Diaspora soient assurées* ».

Après des contacts avec des personnalités politiques et des ministres, qui ont assuré à M. Flatto-Sharon « *que les autorités israéliennes avaient fait et feraient le nécessaire pour protéger les juifs de France* », le député a donc décidé de renoncer à son projet.

Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan, avait énergiquement condamné l'initiative du député israélien, de même que le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Le Renouveau juif avait, pour sa part estimé :

« *Ces déclarations manquent de la moindre crédibilité, car il n'est pas possible de sortir d'armes de l'Etat d'Israël. Flatto-Sharon est notoirement connu comme un escroc en recherche permanente de publicité tapageuse pour essayer de se protéger d'une extradition en apparaissant comme le nouveau sauveur du peuple juif. Le Renouveau juif condamnerait de toutes ses forces toute initiative d'envoi de mercenaires israéliens en France, dont la communauté juive de France n'a pas besoin et ne veut pas.* »

L'émotion bouscule la tradition au lycée Jules-Ferry

L'émotion bouscule la tradition. Mme Coti-Roberdet vient d'en faire l'expérience. Directrice du lycée Jules-Ferry, établissement calme, digne et réputé du neuvième arrondissement de Paris, elle préfère l'ordre au désordre, la réserve à l'émoi. Quelles que soient les circonstances. « *Il n'est jamais souhaitable de politiser les établissements,* explique-t-elle. *Ils doivent rester neutres, sans troubles qui nuisent au travail.* »

Ainsi elle n'apprécie guère, mardi 7 octobre, la diffusion d'un tract auprès des élèves. Avec un peu de fautes d'orthographe et beaucoup de générosité, on y appelle à « *une assemblée apolitique de lycéens* », afin « *d'informer et d'éveiller les consciences en ce qui concerne la recrudescence du fascisme en France* ». Au lycée Jules-Ferry, l'assemblée générale est un genre inconnu. Et, selon des témoignages d'élèves, l'administration n'était guère disposée à laisser libre cours à l'innovation en ce domaine. « *C'était mal rédigé,* dit Mme Coti-Roberdet. *Surtout c'était un tract anonyme. Et ça, l'anonymat, c'est le début du fascisme. Qu'est-ce qui nous prouve que ça ne venait pas de l'extérieur, de gens décidés à mettre du désordre ?* »

Avant toute autre chose, il faut donc trouver les responsables. L'affolement est certain. Un professeur agrégé de lettres, Mme Michèle Veglianté-Goldstein, est accusé d'avoir aidé les « *agitateurs* ». On la somme de donner leurs noms, de ne pas « *les couvrir* ». De part et d'autre, on menace « *d'aller très loin* ». Des enseignants prennent la défense de leur collègue, critiquant dans une pétition cette « *pratique du bouc émissaire* ». Et, finalement, un groupe d'élèves écrit à la directrice pour lui certifier que, de ce tract, ils sont bien les auteurs.

Curieuse tempête

Curieuse tempête ; le drame de la rue Copernic paraît bien éloigné... Mme Coti-Roberdet explique sa prudence. « *Vous savez,* dit-elle, *quand on a un tiers de juifs comme élèves et qu'on a eu, lundi, une alerte à la bombe, on a le droit d'être inquiet. J'ai eu peur.* » Proportion approximative qu'elle établit « *grâce au cours d'instruction religieuse. Et puis, les parents viennent nous voir. C'est pas honteux de se dire juif. Moi, je dis bien que je ne suis pas croyante.* » D'ailleurs, ajoute-t-elle, « *nous ne leur mettons pas une étoile jaune sur la poitrine* ».

De toute manière, les hésitations des premiers jours sont aujourd'hui oubliées. Le président de la République et le ministre de l'éducation n'ont-ils pas parlé ? L'antiracisme est officiellement à l'ordre du jour. Et lundi 13 octobre, Mme la directrice organise une réunion d'information sur ce thème, ouverte à tous, enseignants comme élèves. Elle n'en reste pas moins convaincue, que « *dans ces périodes de crise et d'émoi, les enfants ont le droit d'être un peu en dehors des problèmes des adultes* ».

EDWY PLENEL.

ÉDUCATION

De nouvelles habilitations de diplômes nationaux sont accordées par le ministère des universités

A la suite de leur rencontre, le 18 septembre, avec le premier ministre, les représentants des présidents d'université ont obtenu le rétablissement de quelques habilitations supprimées — ou non accordées — par le ministre des universités au mois de juillet dernier (« le Monde » du 20 septembre). M. Raymond Barre avait, au cours de cet entretien, officiellement annoncé que vingt-deux habilitations supplémentaires avaient été accordées en deuxième cycle et trente-neuf en troisième cycle, ainsi que onze diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.). Dans la semaine qui a suivi cette annonce, il semble que des « tractations », selon un président d'université, ont continué entre des responsables d'établissement et la direction des enseignements supérieurs pour aboutir à un réajustement.

C'est ainsi que, dans le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 25 septembre, qui donne les tableaux des habilitations à délivrer des diplômes nationaux (complément au *B.O.* du 24 juillet n° 29 bis), on note le nom de vingt-quatre établissements habilités en 1980 à délivrer des licences, dix-huit des maîtrises, cinquante et un des diplômes d'études approfondies et douze des D.E.S.S.

Cette liste est-elle définitive ? Des présidents d'université se le demandent, car ils n'ont toujours pas reçu d'arrêté officiel de la part du ministère. Ces mêmes présidents s'étonnent de ne pas avoir eu communication des raisons qui ont motivé le refus d'habilitation des diplômes qu'ils avaient proposés. Ils rappellent à ce sujet les phrases que M. Barre a prononcées le 18 septembre : « *Un certain nombre d'habilitations ont été refusées. Le directeur des enseignements supérieurs écrira à chacun d'entre vous les raisons de ces refus.* »

Pour certains présidents, le retard apporté par le ministère des universités pourrait signifier que « *tout n'est pas encore joué* ». Poursuivant les démarches et les rencontres officielles « *au plus haut niveau* », ces présidents cherchent encore à obtenir, qui le rétablissement d'une licence, qui l'octroi d'un D.E.A. La longue histoire des renouvellements d'habilitations, commencée au début du mois de juillet, n'est donc peut-être pas encore terminée. Mais la rentrée universitaire, qui commence ces jours-ci en province et à Paris, devrait marquer la fin de ces indécisions. — S. B.

* * *

Le Monde *daté 20 septembre a publié la liste supplémentaire des diplômes d'études approfondies (D.E.A.) habilités depuis le 24 juillet, date de la parution du* Bulletin officiel *qui contenait la liste initiale des habilitations accordées. Depuis cette publication, douze nouveaux D.E.A. ont été accordés. Il s'agit de :*

— Pau : *mathématiques appliquées ;*

— Paris-VI : *chimie minérale ;*

— Nancy-I : *nutrition ;*

— Paris-VII : *littérature française et comparée ;*

— Paris-VIII : *études hébraïques ;*

— Paris-III : *services de l'interprétation et de la traduction ;*

— Ecole des hautes études en sciences sociales : *psychologie, ethnologie ;*

— Nice : *Histoire des institutions ;*

— Nice : *droit international ;*

— Nantes : *droit public ;*

— Paris-IX : *économie de la production.*

Deux syndicats du second degré dressent un bilan pessimiste de la rentrée scolaire

Au lendemain des grèves échelonnées dans les académies du 18 septembre au 7 octobre, à l'appel de six syndicats enseignants (1), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) a dressé, mercredi 8 octobre, lors d'une conférence de presse, le bilan de la rentrée scolaire. « *Le second degré est l'objet d'une véritable interdiction,* a déclaré son secrétaire général, M. Etienne Camy-Peyret. *Le gouvernement lui interdit d'exercer sa mission de préparation des lycéens — et tous les jeunes devraient être lycéens — à leur vie d'hommes, de travailleurs, de citoyens* ».

Les discussions sur la formation des maîtres au point mort

Le SNES estime qu'en cette rentrée la situation s'est aggravée dans plusieurs domaines : l'emploi, les conditions de travail, la formation des maîtres, les rémunérations et la qualité de l'enseignement. Au 2 octobre, affirme le syndicat, « *sur 30 000 maître auxiliaires en fonction en 1979-1980 et demandeurs d'emplois, 10 000 étaient toujours en attente* ». Le nombre de classes à effectifs élevés augmente, selon ce syndicat, particulièrement dans les lycées où 69,2 % des classes ont plus de trente élèves.

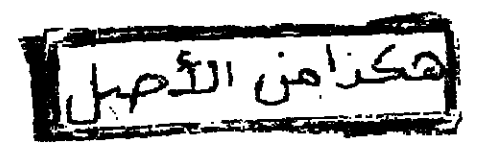
Les discussions sur la formation initiale et continue des maîtres du second degré sont, selon le SNES, « au point mort ». Il en irait de même pour toutes celles qui concernent « *le réel déclassement des professeurs certifiés* ». Enfin, le SNES dénonce « *l'asphyxie dans le domaine de la surveillance, l'insuffisance scandaleuse des centres de documentation et d'information (C.D.I.) (...), la généralisation des enseignements non assurés, la rétention d'élèves au cours moyen 2e année, les sorties accrues du système scolaire en fin de classe de 5e, l'accroissement du nombre des redoublements (...) et la vétusté des locaux* ».

Conscient que le mot d'ordre de grève lancé à la rentrée et critiqué tant par le ministre de l'éducation que par la direction de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) « *a connu des difficultés, que le trouble a existé et que le scepticisme a parfois prévalu* », le SNES ne lance pas aujourd'hui de mot d'ordre précis.

Le syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) a lui aussi fait mercredi un bilan de la rentrée. Pour ce qui concerne l'action revendicative, le S.N.E.T.P.-C.G.T. estime que le SGEN-C.F.T.C. a « *traîné les pieds* » et contribué à démobiliser les syndicats de la FEN lors des grèves de rentrée. « *On a trop cru que la dynamique unitaire suffisait à tout* », a constaté M. Gérard Montant, secrétaire général du S.N.E.T.P.-C.G.T., qui se déclare néanmoins prêt à continuer l'action au sein du « *front du second degré* ».

Le S.N.E.T.P.-C.G.T. a d'autre part renouvelé son opposition à l'alternance (les stages d'élèves en entreprise) qui aboutit à mettre l'école et l'entreprise sur le même plan.

(1) Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FEN), Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN), Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), Syndicat national des collèges (S.N.C.), Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.).



La Hi-Fi en choix majeur au prix Darty.

Quelques-unes de nos variations sur les chaînes composées.



Ampli PIONEER SA 408 2 x 20 Watts
Platine tourne-disque AKAI APB 10 manuelle, entraînement par courroie - avec cellule
Enceintes DYNAMIC SPEAKER DS 30 2 voies 30 Watts
1460 F

Ampli-tuner KENWOOD KR 2010 L 20 Watts 3 gammes
Platine tourne-disque AKAI APB 20 E semi-automatique avec cellule
Enceintes SIARE BX 30 2 voies 30 Watts
2030 F

Ampli AKAI AMU 01 2 x 20 Watts
Platine AKAI K7 métal CSM 01
Platine tourne-disque TECHNICS SL B2 semi-automatique avec cellule
Enceintes WHARFEDALE Denton XP 2 2 voies 25 Watts
2430 F

Ampli PIONEER SA 408 20 Watts
Tuner PIONEER 3 gammes TX 408 L
Platine PIONEER K7 métal CTF 506
Platine tourne-disque PIONEER PL 512 X semi-automatique avec cellule
Enceintes PIONEER CS 333 2 voies 15 Watts
Meuble PIONEER CB 300
2890 F

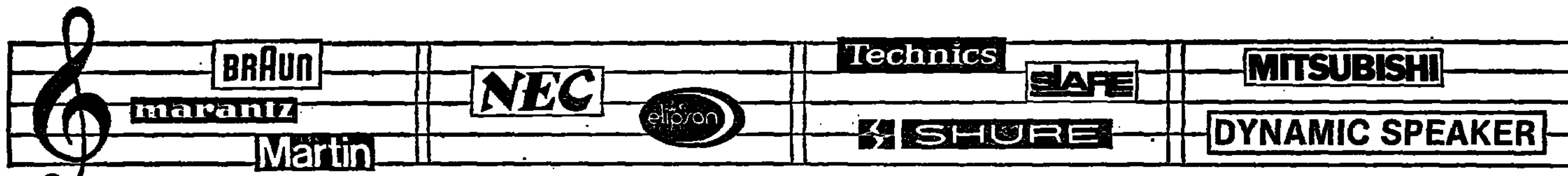
Technics — INKEL — WHARFEDALE | SCOTT | KENWOOD — PIONEER | marantz — Garrard — Technics

Ampli TECHNICS SUZ 1 25 Watts
Tuner TECHNICS STZ 1 L 3 gammes
Platine INKEL JB 2000 semi-automatique avec cellule
Platine TECHNICS K7 RSM 5 métal
Enceintes WHARFEDALE Denton XP 2 2 voies 25 Watts
3390 F

Ampli SCOTT 410 A 30 Watts
Tuner SCOTT 510 TL 3 gammes
Platine SCOTT K7 610 D avec dolby
Platine SCOTT tourne-disque PS 18 semi-automatique avec cellule
Enceintes SCOTT S 176 B 2 voies 40 Watts
Meuble SCOTT RB 802
3990 F

Ampli KENWOOD KA 305 40 Watts
Tuner KENWOOD KT 400 2 gammes
Platine KENWOOD K7 KX 400 avec dolby
Platine PIONEER tourne-disque PL 200 X semi-automatique avec cellule
Enceintes KENWOOD LSK 200 B 2 voies 40 Watts
4550 F

Ampli MARANTZ PM 400 36 Watts
Tuner MARANTZ ST 300 L 3 gammes
Platine MARANTZ K7 SD 3000
Platine GARRARD tourne-disque GT 35 P semi-automatique avec cellule
Enceintes TECHNICS SB 3030 3 voies 50 Watts
4830 F



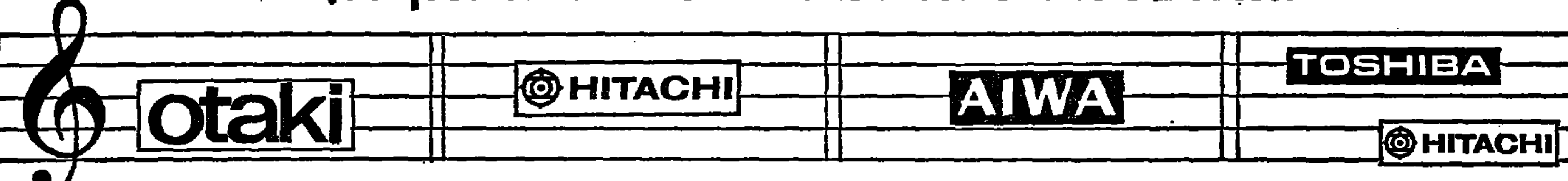
Ampli BRAUN A 301 36 Watts
Tuner BRAUN T 301 3 gammes présélection
Platine BRAUN K7-C 301 M
Platine MARANTZ tourne-disque TT 4000 CT semi-automatique avec cellule
Enceintes MARTIN Gamma 208 X 2 voies 40 Watts
5600 F

Ampli NEC AUA 7300 45 Watts
Tuner NEC AUT 7300 2 gammes
Platine NEC K7 AUK 8300 métal
Platine NEC AUP 6100 semi-automatique avec cellule
Enceintes ELIPSON 5050 2 voies 50 Watts
6840 F

Ampli TECHNICS SUV 4 55 Watts
Tuner TECHNICS STS 1 L 3 gammes
Platine TECHNICS tourne-disque SLQ 2 semi-automatique sans cellule
Platine TECHNICS K7 RSM 14 métal
Enceintes SIARE DLK 200 3 voies 60 Watts
Cellule SHURE M 95 HE
Meuble EUREX Calypso
7465 F

Ampli MITSUBISHI DAU 630 53 Watts
Tuner MITSUBISHI DAF 630 E 3 gammes
Platine MITSUBISHI K7 métal DT 530
Platine MITSUBISHI tourne-disque LTV 5 verticale
Enceintes DYNAMIC SPEAKER DS 60 3 voies 60 Watts
Meuble MITSUBISHI DR 5 V
8970 F

Quelques-unes de nos variations sur les microchaînes.



Chaîne OTAKI M 150
Ampli OTAKI 2 x 22 Watts
Tuner OTAKI 3 gammes
Platine OTAKI K7
Enceintes OTAKI 2 voies 30 Watts
2850 F

HITACHI HA M2/FT M2 ampli 25 Watts - Tuner 3 gammes
Platine HITACHI K7 DM 2
Enceintes HITACHI HS M 2 - 2 voies 30 Watts
3850 F

Ampli AIWA SAP 22 30 Watts
Pré-ampli AIWA SAC 22
Tuner AIWA STR 22 2 gammes
Enceintes AIWA SCE 11 25 Watts
3550 F

Ampli TOSHIBA A 410 2 x 20 Watts
Tuner TOSHIBA T 10 2 gammes
Platine TOSHIBA K7 C 10
Enceintes HITACHI HSM 2 2 voies 30 Watts
4980 F

PARIS
8°: Darty-sous-la-Madeleine — Tél.: 265.84.71
11°: 25 à 35, boulevard de Belleville — Tél.: 357.72.10
13°: Centre Commercial Galaxie - Niveau 3 - Place d'Italie — Tél.: 580.06.00
14°: Centre Commercial Gaîté-Montparnasse 80, avenue du Maine — Tél.: 540.53.31
15°: Front de Seine. Centre Commercial Beaugrenelle - 71, quai de Grenelle — Tél.: 575.62.85
18°: 128, avenue de Saint-Ouen — Tél.: 229.02.41

OISE
60 : Beauvais: Centre Commercial "Le Franc-Marché" 2 à 4, place du Franc-Marché — Tél.: 16-4-448.48.33
60 : Centre Commercial de Creil-Nogent 10, avenue de l'Europe — Tél.: 16-4-455.41.86

MARNE
51 : Reims: Reims-Tinqueux: Zone Artisanale du Moulin-de-l'Écaille Route de Dormans — Tél.: 16-26-08.09.83

RÉGION PARISIENNE
78: Orgeval: Centre Commercial "Art de Vivre" Sortie Poissy-Autoroute de l'Ouest — Tél.: 975.79.00
78: Parly 2: Centre Commercial Parly 2 (Le Chesnay) — Tél.: 955.25.26
91: Les Ulis 2: Centre Régional Les Ulis 2. Bures-sur-Yvette — Tél.: 907.54.78
91: Morsang-sur-Orge: Autoroute du Sud. Sortie Savigny Direction Sainte-Geneviève-des-Bois. Route de Corbeil — Tél.: 015.93.29
92: Asnières: Carrefour des 4-Routes 384, avenue d'Argenteuil. RN 309 — Tél.: 790.45.46
92: Châtillon: 151, avenue Marcel-Cachin. RN 306 — Tél.: 656.87.00
92: Boulogne: Pont de Sèvres. 122, avenue du Gal-Leclerc — Tél.: 604.02.71
92: Puteaux: Parvis de la Défense. A côté du CNIT Sortie 6 — Tél.: 773.82.10
93: Bagnolet: Porte de Bagnolet. Au pied du Novotel — Tél.: 858.91.16
93: Bondy: 123-155, avenue Gallieni. RN 3 — Tél.: 847.20.00
93: Aubervilliers: Centre Pariféric. Porte de la Villette 6 bis, rue Émile-Reynaud — Tél.: 834.07.29
93: Noisy-le-Grand: Centre Commercial "Les Arcades" — Tél.: 304.98.10
93: Pierrefitte: 102-114, avenue Lénine. RN 1 — Tél.: 826.21.28
94: Champigny: 10-12, av. Roger-Salengro. La Fourchette RN 4 — Tél.: 283.52.53
94: Créteil: Centre Régional "Créteil Soleil" — Tél.: 898.14.12
94: Thiais-Rungis: Centre Régional "Belle Épine". RN 7 — Tél.: 687.34.64
95: Cergy-Pontoise: Centre Régional "3-Fontaines" — Tél.: 030.44.63

DARTY

HAVAS CONSEIL

Ces prix sont valables jusqu'au 23 octobre 1980 dans les magasins Darty de Paris, région parisienne, Oise et Marne.

LE PRIX NOBEL DE MÉDECINE

L'immunologie ou la définition biologique du moi

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Les prix Nobel de médecine ont récompensé, depuis vingt-cinq ans, et dans leur très grande majorité, des travaux de biologie fondamentale conduisant à une compréhension sans cesse plus précise des mécanismes intimes de la vie, du code génétique et de son expression, travaux dont il était difficile, dans bien des cas, de percevoir l'apport réel qu'ils représentaient pour la médecine elle-même, pour l'amélioration des conditions de diagnostic ou de soins directement bénéfique aux malades.

C'est, en effet, en biologie moléculaire que se sont accomplies, durant ce dernier quart de siècle, les percées scientifiques les plus spectaculaires, et il n'existe pas de prix Nobel spécifiquement dédié à la biologie. Un certain nombre des membres du comité Nobel déploraient ouvertement depuis quelques années cette situation.

Le choix de 1980 devrait réconcilier tous les membres de l'Académie suédoise. Les travaux de génétique et d'immunologie fondamentale qu'ils viennent de distinguer ont, en effet, une portée essentielle pour la compréhension profonde de l'un des mécanismes biologiques les plus importants chez tous les vertébrés, celui qui commande à la fois le maintien de l'intégrité du soi et la défense de cette intégrité contre les agressions extérieures. Mais il se trouve aussi, et peut-être surtout, que la découverte de ces mécanismes et de leur centre de commande a ouvert une page entièrement nouvelle de la pathologie humaine, qu'elle connaît dès à présent, dans le domaine des transplantations notamment, des applications cliniques essentielles et, mieux encore, qu'elle dessine des perspectives très précises de prévention individuelle et collective contre un grand nombre de maladies, perspectives dont il est inutile de souligner l'importance pour les politiques de santé.

L'inégalité devant la maladie

L'injustice la plus fondamentale, la plus apparemment irréductible, et que cherchent tant bien que mal à compenser tous les systèmes modernes de santé, est celle qui pèse sur l'espèce humaine devant la maladie, la souffrance et la mort.

La raison pour laquelle, à conditions égales d'existence et d'environnement, certains ont une santé florissante et d'autres subissent le martyre permanent d'affections plus ou moins graves, plus ou moins invalidantes, avait gardé jusqu'à ces dernières années son entier mystère.

Au siècle des lumières une explication fondée sur l'observation des faits et l'esprit positiviste fait apparaître la notion de *terrain*, prédisposition familiale, héréditairement transmise, au diabète, à la tuberculose, aux rhumatismes, aux cancers et à bien d'autres affections, dont la cause restait néanmoins tout aussi énigmatique que la nature exacte de la vulnérabilité spécifique qui permettait leur éclosion.

Le début de ce siècle voit fleurir la primauté de l'observation morphologique ; des recherches fantaisistes se multiplient, dès lors, sur les caractéristiques physiques (la biotypologie), les *tempéraments sanguins ou lymphatiques*, qui permettraient de définir ce fameux « *terrain* », fondement de l'inégalité devant la maladie, et, l'ayant défini, de dépister et de combattre ses faiblesses.

La découverte en 1900, par Landsteiner, des groupes sanguins apporte certains espoirs, car elle permet, pour la première fois, de classer les individus en grandes catégories (A, B, O) en fonction d'indicateurs simples, biologiquement détectables. La reconnaissance à la surface des globules rouges de molécules spécifiques (ou antigènes) pour chaque groupe d'individus ouvrait tout le champ de la transfusion sanguine, et permettait d'expliquer pourquoi les sangs *incompatibles* provoquent dans l'organisme de violentes et dangereuses réactions de rejet.

Les souris de Bar-Harbor

Mais les efforts déployés pour relier les prédispositions pathologiques à l'appartenance à tel ou tel de ces groupes se révèlent décevants ; on soupçonnait d'ailleurs que le nombre limité des groupes sanguins identifiés (quatorze, dont trois principaux) ne pouvait apporter la clé de la singularité humaine, de l'immensité des différences individuelles, du fait qu'aucun homme, aucun animal, si l'on excepte les jumeaux vrais, ne pouvait tolérer, sans les détruire, les tentatives de greffes provenant d'un sujet différent.

En 1936, un savant britannique, P. Gorer, découvre dans son laboratoire londonien un caractère spécifique (un antigène) sur les cellules de la souris, et il en souligne le rôle dans les transplantations. Analysant ce système antigénique, très différent des groupes sanguins, il montre qu'il fait l'objet d'une commande génétique, et nomme « H 2 » ce système de spécification de la compatibilité cellulaire.

Il part alors pour les Etats-Unis, à Bar-Harbor, chez l'Américain George Snell, avec lequel il apporte une démonstration formelle du lien existant entre les possibilités de réussite des transplantations (de tissus ou de tumeurs) chez les souris et la similitude, ou la dissemblance, de leurs gènes d'histocompatibilité.

P. Gorer meurt prématurément, avant de connaître l'épanouissement de l'œuvre poursuivie par le professeur George Snell. Ce dernier étudie patiemment les multiples gènes commandant la compatibilité cellulaire des souris, gènes groupés en une région complexe, dite H 2, du patrimoine génétique. Il en analyse le fonctionnement, à l'aide de lignées consanguines de souris qui présentent des particularités génétiques telles qu'elles permettent l'établissement des lois de la transplantation, de la réponse immunitaire, et une véritable « dissection » des gènes de cette région complexe (1).

Le professeur Jean Dausset, pour sa part, observe en 1952, dans le service d'hématologie du professeur Jean Bernard à l'hôpital Saint-Louis, que les globules blancs humains (et non seulement les globules rouges) sont porteurs de « marqueurs cellulaires » (ou antigènes) spécifiques qui déclenchent chez les patients transfusés une réaction de défense, de rejet, identifiable par la production d'anticorps destinés à les détruire.

Il postule dès 1958 qu'il existe des « groupes leucocytaires » (ou groupes tissulaires) qui doivent jouer un rôle important dans la réussite des greffes, et qu'il identifie patiemment grâce à l'aide bénévole et généreuse de centaines de volontaires, recrutés par des appels lancés dans *le Monde*.

L'équipe du professeur J.-J. Van Rood (Leiden, Pays-Bas) et celle du professeur Payne aux Etats-Unis (Stanford) confirment cette découverte et les recherches se multiplient, dès lors, à l'échelle internationale pour l'identification de ces « marqueurs tissulaires », dont on s'aperçoit très vite qu'ils jouent un rôle fondamental pour la survie des organes transplantés et qu'ils sont le signe moléculaire de la parenté immunologique.

Marqueurs tissulaires et greffes du rein

La détermination de ces groupes est devenue un préalable absolu à toute transplantation, et l'organisation d'Eurotransplant par le professeur J.-J. Van Rood, et de France-Transplant (2) par le professeur Jean Dausset, repose sur l'étude des similitudes des groupes tissulaires entre les donneurs potentiels (reins de cadavres par exemple) et les receveurs (malades devant subir une transplantation rénale, condition de leur survie).

Grâce à l'étude des compatibilités tissulaires, grâce aussi à une meilleure préparation des malades devant subir une greffe par de petites transfusions de sang identique à celui de leur donneur, grâce enfin aux progrès accomplis dans la maîtrise des processus de rejet, les succès à long terme de transplantations de reins de cadavres (3) atteignent 75 %...

Quelles sont la signification exacte de ces groupes tissulaires, l'ampleur de leur rôle dans la continuité de l'espèce et la singularité des individus qui la composent ? Par quel système génétique sont-ils déterminés et quel est le mécanisme qui leur permet d'agir non seulement pour la reconnaissance des cellules du *soi*, mais aussi pour la défense active contre le *non-soi*, telle est la tâche immense à laquelle s'attache alors l'équipe du professeur Dausset.

Pour des raisons éthiques évidentes, toute étude expérimentale du type de celle conduite chez des lignées de souris par le professeur Snell est impossible. C'est à l'observation patiente des hommes qu'il faut dès lors recourir, et des centaines de familles françaises volontaires se prêtent, par des échanges de greffes de peau ou d'extraits de sang, au travail monumental ainsi entrepris.

Le système génétique infiniment complexe, composé d'une série de gènes voisinant sur un même chromosome 6 de l'homme, et qui commande les structures et la fonction de ces marqueurs tissulaires, est peu à peu élucidé. Connu à présent sous le nom de H.L.A. (ou *human locus antigen*), il est non seulement le lieu majeur de détermination de la compatibilité tissulaire et joue donc un rôle essentiel dans le contrôle du rejet des greffes, mais il constitue aussi l'un des composants de la vulnérabilité à de nombreuses maladies, et il contrôle enfin plusieurs éléments de la chaîne de réaction composant la réaction immunitaire de défense contre une agression quelconque, bactérienne, virale ou autre.

L'intégrité du « soi »

Le « supergène » H.L.A. ou M.H.C. *(major histocompatibility complex,* pour les Anglo-Saxons) est à présent reconnu, bien au-delà des simples groupes leucocytaires étudiés en 1958 dans le laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, comme l'une des unités fonctionnelles les plus importantes chez tous les vertébrés, véritable centre de commande de la défense de l'organisme, tant contre les agents extérieurs que pour le maintien de l'intégrité du *soi*.

Le mécanisme par lequel se trouve ainsi élaborée et défendue cette intégrité, cette unicité du *soi*, est retrouvé, avec des fonctions et des structures similaires, en une extraordinaire persistance évolutive, chez toutes les espèces de vertébrés. Il s'est perpétué, pratiquement inchangé, du crapaud à l'homme, sur une période de trois cents millions d'années...

Condition essentielle de la survie et de la coopération cellulaire, la reconnaissance de ce qui est *soi*, et de ce qui doit être éliminé parce que tenu pour étranger, est un processus *actif*, gouvernant non seulement la défense de l'organisme mais sa *cohésion*. La coopération des cellules spécialisées innombrables et si diverses qui composent les organismes supérieurs implique, en effet, que de véritables *mots de passe* permettent la reconnaissance, dans leur infinie diversité, de leur similitude et de leur complémentarité.

Quarante milliards de combinaisons...

La précision d'un tel système et la multiplicité des identités qu'il peut connaître apparaissent plus clairement si l'on sait que, bien que sa commande se trouve sur un segment du chromosome 6, qui ne représente que le millième du patrimoine héréditaire de l'homme, le nombre des combinaisons rendues possibles par ce complexe génique dépasse quarante milliards...

C'est dire la précision d'un tel marqueur moléculaire de la personnalité, c'est dire aussi l'infinie diversité ainsi permise, et qui explique non seulement qu'aucun individu ne peut être semblable à un autre, mais aussi que certains soient beaucoup plus vulnérables que d'autres à l'agression de virus ou de bactéries, ou à l'apparition de certaines maladies.

Les travaux conduits dans le monde entier ont permis de déterminer des corrélations frappantes entre les groupes tissulaires auxquels appartiennent certains sujets et les affections qui les frappent, ou risquent de les frapper. Ainsi, 98 % des patients atteints d'un rhumatisme invalidant, la spondylarthrite ankylosante, ont un antigène tissulaire dit « B 27 » ; le risque d'apparition de la maladie chez les individus relevant de ce groupe tissulaire est cent vingt fois plus grand que pour l'ensemble de la population (quatre-vingt-cinq fois chez la femme, six cents fois chez l'homme).

De multiples facteurs — encore incomplètement connus — interviennent, certes, dans le déclenchement de ces affections, mais la définition génétique des *terrains à risques* permet, d'ores et déjà, de repérer dans une population les individus qui courent plus que les autres le risque de contracter telle ou telle maladie et, par conséquent, de mettre en place une médecine préventive non plus *à l'aveugle* et *de masse* dont le caractère aléatoire est amplement démontré, mais spécifique, personnalisée, et donc réellement efficace.

***

Des découvertes du professeur Snell concernant la souris — celle-ci a précédé l'homme, au cours de l'évolution, de quelque soixante-dix millions d'années — à celles du professeur Dausset, rendues possibles par le dévouement de centaines de familles françaises volontaires, s'est ainsi et peu à peu déployé le concept de substrat génétique et moléculaire de la personnalité, que récompense aujourd'hui le prix Nobel de médecine et qui ouvre tant à la biologie qu'aux sciences humaines et à la clinique médicale des perspectives sans précédent.

(1) Le patrimoine génétique se compose de vingt-trois paires de chromosomes, dont chacun porte des milliers de gènes. Le système de compatibilité tissulaire (H2 chez la souris, HLA chez l'homme) est gouverné par une série de gènes situés sur le chromosome dit 6, et qui fonctionnent en synergie sous la forme d'un véritable complexe richement polymorphe.

(2) Cet énorme travail de stockage et d'appareillement de données est accompli bénévolement, pour la France, par les services informatiques d'Air France.

(3) Plus de trois mille transplantations rénales ont été pratiquées à ce jour en France, dont cinq cents en 1979, depuis le premier succès enregistré à l'hôpital Necker dans le service du professeur Hamburger.

● « Le Monde de la médecine » a consacré plusieurs dossiers aux différentes étapes et aux différents aspects de la révolution biologique et médicale impliquée par la découverte des groupes tissulaires (28 décembre 1967, 28 juin 1967 et 16 juin 1976). Il a publié, en outre, de larges extraits de la leçon inaugurale du professeur Jean Dausset au Collège de France (30 avril-2 mai 1978), et les perspectives anthropologiques ouvertes par ces travaux ont été décrites par le professeur Dausset lui-même (3 avril 1974).

GROUPES TISSULAIRES ET PRÉDISPOSITIONS AUX MALADIES

MALADIES	HLA	RR (1)
Spondylarthrite ankylosante	B 27	87,44
Maladie de Duhring	DRw 3	56,40
Syndrome de Reiter	B 27	36,97
Maladie cœliaque	DRw 3	21,12
Thyroïdite (de Quervain)	Bw 35	13,73
Syndrome de Goodpasture	DRw 2	13,46
Psoriasis	Cw 6	13,25
Myasthénie	B 8	12,74
Uvéite antérieure aiguë	B 27	10,36
Syndrome de Sjögren	Dw 3	9,72
Hémochromatose	A 3	8,24
Maladie d'Addison	Dw 3	6,38
Diabète juvénile	DRw 3	5,64
Sclérose en plaques	DRw 2	4,80
Maladie de Basedow	Dw 3	3,66

(1) RR : risque relatif.

LE MINISTÈRE ISRAÉLIEN DE LA SANTÉ AVAIT AUTORISÉ LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES SUR LES HUMAINS

Une partie des informations concernant la première réalisation de manipulations génétiques sur deux malades atteintes d'une affection sanguine héréditaire (*le Monde* du 10 octobre) vient d'être confirmée à l'hôpital Hadassah de Jérusalem. Un communiqué publié par les responsables de cet hôpital indique que le docteur Martin Cline de l'Institut de biologie moléculaire de l'université de Californie a réalisé son intervention le 10 juillet dernier avec le concours du professeur Eliezer Racmilovitch directeur du département d'hématologie de l'hôpital. Alors que le docteur Cline précisait, le 8 octobre que les résultats n'étaient pas concluants, un responsable de l'hôpital Hadassah a indiqué le jeudi 9 octobre que les résultats obtenus chez la jeune femme traitée le 10 juillet étaient « *satisfaisants* » et que la dégradation continue de son état avait pu être stoppée depuis cette date.

Le ministère israélien de la santé avait au préalable donné son autorisation estimant qu'elle ne pouvait en rien nuire à la santé de la patiente. Celle-ci, âgée de vingt et un ans, souffre d'une anémie de Cobley, forme majeure de thalassémie.

[L'annonce de la réalisation de manipulations génétiques sur l'être humain a fait l'effet d'une véritable « bombe » dans le monde scientifique. Pour beaucoup, la recherche du spectaculaire inhérente à un tel travail risque surtout de jeter le discrédit sur ces techniques. Rien, en effet, de l'avis de nombreux spécialistes, ne permettait au docteur Martin Cline, au vu de ses travaux, de tenter une expérimentation chez l'homme.

Ses résultats chez l'animal, présentés à un colloque international qui s'est tenu en Virginie du 22 au 26 juin, n'avaient en aucune façon convaincu les participants que le moment était venu du passage de l'animal à l'homme. Les informations fragmentaires concernant la technique utilisée et les résultats obtenus ne permettent pas, d'autre part, de disposer d'éléments objectifs de discussion. Les quelques données fournies concernant l'état de santé de la patiente de l'hôpital d'Hadassah, par exemple, ne peuvent en aucune manière suffire pour tirer des conclusions sur les chances de succès de cette tentative thérapeutique. — J.-Y. N.]

Les lauréats

● Le professeur GEORGE DAVIS SNELL.

Né à Bradford (Massachusetts) en 1903, le professeur George Davis Snell est docteur ès sciences de l'université Harvard, et fut professeur associé à l'université Washington de Saint-Louis. Il entra, en 1935, au laboratoire Jackson de Bar-Harbor, dont il devait être le directeur en 1949.

Ses travaux — essentiels — sur la génétique et l'immunologie tissulaire de la souris — et la découverte du système H 2 lui valurent de nombreuses distinctions scientifiques, et notamment le prix de la Fondation Gairdner, en 1976, et de la Wolf Fondation (prix qu'il partagea avec les professeurs Jean Dausset et J. J. Van Rood, en 1978).

Membre de très nombreuses sociétés scientifiques et d'académies étrangères, il est notamment membre associé de l'Académie des sciences française. Ses publications sur l'histocompatibilité sont très nombreuses, et il a participé aux ouvrages majeurs écrits sur ce thème.

● Le professeur BARUJ BENACERRAF.

Né à Caracas (Venezuela) en 1920, naturalisé américain depuis 1943, le professeur Baruj Benacerraf est, cependant, l'un des plus Français des savants d'Outre-Atlantique. Epoux d'une Française, titulaire d'un baccalauréat passé en 1940 après des études au lycée Janson, il fait de très fréquents séjours à Paris.

Docteur en médecine, il se spécialise très tôt en microbiologie d'abord à l'université de Columbia puis, de 1948 à 1950, comme chargé de recherches du Centre national de la recherche scientifique à l'hôpital Broussais de Paris.

Professeur de pathologie à l'université de New-York de 1956 à 1968, il devient alors le chef du département d'immunologie à l'Institut national des maladies allergiques et infectieuses de Bethesda, près de Washington. Il est nommé ensuite à Harvard (Boston) comme professeur de pathologie comparative et chef d'une importante unité de recherche immunologique. Il vient d'être nommé directeur du centre anti-cancéreux (et de toutes ses unités de recherche) du célèbre Peter Bent Brigham Hospital de la faculté de médecine Harvard à Boston.

Membre de nombreuses sociétés savantes étrangères et de l'Académie des sciences américaine, le professeur Benacerraf est l'auteur d'importantes publications sur le fonctionnement génétique des mécanismes immunitaires.

Il fut le premier à reconnaître et identifier chez l'animal la région dite « I » qui, dans le complexe génique H2 de la souris, joue un rôle majeur de commande des mécanismes immunitaires.

La capacité à fabriquer des anticorps, a-t-il démontré, est, chez la souris, contrôlée par une série de gènes dont il a identifié la nature et le mode de fonctionnement. Cette même région génique H2 commande la production à la surface de toutes les cellules d'un organisme, de substances spécifiques (ou antigènes) dont il semble bien que le rôle est de garantir la normalité cellulaire. Autrement dit de signaler toute anomalie cellulaire, et d'en commander le rejet. On peut concevoir que l'éclosion de la malignité est due à un défaut de fonctionnement de ces mécanismes, d'où l'intérêt très vif que leur portent les cancérologues.

● Le professeur JEAN DAUSSET.

Né le 19 octobre 1916, à Toulouse, le professeur Jean Dausset a fait ses études au lycée Michelet, à Paris, et à la faculté de médecine de Paris. Interne des hôpitaux de Paris en 1941, il devient maître de conférences d'hématologie en 1959, puis professeur d'immuno-hématologie à la faculté de médecine Lariboisière Saint-Louis, en 1968, avant d'être nommé, en 1978, professeur au Collège de France. Il fut aussi, de 1962 à 1968, directeur adjoint de l'Institut de recherches sur les leucémies et les maladies du sang que dirigeait jusqu'à ces jours derniers le professeur Jean Bernard.

Ses recherches ont essentiellement porté sur l'immuno-hématologie biologique et clinique, et l'ont mené à la découverte des groupes tissulaires, et plus largement du système dit « H.L.A. » qui les régit. Ces travaux lui ont valu de nombreux prix : grand prix scientifique de la Ville de Paris ; médaille d'argent du C.N.R.S. ; Prix Cognacq-Jay de l'Académie des sciences et surtout, en 1977, le prix de la Fondation Gairdner (Canada). En 1978, il obtint le prix de médecine de la Fondation Wolf (Israël), qu'il partagea avec les professeurs George Snell et J.J. Van Rood.

Le professeur Dausset est le président fondateur de l'association France-Transplant. Il est membre, depuis 1969, du Comité consultatif de la recherche scientifique et technique, et du Conseil scientifique de l'Institut Pasteur (1975) ; de l'Académie des sciences (section de biologie humaine et sciences médicales, 1977), dont il est le vice-président ; de l'Académie nationale de médecine (section des sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles, 1977).

Il est aussi, depuis avril 1978, titulaire de la chaire de médecine expérimentale — celle de Claude Bernard — au Collège de France.

Le professeur Dausset est membre de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères, et a publié plusieurs ouvrages fondamentaux et d'innombrables articles scientifiques sur les thèmes de l'immunogénétique, des groupes tissulaires et des transplantations humaines.

DOUZE SAVANTS HONORÉS DANS CETTE DISCIPLINE DE 1900 A 1972

L'histoire de l'immunologie commence au siècle dernier et cette discipline connaît ses premiers succès à l'aube de ce siècle avec la lutte anti-infectieuse, la mise au point de vaccins et l'élucidation partielle des mécanismes de défense.

De 1900 à 1972, neuf prix Nobel, dont six avant 1930, ont honoré douze savants qui ont fait progresser les connaissances en ce *domaine* ; chacun d'eux marque une étape capitale :

● 1901 : Emil Adolf Von Behring, pour ses travaux relatifs à la sérothérapie. Médecin et biologiste allemand, il avait, en 1890, date mémorable pour l'immunologie, découvert le pouvoir antitoxique du sérum des animaux immunisés contre la toxine antidiphtérique. Il fournissait, ainsi, le premier exemple de l'existence des anticorps et de leur rôle dans l'immunité acquise. Il mettait, de plus, en lumière leur caractéristique essentielle : l'étroite spécificité de leur action.

● 1905 : Robert Koch, pour sa découverte du bacille de la tuberculose.

● 1908 : Paul Ehrlich et Elie Metchnikoff, pour leurs travaux sur l'immunisation acquise naturelle. Metchnikoff, auteur de la « théorie phagocytaire », a mis notamment en évidence le rôle des globules blancs dans la défense de l'organisme et montré qu'il doit exister une compatibilité chimique entre « l'agresseur et le défenseur » (c'est-à-dire l'antigène et l'anticorps).

● 1913 : Charles Richet, pour sa découverte de l'anaphylaxie. Ce physiologiste fut aussi l'un des initiateurs de la sérothérapie.

● 1919 : Jules Bordet, pour ses travaux sur l'immunité. On lui doit, notamment, la découverte de la séro-agglutination et l'élucidation du mécanisme de la bactériolyse.

● 1930 : Karl Landsteiner pour sa découverte des groupes sanguins humains, de leur compatibilité ou de leur incompatibilité. Il a prouvé la véritable individualité de la constitution sanguine, il a aussi donné le premier exemple de l'élaboration possible d'auto-anticorps. Il s'est aussi attaché à démontrer que les différences de constitution chimique pouvaient retentir sur la spécificité des antigènes et des anticorps.

● 1951 : Max Theiler pour sa découverte du vaccin contre la fièvre jaune.

● 1960 : Peter Medawar et Sir Macfarlane Burnet, pour leur découverte de la tolérance immunologique acquise qui est l'indispensable prélude aux greffes d'organes.

● 1972 : Rodney Porter et Gerald Edelman, pour la structure chimique des anticorps.

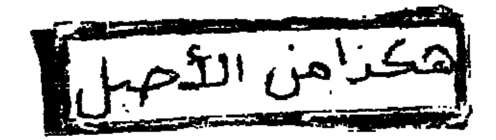
LES PRIX NOBEL DE MÉDECINE FRANÇAIS

1907 : Alphonse Laveran.
1912 : Alexis Carrel.
1913 : Charles Richet.
1919 : Jules Bordet.
1928 : Charles Nicolle.
1965 : François Jacob, André Lwoff et Jacques Monod.

CINQ CENTS VOLONTAIRES

Cinq cents volontaires français ont participé au progrès des connaissances sur les groupes tissulaires en se prêtant à de longues séries de tests désagréables, voire pénibles : greffes de peau expérimentales, prélèvements de sang et de plasma sanguin avec réinjection de globules rouges, injections sensibilisantes ou immunisantes, etc. Tous étaient bénévoles. Ils avaient répondu à des appels lancés en 1961, puis en 1972 dans « le Monde » par le professeur Jean Dausset. Par familles entières, en dehors de leurs heures de travail ou d'école et plusieurs fois par semaines, ils ont subi les tests et les interventions que nécessitait la mise au point de la génétique du système HLA. Certains de ces volontaires se sont même rendus aux Etats-Unis pour des expériences complémentaires.

Au moment où les travaux du professeur Dausset sont consacrés par le prix Nobel, il convenait d'y associer ces cinq cents volontaires qui, conscients de l'enjeu scientifique, ont payé de leur personne pour faire aboutir les recherches entreprises.



JOURS DE FRANCE



PARTICIPATION DU PERSONNEL AU CAPITAL DES ENTREPRISES

Le président de la République et son gouvernement ont proposé au Parlement le vote d'une loi attribuant au personnel des sociétés des actions représentant 3 % du capital de ces sociétés.

Dès maintenant, une large majorité s'est dégagée en faveur de ce projet de loi.

Cependant, certains parlementaires ont suggéré que ces actions pourraient rester bloquées pendant trois ans afin que leurs propriétaires n'aient pas le droit de les vendre.

J'ai connu un enfant qui, pour sa première communion, avait reçu une montre en or. Il la regardait avec admiration, quand son père la lui prit et lui dit : « Cette montre est bien à toi, mais tu ne l'auras qu'à ta majorité. »

On ne va tout de même pas traiter comme des enfants les cadres, les ingénieurs, les techniciens et les ouvriers qui sont responsables des techniques de pointe dont s'honore la France et qui lui sont enviées par l'étranger.

Et puis, si un jour l'ouvrier actionnaire venait à vendre ses actions, soit à l'occasion du mariage de sa fille, soit pour effectuer le premier versement de l'achat d'un appartement ou d'une maison, quel mal y aurait-il?

C'est ce qu'ont toujours fait les actionnaires capitalistes qui ont acheté des actions ou qui les ont reçues au moment d'une attribution d'actions gratuites.

D'autres parlementaires ont dit : c'est un cadeau.

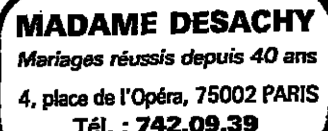
Cependant, les gaullistes se rappellent que le général de Gaulle avait préconisé l'association capital-travail, ce qui voulait dire qu'une fois les salaires et les intérêts du capital payés, on devait partager le bénéfice par moitié, et le bénéfice ce n'était pas seulement le dividende mais également les réserves qui un jour devaient être transformées en augmentation de capital; les actions en résultant étant réparties par moitié entre le capital et le personnel.

S'il est vrai que des générations et des générations d'actionnaires se sont succédé pour fournir aux entreprises les capitaux qui leur étaient nécessaires, des générations et des générations d'ouvriers ont œuvré pour la prospérité de ces entreprises.

Il ne s'agit donc pas d'un cadeau mais du remboursement d'une dette.

Ce jour-là, dans les profondeurs de la nation, on dira : « Cette fois-ci, nos représentants au Parlement ont voté une loi juste et bonne. »

Marcel Dassault
député de l'Oise



CARNET

Décès

— Mlles Hélène et Lucile Aymen de Lageard, ses filles,
Mme Pierre Faucher, sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis AYMEN de LAGEARD.

La cérémonie a eu lieu en la chapelle du Val-de-Grâce, dans la plus stricte intimité familiale, le 8 octobre 1980.

6, rue de Mézières, 75006 Paris.

— Saint-Cyr, Lozeron, Paris.

Mlle Antoinette Edel,
M. et Mme Georges Edel,
Mme Robert Edel,
M. Patrick Edel,
Le chef de bataillon Alain Edel,
M. et Mme Gérard Edel,
Eric et Véronique,
leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa centième année, de

Mme René EDEL,
née Eugénie Noyer-Duval,

le 8 octobre 1980
La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le samedi 11 octobre 1980, dans la chapelle de la Maison de convalescence les Ormes à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
Réunion au cimetière de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, à 11 h. 30.

— M. et Mme Gérald Thiou et leurs enfants,
Mlle Martine Goiset,
M. et Mme Jean Lerbret et leurs enfants,
Mme Fourmanoir et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert GOISET,
née Félicia Calvet,

survenu le 6 octobre 1980, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le 9 octobre 1980 dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue Ernest-Renan,
92150 Meudon.
2, place des Victoires, 75001 Paris.
13, rue de Thorigny, 75003 Paris.
11, avenue de l'Observatoire,
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean
GUYBERT de LA BEAUSSERIE,

survenu le 30 septembre 1980.

De la part de :
Mlle Guybert de la Beausserie,
Mme René Chevallier,
Mlle Solange Guybert de la Beausserie,
Mme René Guybert de la Beausserie,
M. et Mme Jacques Chevallier et leurs enfants,
Le marquis et la marquise de Chauvelin et leurs enfants,
M. et Mme Christian Guybert de la Beausserie et leur fils,
ses sœurs, belle-sœur, neveux et nièces.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Panazol (Haute-Vienne), suivies de l'inhumation.

Une messe sera dite à son intention le jeudi 16 octobre, à 19 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e).

— Le docteur Charles Helenon, radiologiste des hôpitaux de Paris, et ses enfants,
Mme Pierre Pontet et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles HELENON,
née Jacqueline Pontet,

survenu le samedi 4 octobre.
Les obsèques ont eu lieu le 7 octobre à Bayonne, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

230, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

— M. et Mme Jean-Jacques Quesnel,
Anne, Bernard et Francis Quesnel,
Le docteur, Mme Pierre Recher et leurs enfants,
Mme Jean-Pierre Qesnel, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean Arrondeau,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Henri QUESNEL,

leur fils, frère, neveu et cousin, survenu à Paris dans sa vingt-septième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 7 octobre 1980, à Sainte-Foy-la-Grande.
Il repose auprès de ses grands-parents Saissac.

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix... Que votre cœur ne se trouble point... »
Jean XIV, 27.

Cet avis tient lieu de faire-part.
80, avenue Charles-de-Gaulle,
33200 Bordeaux-Cauderan.

— Les prêtres de l'Oratoire et sa famille font part du décès du

Père Harry RICHAERTS,

survenu le vendredi 3 octobre.
Dans l'attente de la Résurrection, son corps repose à Poggio-Mezzana (Corse) au milieu des chrétiens dont il fut le pasteur.
Ceux de ses amis qui le peuvent se retrouveront lors de la messe célébrée le lundi 20 octobre, à 19 h., en l'église Saint-Eustache à Paris (métro : les Halles).

Remerciements

— Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de notre très cher et regretté époux et père

René Raphaël GABISON,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, nous exprimons à toutes les personnes qui ont pris part à notre grand deuil nos sentiments de profonde reconnaissance.

— Mme René Vernières,
M. et Mme J.-C. Vernières et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Vernières et leurs enfants,
M. François Vernières,
Les familles Calvet et Kriegel,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à l'occasion du décès de

M. René VERNIERES,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la disparition tragique de

Elie, Lolo, HABIB,

sa famille fera dire des prières le samedi 11 octobre, à 11 heures, au Centre communautaire, 19, boulevard Poissonnière, 2e étage.

— A ceux qui gardent au cœur le souvenir de

Raphaël SPANIEN,

une pensée particulière est demandée en ce jour du sixième anniversaire de sa mort.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le jeudi 16 octobre 1980, à 17 h. 15, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris (7e), à la mémoire de

M. Pierre ESCUDIER.

De la part de :
Mme Pierre Escudier et ses enfants,
Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel de la Générale Sucrière.

— Une messe sera célébrée le lundi 13 octobre 1980, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 250, rue Saint-Jacques, Paris (5e), à l'intention de

M. Charles ESSIG,

rappelé à Dieu le 7 août 1980.

Communications diverses

— La Maison de la culture de Grenoble et Amnesty International organisent une « Quinzaine sur la peine de mort » du 7 au 23 octobre.
Au programme plusieurs films, lectures publiques, conférences, débats parmi lesquels : le 21 octobre, à 20 h. 45, « Sécurité et répression », avec Casamayor, et le 23 octobre, à 20 h. 45, « Pour l'abolition de la peine de mort », avec MM. Pierre Léauté, Alain Marabout et Bernard Stasi.

— Sous le titre « L'Association du monument pour l'Afrique » vient de se constituer une association qui se donne pour objectif d'élever un monument dédié à la coopération entre la France et les pays africains devenus indépendants « dans le climat d'entente Nord-Sud ». Renseignements : M. Christian Bernard, Le Théron, Puyméras (84110), Vaison-la-Romaine.

— L'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence et le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations organisent, le mardi 14 octobre 1980, à 16 heures, au ministère de la santé et de la sécurité sociale, 14, avenue Duquesne, 75700 Paris (salle de conférences) une cérémonie d'hommage à la mémoire du professeur Robert Lafon (1905-15 mars 1980), sous la présidence effective de M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.
Tous ceux qui ont connu et apprécié l'œuvre scientifique et l'action incessante du professeur Lafon pour l'amélioration de l'aide aux personnes handicapées et en difficulté sont invitées à s'associer à cet hommage par leur présence à cette cérémonie.

— Un gala de solidarité avec les « Mères de la place de mai » de Buenos-Aires aura lieu ce vendredi soir 10 octobre, de 20 heures à 24 heures, au Palais des Congrès, avec la participation de nombreux artistes.



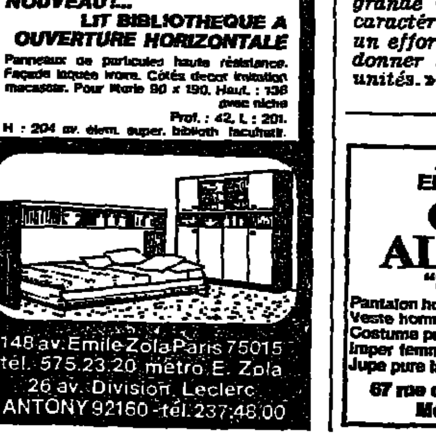
DÉFENSE

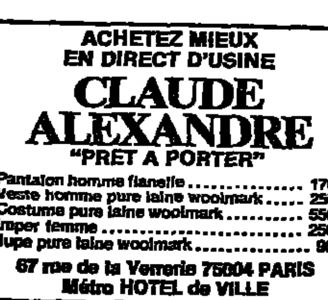
Première manœuvre de la division alpine avec le 1er corps d'armée

Pour la première fois depuis la création, en août 1976, de la 27e division alpine, les troupes de montagne ont manœuvré, dans la plaine de Champagne, avec une division blindée du 1er corps d'armée à l'occasion de l'exercice Marne-80 qui a réuni, du lundi 6 au vendredi 10 octobre, environ dix-huit mille hommes, cinq mille véhicules dont quatre cents blindés et cent vingt hélicoptères. A cette manœuvre, qui a fait appel à six escadres de chasse et à une escadre de reconnaissance des forces aériennes tactiques, a assisté, jeudi 9 octobre dans la région de Vitry-Marolles (Marne), le nouveau ministre de la défense, M. Joël Le Theule, qui avait tenu de respecter les engagements initiaux pris par son prédécesseur, M. Yvon Bourges.

La 27e division alpine, dont le P.C. est à Grenoble, est principalement destinée aux opérations des frontières des Alpes et à la protection, en profondeur, du plateau d'Albion, en Haute-Provence, où sont enfouis les missiles balistiques stratégiques des forces nucléaires. Accessoirement, elle a aussi pour mission de prêter main forte à la Ire armée dans l'est de la France et, spécialement, aux quatre divisions blindées du 1er corps d'armée. C'est, du reste, avec l'une de ces unités, la 10e division blindée, dont le P.C. est à Châlons-sur-Marne, que la manœuvre Marne-80 a été organisée pour étudier les problèmes de polyvalence d'emploi.

« *La polyvalence*, a expliqué M. Le Theule, *n'est pas l'objectif numéro un. Mais il est intéressant d'observer comment une unité spécifique, telle que la 27e division alpine, peut être amenée à travailler avec d'autres. Chaque grande unité a sa mission et sa caractéristique, et elle doit faire un effort d'adaptation pour coordonner ses actions avec d'autres unités.* »





هكذا من الأصل

Après le rejet d'un pourvoi en cassation de M. Henri Tournet

Le procès de l'affaire de Ramatuelle commencera le 12 novembre

M. Henri Tournet, l'homme d'affaires qui fut l'ami de M. Robert Boulin, devrait comparaitre, à partir du 12 novembre, devant la cour d'assises de la Manche, en même temps que l'ancien notaire de Pont-Hébert (Manche), Mᵉ Gérard Groult, sous l'accusation de faux en écritures authentiques et publiques et usage de faux, en raison des ventes successives des terrains de Ramatuelle. La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, statuant sur le rapport de M. Alain Jegou, conseiller, a, en effet, rejeté, jeudi 9 octobre, le pourvoi que M. Tournet avait formé contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen du 9 juillet dernier le renvoyant devant les assises de la Manche.

« ÉCOUTES » LÉGALES

Les débats ont essentiellement porté sur le problème de la légalité de la mise sous écoutes téléphoniques du domicile d'un inculpé sur commission rogatoire du juge d'instruction. Ce qui fut le cas de M. Tournet entre le 9 juillet — date de sa libération après un mois d'incarcération — et le 13 juillet 1979. Le juge de Caen chargé de l'affaire, M. Renaud Van Ruymbeke, avait demandé à la police d'essayer de surprendre par ce moyen ses communications téléphoniques.

Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, pour M. Tournet, a demandé à la chambre criminelle de rendre un arrêt de principe sur ce point, car il estime que la décision prise par un magistrat instructeur de placer à son insu un inculpé sur table d'écoute réduit à néant les garanties fondamentales accordées par les articles 114 et 118 du code de procédure pénale à un inculpé et, par là même, les droits de la défense, ce procédé permettant notamment de surprendre des conversations téléphoniques entre l'inculpé et son défenseur.

Pour Mᵉ Calon, avocat de l'une des parties civiles, la société Demoge, représentée par M. Jean-Pierre Camus (1), il n'y a eu aucune atteinte effective aux droits de la défense, ces écoutes téléphoniques ne présentant aucun intérêt et n'ayant pas été utilisées. A son avis, l'installation d'écoutes au domicile d'un inculpé peut être autorisée, le juge d'instruction pouvant écarter du dossier l'enregistrement d'une conversation avec son défenseur.

Quant à M. Pierre Clerget, avocat général, qui a requis le rejet du pourvoi, il estime qu'aucun texte n'édicte de prohibition de ce procédé d'investigation et qu'*« il serait dommage que la justice se prive de ce moyen au moment où tant de crimes demeurent impunis »*.

(1) M. Jean-Pierre Camus s'était, avec deux autres acheteurs normands, les frères Cousin, rendu acquéreur par deux actes signés en janvier et en septembre 1973, en indivision, d'une partie des terrains possédés à Ramatuelle par M. Henri Tournet, et qui demeurait dans l'indivision. L'enregistrement du premier acte avait été refusé par le bureau des hypothèques de Draguignan, auquel le second acte n'a jamais été présenté.

La vente à Robert Boulin : une donation déguisée

Les magistrats suprêmes se sont rangés à cet avis. Ils ont motivé en ces termes le rejet du pourvoi permettant ainsi à l'avenir la mise sous écoutes téléphoniques d'un inculpé : *« La Cour de cassation est en mesure de s'assurer que l'opération critiquée, étrangère à celles que réglementent les articles 114 à 118 du code de procédure pénale, a été accomplie par délégation de pouvoirs du juge d'instruction et sous le contrôle de ce magistrat, sans qu'aucun artifice ou stratagème ait été mis en œuvre. En outre, aucun élément ne permet d'établir que le procédé ainsi employé ait eu pour résultat de compromettre les conditions d'exercice des droits de la défense. Ainsi, et alors que l'article 81 du code de procédure pénale habilite le juge d'instruction à procéder à tous actes d'information jugés par lui utiles à la manifestation de la vérité, il apparaît qu'aucun principe de droit ni aucune disposition légale n'ont été violées. »*

Restait à statuer sur les quatre autres moyens de cassation, développés par Mᵉ Lyon-Caen dans un mémoire de quarante-cinq pages, et qui avaient trait à la qualification de faux en écritures authentiques et publiques, attribuée par la chambre d'accusation de Caen aux faits reprochés à M. Tournet et souverainement constatés par elle concernant les ventes successives des terrains de Ramatuelle.

L'avocat a parlé plus spécialement de la donation d'un terrain de deux hectares consentie par M. Tournet à Robert Boulin, sous le couvert de la société suisse Holitour, dont il détenait 498 des 500 actions, et qui se réalisa sous la forme d'une vente le 18 juillet 1974 en l'étude de Mᵉ Bruno Long, notaire à Grimaud, régulièrement publiée.

Cette simulation, qui n'a paru faire de doute pour personne au cours des débats à la Cour de cassation, ne saurait, selon Mᵉ Lyon-Caen, constituer une infraction pénale génératrice d'un préjudice pour qui que ce soit.

« Des ventes fictives de ce genre sont chose courante, s'est-elle écrié : *elles n'engendrent jamais de poursuites. Pour que cela arrive, il a fallu cette affaire et la volonté d'atteindre un ministre en exercice. L'opportunité des poursuites est-elle celle de lever des scandales ? »*

La Cour répond : *« La chambre d'accusation annonce les motifs d'où elle déduit que la vente à M. Boulin d'une parcelle s'analyse, en réalité, en une donation déguisée, mutuellement consentie et acceptée, effectuée sous le couvert de la société Holitour, à l'initiative de M. Tournet, et que cet acte constituait une faute par simulation en écritures authentiques ayant porté préjudice aux précédents propriétaires du terrain. En cet état, la mise en accusation de M. Tournet est légalement justifiée. »*

EN BREF

● *Notre confrère, Kosta Christitch, journaliste à l'hebdomadaire* "le Point", a révélé jeudi 9 octobre, qu'il avait constaté à son retour de vacances qu'un attentat avait été commis contre son appartement dans le dix-septième arrondissement à Paris. Des coups de feu provenant vraisemblablement d'un fusil de chasse avaient été tirés de la rue en direction de l'emplacement qu'il occupe habituellement près de la fenêtre.

De nationalité française, ancien journaliste au *Monde* et membre de la rédaction de l'hebdomadaire *le Point* depuis sa création, M. Christitch est chroniqueur diplomatique et traite plus particulièrement des problèmes des pays de l'Est et de la Yougoslavie dont il est originaire.

● *M. Jean-Jacques Maille,* ingénieur en construction civile, conseil de groupes immobiliers, réalisant des opérations dans le sud-est de la France, nous prie de préciser qu'il n'a aucun lien de parenté avec M. Jean-Jacques Meaille, qui a été écroué à Paris le 6 octobre.

CORRESPONDANCE

L'AFFAIRE DU SIRP

Une lettre de M. Jean Lobry

M. Jean Lobry, ancien directeur du Service économique informatique et relations publiques (SIRP), filiale de la Caisse des dépôts et consignations, inculpé le 3 octobre par M. Edouard Muchat, juge d'instruction à Paris, de « faux en écriture de commerce et usage », nous écrit :

A la suite de l'information parue à la page 22 du *Monde* daté 5-6 octobre, je vous prie de bien vouloir préciser :

— Que je n'ai jamais commis les malversations et les détournements qui me sont imputés par votre article, lequel se réfère à des éléments d'enquête de police que vous faites apparaître comme un préjugement de culpabilité ;

— Que l'instruction actuellement en cours démontrera qu'il n'en est rien et que les accusations portées contre moi ne sont pas fondées.

Faits et jugements

Le brigadier Marchaudon sera jugé aux assises pour homicide volontaire

Le brigadier Roger Marchaudon, inculpé d'homicide volontaire après avoir tué, le 23 août 1977, un jeune Algérien, Mustapha Boukhezer, après une tentative de hold-up contre un bureau de poste de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), comparaitra au plus tard en février devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine à Nanterre, à moins qu'il ne se pourvoie en cassation. C'est ce que vient de décider la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. M. Roger Marchaudon avait été suspendu de ses fonctions avec maintien du traitement (« le Monde » des 2 et 15 décembre 1977).

Le vol des toiles de maître à Monaco.

Après la découverte du vol de dix-neuf toiles de maitre (1) durant le dernier week-end, dans un appartement de la principauté de Monaco appartenant à un riche propriétaire anglais, Sir Charles Clore, décédé l'an dernier (nos dernières éditions), M. Ronald Headfort, quarante-neuf ans, majordome du collectionneur défunt, a été inculpé de vol le jeudi 9 octobre par M. Borloz, juge d'instruction à Monaco, et placé sous mandat d'arrêt.

M. Headfort avait déclaré aux enquêteurs avoir été surpris dans son sommeil par plusieurs individus qui l'auraient enfermé dans les toilettes après l'avoir ligoté et bâillonné. Après plusieurs heures d'effort, il aurait pu se libérer partiellement et ramper jusqu'à une terrasse d'où il aurait donné l'alerte et où les policiers devaient d'ailleurs le découvrir encore entravé des pieds et des mains.

Mais les policiers monégasques s'étaient étonnés de ne constater aucune trace d'effraction et de trouver débranché le système d'alarme de l'appartement, tandis que M. Headfort se contredisait à plusieurs reprises lors de son interrogatoire. Le montant des toiles volées est estimé à plus de 25 millions de francs.

(1) Des Renoir, Pissarro, Monet, Picasso, Sisley, Utrillo, Corot, etc.

M. Mody Konaté a été expulsé

M. Mody Konaté, un Malien âgé de vingt-neuf ans qui avait travaillé depuis 1977 au magasin du Printemps, à Paris, a été expulsé vers son pays d'origine le samedi 4 octobre. Il faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion en date du 4 octobre 1978, car « sa présence était de nature à troubler l'ordre public ». Arrêté le 1ᵉʳ septembre alors qu'il se rendait sur convocation au centre des étrangers pour obtenir un permis de travail, il avait comparu le lendemain devant le tribunal des flagrants délits. Cette juridiction avait décidé le 9 septembre que sa décison serait ajournée au 16 juin 1981, « compte tenu du fait que M. Konaté avait gagné l'estime et la considération de ses collègues » (« le Monde » du 26 janvier 1979 et des 4 et 12 septembre 1980). M. Konaté avait été remis en liberté le 11 septembre.

Interrogé le mercredi 8 octobre à l'Assemblée nationale par Mme Fost, député de Seine-Saint-Denis (P.C.), à propos de cette expulsion, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, n'a pas répondu en ce qui concerne M. Mody Konaté. Il semble qu'il y ait eu confusion avec un autre Malien, lui aussi sous le coup d'un arrêté d'expulsion, M. Moussa Konaté, qui se trouve toujours en France.

Le ravisseur présumé de M. Maury-Laribière a été arrêté à Tours

Après avoir échappé de peu, le jeudi 9 octobre, aux policiers de la Sarthe, qui l'avaient repéré à Coulaines, dans la banlieue du Mans, Jacques Hyvert, vingt-neuf ans, auteur présumé de l'enlèvement, le 28 juin, de M. Michel Maury-Laribière et du meurtre, le 28 juillet, de M. Christian Maury, gérant d'un night-club d'Andilly (Val-d'Oise), a été arrêté, le vendredi 10 octobre, à Tours (Indre-et-Loire), par des inspecteurs de l'Office central de répression du banditisme de Versailles, qui s'étaient joints à leurs collègues des S.R.P.J. de Tours et d'Angers.

La police recherchait M. Hyvert depuis le jour même de la libération, le 9 juillet, du vice-président du C.N.P.F..

INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 587-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou S O S-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. - Urgences bucco-dentaires (337-51-00) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris, (261-12-00)

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy - Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S. N. C. F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 853-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière : Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-78-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h 30 à 18 h 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livre, C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 073-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) ; au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin) et au 296-26-26 un poste en anglais : S.O.S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 OCTOBRE

« Promenade à Senlis », 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries. Mme Zujovic.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée hall gauche, côté parc. Mme Hulot.

« De l'hôtel de Sully à la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine. Mme Oswald.

« La sculpture romane et gothique », 15 h., entrée du Musée des monuments français. Mme Puchal.

« En Provence : monuments célèbres ou méconnus », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le château de Monte-Cristo », 14 h. 30, entrée du musée A.-Dumas, avenue du Président-Kennedy, Port-Marly. M. Pech (Versailles).

« La Renaissance italienne », 11 h., musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Galeries du Grand Palais », 14 h. 30 (l'Art pour tous).

« Joseph Balsamo ou Cagliostro », 14 h. 45, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. M. Campbell.

« La cour de Rouen et souvenirs révolutionnaires du quartier de l'Odéon », 15 h. 15, 25, rue Racine. Mme Barbier.

« La Cité inconnue », 15 h., métro Cité. Mme Reynaud.

« Hôtels et curiosités du Marais », 15 h., métro Pont-Marie. M. Jaslet (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus. Mme Ferrand.

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 168, boulevard Saint-Germain. Mme Haulier ».

« L'hôtel de Vendôme et ses collections minéralogiques », 15 h., 60, boulevard Saint-Michel. M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Le Palais Soubise, archives de France », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois. M. de La Roche.

« Le quartier de Villeneuve-sur-Gravois », 15 h., façade de l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Le couvent des Carmes », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 1, rue Mabillon (le Vieux Paris).

« L'islam à Paris », 14 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite (Visage de Paris).

« Le Sénat au Palais du Luxembourg », 15 h., angle rues Tournon et Vaugirard (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme Ribardière : « La littérature française est-elle en danger de mort ? » ; le général Billotte : « Quel doit être le profil du prochain président de la République ? » (débat sur l'actualité) (Club du Faubourg).

15 h., 5, rue Largillière, B. Le Play : « Les vikings ou la saga des rois de la mer » (Nouvelle Acropole).

15 h., Palais de la Découverte, M. Gillon : « Quelles énergies pour notre avenir ? ».

15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Père Combaluzier : « Les sources profondes de l'optimisme teilhardien » (Fondation Teilhard de Chardin).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La science de la joie » (Méditation transcendantale).

20 h. 30, salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Sauvageot, Mme Donze : « Une autre Chine, Tibet et minorités nationales » (Association des amitiés franco-chinoises).

21 h., 261, boulevard Raspail, Bill Raymond : « A prelude to death in Venice » (American Center).

BREF

EXPOSITION

L'AFRIQUE QUOTIDIENNE. — Une exposition d'artisanat africain est organisée jusqu'au 31 octobre au centre commercial régional de Créteil. Elle est organisée par la Fedeau (Fédération pour le développement de l'artisanat utilitaire), association internationale sans but lucratif, dont le but est de faire connaître l'artisanat des pays en voie de développement.

L'exposition Eternelle Afrique permettra de découvrir la vie quotidienne sur le continent africain par le truchement d'un millier d'objets façonnés par les artisans d'une quinzaine de pays. Chaque fonction utilitaire sera représentée par un artisanat spécifique : vannerie, poterie, textile, mais aussi instruments de musique, armes et masques religieux.

★ Centre commercial régional de Créteil-Soleil, du lundi au vendredi, de 10 h. à 22 h. ; le samedi, de 10 h. à 20 h.

LOISIRS

PARIS - CHARTRES A VÉLO. — Le Mouvement de défense de la bicyclette organise une randonnée à vélo, de Paris à Chartres, le dimanche 19 octobre 1980. Le départ est prévu au pied de la tour Eiffel à 8 h 30. Le parcours se fera à une allure « accessible à tous », 15 kilomètres-heure maximum, et par petits groupes. Pour le retour, la S N C F met un train spécial à la disposition des participants ; le prix du billet est de 30 F, transport du vélo compris.

★ Mouvement de défense de la bicyclette, 43, rue du faubourg Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 206.40.95.

P T T

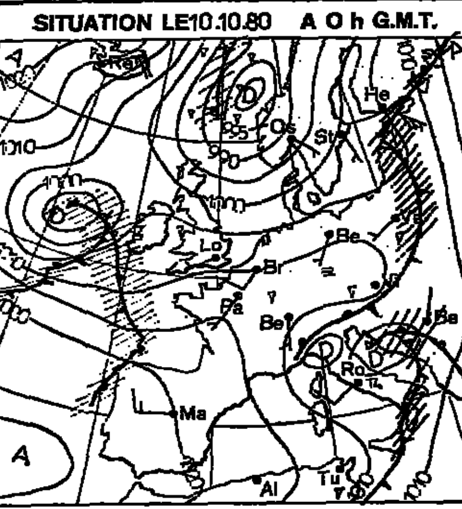
NOUVELLES BOITES. — De nouvelles boîtes à lettres vont être installées dans les rues. Elles auront une ouverture de 230 × 26 millimètres et permettront donc d'accueillir la plupart des plis de grand format. Treize mille de ces boîtes à lettres seront installées d'ici à 1982.

VIVRE A PARIS

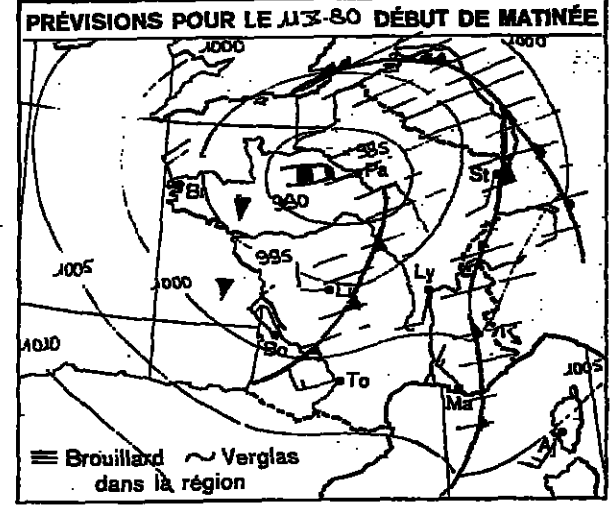
« PORTES OUVERTES » A LA R.A.T.P. — La R A T P organise le 11 octobre, une journée « portes ouvertes » dans ses vingt-trois dépôts d'autobus de Paris et de la banlieue. Quatre visites (9 h 30, 11 heures, 14 h 30 et 16 heures) seront organisées dans chaque dépôt, permettant au public, dans le cadre de la première campagne nationale pour l'autobus qui est organisée actuellement, de mieux connaître les possibilités offertes en Ile-de-France par ce moyen de transport en commun.

MÉTÉOROLOGIE

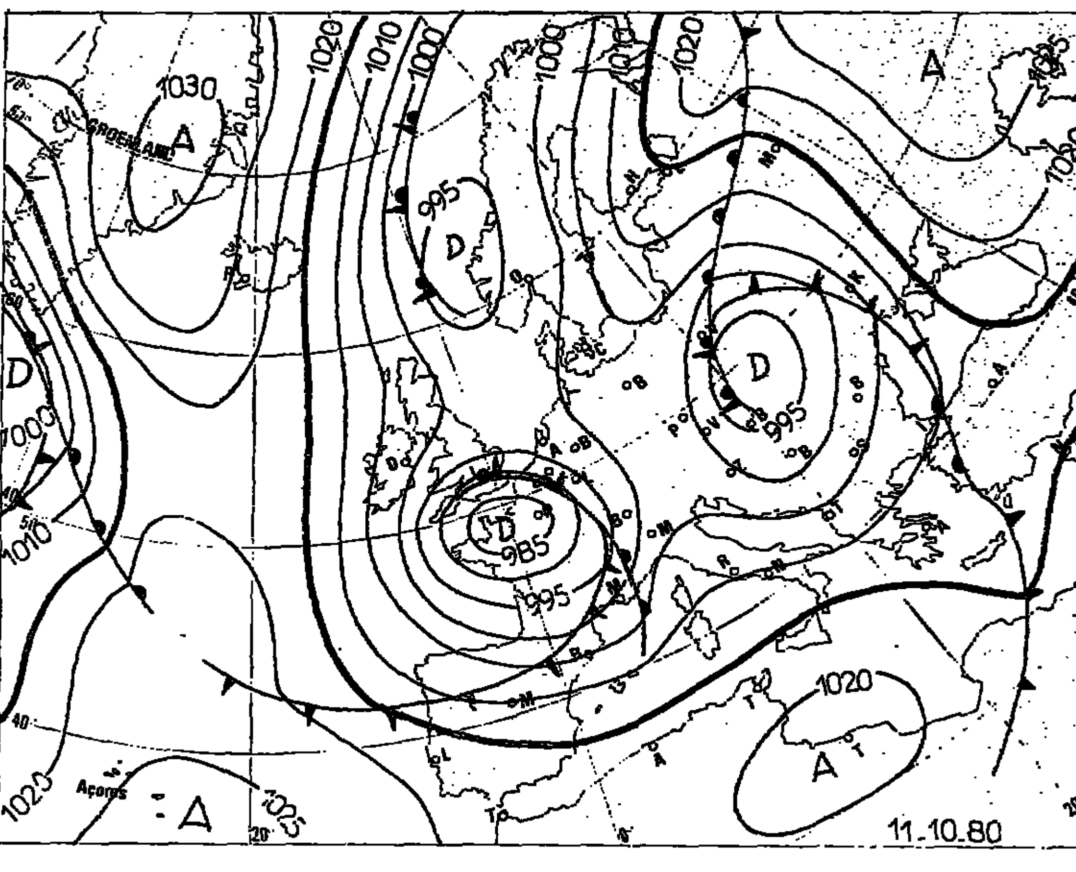
SITUATION LE 10.10.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-10-80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 11 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 octobre à 0 heure et le samedi 11 octobre à 24 heures :

La perturbation qui abordait vendredi matin nos régions voisines de l'Atlantique traversera toute la France. Elle sera suivie d'un flux d'air froid et instable venant du nord-ouest.

Samedi matin, le temps sera couvert et pluvieux sur la moitié est de la France, et quelques orages sont possibles sur les Alpes et dans le Midi. Sur la moitié ouest, le ciel sera encore très nuageux mais les pluies seront plus rares. Au cours de la journée, la zone pluvieuse s'éloignera vers l'Italie et la Méditerranée tandis qu'un temps variable et plus frais s'établira progressivement par l'ouest sur la majeure partie de la France. Il y aura des éclaircies passagères, surtout dans l'ouest, mais aussi de nombreuses averses qui donneront de la neige à partir de 800 à 1 000 mètres. Les vents, assez forts par moments dans l'intérieur, forts en mer, tourneront progressivement de l'ouest au nord-ouest et le mistral s'établira en fin de journée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Bourges, 10 et 1 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 12 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 1 ; Dijon, 10 et 0 ; Grenoble, 10 et 2 ; Lille, 13 et 4 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille, 17 et 9 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice, 20 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 3 ; Pau, 12 et 7 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 13 et 2 ; Strasbourg, 12 et 3 ; Tours, 14 et 1 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 26 et 21 ; Berlin, 12 et 4 ; Bonn, 12 et 2 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Le Caire, 29 et 17 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 12 et 8 ; Genève, 11 et 0 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 13 et 1 ; Madrid, 18 et 10 ; Moscou, 11 et 6 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 20 et 10 ; Palma-de-Majorque, 21 et 16 ; Rome, 23 et 16 ; Stockholm, 13 et 6.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 10 octobre, à 7 heures, de 1 011,7 millibars, soit 758,8 millimètres de mercure.

PROBABILITES POUR DIMANCHE

Un temps froid et instable se généralisera sur tout le pays.

Les averses seront plus nombreuses sur la moitié est et pourront localement se produire sous forme de neige sur les massifs montagneux. En revanche, les éclaircies seront plus belles dans l'après-midi sur la moitié ouest. Les vents de nord à nord-ouest seront modérés à assez forts et les températures seront partout inférieures aux valeurs normales, atteignant même des valeurs proches de 0 degré au lever du jour.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 10 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Portant modification du décret du 19 novembre 1965 modifié relatif au conseil supérieur de l'éducation nationale et aux conseils d'enseignement.

● Modifiant le décret du 18 juillet 1979 portant statuts particuliers des corps techniques des bâtiments de France.

LOTO

TIRAGE N° 41 DU 8 OCTOBRE 1980

3 — 5 — 13 — 22 — 35 — 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 4

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	19	531 979,80 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	25	202 152,30 F
5 BONS NUMEROS	3 222	4 705,50 F
4 BONS NUMEROS	151 736	99,90 F
3 BONS NUMEROS	2 609 582	8,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 15 OCTOBRE 1980

VALIDATION JUSQU'AU 14 OCTOBRE 1980 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

RELIGION

Désirer sa propre femme est-ce un péché ?

(De notre envoyé spécial.)

Cité du Vatican. — Le discours de Jean-Paul II lors de l'audience hebdomadaire publique du 8 octobre, tel qu'il a été diffusé par le service de presse officiel du Vatican, ne passera pas inaperçu.

On remarquera le sens très extensif — c'est le moins que l'on puisse dire — que le pape donne à la phrase de l'Evangile qu'il commente. Ainsi, selon cette homélie, un mari qui regarde sa propre femme en la désirant peut commettre une faute analogue à celle de l'adultère qui convoite une femme quelconque. Les exégètes ne manqueront pas de commenter l'interprétation inhabituelle de Jean-Paul II, qui a surpris nombre de ses auditeurs. Le pape ne dit pas que la femme mariée peut commettre la même faute que son mari, mais cela coule de source.

« *Je désire*, déclare Jean-Paul II à ses auditeurs francophones, *approfondir devant vous la portée des paroles du Christ.*

« Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis dans son cœur l'adultère avec elle. » On pense spontanément qu'il s'agit de la femme d'un autre et donc d'une infidélité à l'unité que comporte essentiellement le mariage. Mais le Christ dit « une femme » quelle qu'elle soit, qui devient alors pour l'homme l'objet de l'assouvissement de son « besoin » sexuel. Même s'il s'agit de sa propre femme, un tel regard de l'homme, utilitariste, la réduit à l'état de l'objet de son propre instinct.

« Et alors, la vocation de la femme d'exister « pour » l'homme et réciproquement, dans la communion des personnes, esprit et corps — et qui trouve justement un appui dans l'attrait mutuel riche et profond de la masculinité et de la féminité — est ici réduite et déformée. Mais pour admettre cela, il faut dépasser l'interprétation purement psychologique tenant compte du fait qu'il y a dans l'homme, à cause du péché, une tendance permanente à lier cet attrait à la concupiscence de la chair.

« Le Christ n'est pas venu abolir la Loi et les prophètes, mais les porter à leur accomplissement. Pour cela, il n'a pas multiplié comme auparavant les dispositions sévères et de casuistique qui n'empêchaient pas d'ailleurs des compromis ; mais il a fait appel à la pureté du cœur. (...) Plus que de craindre la sévérité de ses paroles, ne faut-il pas avoir confiance dans leur puissance de salut ? »

HENRI FESQUET.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

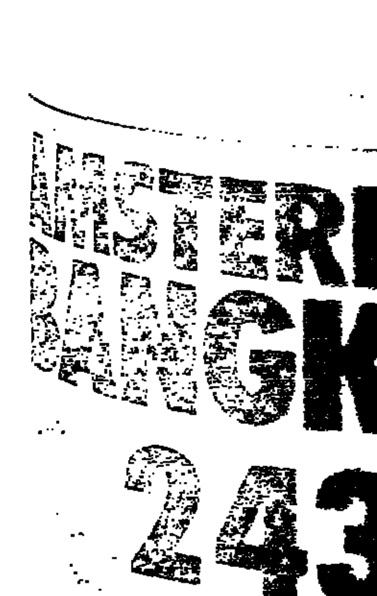
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





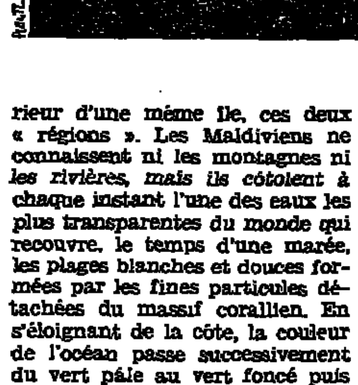
Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

NOUVELLE POLITIQUE AUX MALDIVES

Des robinsons sous surveillance

« *SI le paradis terrestre a existé, les Maldives en sont un des morceaux* », ponctuant le large de l'Inde et de Sri-Lanka, au milieu de l'océan Indien. Une heure trente d'avion *seulement sépare* la vaste et grouillante péninsule Indienne des mille huit cents îlots coralliens de l'archipel des Maldives. *Les cent quarante-cinq* mille Maldiviens, qui vivent essentiellement de la pêche *occupent* un peu plus de deux cents îles, *dont certaines émergent de* l'océan *sur* quelques centaines de mètres carrés seulement, sur une hauteur qui ne dépasse pas 2 mètres. Ces minuscules îles auraient été depuis longtemps englouties si elles n'étaient entourées d'une barrière rocailleuse qui les protège des orages provoqués par la mousson.





(Dessin de PLANTU.)

Les vingt atolls (1) naturels des *Maldives* s'étendent en longueur sur 764 kilomètres, et en largeur les points extrêmes sont distants de 208 kilomètres. Les îles, que l'on aborde en dohni, — voiliers à fond plat utilisés par les pêcheurs — ou en bateau à moteur, se ressemblent toutes. Une végétation luxuriante sur la façade exposée au vent dominant, qui a dicté aux palmiers leur forme et leur inclinaison, et une côte beaucoup plus aride tournée *généralement* vers le *sud-est*. Parfois quelques dizaines de mètres seulement séparent, à l'intérieur d'une même île, ces deux « régions ». Les Maldiviens ne connaissent ni les montagnes ni *les rivières, mais ils côtoient* à chaque instant l'une des eaux les plus transparentes du monde qui recouvre, le temps d'une marée, les plages blanches et douces formées par les fines particules détachées du massif corallien. En s'éloignant de la côte, la couleur de l'océan passe successivement du vert pâle au vert foncé puis au bleu intense, indiquant à l'œil *vite averti l'emplacement* des bancs de corail ou des grands *fonds marins*.

Dix-sept îles « pour touristes »

Aux Maldives, le spectacle des couleurs est autant au-dessus de l'eau qu'au milieu de celle-ci. A quelques dizaines de centimètres de la surface de l'océan s'anime déjà un exceptionnel royaume aquatique qui, à la moindre alerte, vient trouver refuge dans les bancs de corail. Depuis 1978, la pêche au harpon et le *prélèvement du corail sont* interdits. Six années d'excès, dus *notamment aux « chasseurs »* italiens et allemands, ont détruit ou éloigné de nombreuses espèces de poissons des lieux fréquentés par les plongeurs. Ainsi les tortues de mer ont presque totalement disparu à la suite de véritables carnages organisés par des chasseurs étrangers et maldiviens. Quant aux requins qui s'approchent parfois des plages, on *assure qu'ils* n'attaquent pas les hommes, *étant, dit-on,* « gavés de poissons ».

C'est à Male, « l'île capitale », également la plus grande et la *plus peuplée des Maldives, que* les pêcheurs viennent proposer leurs poissons séchés destinés, pour une large part, au marché ceylanais. La pêche est l'une des principales ressources du pays ; elle assure encore 90 % de ses exportations. Les dohni repartent chargés de riz, de farine, mais aussi de bois, qui a repris une place très importante dans l'économie maldivienne malmenée par la crise pétrolière. Classé *parmi les vingt-cinq* pays les plus pauvres du globe, l'archipel de l'océan Indien tente *depuis* huit ans d'attirer dans quelques-unes de ses îles des touristes. En 1972, la première île aménagée, Kurumba-Village, accueillit trois cents robinsons, l'année suivante, un millier. Actuellement, les Maldives comptent dix-sept îles « pour touristes » qui peuvent recevoir chacune de quatre-vingts à cent cinquante personnes. En *1979*, quarante-cinq mille touristes ont débarqué *sur l'île-aéroport* de Hulule, proche de Male. Une arrivée impressionnante qui se termine par un brusque coup de frein... à l'autre extrémité de l'île. Des travaux très importants, financés par l'Arabie Saoudite et le Koweït, sont en cours pour porter la piste de 1 750 mètres à 3 200 mètres, et ainsi accueillir des avions de plus grosse capacité.

La nouvelle piste qui sera gagnée sur la mer permettra également aux touristes d'éviter le transit par Sri-Lanka, qui rend *aujourd'hui* les Maldiviens extrêmement dépendants de leurs *plus proches voisins. Le* directeur de l'aéroport, M. Mohamed Ismaïl Maniku, un des rares Maldiviens à parler français (il *a suivi pendant trois ans des* études de science politique à *Grenoble), explique que son pays,* qui ne dispose *« ni de pierres ni d'un grain de sable »*, doit tout importer de l'Inde, située à six cents kilomètres. *Le gouvernement se propose* dans un second *temps de réaliser* deux ou trois aéroports entre Male et le nord de l'archipel, et enfin de réaménager l'ancienne base militaire *britannique de Gan,* libérée en 1976 et située à environ deux *cents kilomètres au sud de la* capitale. Les Maldiviens disposeraient ainsi d'une puissante infrastructure aéroportuaire leur permettant à partir d'Hulule d'acheminer rapidement les touristes vers d'autres atolls.

Aujourd'hui, seules les « îles *pour touristes » de l'atoll de Male* sont bien équipées. D'autres îles, *plus lointaines, aménagées plus* sommairement pour le tourisme, peuvent être atteintes grâce à des hydroglisseurs et à des hydravions. Mais c'est en bateau à moteur que l'on gagne depuis l'aéroport de Hulule une île de l'atoll de Male. Furanafushi n'est qu'à une vingtaine de kilomètres. Comme sur les îlots tout proches de Bandos et de Villingili, les habitations sont disséminées derrière un rideau de palmiers. *L'arrivée dans chacune des îles* provoque toujours une intense émotion. Mais quelques pas seulement suffiront pour prendre la mesure de son nouveau « royaume ». Furanafushi est longue de sept cents mètres et large d'une *centaine de mètres*. Un restaurant, un bar, une *petite boutique et une série de* bungalows constituent les seuls *bâtiments de l'île. On découvrira* un petit établissement de jeux et on apprendra bien vite que l'une des maisons désaffectées de Furanafushi abritait autrefois des pensionnaires thaïlandaises.

L'élection, en août 1978, du second *président* de la République des Maldives, M. Maumoon Abdul Gayyom, a, semble-t-il, réorienté le pays vers une plus grande rigueur islamique et fait cesser certaines pratiques jugées illicites. Ainsi, entre 1975 et 1978, quelques ministres du gouvernement maldivien s'étaient *partagé des « îles pour touristes »* qu'ils exploitaient eux-mêmes. Elles ont *été* rendues à l'Etat et leurs propriétaires ont été indemnisés sur la base des travaux qu'ils avaient réalisés. Toutes les îles sont désormais propriété de la jeune République qui en exploite certaines et loue les autres à des Maldiviens ou à des étrangers ; le prix de la *location étant fonction, dit-on,* du nombre de cocotiers existant *sur* l'île.

Piège à dollars

La vie sur les quelques centaines de mètres carrés de déchets coralliens est idyllique les premiers jours. *Mais si l'on* ne pratique pas la plongée sous-*marine ou si sa bibliothèque* ambulante n'est pas suffisamment garnie, l'air des Maldives devient vite irrespirable. Isolé dans son île, soumis à un régime alimentaire dont les menus gardent encore l'empreinte britannique et les boîtes de conserve toujours la marque de Singapour, Furanafushi se transforme vite en « prison » et en un redoutable piège à dollars. La moindre boîte d'eau ordinaire — importée elle aussi de Singapour — *coûte* 50 cents, la location de masque et de palmes pour une « aventure sous-marine » 5 dollars par jour et l'aller et retour à *Male* en *canot à moteur* 20 dollars. Enfin, le prix de la *pension*, plus de 50 dollars par jour, ne peut, en aucun cas, être réglé en monnaie du pays.

Voyager d'atoll en atoll est extrêmement difficile, aucun bateau n'assurant de liaison régulière entre les deux cents îles habitées de l'archipel. Enfin, le gouvernement maldivien semble vouloir préserver de toute « contamination occidentale » la population en isolant soigneusement ses « hôtes » dans ses « îles paradis ».

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Iles constituées de récifs coralliens.

TOURISME SOCIAL

Les « membres fondateurs » jouent l'économie

« *UN climat serein...* » Bien que la saison ne se soit pas annoncée sous les plus riants auspices, les responsables de l'association Villages - Vacances - Familles — V.V.F. — se montrent satisfaits du taux de fréquentation des centres et du regain de faveur *obtenu par* leurs pôles de services et d'animation auprès d'estivants moins badauds qu'à l'habitude. Nécessité pécuniaire oblige... Mais qu'en sera-t-il l'été prochain ? « *Faute de subventions, nous devrons procéder à des ajustements forfaitaires, pénalisant les familles à revenus modestes auxquels ce mode de séjour collectif s'adresse.* »

Conscients des disparités croissantes entre le coût réel des services offerts et la paupérisation relative de leur clientèle, la plupart des organismes sociaux de loisirs s'inquiètent du soutien, toujours plus conditionnel, de leurs partenaires financiers.

Pour s'en tenir à V.V.F., promoteur à but non lucratif mais soucieux de « capitaliser » ses acquis, tout dépend de la volonté *de concertation de ses souscripteurs* et des intervenants publics et para-publics qui, à des titres divers, financent l'aménagement et l'entretien de ses établissements. Ceux-ci constituent, depuis près de vingt ans, l'un des bastions du tourisme social. Or la Caisse nationale des allocations familiales — C.N.A.F., — qui compte parmi ses « membres fondateurs » (1), s'apprête à reconsidérer son appui logistique en vue d'une « neutralité » qu'elle juge plus conforme à l'intérêt de l'ensemble de ses allocataires.

Durant la dernière décennie, le Fonds d'action sociale de la C.N.A.F., soit à l'échelon *national, soit par le biais, majoritaire,* des caisses, affectait en moyenne 20 % de son budget aux vacances, dotant la pierre et la personne de parts sensiblement égales. Sauf en 1978, année charnière et point d'orgue d'un bétonnage financier qui avait permis, entre autres opérations de prestige, à la Fédération des caisses du Languedoc-Roussillon d'investir sur *le chantier de la Grande-Motte* et d'y gérer ses propres établissements.

GILLES DUSOUCHET.

(1) Ce titre autorise la C.N.A.F. à contester le budget de V.V.F., mais cette représentation s'avère problématique, d'autant que des caisses ou fédérations peuvent agir indépendamment comme souscripteurs ou réservateurs.

(Lire la suite page 18.)

Nouvelles vacances

FAITES-LE VOUS-MÊME !

« LES catalogues des bonnes affaires », « grands *voyages au meilleur* prix », « des pays clé en main », « *en liberté* »... *les tours-opérateurs ne savent pas quel qualificatif mettre en avant pour récupérer la clientèle des Français qui, découragés devant l'augmentation des prix de leurs vacances, avaient décidé, en 1980, de bouder les palmiers des Antilles, le trekking au Yemen, les croisières aux Seychelles et étaient partis avec armes, bagages et familles profiter des charmes de l'Hexagone.*

Talonnés par un danger qui s'est traduit par une baisse moyenne de la clientèle de 15 à 20 % et a touché de plein fouet les tours-opérateurs les plus chers, les organisateurs de voyages multiplient désormais leurs efforts dans deux directions.

Voyager selon ses revenus

Première idée qui caractérise ces voyages de la deuxième génération : ils sont « organisés »... par les usagers. Afin de proposer des prix plus bas, les tours-opérateurs ont mis au point des séjours à un prix minimum comprenant le billet d'avion, deux nuits d'hôtel et, éventuellement, la location d'un véhicule. Les vacanciers brodent sur cette structure en fonction de leurs revenus avec l'aide d'une hôtesse installée dans le pays.

D'autre part, des destinations classiques font l'objet d'une promotion particulière. Ainsi, Haïti, Sri-Lanka, le Kenya et le Mexique sont proposés à moins de 5 000 F, le Maghreb et les Baléares sont réhabilités.

Le tourisme connaît actuellement des mutations profondes, ainsi que le soulignait récemment M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Elles ne sont pas toutes dues à la crise : le temps des vacances d'été se réduit au profit de courts séjours durant l'année, les semaines de détente sont remplacées par des loisirs actifs qui prennent de plus en plus d'importance. Les Français qui ont pris l'habitude des séjours à l'étranger hésitent à confier leurs instants de liberté à un tour-opérateur.

Le temps des congés payés et des voyages organisés s'achève.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Lire page 20 :

LE CARNET DE VOYAGES

Tourisme social

(Suite de la page 17.)

On taillait alors dans la masse. Bien pourvu, le Fonds vivait de ses rentes. Puis il fallut combler le déficit des caisses maladie, sous la férule du secrétaire d'État à la Sécurité sociale, M. Jean Farge, et faire passer la consigne gouvernementale du « tout a un prix »...

Dès 1978, les caisses ramènent leur plafond d'intervention de 40 % à 30 %. A l'orthodoxie sociale des projets d'équipement, qui décidaient de l'ampleur des aides, s'ajoute le dogme de la rentabilité. Les comités d'entreprise en font les frais, certains programmes s'étant révélés à l'expérience trop ségrégatifs et trop coûteux. De même pour les centres culturels et sportifs. Quant aux centres familiaux de vacances, jugés déficitaires neuf mois sur douze — *« c'est la foire d'empoigne hors saison pour trouver la clientèle »*, assure un conseiller technique, — le fait qu'ils doivent périodiquement se recycler dans les séminaires et le troisième âge justifie désormais l'intervention conjointe des caisses de retraite ou d'allocations vieillesse. La CNAF se rebiffe, et toute une myriade d'associations venues solliciter son concours voient bientôt poindre, sous le chapeau du mécène, le nez fouineur d'un organisme de prêts, même non rémunérés. La circulaire d'orientation générale, dont la commission paritaire de gestion et le conseil d'administration auront à débattre avant la fin novembre, devrait confirmer ce désengagement financier. Toutefois, ses rapporteurs se défendent d'avoir conclu au retrait pur et simple : *« Nous marquons une pause, après avoir maintenu, dans l'exercice 1980, la part des dépenses consacrées en 1979 à l'investissement et au fonctionnement des centres, des maisons familiales et des camps. Mais la rénovation des plus anciens, amorcée voici deux ans à l'initiative du ministère de la jeunesse et des sports, suffit à grever le montant d'une dotation qu'on a pourtant été à deux doigts de réduire. Sans s'y résoudre. »* La tutelle de la Santé appréciera.

Au chapitre loisirs-vacances, la principale option susceptible d'être retenue par la C.N.A.F. tendrait à corriger les distorsions apparues ces dernières années entre les vacances collectives et individuelles.

De l'avis des membres de la commission d'études, bien des familles issues des couches moyennes ne bénéficiant pas, à l'heure actuelle, des « bons-vacances » servis par les caisses, doivent renoncer au départ, y compris en séjour collectif. Ce ne sont pas toujours, au mois d'août, les plus défavorisés qui restent à quai. Paradoxal ? A la mesure d'une crise qui implique un redéploiement de l'action sociale. Ce à quoi vise la circulaire en préparation. Et l'un de ses auteurs d'ajouter : *« Nous avons compétence sur toutes les familles, qu'elles soient nombreuses, monoparentales, avec un enfant handicapé à charge... S'en tenir aux plus démunis, c'est risquer de faire basculer d'autres franges de population vers une assistance complète. »* D'où le parti de relancer, en amont des œuvres d'accueil, l'aide à la personne.

Saupoudrage

Court-circuités, les organismes sociaux nient qu'un tel saupoudrage puisse être opérant, tout en reconnaissant volontiers la gravité du problème. Autour d'un constat analogue, les uns raisonnent en « prestations de services » et les autres en « compléments individuels ». Terminologie administrative qui recouvre la question du « droit aux vacances » et les moyens d'en faire usage. Quand certains seraient tentés de n'y voir qu'un besoin.

Sans instaurer véritablement le titre-vacances préconisé par le rapport Blanc, le projet de circulaire avance l'idée d'un crédit que les familles seraient libres d'épuiser à leur guise. Du côté des syndicats (2), cette « prime offerte à la concurrence » — campings, hôtellerie privée... — suscite le haro de la C.G.T., et quelque flottement à la C.F.D.T., où l'on attend que les « priorités sectorielles » soient mieux définies. Il n'empêche que cette perspective paraît trop conforme au libéralisme ambiant pour ne pas aboutir, même tronquée par des concessions tactiques. L'opinion prévaut à la CNAF, et ailleurs, que le tourisme social ne saurait vivre indéfiniment en circuit fermé. A bon entendeur...

Ses professionnels arguent cependant de leurs efforts d'ouverture et d'innovation. A preuve l'expérience menée par V.V.F. à Lisieux-Mégale, en Auvergne, où, grâce à des regroupements et concertations de hameaux, a pu être aménagé un complexe d'accueil en milieu rural, avec gîtes, auberges et lieux collectifs d'animation et de loisirs. Ces derniers n'ayant pas encore vu le jour, les responsables de la CNAF, qui a très peu participé au financement de cette entreprise, parlent d'échec. Pour eux, l'hébergement associatif émietté, ou « village éclaté », achoppe justement sur cette dispersion. La commune construira son auberge, mais rechignera à prendre sa part des travaux collectifs. Outre des « cafouillages », l'existence d'un statut juridique complexe rebute les administrateurs de la CNAF, attachés à des solutions plus traditionnelles.

Les fonds disponibles seront alloués au profit des laissés-pour-compte des loisirs. Les enfants d'abord, pour lesquels seront multipliés les centres de loisirs sans hébergement — ex-aérés, — qui font cruellement défaut. On cite également la Fédération nationale des associations familiales de maisons d'accueil — FNAFMA — , ce petit organisme favorisant le séjour de familles immigrées au sein de communautés villageoises. Au reste, mention faite des « relais associatifs » et des « loisirs de proximité », du goutte-à-goutte... La direction du tourisme avoue son embarras. *« Il y a pénurie d'aides publiques »*. On a bien évoqué l'éventualité de montages type H.L.M., aucun dossier en vue. Si repli il y a, les circuits de crédits traditionnels ne sauraient y remédier.

En réalité, les vacances ne sont, pour les caisses, qu'un secteur parmi d'autres. Vu la conjoncture, la vie quotidienne — du logement à la garde des enfants, — requiert de nouveaux efforts financiers, et circonscrit, nécessairement, le champ des compétences. Chacune des parties en convient, même si les animateurs sociaux de vacances n'entendent pas être les premiers relégués à la périphérie. *« La demande existe,* assurent-ils, *notamment dans le cadre familial. »* Et pour cause...

GILLES DUSOUCHET.

(2) Dix représentants des salariés, dont trois C.G.T., deux C.F.D.T. et C.G.T.-Force ouvrière, un C.F.T.C., siègent au conseil d'administration de la CNAF notamment, en face du patronat et des chambres de commerce et d'industrie.

MÉTIERS D'AUJOURD'HUI

Une hôtesse à bord de l'Ardèche

MARIE-FRANÇOISE, grande, vive, élégante, fut hôtesse de l'air. Aujourd'hui, elle se plaît à n'être qu'une bonne hôtesse de l'Ardèche du Sud. Quand elle abandonna les grands voyages pour épouser Maurice Arlaud, agriculteur à Alba-la-Romaine, elle se retrouva dans une vieille ferme face aux champs et aux vergers. « Nous devrions, *suggéra-t-elle,* aménager des chambres d'hôtes comme en Angleterre... » *Ce fut fait, et bien fait.*

Depuis des années déjà, les Arlaud consacrent les jours froids à préparer leur maison. Ils plâtrent, ajustent, peignent et embellissent. L'été venu, ils reçoivent ceux qui, dès janvier, leur ont retenu la Magnanerie, la chambre des enfants, la chambre d'Emilie, celle du domestique, ou bien encore celle du jésuite qui dispose d'un prie-Dieu. Chaque nom a bien sûr son histoire... et chaque chambre répond aux normes fixées par la Fédération des gîtes ruraux de France pour un tourisme vert. Douze mètres carrés au moins, un lavabo, eau chaude, eau froide, un moyen de chauffage, une salle d'eau commune, trente-huit francs, cinquante francs et soixante-cinq francs pour une, deux ou trois personnes, petit déjeuner compris. Le seul supplément s'applique à ceux qui préfèrent le saucisson, le fromage de chèvre et le petit vin de pays au café ou au thé matinal avec tartines beurrées.

Mais Marie-Françoise et Maurice ont toujours su que des chambres d'hôtes c'était autre chose que du sommeil à la campagne. Au correspondant belge qui leur signalait que sa famille se composait de sa femme, de lui-même et de ses deux chiens, ils ont répondu : « Venez vite ! » *Aux Hollandais qui exigeaient chambre avec w.c. et bains privés, balcon sur le jardin au soleil couchant, ils ont conseillé de consulter les hôtels quatre étoiles.*

Si leur maison ne désemplit pas pendant les quatre mois de la belle saison, c'est qu'ils appliquent une formule simple : « Faites comme chez vous... » et cela marche ! En moins de vingt-quatre heures, Français, Allemands, Danois, Anglais, Wallons ou Flamands retrouvent leurs prénoms et oublient leur nom. Ils utilisent la cuisine pour réchauffer le biberon, sollicite des itinéraires pour visiter l'Ardèche, commentent leurs découvertes, saluent les voisins, apprennent à faire la crique ardéchoise et trinquent au vin de noix.

Ainsi arrive inévitablement à l'heure des confidences. « On échange des recettes, *explique Marie-Françoise,* après on évoque des souvenirs et puis on se raconte nos vies tout simplement à la veillée, et on s'aperçoit qu'on se ressemble... »

On ne s'étonnera pas enfin qu'à temps perdu les Arlaud chantent aux mariages, donnent la comédie au village et animent les kermesses à la gloire des vins ardéchois. Dernier détail, ils demeurent au quartier du Jeu du Mail. Cela ne s'invente pas.

ANDRÉ GRIFFON.

CHIFFRES

Des maisons familiales ouvertes toute l'année.

Désormais, ce seront cent trente maisons familiales de vacances (M.F.V.), sur deux cent quarante au total qui seront ouvertes toute l'année ou dans certaines périodes hors vacances scolaires. Cela pour s'élargir aux couples sans enfant, aux personnes âgées et aux jeunes non scolaires.

Toutes autonomes, chacune d'entre elles ayant été créée et gérée par une association distincte, les M.V.F. existent depuis la fin du siècle dernier et sont reconnues depuis 1954. Elles sont prioritairement ouvertes aux familles à revenus modestes pour lesquelles elles voudraient devenir des « résidences secondaires collectives ».

Moins d'étrangers en Suisse.

Le conseil fédéral a envoyé pour avis aux gouvernements cantonaux de la Confédération un projet modifiant, à date du 1er janvier prochain, l'ordonnance « sur l'acquisition d'immeubles dans des lieux à vocation touristique par des personnes domiciliées à l'étranger ». Le nombre minimal des autorisations dont bénéficie chaque lieu à vocation touristique passerait de cinquante à vingt-cinq. Le nombre des autorisations exceptionnelles serait, lui, réduit de 15 %.

L'année 1979 a constitué un nouveau record avec cinq mille neuf cent six autorisations d'acquisition d'immeubles par des étrangers, dont près de 80 % concernent les lieux à vocation touristique, indique le conseil fédéral.

Japonais plus rares.

La hausse des transports aériens, les troubles politiques en Corée du Sud et les récentes élections au Japon auraient incité les Japonais à moins voyager en 1980, selon l'Office du tourisme japonais : ils ont été un million cinquante et un mille à partir à l'étranger au premier semestre 1980, soit 2,8 % de moins qu'au premier semestre 1979.

En revanche, le nombre des touristes étrangers qui se sont rendus au Japon au premier semestre de cette année a fait un bond de 20,8 % par rapport à la période correspondante de 1979, avec plus de six cent cinq mille visiteurs.

Quatre cent mille Français aux Etats-Unis.

A la fin de 1980, plus de 400 000 Français auront traversé l'Atlantique pour visiter les Etats-Unis et, fait nouveau, aussi bien pendant les vacances d'été qu'à Noël, en février ou à Pâques. Des formules de voyages multiples existent pour découvrir et séjourner aux Etats-Unis des week-ends de quatre jours à New-York aussi bien que la location de « motor-homes » en Californie.

Un Salon pour les loisirs textiles.

Pour les fans de la peinture, du tissage, du macramé, du patchwork, etc., SIMOLIA (Salon d'information de la mercerie, ouvrages, loisirs et industries annexes) se tiendra à la Bastille à Paris du 7 au 10 février 1981.

Ce IIIe Salon profesisonnel ouvert au public regroupera plus de cent vingt exposants de douze pays différents. Plusieurs ateliers permanents sont prévus pour permettre aux visiteurs de s'initier aux techniques de leur choix grâce aux conseils de spécialistes.

● *Erratum.* — Contrairement à ce nous avions indiqué dans l'article « Pour ne plus se faire vacciner à la légère », publié dans « le Monde des loisirs et du tourisme » du 24 mai, l'hôpital Pasteur est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h. à 17 h., sans interruption, et le samedi de 9 h. à 12 h.

HOTELLERIE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Chartres, ville de congrès ?

PAR tradition les touristes ont fait de Chartres une étape sur leur route vers la capitale ou un but d'excursion pour un après-midi à partir de leur base parisienne. Adhérant aux vues du maire M. Georges Lemoine (P.S.), député d'Eure-et-Loir, qui a exprimé plusieurs fois le souhait de voir s'installer des foires nationales sur le territoire de sa commune, la municipalité, désireuse elle aussi de voir Chartres devenir une ville de congrès, s'emploie résolument à favoriser l'implantation de nouveaux hôtels.

« Nous désirons une structure hôtelière capable de pouvoir facilement accueillir un ou deux cars de touristes et drainer ainsi vers notre ville les organismes de voyage », explique M. Joly, adjoint chargé des questions touristiques.

En 1974, Chartres comptait trois cent vingt chambres. Avec l'ouverture d'un motel de cinquante chambres à Lucé, d'un Novotel de quatre-vingts chambres à l'échangeur de l'autoroute, l'extension de l'Hôtel de la Poste au centre ville et l'ouverture de seize chambres environ à l'Hôtel des Sports à Lucé, la capacité hôtelière paraissait suffisante. De l'avis des édiles, il n'en est rien : cinq nouveaux hôtels sont en projet et, s'ils se réalisent, le capital chambres de l'agglomération serait porté d'ici à l'année prochaine, à cinq cent trente unités.

Le premier établissement à ouvrir ses portes sera sans doute le Mercure, trois étoiles, situé à deux pas de la gare. Il est en construction et devrait offrir une cinquantaine de chambres. Un projet est en bonne voie près de la maison du Saumon pour un hôtel de une, deux ou trois étoiles de vingt chambres environ, non loin d'un autre identique qui devrait se situer, lui aussi, au centre ville, près de la maison Gobillot où devrait à court terme s'installer la maison départementale du tourisme.

La mort des vieux hôtels ?

Deux autres dossiers ont été déposés pour une implantation près du Novotel et pour une autre sur le boulevard périphérique. Alors que le premier pourrait sortir de son sommeil, le second semble être définitivement au point mort, la chaîne intéressée trouvant l'emplacement trop petit.

A Lèves, sur la « route des Anglais » (R.N. 154), un complexe regroupe un motel de cinquante-six chambres, un gril et une discothèque ; il devrait être ouvert aux alentours de Pâques, du moins une première tranche de vingt-six chambres.

Le secrétaire général de la Confédération nationale des hôteliers, qui anime la section départementale, s'insurge contre ces projets, qu'il trouve irréalistes : *« En six ans, d'ici à 1982, la capacité hôtelière de Chartres aura doublé. Or, le taux d'occupation des hôtels en 1980 ne sera que de 60 %. L'équilibre des établissements existants est en péril et nous ne pouvons pas être d'accord avec de nouvelles construction. »* Chartres, selon lui, n'échappe pas aux problèmes qui se posent à l'hôtellerie nationale : *« Il y a ici un réel besoin de chambres pendant les vacances, les week-ends carillonnées, le 14 juillet, le 15 août... mais le reste du temps ? A Chartres, comme c'est souvent le cas ailleurs, on additionne les refus d'hébergement pour comptabiliser les besoins : la même famille vient plusieurs fois à Chartres et se voit refuser une chambre. Elle vient quatre fois, on compte quatre chambres. »*

La commission régionale de l'équipement hôtelier, qui siège à Orléans, a émis un avis défavorable sur le futur motel de Lèves et sur l'implantation de la chaîne Campanil près du Novotel. Mais elle n'a qu'un avis consultatif.

Un nouvel hôtel construit condamne, selon les hôteliers, ceux qui existent déjà : *« A nombre de chambres égal, un établissement moderne occupe moitié moins de personnel qu'un ancien. Les prix à qualité égale sont aussi supérieurs. N'étant plus rentables, les vieux hôtels vont fermer, et que deviendra alors le personnel qu'ils employaient ? »*

Les hôteliers de la ville sont hostiles à cette « surcapacité » d'accueil. Chartres ne sera, selon eux, jamais une ville de congrès : *« Quatre-vingt-dix kilomètres séparent la cathédrale du Lido. Le choix des congressistes sera sûrement vite fait. Et, sans congrès, il y a assez de chambres pour accueillir les pèlerins de Notre-Dame. »* Seul l'avenir dira qui a raison de la municipalité ou de la Confédération des hôteliers.

JACQUES THIZEAU.

Amboise avec une chaîne

UN hôtel trois étoiles à proximité du château de François Iᵉʳ à Amboise, voilà une idée qui semble acceptable. Pourtant, le projet qui a pris corps ces dernières semaines, après cinq ans de gestation, s'il est soutenu fermement par M. Michel Debré (R.P.R.), maire de la ville, rencontre une opposition tout aussi ferme de la part des hôteliers locaux qui s'estiment menacés.

Les besoins de la ville d'Amboise, au carrefour du circuit des châteaux de la Loire en matière d'hôtellerie de luxe, semblent réels : malgré la proximité de Blois et de Tours où se trouvent déjà des Novotel, il y avait une demande en provenance des industriels d'une part et des « Tours opérateurs » d'autre part, tous désireux de trouver une structure d'accueil pour leur clientèle aisée.

Ces considérations ont conduit dès 1975 à l'élaboration de plusieurs projets aux ambitions décroissant avec le temps. En 1978, un des plus sérieux prévoyait cent quarante chambres. Il fut qualifié de « démesuré » par les professionnels locaux et capota sous l'action conjuguée d'un avis défavorable émis par la commission des sites et de garanties financières insuffisantes.

Les hôteliers d'Amboise voyaient s'éloigner la perspective d'une concurrence qui, selon eux, aurait été insupportable. Ils étaient d'autant plus rassurés que M. Debré, malgré sa conviction qu'un établissement de classe revitaliserait l'hôtellerie de sa ville, s'était engagé *« à ne plus évoquer d'implantation d'hôtel avant l'achèvement du deuxième pont sur la Loire »*.

Mais ce pont étant pratiquement terminé, l'idée d'un hôtel a resurgi au début de l'été dernier et ce dernier projet semble très solide. Les démarches qu'un conseil municipal du 9 juin a autorisé le maire à mener ont abouti à un accord avec la société Novotel pour la construction d'un ensemble de quatre-vingts chambres.

Le 3 juillet dernier, la commission des sites repoussait le premier projet, trop haut d'un étage. M. Debré obtient alors un réexamen du dossier un mois seulement après cet avis défavorable. Nous sommes au mois d'août et beaucoup des membres de la commission sont en vacances. On utilise alors une procédure parallèle et, le 6 août dernier, une sous-commission donne son accord.

Une concurrence redoutable

Le plan, considérablement modifié, prévoit deux étages au lieu de trois et un prolongement du rez-de-chaussée afin de conserver la capacité initiale. L'hôtel créera quarante-deux emplois. La chaîne Novotel participera au financement de l'établissement, qui devra impérativement ouvrir ses portes en mai 1981, faute de quoi Novotel romprait son engagement.

Pour les hôteliers d'Amboise, c'est l'inquiétude. Le district compte actuellement treize hôtels totalisant deux cent cinquante chambres. Leur activité essentiellement saisonnière leur ayant été reprochée, ils s'étaient efforcés, expliquent-ils, de maintenir leurs établissements ouverts hors saison, afin à la fois d'assurer un service et de conserver l'emploi de leur personnel. La présence du Novotel ne leur causera pas de gêne en été, mais risque de les obliger à baisser leurs prix hors saison, ce qui semble difficile au vu des marges très faibles pratiquées actuellement. Ils prévoient donc un retour à la traditionnelle fermeture du 1ᵉʳ novembre au 15 mars et la mise en chômage technique du personnel, ce qui rendrait illusoire l'argument des créations d'emplois.

Autre inquiétude avancée : un effet de boule de neige qui attirerait à Amboise d'autres chaînes hôtelières et réduirait d'autant les bénéfices de la profession.

Le projet a encore quelques obstacles à franchir avant le premier coup de pioche : le permis de construire (qui, en toute logique, ne devrait pas poser de problème) et un prêt d'État sur lequel devrait se prononcer — ce qui n'est pas acquis — la commission régionale du tourisme.

Les hôteliers d'Amboise espèrent donc encore pouvoir éviter cette concurrence redoutable. Mais ils ont en face d'eux une chaîne qui possède réputation et expérience et une municipalité dirigée par un ancien premier ministre et actuel candidat à la présidence de la République, ce qui lui donne quelque poids.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

Philatélie

N° 1659

FRANCE : Fédération française de golf.

Le golf est pratiqué en France sur environ cent trente-deux terrains affiliés, pour quelque trente-deux mille cinq cents licenciés — dont douze mille femmes. La Fédération française de golf, par un beau coup de drive, a réussi à obtenir des P.T.T. l'émission d'un timbre « hors programme », bien sûr. Vente générale le 20 octobre (41e/80). — Retrait prévu pour le 8 mai 1981.



1,40 F, brun et vert.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Jacques Jubert. Tirage : 10 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 18 et 19 octobre, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert à la Fédération française de golf, 69, avenue Victor-Hugo, Paris-16e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 18 octobre, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 59760 Grande-Synthe (Maison communale), le 19 oct. — 15e anniversaire des Jardinières.

⊙ 75015 Paris (Parc des Expos., porte de Versailles), du 19 au 27 oct. — Salon international de l'équipement hôtelier.

⊙ 33300 Bordeaux-Lac (Palais des Congrès), les 22 et 23 oct. — Congrès national des associations sportives culturelles et d'entraide de l'équipement.

⊙ 30400 Villeneuve-lès-Avignon (mairie), les 25 et 26 oct. — XVIIe Exposition philatélique locale.

⊙ 57000 Metz (« Républicain Lorrain, 17 rue Serpenoise), le 25 oct. — « Naissance de la poste aérienne ».

⊙ 28110 Lucé (foyer culturel), les 25 et 26 octobre. — 10e anniversaire de l'Association philatélique de Lucé. Mainvilliers.

⊙ 84000 Avignon (Palais des Expos de Châteaublanc), les 25 et 26 octobre. — Salon de l'auto.

FRANCE : Comédie-Française.

A l'occasion du troisième centenaire de la Comédie-Française, un timbre-poste commémoratif sera émis par les postes françaises.

Fondée par Louis XIV en 1680, la Comédie-Française fut installée définitivement au Palais-Royal par Napoléon Ier. Vente générale le 20 octobre (42e/80). — Retrait prévu pour le 8 mai 1981.



2,00 F, bleu foncé, pourpre et gris.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 18 et 19 octobre, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert à la mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, Paris-1er. — Oblitération « P.J. ».

— Le 18 octobre, de 8 à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Au Musée de la Poste

Parmi les expositions dites de longue durée prévues sur la « tablette » du directeur du Musée de la poste et de son équipe, chargés de la concrétisation, en voici quelques-unes à venir :

— Du 15 novembre au 14 décembre, exposition « Georges Mathieu » ;

— Du 20 décembre au 18 janvier 1981, exposition « Hans Hartung » ;

— Du 11 avril au 17 mai, exposition « Reliure » ;

— Du 23 mai au 7 juin, exposition « Les amis du Musée de la poste ».

Nous ne manquerons pas de les annoncer en temps opportun avec plus de détail.

EN BREF...

● CONGO. — *Série dédiée à Rembrandt, 65, 100, 200, 300 et 500 F. (4-7-80.)*

● NOUVELLE-ZELANDE. — *Série de bienfaisance en faveur de la protection de l'environnement de la mer, 14 + 2 C. et 14 + 2 C. se tenant, ainsi que 17 + 2 C. (6-8-80).*

ADALBERT VITALYOS.

Hippisme

La grande course des petits riens

QUELLE somptueuse arrivée ! A quelque 400 mètres du poteau, *Ela Mana Mou* surgit du peloton, chausse ses bottes des « King George » et prend deux longueurs d'avance. Il paraît avoir la course au bout des sabots. Mais non : *Three Troikas*, pas très heureuse dans le dernier tournant, revient. Ce n'est pas tout à fait la *Three Troikas* d'il y a un an : un rien de moins puissant et de moins fulgurant. On croit encore que l'image va resurgir : pour l'instant, la jument n'en est sans doute qu'à prendre son élan ; on va voir ce qu'on va voir, 100 mètres plus loin... Mais non : elle ne retrouve pas le petit rien infinitésimal, inanalysable, qui fait gagner une course de formule 1, une médaille d'or olympique, ou l'Arc.

Alors, ce sont *Détroit* et — sur sa droite et un peu en arrière — *Argument* qui jaillissent du rideau des poursuivants. Eux ont dans les jambes, à cet instant, le petit quelque chose de plus qui arrache les grandes victoires. En 50 mètres, ils sont tous deux au niveau d'*Ela Mana Mou* et de *Three Troikas*. Il y a là quelques secondes qui entrent dans l'éternité (hippique). Chacun des quatre chevaux, chacun des quatre jockeys, jette ses ultimes forces. Finalement *Détroit* bat d'une demi-longueur *Argument*, qui précède d'une courte tête *Ela Mana Mou*, lui-même suivi par *Three Troikas* à une encolure. Le record de l'Arc, jusqu'ici détenu conjointement par *Mill Reef* (1971) et *San San* (1972) est battu de 3/10 de seconde : *Détroit* a parcouru les 2 400 mètres en 2'28"27/100, soit à la vitesse de 58,378 km/h.

Telle a été une des plus belles arrivées de l'histoire des courses.

L'enthousiasme de l'instant étant — avec les jumelles — remisé, au moins jusqu'à dimanche, quelques remarques.

D'abord, la victoire de *Détroit* (en dépit du nom, c'est une pouliche) confirme l'inclination des courses vers le matriarcat. Du moins sur la piste. Côté tribunes, on assiste plutôt à l'évolution inverse. Les générosités masculines, déjà hésitantes et tergiversantes (dureté des temps) au seuil du joaillier, ne vont plus jusqu'à l'écurie de courses. Les casaques, chères aux auteurs de vaudevilles, des lendemains de cinq à sept, ont disparu. Mais, sur la piste, Longchamp s'écrit au féminin : *Three Troikas* gagnante de l'Arc en 1979 ; *Detroit* gagnante et *Three Troikas* quatrième en 1980. De 1920, date de création de la course, à 1970, cinq juments seulement avaient gagné l'Arc *(Pearl Cap, Corrida, Nikellora, Coronation, La Sorellina)*. De 1970 à 1980, donc en cinq fois moins de temps, ce sont également cinq juments qui ont triomphé *(San San, Allez France, Ivanjica, Three Troikas et Détroit)*. Simple fantaisie de la loi des séries? C'est l'explication pour l'instant exprimée.

A dire vrai, il s'en est fallu d'un rien, moins encore que la demi-longueur affichée par le juge — c'était, décidément, la grande course des petits riens, — qu'*Argument* ne batte la pouliche. Il peut... arguer qu'il l'aurait devancée s'il n'avait été obligé, dans les 100 derniers mètres, de changer deux fois de ligne (notamment pour contourner *Three Troikas)* alors qu'elle, à l'extérieur, trouvait la voie libre. Cet *Argument*, c'était, dans la course, au même titre que *Le Marmot*, Tintin contre les géants. Alors que tous les autres pouvaient se prévaloir du Gotha équin international, lui est le fils d'un étalon des haras nationaux : *Kautokeino*, que l'administration a acheté, l'an passé, 150 000 francs.

En somme, un petit fonctionnaire contre le P.D.-G. de Wall Street et de la City. Tintin, cette fois, a manqué son coup. Mais qu'il secoue sa mèche : tout neuf encore, puisqu'il n'en était dimanche qu'à la onzième course de sa carrière, d'une origine qui fait souvent attendre ses promesses mais ne les tient que mieux (*Tanerko* du côté paternel, *Vandale* du côté de la mère), il a pour lui toute l'éternité d'une saison de quatre ans. Avant même cette échéance, le Washington D.C., en Amérique, une course où il faut aller vite de bout en bout et où les gloires consacrées se montrent souvent déclinantes, est, le mois prochain, à sa portée.

L'allemand *Nebos*, qui a fini encore plus vite que *Détroit* et *Argument*, mais qui venait alors de trop loin pour prétendre à une autre place que la cinquième, peut soutenir qu'il a été victime des bons sentiments de sa propriétaire. Au temps où les courses se souvenaient qu'elles avaient été un jeu de princes, un propriétaire ne dissociait jamais, quelles que fussent les circonstances, un jockey et un cheval qui avaient réussi ensemble. La comtesse Batthyany, propriétaire de *Nebos*, se souvient de ce temps-là. Son cheval et le jockey allemand Maeder avaient, ensemble, gagné dix courses en Allemagne. Pas question de les séparer. Ce fut donc Maeder qui se retrouva en selle sur *Nebos* pendant que, par exemple, Saint-Martin, dont la partenaire annoncée, *Aryenne*, était retirée de la course à la suite d'un incident de santé, montait, lui, selon l'expression des jockeys, les tribunes.

Le passé des princes

Maeder est probablement un bon cavalier, mais il n'avait jamais piloté un cheval à Longchamp. Saint-Martin, son talent et son expérience, auraient probablement valu davantage que les deux longueurs et demie séparant *Détroit* du cheval allemand. La fidélité a peut-être coûté, en 2 minutes 28 secondes, à la comtesse Batthyany, 10 millions de francs : la valeur supplémentaire que n'a pas acquise son cheval. Il est vrai que, à cet égard aussi, la propriétaire vit dans le passé des princes. Elle avait eu, voilà quelques semaines, pour son cheval, une offre américaine correspondant à 10 millions de francs. Elle préféra le syndiquer en Allemagne pour 7 millions. Cela arrive encore...

Quelques notes sur les autres concurrents. *Dunette* (septième) a bien couru ; mais cette jument, hypernerveuse, n'est totalement elle-même que dans des lots peu nombreux où son jockey lui épargne les contacts ; elle peut battre sept ou huit cracks ; il n'est pas évident qu'elle battrait vingt chevaux médiocres. Le petit *Ruscelli* (neuvième, sans insister quand son jockey a vu qu'il ne pouvait plus être « dans l'argent ») a tenu sa partie un peu moins bien que nous ne l'espérions, mais beaucoup mieux que ne l'escomptait le public, qui avait laissé sa cote monter à 80/1. Les joueurs, par contre, suivaient nos regards vers notre autre outsider : *Glenorum* (9/1 au P.M.U. ; 12/1 au champ), lequel, il est vrai, bénéficiait de la prestigieuse monte de Piggott. Brillant un instant, devant le pavillon, *Glenorum* s'est éteint quand il s'est agi de prolonger l'effort. Il avait manifesté la même mauvaise humeur dans le Prix de la Côte normande. On lui avait alors trouvé l'excuse du saisissement provoqué par un vol de mouettes prenant son essor sous son nez. Cette fois, les canards du lac du Bois volaient haut. *Mrs. Penny*, *Le Marmot*, *Policeman*, ont déçu, Sans doute sont-ils saturés de courses. D'autres piaffent d'impatience.

Car voici Auteuil.

LOUIS DÉNIEL.

N. B. — Que Daniel Wildenstein nous excuse : compte tenu du sujet du jour, nous jugeons préférable de reporter à une prochaine chronique les précisions qu'il a bien voulu nous communiquer sur la carrière, au haras, de certaines de ses juments.

Carnet de voyages

Voyage en liberté

Tropicatours lance une nouvelle brochure : « Tropicajet ». Pour s'adapter aux finances de toutes les clientèles, le tour-opérateur propose des voyages à la carte aux U.S.A. (2 990 F) comprenant le transport, deux nuits d'hôtel. Départ tous les jours. Le Sénégal et la Côte-d'Ivoire au volant d'une voiture (4 680 F et 5 580 F). Les usagers organisent sur place leur voyage en fonction de leurs revenus.

★ Tropicatours, 35, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris, tél. : 723-78-25.

Les Baléares réhabilitées

Après un exercice difficile en 1980, qui s'est traduit par des licenciements, Air-Tour Euro 7 a fait peau neuve et propose des formules dépouillées sur les long-courriers, et un « catalogue des bonnes affaires » (Tunis, Marrakech) parmi lesquelles une semaine à Majorque (1 000 F), dix semaines (2 000 F).

★ Air-Tour Euro 7, 36, avenue de l'Opéra, 75083 Paris, tél. : 266-90-89.

Expédition en aéroglisseur aux sources du Gange

Pour la première fois depuis trente-cinq ans, Gaumukh, la source authentique du Gange, est accessible aux étrangers. Pour marquer cet événement, une expédition pour remonter le Gange, avec un aéroglisseur, a été organisée.

Ce voyage marquera le premier pas de l'utilisation, dans le tiers-monde, des cours d'eau non navigables comme artères de communication : l'aéroglisseur est plus rapide et consomme quatre fois moins qu'un hors-bord de même puissance.

* Office de tourisme indien, 8, boulevard de la Madeleine. Tél. : 265.83.86.

Tapissier ou mime ?

S'initier à l'art des marionnettes, du mime, de la gravure, apprendre la technique de l'offset, de la reliure, se recycler dans la menuiserie, le cinéma, la vidéo, la tapisserie, telles sont quelques-unes des trente et une propositions de stage pour débutants, artisans, amateurs, professionnels qu'abrite le château de Montvillargenne, à Gouvieux, dans l'Oise.

Deux cents chambres, diverses formules de restaurants, vingt-cinq salles de cours, une piscine, permettent une adaptation à tous les budgets.

* Stages de cinq jours (à partir de 100 francs) à deux ans, CREAR. Tél. : 457.05.14.

On solde sur les long-courriers

« Grands voyages au meilleur prix », *telle est la devise d'Hôtel-plan. Fidèle à sa politique de prix serrés, le tour-opérateur propose, pour la saison 1980-1981, le Mexique à 4 250 F, Haïti à 3 950 F, Rio à 5 350 F, Sri-Lanka à 3 800 F, Bangkok à 3 850 F, le Kenya à 3 700 F, le Togo à 3 750 F. Ces prix allégés correspondent à une simplification des prestations.*

★ Hôtel-plan, dans les agences de voyages.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 10 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : *Une rose au petit déjeuner.* De Barillet et Grédy, mise en scène de R. Clermont, avec M. Collard, G Giroudon, B. Oberlin, N. Dubois...
Après avoir été élevés quasiment ensemble, Catherine et Nicolas décident de vivre sous le même toit, en « garçons ». Leur complicité faite de pudeur et de rires dresse une étrange barrière entre eux.
22 h 50 Magazine d'actualité culturelle : Pleins Feux. De J. Artur.
23 h 50 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse (n° 4 et fin). D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Vergez, avec R. Outin, A. Garreau, J.-M. Galey, S. Michel...
Catherine meurt. Jean Chalosse repart avec ses moutons dans les landes Des légendes commencent à courir...

21 h 35 Apostrophes : Le féminisme a-t-il changé les femmes ? Une émission de B. Pivot.
Avec Mmes R. Pernoud (la Femme au temps des cathédrales), *L. Weiss* (Combats pour les femmes), *M. E Segal* (Un homme, une femme, un enfant) *et Mme F. Busch, qui présente :* Journal d'une gréviste *(T Malkiel) et* les Imposteuses *(M Vivian).*

22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Francs-tireurs) : *Ce gamin là.* Film français de R. Victor (1975) sans acteur professionnel.
La vie de Jeanmari, enfant autiste parmi d'autres, dans la communauté de Monoblet (Cévennes), créée par Fernand Deligny pour les jeunes, jugés incurables, qui ont refusé le langage parlé
Etonnante approche, par le cinéma, d'un mode d'existence dans un univers de nature et de silence où se trouve respectée la liberté des « anormaux ». Commentaire poétique de Fernand Deligny.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé. Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La guerre irano-irakienne.
Quatre équipes de FR 3 ont filmé « la bataille de Korramchar ».
21 h 30 Variétés : Les réveilleurs de villages.
Un air de flûte, un poème, deux hommes étranges dans un village et tout devient fête. Avec F. Cabrel, C. Leforestier, P. Vassiliu, M Corringe, J. Beaucarne, U. Ramos, M.-R. Rochard, Toussaint, Ben.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

20 h., L'ésotérisme chez les anciens Egyptiens.
21 h. 30, Black and blue : Jazz et littérature (« Straight Life », l'autobiographie d'A. *Pepper*).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Concert : « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré mineur », de Lalo, et « Dante - Symphonie », de Liszt, par les Chœurs de Radio-France, direction J Jouineau, et l'Orchestre national de France, direction L. Maazel ; soliste : Yo Yo Ma, violoncelle.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Debussy) : 23 h. 5, Vieilles cires : *cycle F von Weingartner (Mozart) ; 0 h. 5,* Jazz Forum : Eurojazz 1980 (Finlande et Danemark).

Samedi 11 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 *La vie commence demain* : Avenir.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi · les Alsaciens à Paris.
Snoopy ; 14 h 35, Découvertes TF 1 ; 15 h, La famille Boussardel ; 15 h 50, Plume d'Elan ; 15 h 55, Maya l'abeille ; 16 h 20, Temps X ; 17 h 20, L'homme qui valait *3 milliards.*
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro Un.
Sacha Distel Follies Avec Roland Magdane, Patrick Sébastien, Sergio Mendes, Véronique Sanson...
21 h 30 Série : Tant qu'il y aura des hommes. Réalisation B Kulik, avec N Wood, W Devane, R. Thinnes
Sixième épisode. Lorene, une prostituée, se lie avec Prewitt, soldat contestataire, et tombe amoureuse de lui.
22 30 Télé-Foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 *Journal des sourds et des malentendants.*
12 h La vérité est au fond de la marmite. Croissants et gâteaux mousseux du petit déjeuner
12 h 45 Journal.
13 h 35 Les jeux du stade.
16 h 30 Des animaux et des hommes.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Fantomas. D'après l'œuvre de P. Souvestre, réalisation B Revon, avec H. Berger, J. Dufilho, P Malet...
Fantomas, l'homme aux cent visages, a échappé à l'échafaud et continue de faire trembler Paris
22 h L'espace Fabri ou les rencontres du troisième brave type.
23 h Les carnets de l'aventure : *Escalade extrême en forêt amazonienne.*
Quatre Américains ont réalisé l'escalade de l'Œil de Dieu, un piton rocheux de 1 500 m au milieu de la jungle vénézuélienne.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes. La Flèche noire : A vos marques
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé. Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission théâtrale : « les Parents terribles ».
De J. Cocteau. Mise en scène de J. Marais. Avec J. Marais, F. Delahalle, L. Kedrova, F Duval, A. Ludovik.
Paris, 1935 : histoire de famille et mensonges qui pèsent. Cocteau : tout Cocteau.
22 h 45 Journal.
23 h 5 Ciné-regards : G. Oury. La mécanique du rire.

FRANCE - CULTURE

8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La renaissance religieuse de cette fin de siècle
9 h. 7, Matinée du monde contemporain : La politique de la culture en Europe, hier et aujourd'hui.
10 h. 45, *Démarches avec... D. Sallenave : « Les* portes de Gubbio ».
11 h. 2, La *musique* prend la parole :
12 h. 5, Le Pont des arts.
14 h., Sons.
14 h 5, Science et conscience. Colloque international de Cordoue : Le rôle de la *conscience* en mécanique quantique (physique et philosophie)
16 h. 20, Livre d'or : B. Steinerova, piano (Schumann, Bartok, Liszt, Prokofiev).
17 h. 45, Pour mémoire : Un livre, des voix (M Genevoix).
19 h. 10, Musique enregistrée.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Entretien avec... le peintre M. Estève (deuxième partie).
20 h., Carte blanche : « Le Marchand d'oiseaux », de J.-*M Gonzalez.* Avec : M Lonsdale, M.-A. Dutheil, etc.
21 h. 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les Funérailles de la grande-mémé », de G. Garcia Marquez, lu par G. Lartigau.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 40, *Cocoricopérette : « La Périchole », opéra*-bouffe de J Offenbach, par les Chœurs de l'Opéra du Rhin et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, direction A. Lombard, avec R Crespin, A. Vanzo, J. Bastin.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : La musique d'orgue au vingtième siècle.
10 h. 30, Samedi : *Magazine de J.-M. Damian,* « les Souscriptions » *(Mozart)* ; 11 h. 15, Les enregistrements historiques et les rééditions (Beethoven) ; 12 h., Le billet de C Hermann ; 12 h 15, Jazz : 13 h., Musique contemporaine : 13 h. 30, Temps de parole ; 14 h., Les classiques favoris (Ravel) ; 14 h 45, *Musique ancienne (Corelli)* ; 15 h. 15, L'acoustique musicale (Bach).
17 h., Concert de musique de chambre (Festival Estival de Paris 1980) : Antoine Forqueray (Première, Deuxième et Cinquième Suites), avec Y. Le Gaillard, clavecin.
18 h 2, Comment l'entendez-vous ? La polyphonie, par *Nanie Bridgman, musicologue* (Perotin, Dufay, Ockeghem, Desprez, Créquillon, de Lassus, Frescobaldi, Bach, Beethoven).
20 h 5, Soirée lyrique : « la Muette de Portici », opéra en quatre actes de D.F.E. Auber, par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de la B.R.T., dir. O D'Narc, avec E. Estève, *D Gonzalès, P Bouts, ténors*, J. Garden, soprano, J Van Dam et M Egel, barytons, P Bruninx, basse.
23 h., Ouvert la nuit : Sérialisme contre révolution cagéenne (Webern, Cage, Boulez, Carter) : 0 h. 5, Le dernier concert : Quatrièmes soirées de Saint-Aignan (Bach, *Mozart, Haydn*).

Dimanche 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la communauté paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, prédication Père R. Jorons.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les Nouveaux Rendez-vous.
G. Bécaud, J. Iglesias, P. Hernandez, Sheila et J Clerc.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Les hommes de rose.
Premier épisode, réalisation M. Cloche, avec D. Doll, J. Martinelli, R. Dalban, J.-P. Castaldi...
16 h 55 Sports première.
18 h 30 Série : Starsky et Hutch. Réalisation D Weiss.
19 h 25 Les animaux du monde. Un matou irréductible : le chat sauvage.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le Cerveau.
Film français de G Oury (1968), avec J.-P Belmondo, Bourvil, D. Niven, E. Wallach, S. Monti, F. Valois, H. Genes (Rediffusion.)
Un escroc français et son copain chauffeur de taxi cherchent à réaliser, en bricoleurs, le cambriolage d'un train contenant une fortune Un grand truand anglais et un caïd de la Mafia préparent en même temps, minutieusement, ce même « gros coup »
Comédie policière réalisée avec d'énormes moyens qui alourdissent les idées du scénario et les gags. Très plaisant, pourtant, et joué par quatre grands acteurs.
22 h 20 Concert.
Premier mouvement de la VII[e] symphonie d'A Bruckner, par l'Orchestre national de France sous la direction d'E. Jochum.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Follow me.
11 h 45 Salut l'accordéon.
12 h Concert, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction de G Amy : adagio et stretto (Amy) : *la Valse* (Ravel).
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
14 h 10 Hors compétition : voile.
15 h 10 Série : Les Arpents verts.
15 h 35 Disney Dimanche.
16 h 30 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
17 h 30 Série : Les Muppets.
18 h La course autour du monde : Eliminatoires suisses.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Intrigue à la Maison Blanche.
Réalisation G. Nelson, avec C. Robertson, J. Robards, S. Powers, R. Vaughn...
A Washington, le président Esker Scott Anderson, malade, a renoncé à se présenter pour un renouvellement de mandat. Il contacte le directeur de la C.I.A. pour choisir un successeur...
22 h 5 Les peintres enchanteurs de France et d'ailleurs.
Série de *J.-M. Drot* et L. Masson.
Robert Tatin, un des « singuliers de l'art ».
23 h Le petit théâtre : Trafic.
Deux personnages vieillissant tentent par un imaginaire convenu entre eux de franchir les limites de leur maigre réalité.
Avec Danielle Darrieux et Michel Auclair.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 45 Aspects du court métrage français. « L'Empire Garnier », de R. Jordan
16 h Jeu : Tous contre trois. Le canal du Midi.
17 h Prélude à l'après-midi. Croisière musicale aux îles grecques.
18 h Théâtre de toujours : « Marie Tudor ».
D'après Victor Hugo. Adaptation et réalisation d'Abel Gance. Avec F. Christophe, P. Massimi (deuxième partie).
La reine Marie Tudor, surnommée « Marie la Sanglante » pour le climat de terreur qu'elle a installé en Angleterre, s'occupe de son favori Fabiano Fabiani, qui la trahit Seconde partie du drame dont la première partie a été diffusée le 4 octobre.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Histoire : 1920-1980, une révolution invisible.
Une émission de G. Elgey, R. Remond, G. Vincent, A. Prost. Réalisation F. Hubert. Numéro 1 : Des champs à la ville. *(Lire notre sélection.)*
21 h 25 *Journal.*
21 h 40 L'invité de FR 3 : La Joconde.
De J.-M. Royer et M. Frydland
Histoire et aventures de la plus célèbre peinture du monde.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle J. Gabin) : « *le Tunnel* ».
Film franco-allemand de K. Bernhardt (1933) en version française, avec J. Gabin, M. Renaud, E. Van Daele, G. Grundgens, A. Nox, R. Allain, D. Le Vigan, P. Richard (N.).
Un ingénieur américain entreprend la construction d'un tunnel sous l'Atlantique devant relier les Etats-Unis à la France. Il se heurte à des intrigues d'hommes d'affaires, des catastrophes, mais poursuit son œuvre envers et contre tout.
Sur un thème d'anticipation scientifique et technique invraisemblable, une exaltation de la mystique du chef conducteur d'hommes. Gabin surprend dans un rôle qui ne convient en aucune façon à son mythe. Les scènes dramatiques sont bien menées.

FRANCE - CULTURE

8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h., Messe à Saint-Lambert-des-Bois.
11 h., Regards sur la musique : « Russlan et Ludmilla », opéra de Glinka.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, *Inédits du disque.*
14 h., Sons.
14 h. 5, La Pétition, de V. Havel, traduit par M. Aymonin et S. Meldegg. Avec : G. Tréjean et P. Constant.
15 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Auberge », de G. de Maupassant, lu par *F. Seigner.*
16 h. 5, Hommage à Jean Piaget.
17 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
18 h., Concert de musique de chambre : en direct de l'atelier du peintre Monet à Giverny.
20 h., Albatros : G. Perros.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Cordoba-Gongora.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 40, Dimanche matin : Musiques chorales (Palestrina, Roussel) ; 8 h. 40, les Chants de l'âme : itinéraire du chant sacré monastique ; 9 h. 02, Cantate : BWV 56 de J.-S. Bach pour le dix-neuvième dimanche après la Trinité ; 10 h., les Classiques favoris : « Schéhérazade » de Rimski-Korsakov.
11 h., Concert : « Sonatine n° 3 pour violon et piano » de Schubert, « Valses » de Strauss-Schönberg, par l'Ensemble J.-P. Wallez, avec J.-P Wallez, violon, B Rigutto, piano, C. Crenna, violon.
12 h. 5, Le Jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène.
13 h 30, Jeunes solistes : Chantal Thomas à la harpe (Vierne, Ducasse, Damase).
14 h. 15, Les Après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Saint-Saëns, Bizet)
16 h. 15, La Tribune des critiques de disques : Comparaison *des principaux enregistrements* d'« Ariane à Naxos » de R. Strauss.
19 h., Concert (en direct du festival Nancy Jazz Pulsation 1980) . Le World Saxophone Quartet, le Quartette de Chico Freeman et l'Ethnic Heritage Ensemble.
20 h 5, Le Concert du dimanche : « Concerto *pour deux violons et orchestre en ré mineur* BWV 1043 » (J.-S. Bach), « Responso, concerto pour orchestre » (Matthus), « Concerto pour violon et orchestre en mi mineur » (Mendelssohn), « Ouverture de Léonore n° 3 » (Beethoven) par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir K. Masur, avec I. et W Oistrakh, violons (Concert solennel pour l'anniversaire de la R.D.A.)
22 h 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Franck, *Duparc, Fauré, Bizet, Massenet*).

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 10 OCTOBRE

— *M. Pierre Mauroy,* maire de Lille, membre du bureau exécutif du parti socialiste, participe au journal de R.T.L., à 18 heures, en direct de Lille.

— *M. Philippe Saint-Marc,* secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers, et *M. Gilles Guerilhault,* directeur de la rédaction de *l'Auto-journal,* répondent aux questions des auditeurs sur le thème « Pour ou contre l'automobile ? », à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 20.

DIMANCHE 12 OCTOBRE

— *M. François Ceyrac,* président du C.N.P.F., participe à l'émission « Dimanche actualités magazine », sur France-Inter, de 12 heures à 14 heures.

— *M. Jean-François Deniau,* ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des réformes administratives, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du parti communiste, est reçu au journal de 20 heures, sur TF 1.

Le Monde

culture

CINÉMA

« DE LA VIE DES MARIONNETTES », d'Ingmar Bergman

Un enfer glacé

Venu d'Allemagne où il fut tourné au début de l'année, le nouveau film d'Ingmar Bergman déconcerte à plus d'un titre. Par sa facture d'abord : préférence donnée au noir et blanc sur la couleur ; simplification extrême de la *structure dramatique*, le récit prenant la forme d'un chapelet de séquences autonomes qui se succèdent, sans ordre chronologique ; apparition d'interprètes étrangers à la « famille » bergmanienne. Par son sujet ensuite : à l'écart de son domaine favori, le monde des femmes, c'est, cette fois, l'histoire d'un homme, d'un criminel, que le cinéaste raconte.

Pourquoi Peter Egerman, bourgeois d'une trentaine d'années, intelligent, cultivé, dont la *réussite sociale* est brillante et qui aime sa femme, a-t-il étranglé, dans les coulisses d'un cabaret sordide, une prostituée ? La réponse à cette question constitue la matière du film. Bergman mène une enquête, ouvre un dossier, répertorie aveux et motivations. Douze *chapitres divisent le* récit qui sont autant de coups de sonde dans le passé et l'entourage du meurtrier.

A la fin de l'enquête, un docte *psychanalyste nous révèle que Peter* Egerman est un homosexuel refoulé qui, trop longtemps dominé par une mère abusive, ne peut entretenir avec les femmes que des rapports fondés sur l'agressivité. Parlant de Katarina, son épouse, Peter a d'ailleurs reconnu que, malgré sa ten*dresse pour elle. Il avait eu souvent* envie de l'étrangler. Et c'est lorsque la prostituée lui dit qu'elle aussi s'appelle Katarina qu'il ne peut résister au besoin de la tuer.

De ces considérations freudiennes qui encombrent le film plus qu'elles ne l'éclairent, il est vraisemblable que Bergman rit sous cape. Pour nous convaincre qu'aucune science ne *percera* jamais le mystère de l'homme, il prête à son psychiatre un comportement et un langage de *Diafoirus moderne. Il n'en reste pas* moins que c'est autour de cette analyse psychanalytique que le récit s'ordonne et que le cinéaste semble parfois avoir du mal à se dépêtrer de la « grille » qu'il a lui-même posée sur son scénario.

Le vrai Bergman est ailleurs, et nous le retrouvons ici quand, au détour d'une confrontation ou d'une *déposition, il nous plonge soudain* dans la réalité charnelle des êtres, quand il transforme ses personnages *en écorchés vifs, en misérables vic*times de leurs secrets et de leurs passions.

Une cure d'ascétisme ?

Voici, par exemple, Peter et Ka*tarina s'épiant en silence ou se* déchirant pendant leurs nuits d'insomnie. « *Chacun veut être l'enfant de l'autre. Aucun ne veut devenir adulte. Alors on se bat, on se fait mal* », explique Katarina. Querelles futiles ou violentes, griefs ressassés, tentatives de réconciliation, étreintes *dont l'échec ravive de vieilles bles*sures, tempêtes de mots (parfois d'une crudité singulière), gestes impardonnables. A l'impudeur des scènes de la vie conjugale s'ajoute le *trouble qu'apporte la présence* de cet homme dont nous savons qu'il va devenir un assassin.

Autre « parenthèse », infiniment plus émouvante et plus originale, *celle* que Bergman consacre à Tim, le modéliste de la maison de couture que dirige Katarina. Tim est un homosexuel qui, depuis longtemps, aime Peter en secret. Mais aujourd'hui, à cinquante ans passés, que peut-il espérer ? Il a honte de son âge, de sa laideur, de ses derniers *rêves et de ses derniers plaisirs de* « vieux schnock en culottes courtes ». Superbement interprété par Walter Schmidinger, ce personnage sarcastique et pitoyable, qui, au terme de sa confession, vient comme un gosse se nicher sur les genoux de Katarina, est finalement le seul *dont le débat intérieur nous empoi*gne ; le seul qui donne l'impression d'avoir une « âme ».

Devant ce film dont l'austérité frôle l'aridité, on s'interroge. Parvenu au faîte de sa carrière, Bergman a-t-il voulu s'imposer une cure d'ascétisme ? A-t-il voulu résumer, en un récit-digest, l'essentiel de ses idées sur la condition de l'homme, *sur sa solitude et sa détresse, son* absence de liberté, sur l'étrange complexité de ses pulsions ? A-t-il voulu exprimer abruptement le pessimisme foncier qui le hante ? C'est possible. Mais, à murer ses créatures dans un schéma psychologique (oublions la psychanalyse) qui res*semble à un carcan, à trop souvent* les observer avec la rigueur, la sécheresse, du juge ou du médecin, il a réduit son film aux dimensions d'un constat ou d'une démonstration. De cette histoire pleine de fantasmes, de cris et de fureur, on risque de ne retenir que les cou*rants glacés. L'abstraction* menace. Et que reste-t-il de l'enfer bergmanien quand il n'est plus peuplé que de marionnettes ?

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

FESTIVAL

« Nancy Jazz Pulsations »

A Nancy, on ne se paie pas de mots. Depuis 1973, le festival qui s'intitule « Nancy Jazz Pulsations » apparaît à l'œil nu comme une semaine bien remplie... Ou, pour être plus juste, comme le sommet, l'apothéose intensive, d'une action permanente en profondeur. Et pourtant, *selon les mots de Tito Antoine, un* de ses organisateurs : « *Nancy Jazz Pulsations, c'est une poignée de bénévoles qui s'acharnent à organiser la grande fête régionale du jazz avec une subvention représentant le coût d'un décor d'opéra ou le prix d'une arroseuse municipale.* » Or, reconnaît Tito, question soutien public et presse régionale, Nancy ferait plutôt figure de festival privi*légié. C'est tout dire...*

Au milieu des embûches donc et réduite à ne plus s'organiser que tous les deux ans, l'association *Nancy Jazz Pulsations* va de l'avant, bon train, rayonnante et essaimante. Il y a belle lurette qu'à Nancy on a multiplié les lieux, les horaires, les *expositions, attentif à éclairer les* concerts de projections de films, et à doubler la scène vivante de documentations diverses. *Les Jazz Pulsations* savent s'implanter partout où c'est possible, dans les rues, dans les vitrines, dans les halls et les salles de pas perdus, dedans, dehors, partout.

Nancy ne se contente que de cette démesure et de ces mélanges, quitte parfois à glisser vers un éclectisme dont on s'étonne. Mais à Nancy, on n'en a cure. Comme dirait André Francis dans ses « laisser-aller à l'encre » : « *plus, c'est toujours mieux* ». Voilà tout. Alors, non content d'avoir prôné et imposé les principes d'une régionalisation active, non content d'avoir fait concurrence claire aux manifestations connues et établies, le groupe Nancy Jazz Pulsations aujourd'hui s'étend, se ramifie, s'insinue, *se prolonge et prolifère : prenant* appui sur des associations voisines (Longwy Jazz Action, Thionville Jazz Action, Foyer de l'Orme de Saint-Dié, Naja), mille animations et *concerts surgissent dans toute la* région, de Bar-le-Duc à Pont-à-Mousson, à Audun-le-Tiche. Partout.

* * *

En ville, salle Poirel et sous le chapiteau de la Pépinière, une bonne douzaine de concerts en dix jours prétendent résumer le jazz avec des musiciens de tous styles, venus de tous les coins du monde : Pologne *ou R.D.A., un après-midi est consa*cré aux orchestres de l'Est. En dix jours, défilent les grands aventuriers d'aujourd'hui, les monstres du ténor (Hal Singer, Dexter Gordon, Chico Freeman, Johnny Griffin, Archie Shepp, le World Saxophone Quartet...), les inlassables tenants de *la salsa et du blues, mais on sait* aussi bien aimer, sans concession et sans préjugé, une certaine idée du jazz qu'ailleurs on oublie parfois, assez sommairement.

Ainsi, pour un concert gratuit sur la place Stanislas où il pleut décidément trop, le chapiteau est bourré. *Les vieilles dames qui se promènent* dans le parc s'approchent, se renseignent. N'osent pas entrer. Les scolaires, eux, puis un public un rien plus âgé, se précipitent en *masse, s'entassent gaîment*, tapageurs, chahuteurs, aussi rapides à s'emballer qu'à rechigner. On n'a *pas trop pris de risques* avec la programmation, mais on n'est pas tombé non plus dans le sempiternel « *niou orleans* » aux hormones.

C'est qu'ici, malgré la gratuité des places et l'atmosphère de récréation, on ne gobe pas tout et n'importe quoi. Le *revival* et l'imitation *sans foi* assomment. *Mais* dès qu'un musicien apporte sa vérité tranquille et la conviction de son talent, alors on se *fiche* bien des étiquettes. Sam Woodyald, le batteur de la légende ellingtonienne, triomphe le temps d'un passage avec Marcel Zanini, bon clarinettiste *et* « entertainer » *plutôt qu'amuseur public.* Et c'est surtout le cas du *Swing Machine* de Gérard Badini, un ténor qui présente, après s'être fait une place aux Etats-Unis, un groupe homogène et précis : Philippe Combelle et Michel Gaudry, pour la rythmique, et Alain Jean-Marie au *piano. Une musique nette et enlevée*, sans truquer, un son plein et chaleureux, et ce savoir-faire qui ne s'est pas perdu de l'art du répertoire et de l'improvisation : la [illegible] heureuse de l'expression. Une musique du pouls, à l'image des *Nancy Jazz Pulsations*.

FRANCIS MARMANDE.

★ Vendredi 10 : Czeslaw Gaidowski, Duet 46, Konrad Bauer (17 h. 30, Poirel) ; Jacques Barroual « Catalogue », Dillinger « Reggae », Life Wire « New Wave » (21 h., Chapiteau).

★ Samedi 11 : Little Willie Littlefield, Albert King Blues Band, Sugar Blue (21 h., Chapiteau) ; G. Badini, J. Gourley, Mal Waldron, à Audun-le-Tiche.

★ Dimanche 12 : Abbey Lincoln, Archie Shepp, Mal Waldron (21 h., Chapiteau).

★ Discographie : G. Badini, Swing Machine, « French Cooking », Vogue 502807.

MUSIQUE

CRÉATIONS A VENISE

L'univers de Bussotti et les déchirures de Ferneyhough

Consacrée cette année à la musique viennoise entre 1895 et 1915, la section musique de la Biennale de Venise, qui reste l'une des plus importantes manifestations d'art contemporain, ne pouvait, pour autant, se contenter d'une rétrospective, même s'il s'agissait de redécouvrir Schreker, Zemlinsky ou Hauer. Elle s'est donc tournée, tout naturellement, vers les compositeurs vivants, parmi ceux qui ont repris, à leur compte, l'héritage de l'école de Vienne. On est loin de l'époque où presque tous les musiciens d'avant-garde faisaient de la série dodécaphonique leur pain quotidien.

Fidèles à la lettre ils oubliaient l'esprit, et lorsqu'ils se sont engagés dans un autre chemin, ils avaient déjà tout oublié. Parmi ceux qui sont restés fidèles parce qu'ils ont su, dès l'abord, ne pas se trahir eux-mêmes, et qu'ils avaient assez d'invention pour imaginer les prolongements possible de la règle, on pense naturellement à Boulez, à Nono et à Stockhausen, on pourrait ajouter Amy, Donatoni et Kagel, et l'on aurait fait, sans oubli majeur, le tour des personnalités les plus marquantes. Pourtant, et la Biennale de Venise l'a justement rappelé, on doit aussi compter avec l'Italien Sylvano Bussotti (né en 1931) et l'Anglais Brian Ferneyhough (né en 1943).

Le premier est surtout connu par le scandale, déjà ancien, de sa Passion selon Sade *et, malgré la place très importante qui lui a été réservée en 1974 par le Festival de Royan, il demeure singulièrement peu joué en France. C'est d'autant plus étrange que la culture française est partout présente dans son œuvre, et que c'est à Paris, en 1957, qu'il a pu approfondir auprès de Max Deutsch sa connaissance de la musique et de l'esprit viennois.*

Il Catalogo è questo (opus cygne), *qui a été donné dans l'église Santo-Stefano par l'Orchestre de la RAI de Milan, placé sous la direction de Zoltan Pesko, est un adagio de cinquante minutes, destiné à former la partie centrale d'une symphonie chorégraphique. Les vastes proportions, le souffle lyrique de cette nouvelle partition, rappellent le ballet* Bergkristall *ou les opéras* Lorenzaccio *et* Nottetempo. *A une époque où certains cherchent le salut dans les « retours à », dont la* Symphonie n° 3 *de Penderecki offre l'exemple le plus affligeant, ou se réfugient dans des spéculations où la musique n'entre que pour une très petite part, Bussotti croit aux vertus d'une écriture fournie, extrêmement travaillée dans le détail, de sorte que les effets de masse soient puissants sans être jamais brutaux. Comme chez Schoenberg dans les* Variations opus 31 *ou chez Berg dans* Lulu *ou le* Concerto à la mémoire d'un ange, *c'est de la musique de soliste pour grand orchestre.*

L'acoustique trop réverbérée de l'église Santo-Stefano ne permettait pas de se faire une idée très exacte de l'œuvre. Elle accentuait beaucoup trop cet aspect touffu et délibérément rebutant dont Bussotti aime à entourer sa pensée, de la même façon que la partition, où pas un centimètre de papier réglé n'est laissé inoccupé, se donne au lecteur comme une énigme, comme une brousse de signes enchevêtrés quoique la calligraphie du manuscrit soit d'une netteté défiant l'habileté des copistes.

Lorsqu'on réussit à pénétrer à l'intérieur, on ne cesse de découvrir les détails les plus ingénieux, des associations de timbres, ou des superpositions de motifs dont l'évidence tient à la sûreté de main du compositeur et à la clarté de sa vision musicale. Il n'en résulte pas moins une impression de vertige, la même qu'on éprouve lorsqu'on regarde longtemps les mosaïques byzantines qui décorent la coupole de la basilique San-Marco ou qu'on considère l'incroyable diversité des dessins géométriques sur le sol. Ecrasé dès qu'on a franchi le seuil, on sort avant d'avoir tout vu, oppressé et subjugué à la fois d'avoir eu en si peu d'espace une vision vertigineuse de tout un univers de signes et de pensées.

Le silence des longs glissandos

Les Sonatas *pour quatuor à cordes (1967) de Brian Ferneyhough, dont la durée atteint trois quarts d'heure, pouvaient susciter la même comparaison. Son deuxième quatuor, créé à Venise par le Quatuor Arditti, est, à l'inverse, ramassé sur lui-même. Les instruments font successivement leur entrée et, de manière frappante, se rejoignent ensuite souvent sur les mêmes figures rythmiques. Mais ces « unissons rythmiques » servent en réalité de centre de gravité entre des passages où la superposition de figures diversifiées à l'extrême, brillantes comme celles des concertos italiens du dix-huitième siècle, tire les partenaires vers l'extérieur. Les silences de durée variable apparaissent aussi comme des points de ralliement, plus puissants encore peut-être, car, même lorsqu'il y a identité de rythmes, le mouvement des notes produit une variété interne à sonorité globale et dément étrangement ce qui, sur le papier, semble clair.*

Ainsi la couleur naît de l'écriture, et elle n'a rien à voir avec ce coloriage par le seul jeu des timbres qui n'est souvent qu'un cache-misère.

Maintenue pendant une dizaine de minutes dans une atmosphère orageuse, tout en éclairs et en déchirures implacables, l'œuvre s'éteint lentement dans le silence des longs glissandos en doubles cordes.

GÉRARD CONDÉ.

PRESSE

MORT DE M. BOIZEAU DIRECTEUR DE « MINUTE »

M. Jean Boizeau, directeur de l'hebdomadaire *Minute*, est décédé ce vendredi matin 10 octobre à son bureau, victime d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-deux ans.

[Né le 17 juillet 1918 à Nevers (Nièvre), Jean Boizeau, après des débuts au périodique *la Semaine* (1942-1944), entre à *Point de vue-Images du monde* comme reporter (1946-1951).

A partir de 1951, il passe à la rédaction de *l'Aurore* comme chef des services spectacles, puis comme responsable des pages magazine. En 1962, Jean Boizeau entre à l'hebdomadaire *Minute*, dont il devient P.-D.G. en 1971, à la mort de Jean-François Devay.

En tant que responsable de cette publication pamphlétaire, Jean Boizeau fera souvent l'objet de poursuites judiciaires. C'est ainsi qu'en novembre 1975 il est condamné pour offense au président Bokassa et inculpé en juin 1979 pour « provocation à la discrimination raciale, à la haine ou à la violence raciale », au sujet d'un article de M. F. Brigneau.]

● *La successsion au « Parisien libéré ».* — Il n'y aura pas de convocation dans l'immédiat de l'assemblée générale de la société Le Parisien libéré, telle que l'avait prévu, en référé le 6 août, une ordonnance du président du tribunal de commerce en application du jugement rendu le 30 mai par ce tribunal. Cette ordonnance, qui chargeait de cette convocation Me Pesson, administrateur judiciaire, a été infirmée en effet le 8 octobre par la vingt et unième chambre de la cour d'appel de Paris, comme le lui demandait M. Philippe Amaury. Les magistrats estiment qu'au préalable doit en effet être tranché au fond le litige opposant ce dernier à sa sœur, Mlle Francine Amaury.

● *La société éditrice du* Jardin des modes *(B.I.P.)*, qui est une SARL, va être transformée en société anonyme. Rappelons que depuis le 5 septembre 1980 le mensuel *Jardin des modes* est entièrement contrôlé par Idécommunication, société mère du groupe Montsouris.

Mme Alice Morgaine, MM. Alain Danet, vice-président d'Idécommunication chargé du développement et membre du conseil de surveillance d'Interdéco, et Charles Jean Pradelle, directeur général d'Hebdoplans, en seront les administrateurs. Pour sa part, M. Bruno Monnier devrait prendre la présidence de la nouvelle société.

● *M.P.S. reprend les* Dépêches de Poitou-Charentes. — Midi Presse Service (B.P. 202, 31004 Toulouse), qui publie, chaque lundi, une lettre d'information confidentielle destinée aux responsables politiques, économiques et aux chefs d'entreprises des régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, s'étend désormais au Poitou-Charentes. M.P.S. vient de créer une nouvelle édition « Aquitaine Poitou-Charentes » à partir de la reprise des *Dépêches de Poitou-Charentes*, que M. Henri Loizeau avait lancées il y a deux ans et demi à Poitiers.

JOURNÉE NATIONALE DU CARILLON

Une Journée nationale du carillon est organisée le dimanche 12 octobre dans trente-six villes et villages de France. La délégation régionale de la musique du Nord-Pas-de-Calais coordonnera cette journée destinée à mettre en valeur les carillons des beffrois. Hormis les œuvres de musique traditionnelle interprétées par ces « batteries volantes », trois œuvres de trois premiers prix du Concours de composition de la Guilde des carillonneurs de France (Dijon, 1980) seront créées à cette occasion par les trois premiers prix du concours d'interprétation de la même Guilde, respectivement à Tourcoing, Dijon et Douai. On pourra notamment entendre le carillon de Douai, le plus important d'Europe (62 cloches), ainsi que celui des églises de Saint-Germain-l'Auxerrois (38 cloches) et de Sainte-Clotilde (23 cloches), à Paris.

SPORTS

ÉQUITATION

UN CHAMPIONNAT FOURRE-TOUT

Les cavaliers, de plus en plus aimantés en fin de saison vers le Grand Parquet de Fontainebleau, se sont comptés, jeudi 9 octobre, cent quarante au départ pour disputer sur la tendre moquette de l'ancien hippodrome le championnat de France de sauts d'obstacles.

Pourquoi le nier, le nouveau règlement en vigueur — un de plus et établi au profit de qui ? — nous incline vers un certain désenchantement. Que recommande-t-il, qu'exige-t-il ? *Une séparation* très nette entre les cavaliers dits de première catégorie et les concurrents de deuxième catégorie, *distinguo* arbitraire quand sur la piste nous voyons à l'œuvre des concurrents de la deuxième catégorie supérieurs en adresse, voire en technique pure, à certaines vedettes ou tenues pour telles du jumping.

Il y a en fait deux championnats de France constituant, à Fontainebleau, un sommet dans le répertoire classique. Deux championnats *c'est-à-dire* deux lauréats, deux champions de France en puissance. Gageons que lors des finales inscrites au programme, dimanche 12 octobre, le public aura bien du mal à suivre les explications, *fatalement* embarrassées, du speaker et à ne pas mélanger les catégories aussi étroitement liées entre elles.

Les opérations ont commencé, jeudi à midi pour finir peu avant 18 heures, le public étant *invité* à posséder, pour la circonstance, un cœur exemplaire. La première des deux épreuves *qualificatives* réservées aux cavaliers de deuxième catégorie a été emportée par le jeune Roger-Yves Bost, quinze ans, en selle sur le gris *Hépatum* doté d'un coup d'ascenseur à décourager la concurrence. N'empêche qu'il faut avoir des bras, des jambes et de la tête pour conduire presque à la victoire un animal péchant par excès d'impulsion dans son souci de bien faire.

Les têtes pensantes qui ont beaucoup phosphoré sur le texte du règlement en auraient-ils fait un vaste fourre-tout ? Quoi qu'il en soit, la sélection pour la finale s'opérant par addition de points, voici un adolescent, fils de professionnel par parenthèse, bien placé pour tenir la coudée haute à ses aînés dans les jours prochains.

L'épreuve réservée aux cavaliers de première catégorie a vu la victoire de Marcel Rozier en selle sur le bai *Echo de Cavron* dont rien ni dans son modèle ni dans sa manière de faire n'a pu enflammer les esprits.

ROLAND MERLIN.

BASKET-BALL. — Les basketteurs de l'ASPO Tours ont débuté victorieusement dans la poule éliminatoire de la coupe d'Europe des clubs champions en battant, jeudi 9 octobre, dans leur salle, les joueurs du Crystal-Palace de Londres par 92 à 81 (44 à 34 à la mi-temps).







SPECTACLES

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie de Paris (281-00-11), 22 h. : Art scénique et vieilles dentelles.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : En attendant Godot, par la Comédie-Française, mise en scène de Roger Blin.
Montansier, Versailles (950-71-18), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Cité internationale, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h. 30 : l'An Mil, par J.-L. Jeen.
Saint - Georges (873 - 74 - 37), 20 h. 30 : le Loup-Garou, de R. Vitrac.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles et la Noce chez les petits-bourgeois, par J.-L. Prévaud.
Théâtre Romain-Rolland, Villejuif (726-15-03), 21 h. : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : Récital M. Talvela.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : En attendant Godot.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Soul o Sol.
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma, 19 h. : Film de Pierre Clementi.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Milva ; 20 h. 30 : les Cannibales.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Fusillade à Montredon (voir Festival d'automne).
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 45 : le Monte-Plats.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire. — Galerie, 20 h. 30 : Chacun sa vérité.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Debureau.
Essaïon (278-46-42). I, 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fondation Deutsch - de - la - Meurthe (589-13-39), 21 h. : George Dandin.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Rufus.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — Théâtre rouge, 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Maison Heinrich-Heine (589-53-93), 21 h. : Ne nous faites pas honte.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée. — II, 21 h. : la Bonne Soupe.

Vendredi 10 octobre

théâtres

Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dinera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 22 h. : Scènes de chasse en Basse-Bavière.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 13e, 21 h. : le Chant du cygne ; l'Arthrite.
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : Paris... Paris (les Jumelles).
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre - en - Rond (387 - 88 - 14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-88), 21 h. : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Machine Rie ; 21 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : Monsieur Felkenstein et moi.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : G. Delahaye, S. Wiezniak ; 22 h. 30 : Goun, Justus, Friedemann.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Toma.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline ou la Faim des mites.
Blancs - Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ives pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Soir de grève ; 21 h. 45 : la Voix humaine ; 23 h. : Petits bonheurs, petits malheurs à la lueur d'en face.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : M. Musseau.

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : J. Offenbach.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Phi-Phi.

Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Listen darling, was it really a sweetheart tea-time.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

La danse

(VOIR FESTIVAL D'AUTOMNE)

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Lorenza.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : P. Reach (Mozart, Schubert, Schumann).
Ecole française de guitare, IXe, 18 h. 30 : H. Humeau, Pascale Bocquet (Monteverdi, Frescobaldi, Dowland, Morley, Boesset).
Radio-France, 20 h. 30 : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. P.-M. Le Conte (Jolivet, Britten).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : A. Lagoya (Weiss, Giuliani, Sor, Rodrigo, Albeniz).
Conciergerie, 20 h. 45 : La Maurache, Mélusine (du Moyen Age à la tradition populaire).
Lucernaire, 19 h. 30 : Th. de Clauzade (Chopin, Schumann) ; 21 h. : P. Boinay, A. Perchat (mélodies populaires slaves et allemandes).
Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : Los Calchakis (Misa Criolla).

Festival d'automne

(296-12-27)

THEATRE

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : les Cannibales.
Bouffes - du - Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Wielopole, Wielopole.
Centre Georges-Pompidou (277-11-33), 20 h. 30 : Sacco, Richiamo.
Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Une visite.
American Center, 21 h. : A Prelude to death in Venice.
Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Woyzeck.

DANSE

Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Twyla Tharp Dance Foundation.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : le Puritain, de J. Musso ; 19 h. : la Dernière Neige, d'A. Theberge ; Anastasie, oh ! ma chérie, de P. Baillargeon ; 21 h. : Un duel silencieux, d'A. Kurosawa.

Beaubourg, 15 h. : Chien enragé, d'A. Kurosawa ; 17 h. : La maladie, c'est les compagnies, de R. Boutet ; 19 h. : Hôtel du Nord, de M. Carné.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

ANTHRACITE (F.) : *Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : *Templiers, 3e (272-94-56).*

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BANQUIERE (Fr.) : *Gaumont-Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12 (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : George-V, 8e (542-41-46) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : *Gaumont-Halles*, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52).

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CALIGULA (It.-Ang., v.o.) (**) : *Monte-Carlo, 8e (225-09-93)* ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), jeudi, sam., lundi.

LA CHASSE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-24).

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. Spéciale.

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LE DERNIER METRO (Fr.) : *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; *Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-*Pathé, 18e (522-46-01).*

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Forum-Cinéma*, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA FEMME ENFANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

FENETRES SUR NEW-YORK (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., **, v.o.) : Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : CinacItaliens, 2e (296-80-27).

HEART BEAT (A., v.o.) : *Saint-Germain-Huchette*, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).

HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.f.) : CinacItaliens, 2e (296-80-27).

KAGEMUSHA (Jap., *v.o.*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-*Convention, 15e (828-42-27).*

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MA BRILLANTE CARRIERE (Austr., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; *14-Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN *(All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain*, 6e (633-10-82).

NIJINSKY (A., v.o) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Français, 9e (770-33-88).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-33).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Mont*parnasse, 14e (329-90-10).*

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

PINBALL (A., v.f.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). Mer., V., D., Mar.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche *Saint-Germain*, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

SUNBURN (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Forum-Cinema, 1er (297-53-74).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

URBAN COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; U.G.C.-*Marbeuf, 8e (225-18-45).*

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Tourelles, 20e (364-51-98). H. sp.

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-*45-91) ; Passy, 16e* (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, *18e (606-34-25) ; Secrétan*, 19e (206-71-33).

Les séances spéciales

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 18 h.

CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : vend., sam 0 h. 15.

DE LA NUEE A LA RESISTANCE (3 parties) (Fr.) : Denfert, 14e (354-00-11) : h sp.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 0 h. et 12 h. ; Saint-Ambroise, 2e (700-89-16) : mer., 20 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 10 (sf sam., dim.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, *14e (542-67-42) : 18 h. (sf sam.,* dim.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 22 h. 15.

LA DROLESSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) : 18 h. (sf sam., dim.).

LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : 10 h., 12 h., 24 h.

MAHLER (A., v.o) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 20 h. 10.

PERSONA (Suéd., v.o.) : Olympic, *14e (542-67-42) : 18 h. (sf sam.,* dim.).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 16 h. 30.

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98) : mar., 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LES FILS DE FIERRO, film argentin de Fernando Solanas, (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA VEUVE MONTIEL, film latino-américain de Miguel Littin (v.o.) (*) : Movies Cinéma, 1er (236-71-72) ; Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e 359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DE LA VIE DES MARIONNETTES, film allemand d'Ingmar Bergman (v.o.) (*) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE COUP DU PARAPLUIE, film français de G. Oury : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70)

MOURIR A TUE-TETE, film canadien d'Anne-Claire Poirier : Marais, 4e (272-52-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ILE SANGLANTE, film américain de M. Ritchie (v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'EXTERMINATEUR, film américain de W. Fruet (v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TUEURS DE FLICS, film américain d'H. Becker (v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ;

fonctions commerciales . fonctions commerciales

chef des ventes

180. 000

Un Groupe français en plein développement cherche pour son activité "Maisons Individuelles" son Chef des Ventes pour la région Rhône/Alpes - Franche Comté. Il participe à la définition de la politique commerciale, il est responsable localement de son application.

Pour cela, il anime une équipe de vente (15/20 vendeurs), il recrute, forme etc. Il entreprend toutes actions promotionnelles régionales en respectant le budget annuel qu'il a établi.

Nous attendons un homme de terrain, animateur confirmé, de 32 - 35 ans ayant une expérience réussie dans un secteur de biens d'équipement à caractère grande consommation par exemple.

Formation commerciale supérieure ou comparable.

Adresser votre réponse en précisant la réf. 4217/M à Dominique Barré, Sema-Sélection : 29, Cours Vitton 69006 LYON.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon, Marseille - Toulouse

MUTUELLES UNIES

recherchent

ATTACHÉ (ÉE) COMMERCIAL (LE)

Jeune et dynamique, d'environ 25 ans attiré (ée) par les contacts humains. Ambiance libérale. Nous offrons :

Une solide formation, un marché, des avantages sociaux, fixe, pourcentage frais.

Adr. C.V. + photo à Paul JANY, 115, av. Albert-1er, 92500 RUEIL-MALMAISON

Société banlieue Sud

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour capteurs, chaînes-télémesure
Matériel d'extensométrie
enregistreurs - systèmes d'acquisition

Candidats confirmés et débutants

Ecrire s/réf. 1065 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02
qui transmettra.

Futurs Cadres de Vente

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS MULTINATIONAL

Nous disposons d'un réseau de vente important en France et dans le monde et nous souhaitons actuellement renforcer les effectifs de nos agences sur le territoire national.

Vous avez acquis une formation commerciale supérieure type BTS, IUT ou ESC et vous souhaitez faire une carrière commerciale.

Vous n'êtes pas attaché à une région en particulier.

Vous connaissez l'anglais.

Nous vous offrons :
- une formation très complète à nos produits et à nos méthodes,
- une rémunération de départ comprise entre 5 000 et 7 000 F mensuels x 13,
- une voiture de fonction,
- des possibilités de carrière.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 01009 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département « Industrie ».

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes déjà dotés d'une des directions commerciales les plus importantes du secteur BATIMENT

Notre croissance actuelle (+ 40 % en 80) et nos perspectives de développement nous conduisent à renforcer notre équipe dirigeante par un élément de valeur, en lui proposant le poste de

DIRECTEUR REGIONAL

(région SUD EST - Poste basé à LYON)

Ce poste conviendrait à un candidat :
- diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, Sup. de Co.)
- âgé d'environ 30 ans
- fortement motivé par l'exercice de responsabilités commerciales, d'encadrement, d'organisation et de gestion
- souhaitant une rémunération élevée et des perspectives réelles d'évolution mais qui soit prêt à justifier ses exigences

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. 2382 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

RESPONSABLE EXPORT
MACHINISME AGRICOLE ET EQUIPEMENT

La Société (105 millions de C.A. H.T. 150 personnes), Machinisme agricole, recrute un RESPONSABLE EXPORT, parlant anglais, possédant une expérience d'exportation des biens d'équipement dans les pays en voie de développement et une bonne formation commerciale de base.
Ce Cadre aura la totale responsabilité du développement à l'exportation. C'est un homme de terrain qui effectuera de nombreux déplacements.
140.000 Frs. Base de travail : TROYES.
Référence 102/20 M.

France Cadres — Adresser C.V.+ photo à FRANCE CADRES 22 rue St Augustin 75002 PARIS.

HASTINGS S.A. - GRENOBLE

Mobilier pédagogique et scolaire HEXA recherche pour poursuivre et développer l'implantation de sa gamme innovatrice dans les régions PARISIENNE - NORMANDIE — NORD - EST.

CADRES COMMERCIAUX

Stratèges, bons vendeurs, dynamiques.

REMUNERATION :
— fixe + primes + frais sur justificatifs.
— statut cadre.

Lettre manus. et prét., C.V., photo récente à B.P. 21 — 38700 LA TRONCHE.

FISHER CONTROLS SA

recherche pour l'ensemble de ses Agences de Vente :

PARIS - AIX - LYON - ROUEN - PAU - CERNAY

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXTERNES (Réf A)

ayant deux à cinq ans d'expérience de vente dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Instrumentation de salle de contrôle
- Analogique et numérique - Vannes de contrôle, soupapes de sûreté, appareils de contrôle locaux.

Une bonne pratique de la langue anglaise sera un atout

et recherche pour PARIS :

CADRE TECHNIQUE SPECIALISTE
CONTRATS D'INGENIERIE (Réf B)

ayant cinq ans d'expérience dans l'élaboration ou la gestion de grands contrats d'ingénierie.

Une pratique courante de la langue anglaise est impérative.

Veuillez adresser vos candidatures à Albert DUMON
FISHER CONTROLS - 03202 VICHY CEDEX.

FISHER Controls

RECHERCHONS

BRETAGNE : 2 CHEFS DE SECTEUR
RHONE-ALPES : 2 CHEFS DE SECTEUR
EST : 2 CHEFS DE SECTEUR

Pour vendre Améliorants de Combustion et Antigel gas-oil et fuel.
Voiture personnelle - visite sur planning - clientèle acquise.
Secteur exclusif, possibilité de rentrer chez soi tous les soirs.
Pour agents dynamiques, salaire fixe et intéressement.
8.000 F à 10.000 F.
Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE, no T 022.202 M,
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Jeunes cadres technico-commerciaux

Nous sommes constructeur de convecteurs et chauffe-eau électriques.

Notre société, en plein développement, recherche des Cadres Technico-commerciaux pour leur confier la responsabilité des ventes sur les secteurs suivants : régions AUVERGNE, PROVENCE et TOURAINE..

Ils devront prospecter les installateurs et grossistes, assurer la promotion auprès des prescripteurs et fournir l'assistance technique nécessaire.

Vous avez une solide connaissance du Secteur «BATIMENT», une expérience de la vente et surtout un tempérament de «GAGNEUR».

Nous vous offrons un fixe, une prime sur résultats, un 13me mois. Tous frais remboursés.
Les candidats seront convoqués à PARIS. Frais de déplacement remboursés..

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 1025 à

Publival *27, route des Gardes, 92190 MEUDON.*

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DISTRIBUTEUR POMPES POUR INDUSTRIES ET T.P.

recherche
pour augmenter pénétration
et renforcer force vente
région ILE-DE-FRANCE

1 TECHNICO-COMMERCIAL

DEVRA :
— Etre technicien dans domaines pompes, particulièrement problèmes relevage d'eaux brutes.
— Avoir bonne expérience de la vente.
— Etre introduits dans entreprises de BTP, Administrations, B.E., Traiteurs d'eaux.
— Aimer travailler en équipe.

Rémunération fixe + intéressement + primes + frais.

Envoyer C.V. + photo + prétentions no 74.611
CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01 qui transmettra.
Ces dossiers seront traités avec
DISCRETION ABSOLUE

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi *(daté samedi)*

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **«nouveaux vendeurs»**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **«niveau Monde»**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?

FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

Importante Société de
TRANSPORT DE DENRÉES
recherche

JEUNES AGENTS COMMERCIAUX

— Niveau Bac minimum
— Hommes de terrains accrocheurs
— Sens du contact pour suivi prospection de clientèle.

- Déplacements fréquents.
- Formation techniques particulières d'exploitation assurée.
- POSSIBILITE D'EVOLUTION.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à
INTERCONSULTANTS EN RECRUTEMENT
70, rue AMELOT, 75011 PARIS.

UN NOUVEAU MÉTIER DANS LE DOMAINE DES VACANCES

offrant après formation accélérée des possibilités de gains substantiels avec une grande flexibilité d'horaires et des possibilités de voyages.

Pour renseignements : tél. 297-53-10.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Nous sommes spécialisés dans le développement de lubrifiants destinés aux applications particulières. La gamme de nos produits est centrée sur des pâtes, des suspensions, des vernis de glissement et des graisses à base de bisulfure de molybdène.

NOUS RECHERCHONS

POUR LA VENTE EN FRANCE

UN AGENT GÉNÉRAL

Nous pensons à une société de bonne réputation disposant d'une organisation de ventes embrassant la France entière, ayant des bons contacts au près des ingénieurs de l'industrie concernée. Nos produits se vendent, par exemple, très bien en combinaison avec les garnitures, les robinetteries pour l'industrie chimique et les roulements à billes. Correspondance et négociations de préférence en allemand ou en anglais.

Gleitmolybdän GmbH - D-8057 Eching bei München
Königsberger-Str. 2 - Tel. 089/3191033
Telex 05216103 gm d

Pour la création de son bureau
LOCAL A SAINT-BRIEUC

SONEPAR Electronique

groupe leader dans le domaine de la distribution des composants électroniques
(ALMEX - SCAIB - PE)

Recherche

UN INGÉNIEUR DE VENTE
CONFIRME
connaissant marché des composants électroniques actif et passif

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ou AT 3

de moins de 30 ans désirant devenir technico-commercial.

Adresser C.V. sous réf. T 022.223 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE HOECHST
recherche pour son siège à PARIS LA DEFENSE

Adjoint au Directeur Financier

Formation HEC, ESSEC, SUP de CO
Expérience financement export, risque économique
Allemand indispensable, voyages à l'étranger à prévoir.
Adresser C.V., photo et prétentions à UHDE S.A.
71, Quai de Dion Bouton - 92806 PUTEAUX CEDEX

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE HOECHST
recrute

INGENIEURS de PROCEDE

POUR :
1) Conception d'installations chimiques et raffineries
2) Valorisation du charbon.

Ayant bonnes connaissances en thermodynamique, mécanique des fluides, construction d'appareils.

Quelques années d'expérience industrielle sont nécessaires.

Allemand indispensable, détachement de 3 à 4 ans en RFA.

Adresser C.V., photo et prétentions à UHDE S.A., 71, Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX CEDEX.

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE HOECHST
recrute

2 Ingénieurs d'Affaires

Chargés de l'exécution de contrats pour la construction d'installations industrielles en France et à l'étranger.
Formation Ingénieurs Grandes Ecoles ayant de préférence quelques années d'expérience industrielle dans l'ingénierie.
Allemand indispensable, détachement de 3 à 4 ans en RFA
Adresser C.V., photo et prétentions à UHDE S.A.
71, Quai de Dion Bouton - 92806 PUTEAUX CEDEX

une opportunité pour notre jeunesse vive... HF

Nous souhaitons confier des postes d'encadrement et d'animation à des jeunes universitaires, niveau licence ou ayant une expérience professionnelle comparable, motivés par des responsabilités au sein de la communauté juive.

Ils suivront un programme de formation intense pendant 9 mois, avec stage en province, en Israël et aux États-Unis ; ils ont donc de bonnes notions d'anglais, d'hébreu (ou des deux) et au moins 23 ans.

Ces postes qui concernent les domaines culturels, éducatifs ou sociaux sont à pourvoir en province ou en région parisienne, à plein temps ou à temps partiel, en septembre 81 après le stage qui débute en novembre 80. Ce stage est agréé par l'État et rémunéré.

Adresser un C.V. détaillé, photo et lettre manuscrite exposant la motivation de votre engagement dans la communauté à M. BARTIN, 114, rue La Boétie, 75008 PARIS, sous référence LM.

groupe egor

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines :

- DIRECTEUR COMMERCIAL — Réf. VM 1408 A
- DIRECTEUR D'USINE — Réf. VM 4371 B
- CHEF DE PRODUITS — Réf. VM 1318 J
- RESPONSABLE LOGISTIQUE — Réf. VM 5412 A
- RESPONSABLE DOCUMENTATION TECHNIQUE — Réf. VM 10209 N
- RESPONSABLE INVESTISSEMENTS ET GESTION — Réf. VM 7410 A
- CHEF DU SERVICE QUALITE — Réf. VM 10209 P
- JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN — Réf. VM 7593 B
- FUTUR CHEF DE PROJET — Réf. VM 7288 P
- FUTUR ASSOCIE — Réf. VM 7411 A

Pour recevoir informations com[illegible] ires, écrire en précisant la référence choisie, à
groupe egor — [illegible] rue de Berri 75008 Paris 359.15.82

AH! VOUS VENDEZ?

Alors, inutile de vous présenter ici un métier qui est déjà le vôtre. Un métier où vous réussissez bien, et que vous n'êtes pas prêt de lâcher... (En plus de l'autonomie qu'il vous donne, il est rémunérateur).

Ni féministes ni misogynes nos directeurs régionaux donnent la même chance aux hommes et aux femmes. La qualité de votre expérience et votre potentiel sont leurs seules exigences. Appelez - les :

PARIS
Auteuil - Opéra - Mr JEANNENOT - Tél : 233.51.61
Bourse - Mr VACCARI - Tél : 233.51.61
Elysées - Mr BREAU - Tél : 723.94.68
Luxembourg - Mr DE MEIRSSCHE - Tél : 233.51.61
Levallois - Mr BECHERET - Tél : 757.49.95

PROVINCE
Reims - Mr FABIEN - Tél : (26) 40.09.38
Rouen - Mr MESLIN - Tél : (35) 98.49.50
Rennes - Mr HUE - Tél : (99) 30.94.23. - 30.94.24
Grenoble - Mr TARRICONE - Tél : (76) 87.17.22
Strasbourg - Mr WITMEYER - Tél : (88) 34.14.15 - 34.19.54 - 34.09.71
Troyes - Mr DELEERS Tél : (25)43.72.14 - 43.71.87.

Gestetner

SECRETARIAT D'ETAT AUX P.T.T.

recherche pour sa cellule de documentation et d'information économique

un Chargé d'Etudes Documentaliste

Formation spécifique ou universitaire Sciences Economiques.
Le poste comporte des travaux d'analyse documentaire et des études statistiques économiques diverses.
Des qualités de méthode et d'ordre sont nécessaires.
Une expérience professionnelle sera appréciée.
Transmettre CV et prétentions sous réf. 6745 à *L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris* Cedex 02 - qui transmettra

Recherche médicale

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SPECIALISE DANS LE DOMAINE MEDICAL
recherche

A. INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou 1 à 2 ans expérience,
pour développement d'applications transactionnelles sur Bases de données

B. INGÉNIEUR SYSTÈME CII-HB 66 (GECOS 3)

Envoyer C.V. - CITI 2 - 45, RUE DES SAINTS-PERES, 75270 PARIS

Société expertise comptable Paris 9e recherche
COLLABORATEURS (TRICES) niveau DECS ou BTS,
1 an expér. cabinet min.
Tél. 281-32-17.

RECHERCHONS 4 CHEFS DE CENTRE
DE REINSERTION SOCIALE

2 pour la région parisienne
1 pour le départem. de l'Aube
1 pour le départ. du Bas-Rhin
H. ou F. de 30 ans minimum
Esprit objectif et réaliste, susceptible de créer et de *maintenir des contacts avec* diverses organisations et administrations département
Capable d'organiser *et de diriger une petite équipe* de 5 à 7 personnes
Salaire de début 5.400 F mens
Reprise d'ancienneté éventuelle *période d'essai de 6 mois.*
Position cadre
postes disponibles immédiatem
Env. candid. ss réf. T 862855 M
REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS.

Vous avez moins de 26 ans.
Aimez-vous les contacts humains, une vie active ?
Avez-vous un DEUG littéraire ou scientifique ou encore un DUT ou un BTS ?

LE GRETA DU TERTIAIRE
vous propose, dans le cadre du Pacte pour l'Emploi, un stage rémunéré

TECHNIQUES DE LA NÉGOCIATION
débutant le 17 novembre 1980 *et pouvant déboucher sur des* carrières commerciales intéress.

Pour tous renseignements s'adr. *GRETA DU TERTIAIRE, ENC,* 70, bd Bessières, 75017 Paris. Tél. 627-63-33 et envoyer C.V.

RECHERCHONS
2 INSPECTEURS
rattachés au service central du comité à Paris.
H., F. 40 ans minimum, connaissances en gestion comptable et administrative, capable d'analyser objectivement une situation, de proposer des solutions et de rédiger le rapport qui en découle.
Nombreux déplacements sur toute la France.
Salaire mensuel de début : 5.400 F.
Reprise d'ancienneté éventuelle.
Période d'essai de 6 mois.
Position cadre.
Postes disponibles immédiatement.
Envoyer candidature sous référ T. 862854 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Recherchons
UN CHEF DE CENTRE
chargé d'accueillir et préparer la réinsertion des rapatriés français
H. *ou F., 35 ans minimum,* capable de coordonner le travail d'équipe de 10 à 12 personnes.
Sens de l'accueil, de l'organisation, de la gestion.
Salaire annuel environ 98.000 F.
Poste dispon. immédiatement.
Env. candidature sous référ. T 862974 M Régie-Presse 85 bis. r. Réaumur, 75002 Paris

---

Sté d'ENGINEERING recrute
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM - COBOL - ANS confirmés
INGÉNIEURS DE RÉALISATION
HP 3000 et Mini 6 CEGOS.
Ecr. C.V., prét. à INFO'ROP 68, av. Général-de-Gaulle 94000 CRETEIL

AGENCE DE PUBLICITE A GRENOBLE RECH. UN CHEF DE GROUPE POUR POSTE DE *DIRECT. Ecr. PUB DUPONT*-FERRIER, 15, avenue FELIX-VIALLET, 38000 GRENOBLE.

T.I.T.N.
recherche
INGENIEURS-INFORMATIC. débutants ou expérimentés pour logiciels de gestion transactionnelle sur mini-*ordinateur.*
Envoyer C.V., prétentions à T.I.T.N., Rhône-Alpes le Trident 34, avenue Général-de-Gaulle, *38100 GRENOBLE*

MATERIEL MEDICAL ELECTRONIQUE
Filiale du groupe Siemens recherche pour poursuivre son développement

VENDEURS
dynamiques et disponibles.
Plusieurs secteurs à pourvoir.
Fixe + Commission + Frais.
Ecrire AUDIPHA Acoustique, B.P. 26, 92403 COURBEVOIE.

STAGE REMUNERE D'ANALYSTES-PROGRAMM.
- Jeunes demandeurs d'emploi (moins de 26 ans), titulaires du baccalauréat
- Bénéficiaires ASSEDIC
- Congés formation

STAGE D'ELECTRONIQUE (RECONVERSION D'AGENTS DE MAITRISE)
- Bénéficiaires ASSEDIC

Inscriptions écrire avec curriculum vitae avant le 15-10-80 à GRETA 92 CENTRE 64, rue G. Sand 92501 RUEIL CEDEX
Recrutem : tests et entretien

SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE IMPORTANCE NATIONALE

recherche

ATTACHÉ DIRECTION JURIDIQUE

3/3 ans Droit Immobilier dans service juridique, d'une société de promotion ou expérience notariale dans le secteur immobilier pour faire partie d'une *équipe assistant les directeurs de programmes dans* le montage et le suivi des opérations, la préparation et la vérification des différents contrats (promesses de vente, conventions, etc.).

Envoyer C.V. à M. BONNEMAISON,
S.G.M.I., 108, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Contrôle et Prévention

recherche

1 Technicien Chimiste
DEBUTANT
BTS - DUT ou équivalent en Chimie
Activité sur Ile-de-France
Domaine traitement d'eau.

1 Ingénieur
OU TECHNICIEN SUPERIEUR EN THERMIQUE ET GENIE CLIMATIQUE
Minimum 5 ans d'expérience
Lieu d'attache Cergy
Activité sur ouest Ile-de-France et Oise
Domaine travaux neufs et économies d'énergie.

Adresser C.V., références et prétentions à CEP
34, rue Rennequin
75017 PARIS

Menuisiers ville, Commis en menuiserie. Se prés. 68, rue Beaumarchais, Montreuil.
Métro Croix-de-Chavaux.

Importante entreprise T.P. rech. COMPTABLE CADRE-DECS ou BP. Connaissances audit comptable appréciées - 297-49-95.

Le Centre d'Hébergement PAUL-BESSON
Les 4-Chemins 91150 Etampes
propose 1 poste

D'ÉDUCATEUR (TRICE)
Trav. en équipe aupr. d'hommes en difficulté d'insertion sociale.
EXPERIENCE SOUHAITEE.

emplois régionaux

PLASTIC OMNIUM

Un des leaders de la transformation des thermoplastiques à usage industriel, possédant la plus grosse presse à injecter du monde (10.000 tonnes), recherche pour son usine principale (450 personnes) près de DIJON

ingénieur développement mécanicien

pour l'innovation de nouveaux produits, *à partir des incitations du* commercial et la mise au point de procédés brevetables, en équipe avec le B.E., les méthodes et les outillages.

Ce poste autonome, rattaché au Directeur Technique, convient à un candidat non débutant, apportant un savoir-faire à partir d'une expérience en B.E. ou méthodes, d'une industrie de grandes séries. La connaissance des matières plastiques serait un atout. Logement possible en villa.

Ecrire Cabinet GATIER,
32 rue Barrême 69006 LYON
(sous réf. 360)

média-system

VILLAGES DE VACANCES 400 LITS
Recherche, saisons hiver et été, personnel qualifié.
- Couples DIRECTION
- Hôtesse
- Aide-comptable dactylo
- Economes
- Chefs cuisiniers et cuisiniers
- Responsables animation.

Env. C.V. détail. manus., photo et prétent. à « le *Monde* » Pub. 5, r. Italiens, 75009 Paris qui tr.

La ville de SAINT-LO, B.A.S. recherche pour son service petite enfance *MEDECIN CONTRACT.* mi-tps. Rémunération indice fonction publique, brut 530. Certificat de pédiatrie souhaité.

Adresser candidature à
M. le Directeur du C.C.A.S.,
Passage Queillé-Chopin,
50000 SAINT-LO.

demandes d'emploi

Homme 30 ans, 6 ans profession banque + 6 ans bâtiment (aide-conducteur de travaux) + stages de gestion à ECCIP cherche emploi, bâtiment, entretien, rénovation. Région parisienne. Ecr. n° 6.002 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR agro-alim.
33 ans, ch. empl. ts genres, ttes durées, ttes rég. Env. propos. sous n° 7155 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 a., maîtrise droit privé, inst. d'administr. des entrepr, inst. du commerce international RESPONSABLE DES VENTES EXPORT pour le Moyen-Orient, sect. médical. Etud. ttes propos. Ecr. n° 2.733 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

proposit. com. capitaux

Pour ouverture d'un centre de création et d'une salle de spectacle dans espace de 1.500 m2 dans Paris, recherchons administrateur proche théâtre, créateurs motivés par entreprise nouvelle, investisseurs et product. *Statuts envisagés* SCOP ou SARL contact A.P.I. Téléphone 606-04-47.

INVITONS PROPOS. D'AFFAIRES
Homme jeune possédant expér. *internationale,* désireux avoir sa propre affaire ou participation basée PARIS, prêt à étudier toutes propositions, capable financer, participer ttes affaires ou opérations, bon standing, haut niveau. Ecr. à COMBRAS, 11, r. de la Trémoille, Paris-8e. Télex 613410 COMBRAS.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) 3, rue Monthyon, 75429 Paris ced. 09 (doc. sur demande).

secrétaires

Association culturelle près hôtel de ville recherche
STÉNODACTYLO
CONFIRMEE
mi-temps 14 à 18 heures
jusqu'à fin juin 1981.
Env. C.V. + photo à n° 3.470 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES qui transm.

cours et leçons

Américaine, prof. angl. qualif. donne cours de langue tous niveaux pr particul. et groupes. Téléphone : 736-08-05.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peint., décorat., coordinations ts corps d'Etat. Devis grat. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

LOTUS esprit 80 élite 79
Garage Giroud. 16 (7) 854-08-82.

12 à 16 C.V.

Vends cause double emploi Splendide COUPE MERCÉDES modèle 80 - Type230 SLC, bleu métallisé, sièges cuir, boîte automatique, Options. Téléphone : (29) 63-05-29

+ de 16 C.V.

JAGUAR Coupé XJS 79
Berline XJ 12, 80.
Garage Giroud. 16 (7) 854-08-82.

Part. vend FORD MUSTANG 351
1972, mot. + B.A. + freins nfs direct. assist., air condit., attel. Px 19.000 F Tél. Boral 247-12-42 h bur ou 961-57-37 ap 20 h.

LANCIA AUTOBIANCHI
Concessionnaire
Conditions spéciales
SALON
Leasing particulier 48 mois
11 rue Mirbel Paris 5è
336.38.35 +

DIVERS

IMPORTATEUR OFFICIEL CHRYSLER U.S.A.

NEUVES DISPONIBLES

Plymouth Volaré
16 CV modèle 1980
berlin toutes options
72.400 F + Air conditionné.

Chrysler Le Baron
16 CV modèle 1981
berline toutes notions
Coupé : 97.500 F

Société du GARAGE BOSQUET
83, avenue Bosquet, Paris-7e
551-49-22 +
CONSULTEZ NOTRE
DÉPARTEMENT OCCASION

NEUBAUER PEUGEOT
100 voitures d'occasion de direction ou d'exposition.
PRIX EXCEPTIONNELS
CRÉDIT GRATUIT SUR 3 MOIS SUR V.O.
M. HERVE - Tél. : 821-60-21.

---

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

LES HALLES Charmant Studio aménagé, bains, w.-c., kitchen. 149.500 F. Serge KAYSER - 329-60-60.

2e arrdt.

UN PLACEMENT OR
12.000 par an pour 115.000 F
STUDIO caractère tout meublé, cuis., douche, w.-c. - 805-58-70.

3e arrdt.

Marais, gd 2 pièces, 4e étage, tt cft., poutres, soleil, calme, p. à p. 350.000 F. T. 277-96-22.

4e arrdt.

Ile Saint-Louis part à part. rare triplex derniers étages, poutres apparentes 125 m2, 2 s. de bns, parf. état. Hres bur. 327-10-20.

5e arrdt.

Mº GOBELINS Sur jardin
IMM. PIERRE DE TAILLE STUDIO, entrée, cuis., douche. PRIX INTERESSANT. CALME. 6, rue SCIPION sam., dim., lun., 14 h. à 17 h.

6e arrdt.

RUE DE SEVRES (près) imm. pierre de t. BEAU 3 P., ENTREE, CUIS., BAINS, CHFF CENTR. Refait neuf, 575.000 F. URGENT — 325-75-42.

10, rue HAUTEFEUILLE Original vaste 2 pièces, réception, 5 fenêtres. Samedi 11 h.-13 h. 30. — 325-20-77.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place, 11 h. à 19 h. 550-21-26

9e arrdt.

9e spécial investisseur dans hôtel particulier 2 beaux studios tt équipés. Gest. garantie. Net d'impôt 5 ans Eurovim 555-92-72.

10e arrdt.

36, rue Chabrol, bon immeuble, appart. 3 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 60 m2 envir., impeccable, 320.000 F, 1er étage, cour, très clair, 526-49-20 ou sur place 13 h.-16 h. sam., dim., lundi.

SPÉCIAL INVESTISSEURS
GID administrateur de biens 281-33-34/35, 10 h. à 20 h.
GID Administrateur de Biens 281-33-34/35, 10 à 20 h.
VEND Appts vides 1-2-3 p. cft ou à rénover Paris-banl.
10e Beau studio 16 m2, confort, bon placement, 120.000 F.
11e Bd Voltaire - 2 p., 30 m2, confort, calme, 180.000 F.
18e Mairie - 2 pièces, 24 m2, à rénover, 100.000 F.
ST-MAURICE sur Bois et Autoroute
3 Appts de 3 pièces de 50 m2 à rénover. 190.000 F l'unité ou 500.000 F le lot de 150 m2. Rapport possible 45.000 F par an Prix intéressant et à débattre. Vis. sur rendez-vs, w.-e., dim. : 257-61-62 ou 89

Mº POISSONNIÈRE
appt 3 pces, w.-c., s. d'eau, cuis., chff. cent. individuel, gaz, 6e ét., asc., vue dégagée. Poss. exercer profession libérale. Px 400.000 F. Maître WACHE, notaire. Tél. 070-50-02

12e arrdt.

A VDRE APPT dans imm. gd standing, 3 chbres, sél., cuis., s. de bains, salle de douche, hall, w.-c., lavabo, balcon, téléphone, 90 m2. 720.000 F, 277, rue CHARENTON Paris-12e (1er étage) sur place samedi 11 et dimanche 12, 10 h. 30-17 h. 30. En semaine, téléphone 633-40-40.

BEL-AIR Grand séjour 2 chambres, imm. récent, ét. élevé, balc., 2 park. 870.000 F - 340-72-06.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS
Mº Porte-d'Orléans - Bon imm. pierre, chff. cent., calme, tél.
2 PIECES entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c.
PRIX INTERESSANT
31, AVENUE REILLE
Sam., dim., lundi, 14 h. à 17 h.

19, GENER.-LECLERC 354-95-10
VILLA DANS PARC
9 p. 300 m2 - Calme - Charme. 19, av. GEN.-LECLER. 354-95-10

16e arrdt.

Placement EXCEPTIONNEL
PASSY
Toiture, ravalement neufs, ascenseur, descenseur.
VOIE PIÉTONNE
1) STUDIO OCCUPE 25 m2, 125.000 F ;
2) APPT OCCUPE 3 p. cuis., s. bains, 65 m2, 357.500 F.
S. pl. samedi 11 de 16 à 18 h., 35, rue de l'Annonciation.

PASSY, près boulev. Delessert, imm. pierre de t., côté soleil, balcon, triple réception, bureau + s. à manger + 5 chambres. Prix à débattre 723-78-11. Professions libérales possibles.

PRES ETOILE
AVENUE FOCH
luxueux duplex 300 m2 plus jardin ETAT EXCEPT. STE DELCASSE, 6, av. Delcassé PARIS-8e. Tél. 359-99-50.

Mº RANELAGH Chauffage central
IMM. PIERRE DE TAILLE DOUBLE LIVING + 1 CHBRE, entrée, cuis., bains, w.-c., tél. PRIX INTERESSANT. CALME 24, rue DAVIOUD Samedi, lundi, 14 à 17 h.

PARIS-16e
rue de Longchamp, appart. ancien 330 m2 habitable. Triple salon (chem. + boiseries) s. à m. + 5 chbres + 4 s. d. b. 4 chbres de service + garage. Après 19 heures. - 750-21-45.

IDEAL PLACEMENT
PASSY
Toiture, ravalement neufs, ascenseur, descenseur.
VOIE PIÉTONNE
2 p. cuis., entrée, w.-c., 44 m2 à aménager. Samedi 11 de 16 à 18 heures, 35, rue de l'Annonciation.

17e arrdt.

5 P. PLAINE MONCEAU Plein ciel, 6e étage, asc., impeccable, 145 m2. - 734-59-09.

A RENOVER. Mº BROCHANT. Pptaire vend 30 m2 débarras, cave, soleil. 80.000 F, 44, rue Berzélius. Samedi de 11 à 16 h.

Av. de VILLIERS
Splendide 6 P. de 160 m2 env. A rénover. Très bonne exposition. Chambres sur jardin. Prix : 1.470.000 F.
Agence MONTAMER
83, av. Niel, Paris 17e - 622-21-00

18e arrdt.

Butte Montmartre. Bel immeub. 55, rue Abbesses. T. 520-13-57. Grand studio - entrée - bains - w.-c., 35 m2. Libre. 185.000 F. 12 h. à 14 h. sam., dim., lundi.

P. de T. 1929. Appart. 104 m2, rez-de-ch., très clair, 4 Pces, tt conft, téléph. Prix 650.000 F. Tél. pr vis. 228-54-24 vend. 10 et sam. mat. Prof. lib. possib.

MONTMARTRE SUR JARDINS SACRE-CŒUR
Séjour + 2 chbres, cuis., bains. Prix 530.000 F. - Tél. 202-30-47.

19e arrdt.

BUTTES CHAUMONT
récent, 4 pces loggia, 4e étage, 50, av. MATHURIN-MOREAU. Samedi, lundi de 14 à 18 heures.

Quartier BUTTES-CHAUMONT. Soleil, calme. 28, rue Ourcq. Appt 2 p., entrée, cuisine, w.-c., bains possib. Libre. 160.000 F. Miloy., 42 m2, occupé. 115.000 F. Pavillon à rénover 175.000 F. 15 h. à 17 h. sam., dim., lundi.

20e arrdt.

GAMBETTA-ST-FARGEAU
Imm. bourg., asc., BEAU 3 P. ENTREE - CUISINE - BAINS. REFAIT NEUF. Px 375.000 F. URGENT. Téléphone : 325-77-33.

77 Seine-et-Marne

CHELLES 77
15' gare Est. Superbe appart. ds résidence, F 5, surf. habitable 105 m2. Cuis., s. bains, séjour en L 35 m2, 3 chbres + balcon. Cave. — Prix : 290.000 F. Tél. après 19 h. au 020-85-46.

91 - Essonne

LIMEIL-BREVANNES
1 km du R.E.R., appt 4 Pces, 83 m2 + logg. 8 m2 ds petite résid., calme, tr. bon standing, 2e ét., cuis. équip. nbrx rang., cave, park. s/sol par asc. Prix 380.000 F + C.F. 25.000 F. Téléph. : 569-37-78 hres repas.

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON compt ou viag. gd stand., 3' gare, 130 m2, récept. 50 m2, 2 chbres, 2 bns, box + parkg calme verd. sol. 741-19-95.

St-Cloud, par Montretout. Lux. 5 P., 140 m2, 2 s. bns, terrasse, chbre service, garage, parking. Téléphone : 602-38-56.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
MAISON bourgeoise, séjour sur petit jardin + 4 chambres - 2 bains - w.-c. - sous-sol total. 1.000.000 de F. Micot 344-43-87.

Le Perreux-s/Marne
Dans petit imm. de 4 étages, luxueux appt 5 pièces princip., dont 4 chbres, très gd confort, parking sous-sol. 945.000 F.
Agence MONTAMER
CRETEIL - 207-15-15

VINCENNES
Limite Bois, appt de gd stand. comprenant 4 P. dont 3 chbres, état impeccable et excellent cft, parking en sous-sol. 620.000 F.
Agence MONTAMER
CRETEIL - 207-15-15

VINCENNES
(MAIRIE) - Mº, R.E.R. Vends dans immeuble rénové
2 P tout confort 248.000 F
cuisine équipée, moquette, tissu. Sur place jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h : 22 bis, rue JOSEPH-GAILLARD

SAINT-MANDÉ
FACE AU BOIS
5 pièces, tt cft, imm. pierre de taille, asc., Téléph. : 340-72-06.

Province

COTE D'AZUR
5' aéroport NICE vue mer et montagne. MARINA pied dans l'eau. Gd stand., appt de 5 p. 155 m2 + terrasse de 200 m2, exposition sud-ouest. Prix exceptionnel : 1.200.000 F. T. 954-68-00 ou 16 - 93-98-61-76.

AIX-LES-BAINS
vd réservation studio ctre ville px intéress. T. (79) 61-59-23 h.b.

NICE rue France - Accès Promenade, proxim. Négresco. 4 P., 5e ét., 110 m2, 2 bains, garage. 1.100.000 F. Sols marbre et parquet. GAD, 10, rue Fricéro - 93-96-71-89.

appartem. achat

Part. à part. achète appt 3 ou 4 pièces, cuis., w.-c., s. de bns, à rénover ds immeuble ancien dans le 13e ou 14e arrdt Tél. 707-77-58 après 20 heures

ACHETEURS FIDELES rech. APPTS 8e, 16e, 17e. ORPI - 267-44-12

URGENT ACH. CPT
2 à 3 Pces, Paris, même avec travaux. Mme FAURE. 261-39-78 ou le soir 900-84-25

locations non meublées Offre

Région parisienne

Ptaire loue directem. (pr. porte de Vincennes) (sans commission) 5 studettes, 2/2 P., 5 duplex, dans résidence jamais habitée. Références exigées. Sur place, 25 bis, rue Raymond-du-Temple, VINCENNES, de 9 h. à 17 h.

URGENT
Boulogne Front de Seine, parc privé à 2 p., nouv. Mº J.-Jaurès
STUDIO STANDING
équipé, tél., moquette, s. de bs. Prix intéressant Tél. Mlle Monod : 261-85-60, h.b.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02

Recherche appt 4 pièces loyer 1.900 maxi cave et parking indispensables. Départements 92, 95. Tél. 798-89-24 après 19 h.

locations meublées Demande

Paris

ETUDIANTE cherche chambre chez particul. Compagnie personne âgée. 16e, 17e, 8e - Tél. 267-15-52.

Rech. mini stud. coquet meublé ou chbre indép. quart. ch.-Elys. Ecr. SEGNES PR, 71, ch.-Elys.

Boutiques

Les Halles-Beaubourg/Rue des Lombards, emplacement top prem. ordre, murs libres tous commerces 180 M2, appartement possible en plus. Tél. 723-78-11.

Près RUE CUSTINE direct pour placement murs de bout. loués 20.400 F + charges (3, 6, 9) Prix 180.000 F. Tél. 555-92-72.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télésecrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.60.50+ PARIS 9e 281.18.18+
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides-prix compétitifs

CHAMPS-ELYSEES loue directement un ou plusieurs bureaux dans immeuble bon stand. - 563-17-27.

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois CONSTITUTION DE SOCIETES GEICA 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e. Tél. 296-41-12 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales Tous services 355-17-50

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION DE SOCIETES ACTE S.A. - PARIS. 261-88-88 MARSEILLE. (91) 93-11-13

fonds de commerce

OCCASION UNIQUE à PAU (Pyrénées-Atlantiques) A vendre cause départ
AGENCE INTÉRIMAIRE
Fonds + murs, prix intéressant. Ecrire sous nº 21.784 à SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg cedex.

locaux commerciaux

APPEL D'OFFRES
— A louer à SAINT-DENIS, cité Pt-Allende, à 100 mètres de l'université, un local commercial de 140 m2 au sol et 100 m2 en sous-sol :
TOUT COMMERCE
(Restauration de préférence)
— Offre financière à adresser à : O.P.H.L.M., 4, boulevard Félix-Faure, 93200 ST-DENIS.

constructions neuves

SAINT-CLOUD
LE DAILLY
12 bis rue Dailly
RESTE : QUELQUES 2 PIECES
EXCELLENT INVESTISSEMENT
sur place
les lundi, mercredi, samedi,
de 15h à 18h
CIP 720.49.70

hôtels-partic.

PARTICULIER rech. HOTEL PARTIC. exception. ou appt tr. gd standing avec terrasse 7e - 8e - 16e - BON 17e et NEUILLY. Agence s'abstenir. Paiem. compt. F. MOURREAU, 1, rue du Cloître, 1204 GENEVE (SUISSE).

A VENDRE
HOTEL PARTICULIER
XVIe ARRONDISSEMENT
rez-de-chaussée : séjour, cuisine.
Premier étage : 3 chambres.
Deuxième étage : 3 chambres.
Petit jardin.
S'adress. Me EMELIEN, notaire, FLERS. Tél. (33) 65-27-09.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE ? JE SUIS ACQUEREUR. Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

pavillons

SAINT-MAUR calme résidentiel RER, 2 bis, r. des Glycines, plain-pied, récent, livr. 35 m2, cheminée, 4 chbres, 2 bains, garage 2 voitures, jardin. Prix 870.000 F créd. possib. Vis. : samedi, dimanche 14 à 18 h.

ALFORTVILLE - PAVILLON
6 P. confort, jardin clos. 600.000 F. Bon état. Vis. s/place SAMEDI, 14-18 h : 13, rue Jules-Cuillerier

ISSY-LES-MOULINEAUX
BEAU PAVILLON
8 p., tt cft, garage sous-sol, jdin près métro. Prix : 1.150.000 F. TEL. : 735-70-87.

viagers

STE spécialiste VIAGERS
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie Etude gratuite discrète

maisons de campagne

LA STE MARCH. DE BIENS la plus importante DU SUD DE LA FRANCE
CATRY
ACHÈTE ET VEND
Des terrains de toutes surfaces constructibles ou non, fermes, mas, ruines, propriétés.
Dans les départem. suivants : B.-DU-RHONE, VAR, VAUCL., ALPES HTES-PROV., HTES-ALP., GARD, DROME, ISERE, RHONE, LOIRE, AVEYRON, ARD., HTE-LOIRE, HERAULT.
PAS DE COMMISS. A PAYER.
CATRY
43, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE. TEL. : (91) 54-92-93.

28 - COUDRECEAU
HAMEAU s. 800 m2, maison pierre, couverte tuile, cuisine aménagée, séj. 50 m2, cheminée, pout., w.-c., chf. 1er ét. 2 chbres possib., grenier aménageable. Px 192.000 F créd. 285-38-96. Week-end (16-37). Tél. 22-05-00.

Part. vd 15 km Nord ANGOULEME mais. charentaise 120 m2, cour avec puits dépend. chais, garage double petit bois direct. sur Charente, pêche, plage d'été. 450.000 F. Tél. M. FOUQUART (55) 27-20-60

IDEAL POUR WEEK-END au pied du Château de Vaucluse 10' APT
Petit cabanon en pierres bon état. sur 8.000 m2 terre agricole en plein rapport. Expo-Sud. Grand calme. Prix 95.000 F avec 10.000 F le jour de la réservation. CATRY, tél. pour R.-V. : (42) 26-73-61 le soir ou (91) 54-92-93 H.B.

AVEYRON SUD
MAGNIFIQUE FERME Pierre 10 pces habit. + grange + écurie + four à pain + bergerie sur 4.000 m2, jardin, prairie. belle vue, eau, électricité. Px 450.000 F av. 90.000 F rés. CATRY, B.P. 18 - 30700 UZES 16 (66) 22-43-44 16 (66) 22-50-30

Agréable maison habitable sans travaux, s/800 m2, 6 km. gare de Gournay-en-Bray. Prix int. Part. à part. (4) 449-07-97

Pyr.-Atlant. Part vend, 15 km ORTHEZ, maison béarnaise ancienne, isolée, à restaurer. 6 pièces habit + 2 granges, mauvais état. Mini 2.000 m2 route, eau, électricité, poss. téléphone. beau point de vue. région vallonnée, 60 km mer. 40 km montagnes. Px 150.000 F. Téléph. : (59) 63-13-64 H. de B.

40' de MARSEILLE, 20' d'AIX RIANS-VAR
A SAISIR CE WEEK-END
au pied de village (5' commerce), bergerie provençale, rez-de-chaussée + étage. A restaurer, sur jardin 600 m2, clos de murs, surface habitable 100 m2 + dépendances 70 m2. Belles pierres, toit tuiles rondes, ts travaux intérieurs à prévoir. Reliée rés. eau, EDF, tt à l'ég. Px 250.000 F avec 30.000 le jour de la réservation. CATRY Tél pour R.-VS : 16 (42) 26-73-61 le soir ou (91) 54-92-93 H. de B.

40 km DEAUVILLE
maison normande gros œuvre et couverture entièrement restaurés 105 m2 sur 3.200 m2 de terrain. Prix 270.000 F. T. (32) 41-81-88 Vendredi, samedi et dimanche.

FERMETTE
sur 1.700 m2 terrain clos MAISON rustique carrelée, s. à mang., salon, chemin., 2 chbres, s. de bns. Au 1er : bur. + 2 chbres, cab. toil., wc, grenier, chff centr. et garage (55 km de Paris). 577.000 F justifiés.
AGENCE DE L'EGLISE
56, r. du Général-de-Gaulle, 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE. Tél. 003-01-50

60 km Paris reg Coulommiers 4.000 m2 de terrain paysagé, 9 p., poutres apparentes, cheminée, ttes commodités 850.000 F., gar. 2 voitures. Tél. : 830-24-14

En Cévennes ds vill. 3.000 hab. très touristiq., mais. de maître, 11 p., 3 s. de bns, chff. cent., parc 1.000 m2, imm. possibilités d'agrandiss. (200 m2 au sol sur 3 niveaux). Conviendrait partic. ou hôtel ou comité d'entreprise. Prix 620.000 F. T. 16-68-32-18-60.

CEVENNES à 4 km LE VIGAN, sur place, joli petit village gardois, maison 4 p. habitables, sans travx + greniers aménag. + caves voûtées + terrain. Prix : 220.000 F. Ecrire M. BOUSQUIER, place de l'Eglise, La Tour d'Aigues. 84240 GRAMBOIS. 84240 GRAMBOIS.

châteaux

PÉRIGORD
Petit château, style régional, 4 ha, à Pic-sur-Dordogne, restauration récente tt conft, chauff. électr., salle comm., gd séjour, 5 ch., 2 s. de bns + possibilité habit. de suite, abords et décorat. à terminer. Téléphone : 745-86-47.

villas villas villas

Golfeurs ou non...
A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Une réalisation Kaufman & Broad.
Le Parc de Launay : des maisons spacieuses aux plans raffinés et aux prestations de très haut niveau. 2 modèles de plain-pied avec des réceptions 64 m2 et 68 m2 et des terrains de 1.500 à 2.500 m2.
Prix fermes à partir de 1.355.000 F. Crédit 80 % possible.
Maison modèle sur place, rue des Deux-Croix.
Tél. 045.64.80, tous les jours de 10 h à 20 h, sauf le mercredi.

R.E.R. GIF-SUR-YVETTE (CHEVRY II) magnif. villa 7/8 p. 1973, cheminée, mezzanine, linger., 2 bns, cab. toil. 3 w.-c., gar. 2 voit. 700 m2 paysage, 760.000 F. T. : 921-53-57.

PARIS 65 km - DREUX 6 km Calme, tranquille Dans parc résidentiel
D'ABONDANT (28)
Part. vd tr. belle mais. moderne living 50 m2 + 4 chambres + dépendances + jardin 4.500 m2. Construction 1978. 820.000 F exonéré d'enregist. - UZZAN : w.-e. (37) 48-79-39 ; h.b. 326-28-25

Vend direct. MONTPELLIER
intra-muros, villa gd standing 270 m2 + jardin d'agrément 500 m2 envir. Prix 2.100.000 F compt. Ecr. à M. Commogeille, résidence Estanove, villa, 15, r. Fontcouverte, 34000 Montpellier.

LA VARENNE VILLA RECENTE
gd stand., gde récept., bureau, bibliothèque, 5 chbres, sous-sol aménagé, gar. 3 voitures, jardin paysagé 750 m2. RER 3 minutes 1.880.000 F - 340-72-06

LE VESINET 3' R.E.R. VILLA
RECENTE STYLE ILE-DE-FRANCE, réception en 3 pièces, 4 chbres. 2 bains, terrain 800 m2 Visite sur place samedi 11, 10 à 18 h : 3, av. HOCHE.

ST-REMY-LES-CHEVREUSES
Proche R.E.R Villa état impec. Liv., 5 ch., 2 bns. cuis. amén., sous-sol total Jardin 510 m2. Garage double 850.000 F. Visite tous les jours. Tél. 052-18-07.

5 minutes centre BOURG-EN-BRESSE (Ain) Part. vd VILLA MODERNE, 280 m2, 7 chbres, 2 s. de bns, gd séjour, nombreuses dép 8.200 m2 arborés, jouissances : tennis, étang pour pêche. Prix : 130 unités. Ecr. : HAVAS, 36, rue Foch, 01000 BOURG, nº 7.428.

terrains

Vends 5 km Etretat, Beau terrain 1.100 m2 + Mobil Home 10 m X 3, 110.000 F. Tél. : (35) 21-33-85 ou Ecrire HAVAS B.P. 1366. 76065 LE HAVRE cedex sous réf. 10978

BEAULIEU-SUR-LOIRE (45)
DANS ZONE PROTÉGÉE (VIGNES)
Particulier vend terrain à bâtir 2.000 m2, façade 24 m., eau sur terrain, électricité très proche. PRIX : 70.000 F.
TEL. : 528-05-05 le soir après 19 h. 30.

PERIGORD. Partic. vd 2 ha constructibles, certif. d'urban., eau, électric. Bergerac 17 km, Lalinde 12 km, Vergt 9 km. 83.000 F. T. (53) 81-92-13 ap. 17 h

Très beau TERRAIN 8.000 m2, avec eau, électricité, téléphone. C. U. Possibilité lotissement. Sur le plateau ardéchois. Proximité station touristique hiver et été (ski de fond - tennis - plan d'eau). Tél. hres rep. : 16 (66) 46-12-80.

fermettes

A VENDRE REGION
FERTÉ-GAUCHER (77)
80 km Paris, FERMETTE indépendante rénovée sur 1.500 m2, entrée, cuis., séjour av. loggia, bains, 2 chbres, chauff. centr., grenier aménag. Px 350.000 F.
AGENCE LAMANTHE
TELEPHONE : 404-02-20.

propriétés

PÉRIGORD
Ds un petit hameau, très jolie maison du XVIIIe restaur. de gros-œuvre. Ensoleillem. parf., vue, chem. en pierre, lucarnes, porche pigeonn. 40 ha terr. env. S'adr. M.D.F., 2, r. Magnanat, B.P. 112, 24200 SARLAT. Tél. : (53) 59-21-32.

TROUVILLE 12' Gare, 8' Centre s/parc 1.500 m2 clos, vue mer, 9 p., 3 bains, garage, sous-sol, 850.000 F. Samedi, dimanche, 138, bd d'Hautpoul, 11 h. à 17 h.

12 km de GENEVE, ZONE FRANÇAISE. Possibil. achat. Etranger. Prop. réc. Très grand standing, 600 m2 habit. ds parc de 2 ha 4, salon + s. à mang. + bibli., 5 chbres + 5 s. de bns. Sous-sol comp. avec logement gardiens, garage 5 voitures. Après 19 h. : 750-21-45

LE VÉSINET
résidentiel, très agréable PROPRIETE, récept. 60 m2, 4 chbres, bains, chbre serv. gar. 3 voit., cft, jard. boisé 1.450 m2. C'est une exclusivité AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. TEL. : 976-05-90.

MARSEILLE (14 km). 24 ha, gde bastide bâtiments anciens, bois, vignes, cultures, environn. intacts. GOUIN. T. : 589-64-96.

Près Saint-Nom-la-Bretèche, propriété, 15 pièces sur 2 ha arborisés, piscine, tennis, terrasse, source.
ROIIRDAIS. - 562-51-32

GISORS (Près) MAISON ANC. pierre pays, parfait état, gd liv. 40 m2, coin cuis., chem., cab toil., gren. aménag., gar., jard. 1.000 m2. Px 234000 F Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

l'agenda du Monde

Arts

A VENDRE URGENT cause départ très beau moine de Chine en ivoire sculpté. Hauteur 90 cm + 2 pierres dures, importantes. Prix d'ensemble : 20.000 F. TEL. : 242-45-67.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

BIJOUX SUR MESURE Créations, Transformations. Réparat. PRIX FABRICANT OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

Caravaning

Particulier vend cause départ CARAVANE ADRIA 3-4 places, utilisation 15 jours (AFFAIRE A SAISIR) Téléph. : 866-39-75, après 18 h.

Chasse

Canards cols verts sauvages disponibles immédiatement. 1er px d'élevage Le Havre 1980 MARIAT, 76780 Croisy-sur-Andelle. Tél. : 16 (35) 23-61-75 h.r.

Cours

ELEVE INGENIEUR PROPOSE cours maths, physique. Préparation bac + concours. TEL. : 522-11-80.

Personne de langue maternelle américaine, ayant l'expérience de l'ens. donn. cours anglais ts niveaux. Téléphone : 520-41-69.

Professeur d'anglais donne cours par méthode audiovisuelle. Tous niveaux. TEL. : 366-22-34.

MATH.-PHYS Rattrapage et assist. par prof. Second. Sp. Tech. - 526-82-47.

Déménagement

EDGAR — Déménagement toute la France devis gratuit. Paris 206-19-77, 607 60-71, Melun 437-03-52, 437-50-23. Nice, Toulouse, Nîmes, Lyon.

Pour un DEMENAGEMENT A VOTRE MESURE
— sur Paris et sa banlieue ;
— de Paris sur la province.
TEL. : 583-51-44

Décoration

PAPIERS JAPONAIS Importation directe à partir de 160 F le rouleau. ARNOUX 40, r. des Poissonniers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. TEL. : 745-07-36.

Enseignement

Examen d'entrée en Faculté POUR LES NON-BACHELIERS Tous renseignements : Collège libre A.-de-MUSSET 33, rue du Champ-de-Mars TEL. : 705-00-28 - 705-33-21

Fourrures

ARTISAN FOURREUR vêtements sur mesure, pelisses, réparation, transformation. Prix étudiés. FOURRURES PORT-ROYAL 31, bd de Port-Royal, Paris-5e. Métro Gobelins. T. : 707-67-42.

A vendre MANTEAU VISON pastel, pleine peau, façon fourreur, 40/42. Prix intéressant. Téléph. week-end : 281-28-24.

Maison de retraite

Votre troisième âge dans le PARC HISTORIQUE du CHATEAU d'ERMENONVILLE (Oise) 40 km de Paris par autoroute du Nord (sortie Survilliers). Pension à court et long termes. Deux possibilités :
Le Pavillon Girardin à partir de 175 F par jour t.t.c. Tél. : (16-4) 454-01-49.
La Résidence du Parc à partir de 140 F par jour t.t.c. Tél. : (16-4) 454-00-53.
Retraite, Repos, Convalescence. Soins assurés, parc. Promenades, Distractions. 60440 ERMENONVILLE.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE Porcelaines anciennes, Pierres dures, Ivoires, Objets cadeau. Collection VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par Société Import « LA CHIMÈRE D'OR » Bâtiment Danzas 20, bd Poniatowski, 75012 Paris. Ouvert de 9 h. à 18 h. sans interruption du lundi au samedi midi.

Instruments de musique

PIANOS droits et à queue. neufs et d'occasion.
REMISES EXCEPTIONNELLES sur stocks avant transfert magasins et bureaux. Décembre 80, tous crédits. Livraison et service assurés. PIANOS MAGNE 50, rue de Rome, 75008 Paris. TEL. : 522-30-90.

Livres

Particulier vend livres XVIIIe et XIXe illustrés. Liste ss eng. J. QUILLET, 12, pl. Théâtre, 26200 MONTELIMAR.

Meubles

CANAPÉS A PRIX DIRECTS
CAP, importateur de canapés, propose ses prix directs aux particuliers. Un exemple : Le Bronx 3 places en cuir, vachette fleur rectifié : 3.990 F. Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room. Allez voir. CAP, Club des Acheteurs Privilégiés. 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. TEL. : 307-24-01.

MEUBLES CONTEMPORAINS ITALIENS ET FRANÇAIS HAUT DE GAMME 30 % MOINS CHER QU'EN CIRCUIT TRADITIONNEL (canapés, tables, luminaires...) Lundi au vendredi de 10 à 19 h. CLUB DES DIX 43, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. Téléph. : 266-43-61.

Moquette

MOQUETTE en vrais soldes belle qualité, super prix, sur 40.000 m2, à détailler, pose assurée. Téléphone : 757-19-19.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Paganini, 35, Champs-Elysées. T. 359-76-98.

Photos

Vends glaceuse rotative Vitau Sprint, diam. cylindre 70 X 70 sur table 220 v. Thermostat de chauffe, bon état, 800 F, 1 lot pellicules Orwo (Wetb) 24X36 périm 7/82 80 A. 7 F pièce, 1 lot de papier photo Brovira 13 X 18 nº 2 chamois pr 133, 10 F la boîte. TEL. : 781-69-68.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
— Répond et enregistre les appels.
— Appareil idéal pour particul. et professions libérales, etc.
— Prix except. 1.470 F T.T.C.
— Mat. non agréé par P.T.T.
Pour recevoir :
— Documentation ;
— Renseignements concernant agrément P.T.T.
Ecrire à : EUROREX S.A.R.L., 3, Centre administratif des Sept-Mares, 78310 ELANCOURT ou téléphoner : (3) 639-19-75.

Restaurants

AUBERGE DES CELTES ses spécial., son cadre médiéval Déjeuners d'affaires Banquets 21, av. du Docteur-Arnold-Netter 75012 PARIS. Téléph. : 343-58-23.

Yoga

Cours le jeudi à 12 h. 30 et à 18 h. 30. I.N.D.I.P., 153, r. du Fg-St-Denis, 10e, métro et bus Gare de l'Est, Gare du Nord. Renseign. : 236-81-86 (9/21 h.).

Vacances Tourisme Loisirs

CANNES studio bord mer dans parc. Par quinzaine ou plus. TEL. : 16 (7) 845-82-64.

Ferme provenç., 4 km Avignon. Loue chbres hôtes, bungalows, jdin, tenn., calme compl. Ferme Jamet, île de la Barthelasse, 84000 Avignon. T. (90) 81-18-51.

Le Monde

régions

Le voyage du président de la République dans le Nord-Pas-de-Calais

• L'exploitation du charbon sera continuée au-delà de 1985
• Les socialistes veulent pratiquer un dialogue « sans compromission »

Le voyage de M. Giscard d'Estaing, dans la région Nord-Pas-de-Calais, devait prendre fin vendredi après-midi 10 octobre, à Arras. Quelques centaines de personnes et une vingtaine de manifestants ont accueilli le président, en fin de matinée, à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), où il devait déjeuner avant de partir pour Arras en hélicoptère. La veille, le chef de l'Etat avait rencontré M. Pierre Mauroy à la mairie de Lille et s'était entretenu avec les élus de la région pendant plus de trois heures. Au cours de cette réunion, il a indiqué que l'exploitation du charbon dans le Nord continuerait au-delà de 1985 (les derniers puits devaient fermer en 1983) ; 250 millions de francs seront consacrés au programme des technologies nouvelles de la houille.

Vendredi matin, devant la chambre de commerce de Lille, le chef de l'Etat a annoncé plusieurs mesures intéressant le textile, notamment la création d'un comité d'expansion internationale du textile, la réunion dans les trois mois d'un comité interministériel sur le sujet, des facilités nouvelles pour l'octroi de prêts participatifs, et l'instauration éventuelle d'un système de visas pour les importations.

De notre envoyé spécial

Lille. — Le dialogue de la seconde rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Mauroy (1) a été courtois, sans concessions et d'une haute tenue. Il a été l'illustration de ce que le maire de Lille nomme *« le dialogue républicain »*, expression à laquelle il semble tenir.

En revanche, les circonstances dans lesquelles ce dialogue s'est déroulé n'ont pas été tout à fait sereines. Quelques centaines de personnes assistaient à la rencontre dans le grand hall de l'hôtel de ville de Lille (les conseillers municipaux communistes étaient absents) mais une trentaine d'entre elles avaient décidé que le président de la République ne serait pas accueilli sans quelques horions dans cette mairie socialiste. Il y eut donc à plusieurs reprises des huées et des sifflets.

On entendit aussi une *Internationale*... « sauvage » chantée à la fin de la cérémonie. *Internationale* qui n'alla pas au-delà du premier couplet et ne fut pas reprise par l'ensemble de l'assistance mais qui ne fut pas non plus troublée et qui bénéficia d'un silence surpris et... respectueux.

D'autant plus respectueux que dans son discours, M. Mauroy venait de rappeler que *« cet hymne d'espérance et de fraternité avait été composé à proximité du lieu même où l'on se trouvait »*.

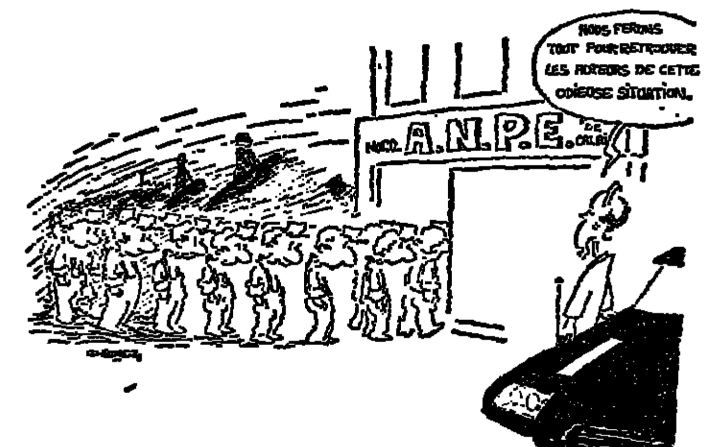
« La République est ici chez elle (...), la République est le bien commun de tous les Français dans la diversité de leurs origines, de leurs croyances et de leurs opinions » avait déclaré le maire de Lille en accueillant le président de la République. Il avait continué : *« Cette conviction trouve une singulière actualité à l'heure où le sanglant réveil des monstres assoupis menace les libertés et la démocratie. La ville de Roger Salengro n'oublie pas qu'une République vigilante et forte est le premier rempart de la liberté contre les puissances de la mort, le racisme, la haine, le terrorisme et le fascisme (...). Oui, le Nord a une certaine idée de la République ! »*

M. Mauroy a remarqué que la visite du président de la République dans sa mairie était *« l'expression normale du dialogue républicain »*. Il a regretté *« que les représentants des divers organes de la République dans l'exercice normal de leur mandat ne puissent se rencontrer, soit qu'ici on cultive la tentation électorale ou que là on soupçonne la compromission. Le ralliement, voilà qui en dit assez sur l'état de notre démocratie. Le dialogue républicain, c'est et ce doit être le débat, la confrontation, la négociation, la coopération quand elle est possible, la contestation si elle est nécessaire entre un président, un gouvernement, un Parlement, des communes et des départements. »*

M. Mauroy avait ensuite décrit les difficultés que traverse la région du Nord-Pas-de-Calais, *« salle des machines de la France »*, et qui entend conserver son ambition industrielle. *« C'est l'industrie qui a fait le socialisme,* avait-il dit, *c'est ici que la classe ouvrière a mené ses premiers combats et forgé ses premières armes. C'est ici, au pied de cet hôtel de ville, qu'est né le socialisme français. Au-delà du choix politique, le socialisme est pour le Nord-Pas-de-Calais le fruit de notre histoire et la dimension de notre espérance. »* Le dirigeant socialiste n'a en tout cas fait preuve d'aucune complaisance vis-à-vis du pouvoir lorsqu'il a noté que Lille comptait 8 000 chômeurs, qu'ils étaient 130 000 dans la région et 1,5 million dans tout le pays. *« Ces chômeurs se demandent si le gouvernement de la France a encore une ambition industrielle. »*

Le chef de l'Etat, dont l'entrée dans la salle avait été saluée par quelques sifflets, a répondu en remerciant le maire pour l'accueil de la municipalité. Il a ajouté : *« Pour la première fois depuis le début de la Ve République, le président de la République est reçu à l'hôtel de ville de Lille.*

» Lille, berceau du socialisme français et patrie du général de Gaulle. C'est pourquoi il est probable que cet événement sans précédent dans l'histoire de notre République donnera lieu à quelques commentaires. »



(Dessin de CHENEZ.)

Le président de la République a souligné : *« Ma présence démontre notre conviction commune que la démocratie française doit être fondée sur le dialogue : dialogue entre l'Etat et les institutions locales, dialogue entre les représentants de traditions ou de sensibilités politiques différentes ; dialogue au demeurant naturel quand il y va de l'intérêt de la France et de ses régions. »*

S'adressant, semble-t-il, à ceux qui l'avaient hué et sifflé, M. Giscard d'Estaing a continué : *« Tous ceux qui nous écoutent savent parfaitement que nous n'inclinons pas vers les mêmes orientations politiques ; ils savent également qu'aucun de nous n'a pour ambition et n'aura pour ambition d'imposer à l'autre ses propres convictions. Mais que chacun sache et se souvienne que la démocratie est fondée sur le respect des opinions d'autrui. La vie d'une République commande que les hommes et les femmes, malgré leurs divergences, s'assemblent pour travailler. »* Après avoir souligné que l'activité industrielle du Nord devrait demeurer, car la France *« est un pays sous-industrialisé qui a besoin d'une industrie forte dans le Nord-Pas-de-Calais »*, et après avoir rappelé les efforts de justice du gouvernement à l'égard des personnes âgées, des handicapés et des travailleurs aux salaires les plus bas, le chef de l'Etat a conclu : *« Dans un monde dangereux, la France restera digne des auteurs de la Déclaration des droits de l'homme. Elle est une terre d'asile et de liberté qui accueille sur son sol cent cinquante mille réfugiés politiques. »*

« Et les expulsés ! », cria une voix dans la salle. Le président de la République a encore dit : *« La France rejette les germes du racisme. Plus que jamais, ce monde dangereux et déchiré a besoin d'une France exemplaire, d'une France indépendante qui s'en donne les moyens, d'une France forte et unie sur les principes fondamentaux de liberté, de tolérance et de social. Tel est le langage que je voulais tenir pour la première fois de l'histoire de la Ve République sous le beffroi de votre ville. »*

Morte, la ferveur !

Le chef de l'Etat s'est ensuite rendu devant les membres des assemblées régionales, et cette rencontre a duré plus de trois heures. *« Rencontre-confrontation »*, comme a dit ensuite M. Mauroy. Cette fois, les communistes étaient représentés, et les élus ont brossé au chef de l'Etat un tableau sans concessions de la situation dans la région. Le bilan de cet échange de vues a été ainsi commenté par le maire de Lille au cours d'un dîner avec les élus socialistes, tard dans la soirée : *« Les intentions vont dans la bonne direction, mais, pour ce qui est des propositions, c'est léger. Attendons de voir. »*

Les mesures annoncées forment une longue liste et sont d'importance inégale. La décision la plus spectaculaire est celle de continuer à exploiter le charbon au-delà de 1985 et de lancer enfin un inventaire général *« à la tonne près »* des ressources du bassin minier.

Autre chapitre : un plan de dix ans pour la réhabilitation du cadre de vie (habitat, paysages, friches industrielles). Le président de la République a souligné une fois de plus la nécessité de conserver au Nord sa vocation industrielle. *« Ce n'est pas là une parole d'évidence, c'est au contraire une orientation qui va à l'encontre de certaines idées selon lesquelles il faudrait remplacer les emplois industriels par des emplois tertiaires »*, a-t-il souligné.

Cette thèse a paru satisfaire les élus régionaux. Elle implique le renforcement des industries existantes et l'installation de nouvelles usines, c'est-à-dire, « les industries du futur ». En outre, la région Nord-Pas-de-Calais devrait bénéficier largement, selon M. Giscard d'Estaing, de l'effort dont va profiter la recherche scientifique. Des mesures doivent être annoncées pour le textile *(lire page 34, l'article de Véronique Maurus)*.

Au total, et malgré la nécessité dans laquelle ils se trouvaient de ne pas paraître trop satisfaits, les élus socialistes semblaient juger le bilan relativement positif même si, en ce qui concerne le renforcement du pouvoir régional, ils n'avaient obtenu... qu'une fin de non-recevoir.

Curieux voyage au demeurant : sans incidents véritables mais aussi sans passion, san enthousiasme de part et d'autre. En fait, cette première journée pourrait fort bien fournir des arguments à une dissertation placée sous le thème : *« Tout se perd. »* Tout se perd, c'est vrai : les foules ne sont plus celles d'antan, ni la mobilisation ouvrière ni les mouvements de curiosité pour les dignitaires de la République. Bref, les temps ont changé.

La mobilisation ouvrière ? On pouvait en effet se demander ce qu'il en restait jeudi matin à Dunkerque où quelques centaines de personnes étaient difficilement parvenues à se rassembler à l'appel de la seule C.G.T. On pouvait se le demander aussi jeudi après-midi à Lille (encore que dans une moindre mesure) puisqu'on ne comptait guère plus de deux mille personnes autour de M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. Certes, un service d'ordre considérable et des dispositifs policiers incontournables rendaient la tâche des syndicalistes désespérée, mais tout de même ! Dans le Nord, dans la citadelle industrielle de la France ! Morte l'unité syndicale, *morte la ferveur !*

La participation aux spectacles de la République ? Elle se réduit aujourd'hui à quatre rangs de spectateurs sur les trois cents derniers mètres d'un parcours présidentiel. Deux mille personnes sur une place qui pourrait en accueillir cinq mille ou six mille, comme à Dunkerque. Un peu plus de six cents curieux sous le perron de la mairie de Lille pour assister à la poignée de main — la deuxième il est vrai — entre MM. Mauroy et Giscard d'Estaing.

La mobilisation giscardienne ? Bien modeste malgré les efforts de M. Hubert Bassot, député U.D.F. de l'Orne, spécialiste en ce domaine. Les foules n'étaient considérables ni à Dunkerque, ni à Lille, ni à Cassel même si elles étaient judicieusement disposées. L'effort avait porté sur la petite ville de Cassel où il était prévu que le chef de l'Etat saluerait « les gens du Nord ». Mais il avait fallu couper en deux la place où se tenait le meeting pour que les quelque mille cinq cents sympathisants se serrent les coudes. Ce n'était pas la débâcle mais ce n'était pas le raz de marée non plus.

Si l'état-major du chef de l'Etat envisage pour l'élection présidentielle une campagne « sur le terrain », il doit souhaiter que l'atmosphère se réchauffe.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) En décembre 1976, MM. Mauroy et Giscard d'Estaing s'étaient rencontrés à la préfecture de Lille à l'occasion de la réunion d'un conseil des ministres dans cette ville.

UNE LIAISON DE TÉLÉCOPIE PROFESSIONNELLE ENTRE LILLE ET PARIS

Le chef de l'Etat a annoncé à Lille que cette ville serait la première de France à être reliée à Paris par un réseau de télécopie professionnelle à grande distance : le Transfax. De telles liaisons existent déjà, en fait, entre Paris, d'une part, Rouen, Rennes, Nantes et Bordeaux, d'autre part, et Lyon sera dans les jours prochains relié à la capitale de la même manière.

Commercialisé par la Compagnie française des câbles téléphoniques (C.F.C.T.), filiale de la direction générale des télécommunications, le service Transfax offre aux entreprises un moyen de liaison par télécopie à grande vitesse. Par rapport aux services classiques de télécopie à système analogique qui existent déjà, le Transfax, grâce à un procédé numérique, apporte un gain de temps considérable : vingt secondes pour transmettre un feuillet normalisé (21 × 29,7 centimètres) au lieu de deux à trois minutes.

FAITS ET PROJETS

LE FUTUR BUDGET DES P.T.T.

Bien qu'il reste le premier budget d'investissement des ministères civils, le budget des P.T.T., pour 1981, va connaître une hausse réduite par rapport aux années précédentes et sa progression sera même inférieure à celle du budget général. Avec 100,2 milliards de francs, il progressera de 10,2 % par rapport à celui de cette année.

Les autorisations de programme s'élèvent à 1 850 millions pour la poste et à 22 750 millions pour les télécommunications (auxquels s'ajoutent 3 000 millions des sociétés de financement et 250 millions des établissements publics régionaux). Les investissements dans la poste visent essentiellement à développer l'automatisation du tri du courrier, l'équipement des bureaux de postes en terminaux d'ordinateurs et en appareils libre-service, l'informatisation du traitement des chèques postaux, la *modernisation du réseau de* distribution du courrier par l'installation de cent cinquante mille boites CIDEX l'étude de systèmes de télécopie, de télétransmission, et de matériel de tri.

En matière de télécommunications, le parc de lignes téléphoniques principales devrait passer à 17,5 millions en décembre 1981, (15,8 millions à la fin de 1980) et le délai moyen de raccordement au réseau devrait diminuer de 4,1 mois à 3,8 mois. L'expérience Teletel sera lancée au début de l'année à Vélizy ; celle de l'« annuaire électronique » quelques mois plus tard en Ille-et-Vilaine. On continuera à développer un télécopieur de grande diffusion. Une première expérience devrait être faite à Biarritz en 1982 sur les communications optiques.

Pour financer ces dépenses, le secrétariat d'Etat prévoit, entre autres, une augmentation des recettes postales de 14,78 % dans laquelle les hausses de tarifs interviennent pour 8,15 %. Quant à la taxe de base du téléphone, elle devrait passer de 0,50 F à 0,53 F le 1er juin.

VINGT COMPAGNIES ASSIGNENT EN JUSTICE L'AÉROPORT DE LONDRES.

Vingt compagnies aériennes européennes et américaines sont sur le point d'assigner devant les tribunaux l'autorité aéroportuaire britannique (British Airport Authority), afin que soient annulées les deux augmentations des taxes d'atterrissage des avions sur l'aéroport de Londres-Heathrow prévues pour le 1er novembre et le 1er avril prochains. Ces augmentations pourraient atteindre 20 % au total. La compagnie américaine Pan Am a déjà introduit une instance judiciaire dans ce sens.

Les vingt plaignants, groupés au sein d'un Groupe d'action des utilisateurs des aéroports britanniques, affirment que le principal aéroport londonien est déjà l'un des plus chers du monde depuis la précédente hausse de 35 % des droits d'atterrissage en avril dernier.

Pour l'autorité aéroportuaire, de telles hausses sont indispensables pour assurer le programme d'investissement prévu sur les aéroports londoniens (aérogare n° 4 de Heathrow, aérogare n° 3 de Gatwick, accroissement des capacités de Stansted).

Le Monde

équipement

EN MARGE DU SALON

L'automobile et la route dans les caisses de l'État : 73 ou 108 milliards de francs ?

Que rapporte à l'Etat la fiscalité frappant l'automobile et les différents secteurs concernés par la route ? 73 milliards de francs, répond le ministère du budget, 108 milliards affirme, chiffres à l'appui, l'Union routière de France, citant des statistiques collectées par la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles (1).

Les méthodes d'évaluation employées par la Rue de Rivoli et les professionnels de l'automobile n'étant pas les mêmes, il est difficile de faire des comparaisons rigoureuses. La Chambre syndicale, contrairement aux services de M. Papon, fait par exemple la différence entre les impôts de droit commun et les taxes frappant de façon spécifique les seuls usagers de la route.

● LES PREMIERS IMPOTS, selon les milieux professionnels, concernent la T.V.A. payée sur les automobiles (18 milliards de francs si l'on compte une T.V.A. au taux normal de 17,6 % pour respecter la logique du raisonnement), les équipements et les pièces détachées (866 millions de francs), les réparations et la construction de carrosseries réalisées pour les véhicules utilitaires (1 096 millions de francs), les pneumatiques (774 millions de francs), l'essence (6 662 millions de francs), les garages et la réparation (6 720 millions de francs), la fiscalité sur l'assurance auto (3 598 millions), l'entretien et la réparation des routes (3 940 millions). Tout cela aurait rapporté 40,7 milliards de francs à l'Etat en 1979.

● LES SECONDS IMPOTS, ceux qui frappent de façon spécifique l'automobile et la route auraient fourni de leur côté 67,6 milliards de francs en 1979, se décomposant ainsi : 1 100 millions de francs pour la carte grise ; 7 600 millions de francs de T.V.A. sur les ventes de voitures neuves (cette somme représentant la différence qui existe entre le taux normal et le taux majoré de 33,3 %) ; 4,6 milliards de francs au titre de la vignette ; 800 millions de francs pour les voitures de sociétés ; 380 millions de francs pour la taxe à l'essence ; 1,1 milliard de francs au titre de la majoration de 6 % des primes d'assurance versées à la Sécurité sociale ; enfin 52 milliards de francs au titre des taxes spécifiques sur les carburants.

Les services du ministère du budget fournissent quant à eux des chiffres qui ne sont qu'en partie comparables. Le ministère du budget « ventile » ainsi les 73,2 milliards de francs que lui a rapportés — selon ses calculs — l'automobile en 1979 : 4,5 milliards pour la vignette ; 16 millions pour la taxe spéciale frappant les voitures de plus de 16 CV ; 380 millions pour la taxe à l'essieu ; 767 millions pour la taxe sur les véhicules de sociétés ; 992 millions pour la carte grise. Sur tous ces points les différences d'estimation entre l'Etat et les milieux professionnels sont minimes et ne représentent que 200 millions de francs au total... L'écart se creuse en revanche quand il s'agit d'évaluer ce que rapportent les taxes sur les carburants (T.V.A. et taxe intérieure sur les produits pétroliers) : 43,6 milliards de francs selon le ministère du budget, 58,6 milliards de francs (2) selon la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, soit 15 milliards de francs de plus. La différence n'est pas mince, on le voit.

La Rue de Rivoli fournit enfin le montant des recettes de T.V.A. sur les ventes de voitures neuves (18 milliards de francs en 1979 contre 25,6 milliards de francs selon les professionnels) et sur les réparations automobiles (5 milliards de francs contre 6,7 milliards de francs pour les professionnels), soit 23 milliards de francs au total contre 32,3 milliards de francs pour la Chambre syndicale.

On arrive finalement à des différences assez considérables entre les estimations de la Rue de Rivoli et celles de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles : 35 milliards de francs. Après comparaison des chiffres et recoupement des sources, il semble bien que l'Union routière ait très largement surestimé les rentrées fiscales au titre de la T.V.A. sur les voitures neuves (de quelque 8 milliards de francs), mais aussi au titre des taxes sur les carburants. Il serait donc intéressant que cet organisme reprenne ses calculs et en publie à nouveau les résultats.

De même, l'Union routière devrait-elle préciser si, dans son calcul des impôts de droit commun (40,7 milliards de francs), elle a incorporé, outre la T.V.A., ce que rapportent à l'Etat l'automobile et la route, au titre de l'impôt sur les sociétés, sur le revenu, la patente, etc. Si la réponse est affirmative, comme cela semble être le cas, on se bornera à faire remarquer qu'un tel calcul apparaît bien hasardeux, ne serait-ce que parce qu'il est très difficile de savoir où commencent et où finissent les activités spécifiquement routières et automobiles (problèmes des sous-traitants, des activités annexes, etc.).

On fera une dernière remarque. Nous avons demandé au ministère du budget d'évaluer le coût de la route pour la collectivité. Un calcul sommaire, et forcément incomplet, a été fait par les services de M. Papon. Il donne un chiffre compris entre 60 et 65 milliards de francs, chiffre qui va du contrôle de la circulation (2 milliards de francs) au budget routier (7 milliards de francs), en passant par le coût des morts et des blessés. On pourra rapporter ces 60 à 65 milliards de francs aux 73 milliards de francs de recettes annoncés par la Rue de Rivoli. La route est-elle vraiment la poule aux œufs d'or que l'on veut bien dire ?

ALAIN VERNHOLES.

(1) *La Circulation routière : faits et chiffres*, Union routière de France, 54, avenue Marceau, Paris. Voir en page 26 du fascicule le chapitre : « Ce que la circulation routière rapporte à l'Etat ».

(2) Cinquante-deux milliards de francs au titre des taxes spécifiques (taxe intérieure sur les produits pétroliers notamment) et 6,6 milliards de francs au titre des impôts de droit commun (T.V.A. calculée sur le prix du carburant).

POINT DE VUE

Je ne roule plus

par MICHEL LARIVIÈRE (*)

UN *organisme ministériel*, l'Institut de recherche des transports a réalisé des études très documentées, appuyées sur plusieurs sondages qui condamnent à court terme la voiture particulière dans les villes *en cas de rupture* d'approvisionnement en *pétrole*.

Une enquête portant sur 64 740 déplacements de 18 552 personnes de plus de six ans appartenant à 7 992 ménages résidant en région parisienne, *il* ressort *les constatations* suivantes : le secteur des transports absorbe un tiers du pétrole importé; *les transports collectifs* dépensent 22 % ; les déplacements en deux-roues 1 % ; la voiture particulière 77 %. Cette enquête *ne porte* que *sur* les déplacements en *semaine*, à l'exclusion des week-ends.

Donc la voiture particulière absorbe plus des trois quarts de l'énergie consommée un jour ouvrable.

Il ne faut pas avoir peur de publier ces chiffres, *qui vont faire mal* à *beaucoup* d'*automobilistes*. On *doit être* réaliste et accepter l'évidence : en cas de *rationnement* impératif de la *consommation* d'essence, la *voiture particulière* est condamnée.

Le premier jour de la *guerre* irako-iranienne, M. Giraud, ministre de l'industrie, s'est voulu *rassurant* : « *Nous avons trois mois de stock.* » Il oublie simplement de dire que ces stocks sont réservés en *majorité* à l'armée, aux services publics et aux transports en commun. Il eût été honnête *de dire qu'il ne resterait* que quelques litres *par mois pour* l'automobiliste privé, et certainement pas *assez* pour qu'il puisse *se* rendre *tous les jours* à *son travail* dans sa chère, très chère voiture.

Il est cependant évident *qu*'en cas de crise grave la première décision *gouvernementale serait* l'interdiction de la circulation automobile particulière dans les villes. Décision, reconnaissons-le, plus intelligente que l'instauration des bons d'essence, *qui* favoriserait *tout de suite* le marché noir, ou l'interdiction ubuesque de rouler un jour sur deux selon le numéro minéralogique pair ou impair, *comme* cela se p r a t i q u e déjà en Grèce.

Automobiliste mon frère, écoute-*moi* : dans « bagnole » il y a bagne. Il est temps de te libérer de tes chaînes. Je veux te faire profiter de *mon* expérience de converti, et faire des prosélytes.

Comme toi à l'âge de dix-huit ans, j'ai goûté cette ivresse de liberté et d'indépendance que constitue la *première* voiture ; j'en ai profité une quinzaine *d'années*, puis le premier jour où les pays de l'OPEP *ont* décidé d'augmenter le prix du pétrole, j'ai vendu ma *dernière* voiture. Comme toi, je *pensais qu'on ne pouvait pas* se passer de voiture. De *même* que mon grand-père pensait qu'on ne *pouvait pas* abandonner l'Indochine, et *mon* père *qu'on* ne pouvait *perdre* l'*Algérie*. Il est temps d'être lucide : tu as *perdu* l'Indochine, tu as perdu l'Algérie, et bientôt tu va perdre ta voiture. Oui, ce ne sera que le *troisième déchirement* de ta vie ; et *réfléchis* bien, cette d e r n i è r e perte est-elle plus ou moins grave que les *deux précédentes* ?

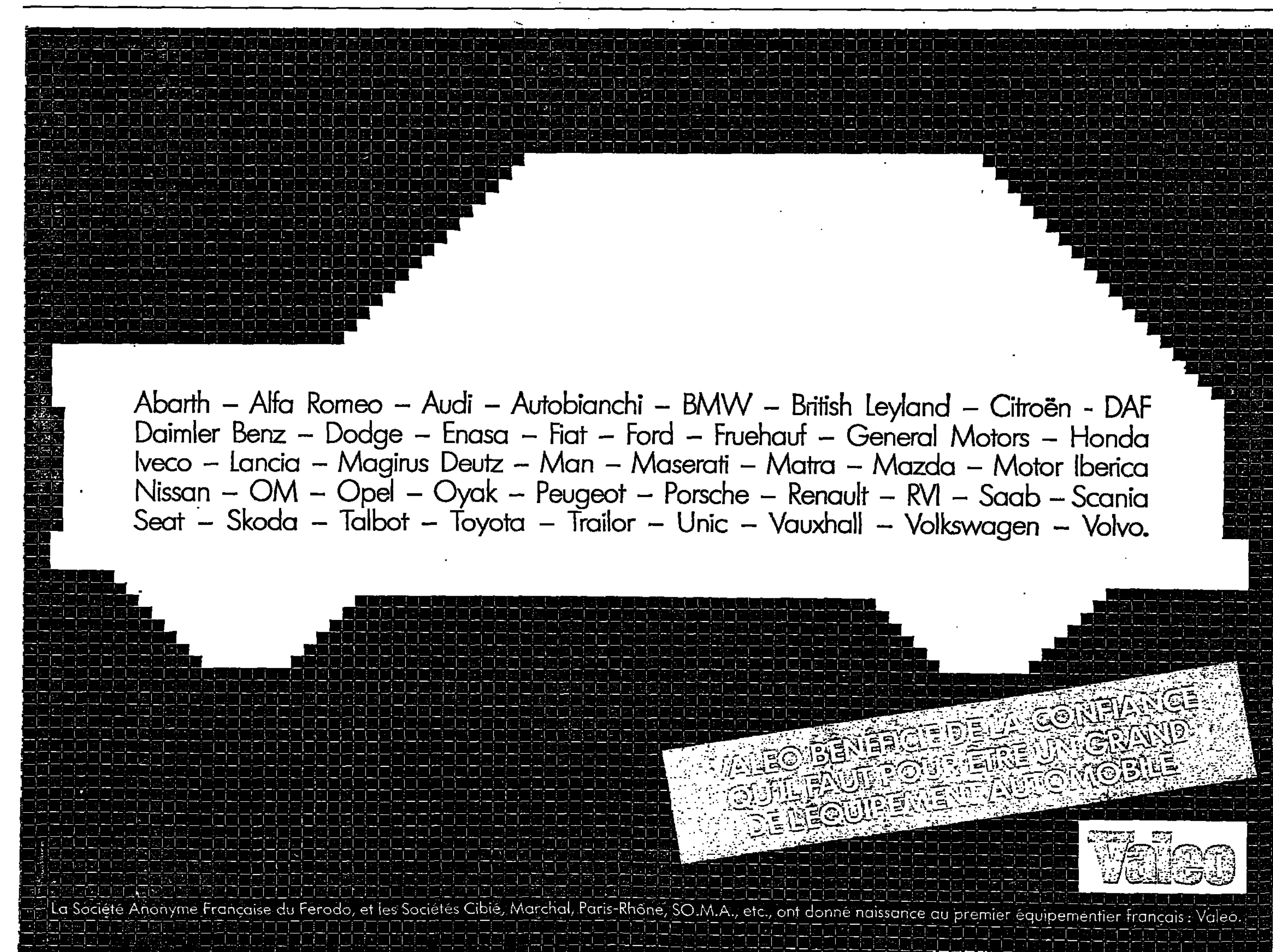
Comme une vieille *maîtresse*, il vaut mieux la quitter avant qu'elle *ne vous quitte*. Tu as tout à gagner à vendre ta *voiture maintenant*, et à te convertir à ma *méthode* avant de te voir pleurer devant une carcasse rouillée et inutilisable. Il existe, je les ai p r a t i q u é s , *dix excellents* moyens de se passer d'une voiture en ville. Le *gouvernement* doit mettre *en œuvre* les moyens *nécessaires* pour que les *habitants* de la périphérie puissent également se passer de voiture.

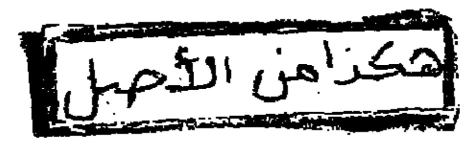
Automobiliste mon frère, je vais t'apprendre la commodité du métro, *la rapidité du RER*, l'utilisation rationnelle des taxis, le raffinement de la voiture de location, le plaisir *de la bicyclette*, les délices de la marche à pied.

Tu vas être débarrassé de tous tes cauchemars *actuels* : vignette, assurances, accidents, constats, réparations, encombrements, parkings, parcmètres, contractuelles et contraventions.

Voici trois ans que je *pratique* ces recettes. J'y ai trouvé la liberté, la décontraction, une meilleure santé, la joie de vivre, et une économie considérable.

(*) Comédien.





Le Monde

économie

AGRICULTURE

Ouverture à Moscou de la seconde Conférence internationale sur le commerce coopératif

Moscou. — La seconde conférence internationale sur le commerce *coopératif s'est ouverte* jeudi 9 octobre à Moscou. Elle est coprésidée par M. Goudkov, vice-président du Centro Soyouz (Union centrale des coopératives de *consommation soviétiques*), et par le Français M. Doumeng, l'initiateur de la première rencontre tenue à New-York en novembre 1978. La conférence a pour objectif d'intensifier les échanges agricoles entre les coopératives des différents continents en mettant surtout l'accent sur les besoins des pays en développement. C'est une rencontre d'hommes d'*affaires* du mouvement coopératif organisée par le sous-comité économique du comité agricole de l'Alliance coopérative internationale, qui tient *son congrès du 12 au 17 octobre*.

«Business» et grands principes

De notre envoyé spécial

La conférence de New-York avait fixé comme objectif au mouvement coopératif le contrôle du quart des *échanges agricoles* d'ici dix ans. Le bilan n'est pas facile, l'intensification *réelle des échanges n'étant* pas encore mesurable. A New-York, l'accent avait été mis aussi sur le machinisme, marché essentiellement détenu par des Nord-Américains. *M. Doumeng* a présenté jeudi à Moscou son Tractocoop, premier *tracteur* coopératif, monté en petite quantité en France, mais qui, *assure-t-il, pourrait l'être en fonction* de la demande dans plusieurs pays. Il s'agit d'un *tracteur de 69 CV*, carrossé et fini par une société du groupe Doumeng à partir d'un bâti roumain, sous licence Fiat. M. Doumeng compte produire à des prix de 35 à 50 % inférieurs à la concurrence une gamme réduite de tracteurs non sophistiqués.

Une multinationale de la coopération

La présentation par M. Doumeng de ce produit illustre la dimension de cette conférence : un peu de grands principes et beaucoup de *business*. Quatre orientations ont été proposées pour l'intensification des échanges : l'accès du mouvement coopératif à l'énergie pétrolière ; le développement de l'énergie solaire ; la collecte de l'information *sur les marchés et un élargissement* des moyens de financement, notam*ment par les banques mutualistes.*

En fait, ces objectifs chers aux *businessmen* reviennent à vouloir créer une sorte de multinationale *de la coopération. Selon M. Doumeng*, les grands groupes se désin*téressent du commerce alimentaire parce que celui-ci* ne représente que 17 % des échanges et que les marges *y sont intérieures au montant* de la dépréciation monétaire. Il s'agit pour la *coopération d'assurer la* relève afin de satisfaire les besoins élémentaires du monde, et d'abord ceux des pays en voie de développement.

Sur la sellette donc, les multinationales qui *« freinent le développement des pays sous-développés »*, comme le fait remarquer le représentant de l'Egypte. Mais *l'objectif* du mouvement coopératif agricole tel qu'il est *présenté* reste *ambigu* : s'agit-il de suppléer les multinationales du commerce alimentaire pour mener une politique identique ? Assu*rément non, répondent les deux* auteurs des principaux rapports, *tous deux membres du groupe* Doumeng. Ils proposent pour les pays en voie de développement une double stratégie : d'une part, des petits équipements adaptés au terrain pour améliorer les techniques et le volume des productions, et, d'autre part, *des équipements plus lourds* (stockage, frigorifiques, usines à viande, moulins) pour tenir compte des besoins grandissants des concentrations urbaines. Mais est-on sûr que le mouvement coopératif ne *sera pas plus tenté par le second* type d'équipements, nettement plus porteurs de valeur ajoutée ?

En concentrant l'offre alimentaire pour la distribuer le plus directement possible, le mouvement coopératif a également pour objectif de rétrécir *les marges intermédiaires au profit* des producteurs et des consomma*teurs. Mais en proposant la création* d'un bureau de courtage commun aux coopératives, le représentant de l'Inde a montré qu'on ne pouvait exclure cette fonction du commerce international...

La différence essentielle est-elle d'ordre politique, comme l'affirme M. Doumeng ? Que le commerce alimentaire soit aux mains de sociétés de *personnes* et non de sociétés *de capitaux a son importance*. Toutefois, la disparité et les oppositions des régimes au sein desquels le mouvement coopératif s'épanouit, la *multiplicité* des *modèles* coopératifs, ne sont pas de nature à assurer à une multinationale de la coopération, les vertus *humanistes* qu'on attend d'une société de personnes.

Dans le club des *businessmen* coopératifs réunis à Moscou jusqu'au *11 octobre, échangeant cartes de* visite et expérience, promettant de se *revoir* pour conclure des marchés, on ne se pose peut-être pas autant de questions...

JACQUES GRALL.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1825	4.1855	— 85	— 55	— 95	— 70	— 175	— 125
$ can.	3,5905	3,5975	— 10	+ 30	+ 15	+ 50	— 30	+ 15
Yen (100).	2,0070	2.0105	+ 5	+ 25	+ 15	+ 40	+ 140	+ 175
DM	2,3175	2.3215	+ 45	+ 70	+ 120	+ 140	+ 405	+ 445
Florin ...	2,1305	2.1340	+ 20	+ 40	+ 55	+ 75	+ 205	+ 240
F.B. (100).	14.4425	14,4535	— 80	— 45	— 140	— 10	— 525	— 260
F.S.	2.5560	2.5600	+ 125	+ 155	+ 280	+ 310	+ 840	+ 895
L. (1 000).	4,8640	4,8715	— 500	— 425	— 935	— 855	—2725	—2565
£	10,0315	10,0425	— 435	— 355	— 705	— 650	—1200	—1055

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 7/16	8 9/16
$ E.-U.	12 11/16	12 13/16	13 9/16	13 11/16	13	13 1/8	13	13 1/8
Florin ...	9 1/2	9 3/4	9 3/4	10	9 3/4	10	10	10 1/4
F.B. (100).	9	11	11 3/4	12	12	12 1/4	12 3/4	13
F.S.	1 3/4	2	4 3/4	5	5	5	5 1/4	5 1/2
L. (1 000).	18	19	22 1/4	23 1/4	22 3/4	23 3/4	23 5/8	24 5/8
£	16 3/8	16 5/8	16 1/4	16 1/2	15 3/4	16	14 5/8	14 7/8
Fr. franç..	11 3/4	12	11 11/16	11 15/16	11 3/4	12	12 7/16	12 11/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *Des céréales américaines pour la Chine.* — Les Etats-Unis et la Chine s'apprêteraient à conclure un accord d'une durée de trois ans prévoyant la livraison de 6 à 9 millions de tonnes de céréales américaines. Une délégation du département américain de l'agriculture serait actuellement à Pékin pour conclure cet accord.

ÉTRANGER

Après la conclusion d'un compromis sur le sucre

Le Zimbabwe devient le soixantième pays membre de l'association C.E.E.-A.C.P.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations entre la *C.E.E. et le Zimbabwe sur l'accession de l'ancienne* colonie britannique à la deuxième convention de Lomé sont *terminées. Le gouvernement de M. Mugabe a informé*, le 9 octobre, les instances communautaires qu'il acceptait le projet projet d'accord élaboré, le 24 septembre, à Bruxelles, par les deux parties.

Le Zimbabwe, qui avait demandé l'ouverture de pourparlers dès le 18 avril, le jour de son indépendance, sera le soixantième pays en développement membre de l'association liant la Communauté aux cinquante-neuf Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). L'entrée en vigueur des dispositions contenues dans Lomé II, qui doivent être ratifiées par les Parlements des Neuf, est prévue pour le début de 1981.

Seul restait, depuis plusieurs semaines, à mettre au point le régime à accorder aux ventes de sucre des pays africains sur le marché européen. La France s'opposait à une augmentation du contingent global de sucre (1,3 million de tonnes) offert à des conditions privilégiées (prix garanti *proche* de celui consenti aux producteurs des Neuf) aux pays A.C.P. exportateurs. Cependant Salisbury demandait le bénéfice des avantages consentis aux autres pays africains.

Le compromis porte sur l'engagement de la Communauté d'acheter au Zimbabwe 25 000 tonnes de sucre à partir de la campagne 1982 - 1983. Toutefois cette quantité ne viendra pas *s'ajouter* au volume souscrit par les Neuf à l'égard des A.C.P. Les autorités communautaires comptent sur la défaillance de certains pays (Congo, Ouganda, Suriname notamment), incapables pour l'instant de respecter leurs engagements de livraisons, pour reporter les quantités disponibles au crédit du Zimbabwe. Sinon la C.E.E. a *l'intention* — afin que le sucre de ce pays ne vienne pas peser sur le marché européen — d'affecter les quantités supplémentaires achetées au Zimbabwe aux *programmes* d'aide supplémentaire établis en faveur des pays en développement.

Pour la première année d'application de la convention (campagne surcrière *1981-1982*), le Zimbabwe pourra bénéficier seulement, encore que les Neuf n'aient pris aucun engagement à ce sujet, des quantités qui n'auront pas été livrées au 30 juin par les autres fournisseurs.

Pour le reste, l'accord se présente d'une façon beaucoup plus claire. Le soixantième Etat A.C.P. bénéficiera des avantages consentis à ses partenaires africains : accès libre de ses exportations (à l'exception de quelques rares produits agricoles) au marché communautaire; contingent de 8 100 tonnes, avec une réduction de 90 % des taxes à *l'importation* pour ses ventes de viande bovine; bénéfice du mécanisme de stabilisation des recettes à l'exportation pour les produits agricoles (Stadex) et du système d'aide financière dans le secteur minier. Au cours des cinq prochaines années la C.E.E. consacrera 85 millions d'ECU (500 millions de francs), sous forme de subventions et de prêts préférentiels, au *financement de projets de* développement au Zimbabwe.

MARCEL SCOTTO.



AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Une crise conjoncturelle qui compromet une délicate mutation

On l'avait presque oublié. Après avoir tenu sans interruption depuis 1974 la vedette des industries malades, le textile semblait, depuis deux ans, avoir repris son souffle. Et voilà que la crise recommence. Depuis la fin de l'été, cris d'alarmes, lettres ouvertes, conférences de presse et démarches officielles se multiplient. Les organisations patronales se relaient pour disséquer la crise, les syndicats pour dénoncer les responsabilités et les parlementaires des régions « *touchées* » pour faire le siège du gouvernement. Le président de la République, *sollicité de toutes* parts, devrait, vendredi 10 octobre, répondre à ces alarmes.

Le textile et l'habillement sont frappés depuis quelques mois par une crise plus grave encore peut-être que la précédente. Carnets de commandes catastrophiques (en baisse de 10 % à 20 % selon les cas), dépôts de bilan en chaîne, chômage partiel (12 % à 15 % des effectifs), il n'est que de dresser la liste des suppressions d'emplois annoncées dans le secteur depuis quatre mois (sept mille cinq cents emplois perdus !) pour s'en persuader. Toutes les régions, toutes les branches, presque toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, sont touchées. Aux côtés des inévitables canards boiteux (Linsvoges, A.R.C.T., UGECO, Tissages de soierie réunis, Giron, etc.), on voit apparaître depuis peu dans cette triste liste quelques-unes des entreprises classées jusqu'à présent parmi les plus dynamiques (Dupré, la CIDEL, Armand Thierry et Sigrand, Bidermann, Texunion, SAIC - Velcorex, Cordoual, etc.) et beaucoup d'autres, moins performantes mais jugées relativement saines (Bril, Filés de Fourmies, S.A.C.M., Dampierre, etc.). Fait nouveau : le négoce et la distribution, pour la première fois, souffrent aussi. Il n'est jusqu'aux entrepreneurs du « Sentier » qui ne marquent le pas.

Si cette fois l'ensemble de la filière s'essouffle, c'est en premier lieu que, pour la première fois depuis des lustres, la consommation finale d'articles textiles a diminué en France : —1 % en volume en 1979, —3,7 % pour la saison printemps-été 1980, probablement — 2 % au total pour l'année 1980, alors qu'après le boom des années 60 (+ 5 % l'an de 1960 à 1973) la consommation s'était à peu près maintenue jusque-là (+ 0,5 % de 1973 à 1978). Ce recul qui a d'abord frappé l'aval (distribution et habillement) s'est très vite répercuté à tous les stades en amont de la filière, les professionnels, instruits par l'expérience, ayant réagi immédiatement aux premiers signes d'alarme en réduisant leurs commandes et leurs productions de façon à limiter les stocks.

Aussi a-t-on vu la production s'effondrer littéralement dès le second trimestre 1980 (passant de l'indice 102 au premier trimestre à l'indice 96). Au total, la baisse de la production devrait atteindre 6 % en volume pour l'ensemble de l'année. Aux effets du recul de la demande (grave en soi, puisque le marché intérieur absorbe 70 % de la production textile), se sont ajoutés trois phénomènes : d'une part, le rythme de croissance des importations de produits finis s'est maintenu, ce qui a eu pour effet de gonfler le taux de pénétration des produits étrangers (50 % pour le premier semestre) ; d'autre part, les exportations (surtout de vêtements) vers les Etats-Unis et le Japon ont marqué le pas, ce qui a aggravé la détérioration de la balance commerciale produits textiles manufacturés (le déficit de 3,1 milliards de francs en 1979 a atteint, pour le seul premier semestre 1980, quelque 2,1 milliards de francs) ; enfin, des glissements se sont produits dans la structure de la consommation (les acheteurs boudent les produits chers et sophistiqués au profit des petites pièces simples) et dans celle de la production, les firmes les plus touchées tentant de se reporter sur des produits les moins atteints (par exemple, les fabricants de velours haut de gamme sur le linge *de maison*). Résultat : une vraie débâcle à tous les niveaux.

Un réveil tardif

Rien de très original *a priori* dans cette crise. La plupart des industries de consommation ressentent, au même titre, les effets douloureux de la politique de « *maintien du pouvoir d'achat* » du gouvernement. L'ennui est que ce recul frappe une industrie textile fragile, car mal remise de la précédente alerte et engagée depuis peu dans un processus de restructuration aussi profond que difficile. En 1974, la profession, engourdie par douze ans de croissance et de relative facilité, qui avaient certes permis la constitution de quelques grands groupes (D.M.C., Lainière de Roubaix, Willot, Devanlay Recoing), mais n'avaient fondamentalement changé ni sa mentalité, ni ses méthodes, ni son organisation du travail traditionnelles, a tardé à réagir. L'émergence rapide de nouveaux pays producteurs se greffant sur une évolution en profondeur de la mode et de la consommation l'avait prise de court.

Dans un premier temps, la plupart des entreprises s'efforcèrent de faire le « gros dos », ou au contraire de compenser par la « fuite en avant » la perte de leurs marchés. Les plus inadaptées ou les plus mal gérées (Boussac, Schlumpf pour les plus grandes) chutèrent, ce qui permit un certain « assainissement » du secteur. Mis à part quelques heureuses exceptions (Bidermann, Schaeffer, Indreco), il fallut attendre 1978 pour que l'ensemble de la profession se décide à engager une mutation en profondeur. Encouragés par le renouvellement de l'accord multifibre et le contrôle des importations à bas prix dans la C.E.E. *obtenu* à cette occasion et par le changement de politique gouvernementale qui, jusque-là uniquement axée sur le maintien à tout prix de l'emploi, avait eu un effet sclérosant, les industriels du textile se sont remis à investir afin de s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence mondiale.

Les investissements qui avaient chuté de 1973 à 1977 (ne représentant plus que 3 % du chiffre d'affaires, contre 5 % auparavant), ont repris dès le second trimestre de 1978 pour retrouver en 1979 les niveaux relatifs d'avant la crise (3,3 milliards de francs, soit 5,1 % du chiffre d'affaires). Cette reprise, aidée d'ailleurs par les pouvoirs publics par le biais des plans professionnels (moulinage texturation, coton, filature de laine peignée) et régionaux (le plan « Vosges »), a été *stoppée* net dès le second trimestre 1980. Les firmes les plus dynamiques (dans le textile, sur deux mille cinq cents entreprises, trois *cents font* 60 % de l'investissement global, du chiffre d'affaires et de l'exportation) ont été en quelque sorte prises à revers par la chute brutale de leurs débouchés, d'autant plus dommageable qu'elles sortaient financièrement exsangues de la crise précédente (de 1973 à 1977, le ratio excédent brut d'exploitation sur chiffre d'affaires était tombé, pour l'ensemble du secteur, de 9,1 % à 6,8 %) et que le rétablissement des marges observées en 1979 a été trop bref pour leur permettre de reconstituer leurs réserves.

La situation est d'autant plus grave que l'évolution du secteur, engagée avec retard, s'effectue dans des conditions défavorables, et a eu jusqu'à présent pour conséquence de fragiliser les entreprises et de réduire considérablement l'emploi. Dans l'habillement et la bonneterie (l'aval de la filière), cette évolution s'est faite autour de deux axes : diversification des activités vers la distribution et le négoce (la plupart des firmes ont découvert *plus* tard que leurs concurrents les bienfaits de la sous-traitance à l'étranger, voire, pour certaines, de l'importation pure et simple) et spécialisation au niveau des produits (glissements vers le haut de gamme, développement du « sportswear », des « petites pièces ») et *surtout des fonctions* : de plus en plus, on distingue les entreprises qui, ayant *développé* une « marque », assurent les tâches de création, de marketing et de commercialisation (en réduisant au minimum leurs emplois de production) et les « exécutants » qui, ayant investi dans l'outil, n'assurent plus quasiment que les fonctions de production (avec des effectifs diminués par l'automatisation).

Dans le textile proprement dit, on assiste, d'une part, à un certain désengagement des stades les plus en amont de la filière (filature, texturation, fibres synthétique) ; d'autre part, à une modernisation de l'outil visant à accroître sa productivité et sa souplesse, ce qui entraîne également une réduction des effectifs et une modification de l'organisation du personnel, et enfin à une concentration (au niveau des groupes notamment) sur les produits plus techniques et les tâches (manutention) exigeant une bonne maîtrise des articulations de la filière.

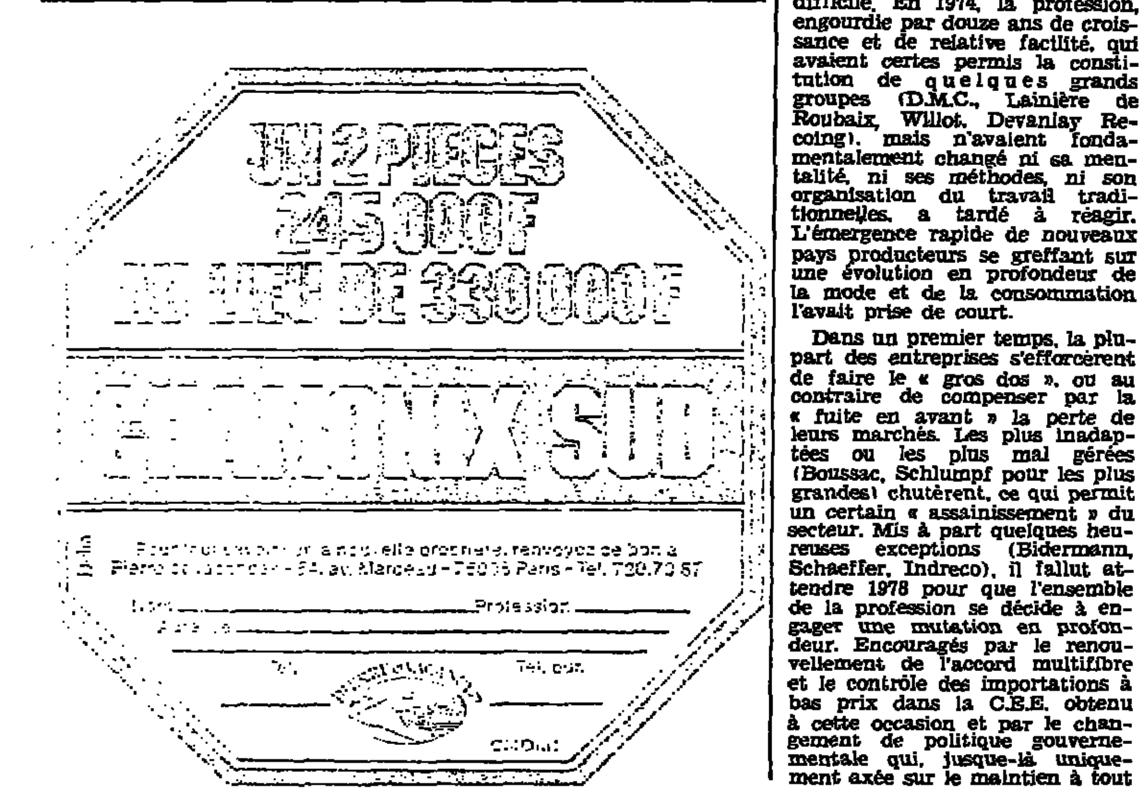
La « voie française »

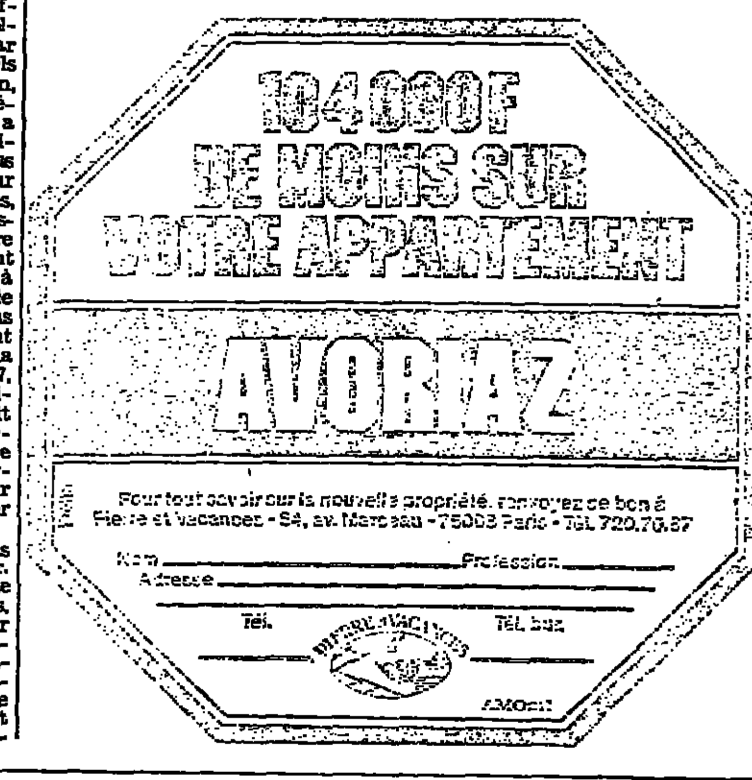
Grosso modo, on peut donc dire que l'évolution qui se dessine dans la filière française se situe à mi-chemin du modèle italien (éclatement des structures, spécialisation des produits et des fonctions, souplesse) et du modèle américain (concentration, innovation technique et modernisation, *diversification des activités vers le* commerce). Or, aucun de ces deux modèles n'est applicable en l'état en France. Le premier suppose un fonctionnement parfait des articulations de la filière, directement branchée sur le marché, ce qui est loin d'être le cas en France : le second implique, d'une part, un marché important (permettant de longues séries), une utilisation maximale des outils de production (difficile en France compte tenu des lois sociales) et, d'autre part, une industrie de la machine-outil et de l'électronique (de plus en plus utilisée dans le textile et l'habillement) innovatrices et dynamiques.

La voie française est donc difficile à trouver, d'autant que l'ensemble de la filière, pâtit des structures archaïques d'une distribution qui, en dépit d'investissements importants, demeure très éparpillée (contrairement à ce qui se passe en R.F.A., en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, le grand commerce concentré ne représente qu'une part minime des ventes de vêtements de tissus — 17 à 18 %), et largement inefficace — multiplication des points de vente, marges excessives, recours aux filières parallèles (« le Sentier »), afin de limiter le risque de stocks, financement inadapté des investissements (crédit-bail, crédit fournisseur), etc. On commence seulement à s'apercevoir des effets négatifs de cette situation non seulement sur l'industrie aval, essentiellement l'habillement, bloquée dans sa modernisation et contrainte de se cantonner dans le très haut de gamme, mais aussi, par contrecoup, sur l'ensemble de la filière. Ainsi, de 1973 à 1977, la valeur ajoutée des industries aval (confection bonneterie) a progressé deux fois plus *vite* (9 % en prix courants) que celle de l'amont (textile), le fait *s'expliquant* largement par le glissement général vers le haut de gamme et l'exigence de souplesse des productions.

Les solutions ne sont donc pas évidentes. Mises à part quelques *actions ponctuelles* de soutien des investissements, on voit mal ce qui dans les mesures souhaitables *pourrait* s'intégrer dans les orientations actuelles du gouvernement. Intervenir auprès de la distribution pour accélérer sa modernisation est politiquement *délicat*; la relance de la consommation est difficilement conciliable avec l'« *austérité* » prônée par le premier ministre. Enfin, la planification et la programmation de la restructuration en cours, qui seules permettraient d'accompagner et de pallier les pertes d'emplois inévitables du secteur, ne semblent pas non plus à l'honneur. Reste le blocage des frontières. La surveillance des importations à bas prix mise en place dans le cadre de l'accord multifibre s'est révélée, depuis deux ans, efficace. Mais elle ne concerne que 20 % des importations (en provenance des pays en voie de développement) et surtout elle ne tient pas compte d'une chute éventuelle du marché intérieur. Les industriels réclament donc une limitation calculée en pourcentage de ce marché (non en valeur absolue) et étendue aux Etats-Unis. Outre qu'elle risquerait de gêner considérablement ceux des entrepreneurs qui se sont lancés dans la sous-traitance à l'étranger, elle risque de se révéler pire que le mal en sclérosant un peu plus une profession qui, après vingt ans d'inertie, commence tout juste à « bouger ».

VÉRONIQUE MAURUS.





SOCIAL

L'EMPLOI ET LES REVENDICATIONS DES CADRES

Les syndicats en ordre dispersé

Les trois principales organisations de cadres viennent de préciser leurs revendications.

Tandis que la C.G.C. prépare les états généraux convoqués à Paris le 7 novembre — qui pourraient se prononcer pour la présentation d'un candidat à l'Elysée, — l'UGICT-C.G.T. organise, le 16 octobre, une journée nationale de lutte. Elle comportera des arrêts de travail et un rassemblement sur le parvis Montparnasse.

A la C.F.D.T., l'U.C.C. (Union confédérale des cadres) refuse les opérations spectaculaires « tous azimuts » qui ne correspondent pas à l'état d'esprit véritable de l'encadrement. C'est donc en ordre *dispersé que chacune* des organisation veut mener la bataille pour des objectifs différents. Chacune accuse ses concurrents de faire fausse route.

L'UGICT - C.G.T. : le 16 octobre à Paris

De plus en plus, a dit à la presse le 9 octobre, M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., les cadres veulent exprimer leur mécontentement et participer aux luttes. La seule solution, pour eux, est de s'engager avec les autres travailleurs. *« C'est pourquoi la journée du 16 octobre ne s'adresse pas seulement aux ingénieurs, cadres et techniciens ; elle interpelle aussi les ouvriers et les employés. »* Leur participation aux consignes de grève lancés pour le 16 octobre est indispensable pour que les cadres ne risquent pas d'être isolés et sanctionnés.

Le malaise des cadres n'est pas nouveau, a déclaré, de son côté, M. René Le Guen, secrétaire général de l'UGICT. Ce qui l'est, c'est leur volonté de passer à l'action en abandonnant le « carcan catégoriel ».

C'est la première fois que l'UGICT organise une journée nationale avec arrêt de travail et pétitions, pour ses revendications propres Aussi le « 16 octobre » est-il intensément préparé par des discussions à la base. Il y a eu, selon M. Le Guen, des débats dans un millier d'entreprises. Soixante-quinze départements ont confirmé leur participation au meeting de Paris. Dix mille ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise viendront de province, estime M. Le Guen. Ce qui, avec des délégations de la région parisienne, fera vingt mille personnes au moins.

Parmi les consignes d'arrêts de travail données en exemple, M. Le Guen cite vingt-quatre heures dans les services publics, de trois à vingt-quatre heures dans les services de santé des Bouches-du-Rhône, deux heures à l'E.D.F. en *Provence-Côte d'Azur*, et des débrayages variables dans la métallurgie, la papeterie, les aéroports d'Orly, Roissy, etc.

Les cégétistes accusent la C.G.C. d'orienter les cadres *« vers une voie de garage au nom de la concertation »*. Elle freine le mouvement, disent-ils, comme le fait la C.F.D.T. Mais la C.G.C., de son côté, n'avait-elle pas déjà déclaré que la journée de l'UGICT n'avait été lancée que pour contrecarrer sa propre initiative et occuper le terrain ?

C.F.D.T. : priorité à l'emploi

« A la veille des présidentielles, a déclaré le même jour aux journalistes M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'U.C.C.-C.F.D.T., *nous croyons voir paraître, du côté de la C.G.T. et de la C.G.C., une certaine agitation qui confine au spectacle. Nous voulons faire autre chose. Trois changements majeurs sont intervenus : les cadres sont de plus en plus nombreux à agir. Ils jouent de moins en moins les intermédiaires entre direction et syndicats, attitude ambiguë qui cassait les conflits. Ils sont capables d'apporter leur contribution originale en élaborant souvent avec les autres travailleurs des contre-propositions. »*

L'U.C.C. est l'une des organisations de la C.F.D.T. les plus engagées dans la « resyndicalisation » de la centrale. Elle affirme que son action patiente lui a valu des succès dans les élections professionnelles et dans l'évolution de ses effectifs. Ainsi, aux P.T.T., elle occupe la première place dans les télécommunications, après que la F.N.T. autonome aient fusionné avec elle.

M. Vanlerenberghe met en avant deux préoccupations essentielles : l'emploi et les innovations *technologiques*, avec, en particulier, la généralisation de l'informatique. L'U.C.C. ne croit *pas à un quelconque pacte sur* l'emploi des cadres. C'est en « amont » que doivent intervenir fortement les recherches et les investissements. La réduction du temps de travail contribuera, elle aussi, à réduire le chômage.

L'émergence de nouvelles technologies a conduit le gouvernement à élaborer une *« sortie technologique »* de la crise, qui ne va pas sans poser de larges questions sur l'issue même d'une *telle politique. Les ingénieurs et* cadres seront, pour une large part, les initiateurs et les propagateurs de ces changements. L'U.C.C. va donc organiser une vaste campagne sur les changements technologiques.

Au sujet du pouvoir d'achat, M. Vanlerenberghe observe que sa position de 1976 est maintenant admise par la C.G.C. : maintenir ce pouvoir d'achat moyennant une réforme de la fiscalité. Cette convergence n'empêche pas l'U.C.C. de reprocher aux *« états généraux »* de la C.G.C. *« de dévoyer le syndicalisme »* et de confirmer à la manœuvre politicienne.

Les cadres C.F.D.T. sont encore plus sévères à l'égard de l'UGICT, car ils refusent *« le spectaculaire et l'action tous azimuts »*. Les ingénieurs et cadres, disent-ils, résisteront aux opérations de séduction de la campagne électorale et jugeront les hommes politiques comme les jugent déjà les syndicats, à leurs *« propositions concrètes et crédibles »*.

Les effets de la promotion interne

Selon une étude de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), présentée au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 9 octobre, l'emploi des cadres du secteur privé a sensiblement évolué de 1976 à 1980 : tout d'abord, la population cadre a augmenté en quatre ans de 16,8 % (1 464 659 cadres actifs au 1er janvier 1980 contre *1 253 527 au 1er janvier* 1976), mais avec de notables différences selon l'âge.

On constate en effet une dimnution des effectifs dans la tranche vingt-vingt-neuf ans (— 7,6 %), un fort accroissement dans celle des trente-trente-neuf ans (+ 29,5 %), notamment dû à la promotion interne, une augmentation chez les quarante-quarante-neuf ans (+ 11,9 %) et une chute à partir de cinquante-quatre ans (au lieu de soixante ans en 1976). On note *ensuite, selon* la formule de l'APEC, *« une pyramide en rééquilibrage »* pour les femmes cadres, dont le nombre a progressé de 33,5 % en quatre ans contre 14,1 % pour les hommes, qui, en chiffres absolus, restent très largement majoritaires...

L'APEC observe que l'emploi des cadres *« continue de croître plus vite que celui des autres catégories »*, y compris dans les secteurs industriels en difficulté et dans ceux qui ont traditionnellement un faible taux d'encadrement (habillement, cuirs, automobile). La palme revient aux activités de service informatique (cabinets d'études et travaux à façon informatiques), qui ont créé plus de six mille emplois de cadres de 1975 à 1978. Enfin, l'APEC constate aussi une évolution dans les fonctions des cadres et le devenir professionnel (1).

Au cours de cette conférence de presse, M. Michel Logan, directeur de l'APEC, a estimé que, *compte tenu de la nature et de* la profondeur de ces changements, il fallait *« s'orienter vers la gestion qualitative des ressources humaines »*.

(1) L'APEC, 8, rue Duret, 75116 Paris (tél. : 502.13.50), édite des « guides fonctions ».

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Toutes les familles ne perçoivent *pas la totalité des prestations* familiales auxquelles elles ont droit. Pour combler cette lacune, *due aux effets cumulés* d'une législation complexe et de procédures d'attribution compliquées, la C.N.A.F. (Caisse nationale d'allocations familiales) lance une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès des allocataires potentiels. En effet, si des prestations comme l'allocation de rentrée *scolaire sont automatiquement* payées, d'autres doivent faire l'objet d'une demande, par exemple l'allocation de logement ou l'allocation d'orphelin accordée aux femmes seules sans pension alimentaire pour élever leur enfant.

L'objectif de la C.N.A.F., défini par son directeur, M. Fragonard, est d' *« atteindre 100 % de prestations versées au moment voulu ! »*

Un « allocamètre », destiné aux travailleurs sociaux (et à ceux qui en feront la demande) permettra, dans un premier temps, de vérifier les droits à prestation et renverra au dépliant « ad hoc » parmi les seize dépliants décrivant chacune des prestations en vigueur.

Au 31 décembre 1979, la vigueur vont ainsi être prochai- C.N.A.F. servait 56 387 millions de francs de prestations à 4 327 000 familles — dont 6 240 millions *d'allocation de logement* à 1 986 000 bénéficiaires.

SELON LA C.F.D.T. DU BATIMENT

La retraite à soixante ans ne ferait augmenter que de 0,24 à 0,94 % les besoins de financement

Démarches auprès des pouvoirs publics et du patronat, campagne de sensibilisation de l'opinion : la Fédération nationale des salariés de la construction et du bois C.F.D.T., en annonçant *jeudi 9 octobre ces initiatives*, veut mettre fin à la scandaleuse situation des ouvriers du bâtiment.

● *Salaires :* alors que les pouvoirs publics avaient inscrit le bâtiment et le bois comme secteur prioritaire pour la revalorisation des bas salaires, ces professions semblent parmi les plus *mal loties : au 1er mai 1980, 32 %* des salariés du bâtiment — soit quatre cent soixante-dix mille — *gagnaient moins de 3 000 francs* par mois (40 %, soit cent vingt mille, dans les industries du bois). Et de citer le cas l'un O.S. en région parisienne qui recevait 2 498,39 francs de salaire net en juin 1980 ; celui d'un ouvrier qui, après vingt-trois ans d'usine dans la céramique, ne touche que 3 376 francs, dont 330 francs en prime d'ancienneté.

● *Emploi :* de 1974 à 1979, les effectifs ont diminué de 9 % (1 530 000 au lieu de 1 700 000), les plus touchés étant les immigrés (— 17,6 %) et les ouvriers non *qualifiés (— 19,5 %). Et pourtant* la durée moyenne hebdomadaire du travail reste élevée (42,4 heures), et le patronat utilise, systématiquement, le recours au travail précaire. *« Le travail intérimaire a été multiplié par 2,5*, déclare la C.F.D.T. : *387 770 contrats d'intérim en 1977 au lieu de 170 853 en 1975 et 1 558 444 semaines de travail intérimaires au lieu de 627 065. Sur certains chantiers nucléaires, plus de 50 % de salariés sont intérimaires ; dans une entreprise de bois, sur 1 700 salariés, 850 ont un contrat à durée déterminée. »*

● *Retraite :* après avoir souligné l'importance des accidents du travail (faible diminution en nombre, mais augmentation du taux de gravité), la C.F.D.T. estime, à partir d'une étude menée à la Caisse de retraites complémentaires *(C.N.R.O.)*, que le droit à la retraite dès soixante ans aurait un coût très faible : *+ 0,24 % à + 0,94 %, selon* les formules (durée d'ancienneté dans la profession), et ce coût *« serait diminué de 31,5 % par les économies réalisées en matière de chômage et de maladie » (1)*. D'où la revendication C.F.D.T. : le droit à la retraite pour tout salarié qui a quarante années de cotisations validées (trente-cinq années pour ceux qui ont travaillé quinze ans dans les métiers pénibles).

(1) Le calcul de la C.F.D.T. ne porte que sur la retraite complémentaire. Pour le régime général, le coût serait de deux points de cotisation.

Avis financiers des sociétés

SIDÉRURGIE

La crise de l'acier européen

LES SIDÉRURGISTES OUEST-ALLEMANDS DÉCIDENT DE REVENIR A UN CONTINGENTEMENT VOLONTAIRE

Les sidérurgistes ouest-allemands se sont mis d'accord pour prolonger jusqu'au 30 juin 1981 le cartel de l'acier Eurofer et pour rédiger une nouvelle convention, a annoncé le 10 octobre, M. Herbert Koehler, membre du comité directeur de la Fédération ouest-allemande du fer et de l'acier. Cet accord ne rend plus nécessaire, a-t-il ajouté, l'application de l'article 58 du traité de la CECA prévoyant le contingentement autoritaire de la production sidérurgique. La société Klöckner participe à cet accord. Cette firme avait dénoncé en juillet le système de contingentement volontaire de la production instauré dans le cadre d'Eurofer, ce qui avait été le détonateur de la crise de l'acier (*le Monde* du 9 octobre).

La Commission européenne se réjouit, a déclaré à Bruxelles un porte-parole de la C.E.E., de la volonté des sidérurgistes ouest-allemands, qui est de nature à restaurer la confiance. Mais elle n'a jamais prétendu que les difficultés actuelles de la sidérurgie sont imputables aux seules sociétés de R.F.A. Aussi la Commission continue-t-elle à demander le recours à l'article 58, qu'elle estime être la seule solution pour faire face à la guerre des prix que se livrent actuellement les producteurs.

Cependant la R.F.A. n'a toujours pas arrêté sa position définitive sur la proposition de la Commission européenne a indiqué, le 9 octobre, le porte-parole du ministère ouest-allemand de l'économie. Si la R.F.A. est d'accord avec ses partenaires pour faire connaître sa décision le 22 octobre, le gouvernement dispose toujours de quatre possibilités. Ou il se rallie à ses partenaires et adopte l'article 58 du traité de la CECA ou il le rejette. Le gouvernement fédéral garde aussi la faculté de réclamer une nouvelle session du conseil des ministres de la C.E.E., si les précisions que doit lui fournir la Commission d'ici la fin de la semaine prochaine ne lui donnent pas satisfaction. Enfin, a dit le porte-parole, la R.F.A. peut à l'extrême utiliser son droit de veto, en invoquant son « *intérêt vital* ». Même si ce veto apparaît très improbable, il n'en reste pas moins envisagé, indiquait-on au ministre de l'économie.

Cette mise au point de Bonn est intervenue quelques heures après que M. Giscard d'Estaing eut déclaré dans le Nord que la R.F.A. ne s'opposerait pas au plan de redressement de la sidérurgie européenne. « *J'ai eu hier soir* [mercredi 8 octobre] *un contact téléphonique avec le chancelier Schmidt qui m'a donné cette assurance* », avait déclaré le chef de l'État. — *(A.F.P.)*

● *La production française d'acier* a atteint en septembre 1 780 000 tonnes, soit un recul de 15,2 % par rapport à celle de septembre 1979. La production de fonte a de son côté fléchi de 14,6 % à 1 446 000 tonnes.

● *La production britannique d'acier* a fléchi de 55,7 % en septembre, revenant de 465 000 tonnes à 206 000 tonnes par semaine.

● *L'Europe et les inondations.* — La Commission des Communautés européennes a décidé de débloquer une somme de 3 millions de francs destinée aux départements français victimes des inondations du mois dernier.

Cette somme sera répartie en fonction des dégâts, et une mission de fonctionnaires se rendra sous peu dans les régions sinistrées en Ardèche, Loire, Haute-Loire, Aveyron, Gard, Lozère et Hautes-Alpes. — *(A.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE DMC
SOCIÉTÉ DOLLFUS-MIEG ET Cie (HOLDING)

Au 30 juin 1980 les comptes de la société dégagent un bénéfice de 2,7 millions de francs contre une perte de 3,6 millions de francs au 30 juin 1979.

Ce résultat intermédiaire, calculé après amortissements mais avant provisions pour dépréciation des titres des filiales, n'est pas significatif du résultat net de l'année, le rythme d'encaissement des dividendes étant irrégulier au cours de l'exercice et les provisions sur titres ne pouvant être appréciées qu'en fin d'année.

GROUPE DMC

Le retournement brutal de la conjoncture constaté en mai-juin dernier sur le marché de l'habillement, notamment imprimé, en France et en Allemagne, a ramené l'évolution satisfaisante du chiffre d'affaires du premier trimestre (+ 14,5 %) à + 7 % à fin juin. Malgré les mesures poursuivies pour alléger les charges de structure, cette faible progression des ventes n'a pas été suffisante pour compenser l'augmentation des coûts.

Le résultat consolidé du premier semestre 1980 est proche de l'équilibre d'exploitation : — 3,3 millions de francs, après 74,2 millions de francs d'amortissements.

Établi avant toutes provisions réglementées, le résultat net comptable est en perte de 22 millions de francs, après 9,6 millions de francs de provision pour impôt et prise en compte d'une charge exceptionnelle de 18 millions de francs au titre des « tissages de Flers » dont la cession est intervenue le 2 juillet dernier : au premier semestre 1979, le bénéfice net s'élevait à 37,4 millions de francs.

En dépit des frais de restructuration importants et de la conjoncture difficile du deuxième trimestre, le premier semestre 1980 dégage un cash-flow positif de 52,2 millions de francs contre 105 millions de francs au 30 juin 1979.

Poursuivant sa politique d'allégement dans les secteurs qui n'entrent pas dans sa stratégie, « DMC » a conclu un accord avec l'imprimerie strasbourgeoise « Istra ». Il devait aboutir, d'ici à la fin de l'année, à la prise de contrôle, sous certaines conditions, des arts graphiques DMC.

EMPRUNT E.D.F. 9 % (ex-5 %) 1963

Electricité de France a émis en février 1963 un emprunt représenté par des obligations à valeur nominale et revenu croissants, qui, depuis le 10 février 1975, portent intérêt au taux nominal net de 9 %, correspondant à un taux nominal brut de 10,08 %, crédit d'impôt inclus.

Ces titres sont remboursables avec primes en trente-six ans, par tirage au sort tous les six ans d'une des six séries composant l'emprunt.

Les porteurs peuvent aussi obtenir par anticipation le remboursement de leurs titres le 10 février 1981 à 275 F à condition de les avoir déposés à l'une des caisses désignées par la Caisse nationale de l'énergie trois mois au moins à l'avance, soit le 10 novembre 1980 au plus tard.

Toutefois, Electricité de France a l'intention d'offrir une augmentation du taux d'intérêt aux porteurs qui ne demanderaient pas le remboursement de leurs titres au 10 février 1981.

Les obligations non déposées au 10 novembre 1980 bénéficieraient, pour la période comprise entre le 10 février 1981 et le 10 février 1987 (date de l'échéance optionnelle suivante), d'une majoration d'intérêt telle que, compte tenu des autres avantages dont jouissent les porteurs (primes de remboursement, etc.), le rendement des titres soit en harmonie avec le niveau des taux pratiqués sur le marché financier à la fin du mois d'octobre 1980.

Les autres caractéristiques des titres demeureraient inchangées.

Un second communiqué précisera, à la fin du mois d'octobre, le montant de la majoration d'intérêt pour la période susvisée et les conditions dans lesquelles les porteurs auront à demander l'estampillage de leurs titres pour bénéficier des nouvelles modalités.

CEDEST
CIMENTS ET ENGRAIS DE DANNES ET DE L'EST

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre 1980 par CEDEST, filiale de la Compagnie générale d'industrie et de participations (C.G.I.P.) s'est élevé à 298,5 millions de francs contre 200,5 millions de francs pour la même période de 1979. Les ventes de ciments, avec 1 026 000 tonnes, ont progressé de 22 %, tandis que les expéditions d'engrais se sont accrues de 12 %, atteignant 573 000 tonnes.

La situation intermédiaire au 30 juin se solde par un bénéfice de 24 millions de francs après dotation aux amortissements de 27 millions de francs et avant provisions fiscales, participation du personnel et impôt sur les sociétés.

Contrairement à 1979, le premier semestre 1980 a bénéficié, tant pour les ciments que pour les engrais, de conditions climatiques favorables et d'une conjoncture satisfaisante qui expliquent pour une large part la progression du volume d'activité d'un semestre sur l'autre.

Malgré un ralentissement des ventes au second semestre, le bénéfice net de l'exercice 1980 devrait, sauf accident de conjoncture, être en progrès sur celui de 1979 ; dans ces conditions on devrait s'attendre à un relèvement du dividende. Rappelons que le coupon n° 1 mis en paiement le 30 juin 1980 était de 11 F net, soit 16,50 F global par action et que l'action CEDEST est actuellement cotées aux alentours de 155 F.

Les travaux de transformation des cimenteries de Heming et de Dannes en vue de permettre leur fonctionnement au charbon au lieu du fuel et du gaz sont en cours d'exécution, avec mise en service prévue courant 1981. Il doit en résulter une réduction sensible du coût de l'énergie, excédant l'amortissement des installations nouvelles.

Il est rappelé aux titulaires d'obligations convertibles Dannes et Lavocat 9 % 1974 de 115 F que ces titres, dont la charge a été reprise par CEDEST, ont été appelés au remboursement anticipé le 1er août 1980 et ne demeurent convertibles, à raison de sept actions CEDEST pour trois obligations, que jusqu'au 2 novembre 1980.

UNION FONCIÈRE ET FINANCIÈRE

Le conseil d'administration de l'UFFI, réuni le 30 septembre dernier, a appelé à la présidence M. Michel Moubayed, dirigeant du groupe à capitaux arabes, nouvel actionnaire de la société ; cette fonction était précédemment assurée par M. Jean-Loup Telinge, fondé de pouvoirs du Crédit lyonnais. Le même conseil a nommé MM. Bernard Gossot vice-président-directeur général ; Jean-Paul Sorand, directeur général ; Samir Bayes, directeur général exécutif.

En outre, ont été confiées à MM. Ibrahim Daher et Salah Slim les directions du marketing et du Moyen-Orient.

Ces nominations au sein du conseil et de la direction font suite à l'acquisition par le groupe que représente Son Excellence Nadim Dimechkié, ambassadeur du Liban, des deux tiers du capital de l'UFFI, le groupe Crédit lyonnais demeurant actionnaire pour le tiers restant.

Ces changements s'insèrent dans le cadre des relations plus globales établies entre le Crédit lyonnais et le groupe acquéreur, concernant notamment les sociétés immobilières de la rue de Rome.

(Publicité)

La publication de ce texte est financée par une souscription parmi le personnel du C.T.G.R.E.F.

AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : MENACES SUR LE SERVICE PUBLIC ET SUR L'EMPLOI

Un projet gouvernemental déjà bien avancé de transformation du C.T.G.R.E.F. (Centre Technique du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) en ETABLISSEMENT PUBLIC remet en cause les missions jusqu'à présent imparties à ce service du Ministère de l'Agriculture.

Le C.T.G.R.E.F. est divisé en 8 groupements régionaux (1) et emploie 650 personnes (fonctionnaires, contractuels et vacataires). Ses activités s'étendent à de nombreux secteurs : productions agricoles, aquacoles et forestières, industries agro-alimentaires, équipement rural, protection de la nature, gestion et protection des ressources naturelles (essentiellement eaux et forêts) Dans ces divers domaines lui sont confiées d'importantes missions de service public (arrêté ministériel du 13 mars 1976) :

- — assurer l'information et l'appui technique des services (2) ;
- — participer à la formation permanente des personnels du Génie Rural des Eaux et des Forêts ;
- — exécuter les contrôles techniques, soit en appui des services compétents, soit directement en l'absence d'autres organismes spécialisés ;
- — veiller à la cohérence méthodologique des études techniques directement menées par les services.

Le transfert de ces missions à un établissement public soulève de graves interrogations tant au niveau du principe que du fonctionnement ultérieur :

— Est-ce le rôle d'un établissement public d'exercer des missions réglementaires et de contrôle incombant normalement à l'administration de l'État ? (3) :

— Compte tenu de sa structure juridique le dotant de l'autonomie financière et d'un conseil d'administration où siégeraient de nombreux représentants de la profession agricole, des industries agro-alimentaires et du machinisme agricole (4), cet organisme :

- ● pourrait-il continuer à fournir aux petites collectivités locales un appui technique à faible coût, reprendre et développer des activités non immédiatement rentables, visant le long terme (recherche méthodologique, acquisition de données sur les rivières ou les avalanches...) ?
- ● aurait-il à cœur de soutenir et promouvoir les nombreuses activités liées à la protection de la nature (étude des pollutions chimiques engendrées par l'agriculture, prise en compte des problèmes d'impact sur l'environnement dans les projets d'aménagement...) ?

De fait, nous pensons que le passage en Etablissement Public entraînerait une modification profonde des tâches du C.T.G.R.E.F. (au moins dans leur contenu et leurs objectifs) avec ses répercussions inévitables sur le service public et sur le personnel (éventuellement, suppression d'emplois).

Le ministre de l'Agriculture, pour sa part, affirme que cette restructuration n'est pas le fruit d'une volonté de désengagement financier de l'État et ne vise à restreindre ni les activités, ni les émissions, ni même le personnel actuels. Mais il est difficile de le croire quand ce projet s'inscrit si parfaitement dans une volonté politique d'ensemble, tant sur le plan de la politique agricole (priorité absolue au développement, à l'industrialisation » de la production agricole et des techniques de transformation et de conservation de ses produits) que sur le plan de la politique générale (démantèlement du secteur public et création d'établissements publics appelés à se concurrencer entre eux). Ce qui se traduit au niveau du Ministère de l'Agriculture par :

- — un redéploiement des activités vers les secteurs directement « productifs » (drainage, irrigation, machinisme agricole, technique du froid...) au détriment de secteurs moins centrés sur la production (aménagement, protection de l'espace rural, qualité des eaux...) ;
- — un transfert de ces activités à des établissements publics à caractère administratif (si ce n'est à caractère industriel et commercial) où les intérêts privés prennent de plus en plus de poids

A terme, on peut imaginer les services du Ministère de l'Agriculture réduits à une ossature « administrative » minimale chargée de récolter les statistiques agricoles et de distribuer les subventions.

La puissance publique renoncerait ainsi aux moyens de réflexion et d'intervention à long terme (déjà largement insuffisants aujourd'hui !) qui lui permettraient de faire autre chose que du « coup par coup » en matière agricole. Cela est lourd de conséquences pour l'avenir et ne peut qu'être préjudiciable à tout le monde (y compris aux agriculteurs — cf. les péripéties du veau...) Seules les firmes agro-alimentaires y trouveront sans doute leur compte. Si cette évolution vous préoccupe autant que nous, faites-le savoir au ministre de l'Agriculture, 78, rue de Varenne, 75007 PARIS.

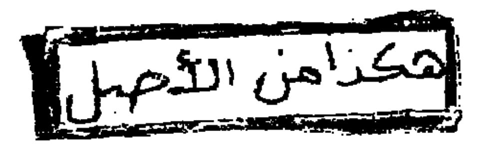
Les Syndicats SGDPMA-CGT, SYGMA-CFDT, UNION-FO du Ministère de l'Agriculture.

(1) Antony, Grenoble, Aix-en-Provence, Bordeaux, Nogent-sur-Vernisson, Rennes, Clermont-Ferrand, Nancy.

(2) En premier lieu, bien sûr, les services du Ministère de l'Agriculture (Administration Centrale, Directions Départementales de l'Agriculture, Services Régionaux...). Mais de plus en plus, au fur et à mesure de son développement, il s'ouvrait vers l'extérieur et travaillait avec de nombreux autres ministères ou organismes, tant para-publics que privés (Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, E.D.F., compagnies d'aménagement...), sur des problèmes d'intérêt général.

(3) Voir à ce sujet un rapport du Conseil d'Etat de 1971 émettant de sérieuses réserves quant à la nécessité, la finalité et la viabilité des Etablissements Publics.

(4) Le projet prévoit dans le même temps la fusion avec un Etablissement Public déjà existant et employant 250 personnes : le C.N.E.E.M.A. (Centre National d'Etudes et d'Expérience du Machinisme Agricole).



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 OCTOBRE

Effritement

Le mouvement de baisse constaté depuis le début de la semaine s'est poursuivi vendredi, mais à un rythme plus faible. L'indicateur de tendance termine à environ — 0,20 %.

Autour de la corbeille, on commentait toujours assez défavorablement les conditions du nouvel emprunt d'Etat. Le niveau élevé du taux retenu ne laisse pas, en effet, augurer une décélération prochaine de l'inflation.

Dans ce climat d'incertitude, les intiatives sont peu nombreuses et la baisse des valeurs françaises reste limitée.

Parmi les hausses, on note Saulnes et Gorly (+ 6,40 %), Elf-Gabon (+ 5,90 %), qui inscrit un nouveau cours record, Kali Sainte - Thérèse (+ 5,26 %), Arjomari (+ 3,65 %), B.C.T. (+ 3,60 %), Talcs de Luzenac (+ 3,53 %), qui casse son plus haut, Laboratoire Roger Bellon (+ 3,44 %), Comptoirs modernes (+ 1,96 %), Institut Mérieux (+ 1,76 %).

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur Galeries Lafayette (—3,84 %), Dollfus-Mieg (— 3,66 %), au plus bas de l'année, Sanofi (— 3,75 %), Marine-Wendel (— 2,60 %), Eura-France (— 2,50 %), Chiers-Châtillon (— 3,40 %), Perrier (— 2,37 %), Olida (— 2,24 %).

Aux étrangères, les mines d'or progressent légèrement.

Sur le marché du métal jaune, le lingot gagne 100 francs à 92 495 francs et le napoléon 0,90 francs à 799,90 francs. Les emprunts indexés sont en progrès. A noter la suspension de la cotation de Révillon. La société prépare une opération financière. La veille, on avait constaté une application de 33 000 titres sur cette valeur.

Taux du marché monétaire

Effets privés du 10/10 ..... 11 1/2 %

LONDRES

Découragé par le refus du chancelier de l'Echiquier d'assouplir sa politique monétaire, le marché poursuit son repli. Baisse des industrielles, des pétroles et des Fonds d'Etat. Les mines d'or s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 683 50 contre 690

VALEURS	CLOTURE 9/10	COURS 10/10
Beecham	149	144
British Petroleum	403	402
Courtaulds	58	57
*De Beers	12	12 1/8
Imperial Chemical	328	318
Rio Tinto Zinc Cor	447	446
Shell	416	414
Vickers	130	128
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 1/8
*West Driefontein	118 1/4	118 1/4
*Western Holdings	116	115 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. — Au 30 juin 1980, le bénéfice net s'élève à 59 millions de francs (contre 41 millions) après dotations aux amortissements de 34,7 millions de francs (contre 29,6 millions). Les résultats du groupe pour l'exercice entier devraient marquer une nouvelle et sensible amélioration.

D. M. C. — Pour le premier semestre, le groupe enregistre une perte de 22 millions de francs (contre un bénéfice net de 37,4 millions de francs) après 9,6 millions de francs de provisions pour impôt et 18 millions de francs de charges exceptionnelles occasionnées par la cession des Tissages de Fiers.

Par ailleurs, D. M. C. vient de trouver acquéreur pour sa division arts graphiques.

C. F. P. — Le bénéfice net du premier semestre se monte à 568 millions de francs (contre 412 millions). En raison des incertitudes qui affectent les conditions dans lesquelles s'exercent les activités du groupe, une provision pour risques généraux a été constituée à hauteur de 350 millions de francs.

SASOL. — Les actions de cette société sud-africaine spécialisée dans la production d'essence synthétique vont être introduites au hors-cote de la Bourse de Paris.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/10	10/10
1 dollar (en yens)	208 50	Clos

NEW-YORK

Faible

Après une séance de hausse, les valeurs américaines se sont repliées jeudi. L'indice Dow Jones perd 5,03 points à 958,96.

Les investisseurs sont préoccupés par le pourrissement du conflit entre l'Iran et l'Irak. Une rumeur, *démentie par la suite*, a *même* circulé d'après laquelle un navire aurait été coulé dans le détroit d'Ormuz.

D'autre part, le marché s'est montré déçu après la publication de résultats médiocres pour les ventes au détail du mois de septembre.

Aux pétroles, Occidental Petroleum, l'une des valeurs les plus actives de la séance, gagne 7/8 à 32 1/8, alors que Louisiana Land se replie (— 3 à 59).

General Motors perd 5/8 à 52 1/8. Les résultats du groupe pour le troisième trimestre seront en déficit, mais le dividende ne subira aucune réduction. Ford recule (— 3/8 à 28).

Les mines d'or sont en hausse : Homestake Mining gagne 4 points à 78 7/8, Asa 1 7/8 point à 89 1/2.

An noter que Cole National devrait fusionner avec Child World.

Au total, les baisses (861) ont été plus nombreuses que les hausses (674). *Le volume des échanges s'est* un peu contracté (43,98 millions de titres contre 46,58 millions).

VALEURS	COURS 8/10	COURS 9/10
Alcoa	71 1/8	72 1/4
A.T.T.	52 5/8	52 1/8
Boeing	40 1/4	39 5/8
Chase Manhattan Bank	42 1/8	42 1/8
Du Pont de Nemours	45	45
Eastman Kodak	69 1/8	68 1/8
Exxon	76 1/2	75 3/8
Ford	28 3/8	28
General Electric	54 1/8	54 3/8
General Foods	30 1/4	29 1/2
General Motors	52 3/4	52 1/8
Goodyear	16 1/4	16 1/4
I.B.M.	70	70 1/4
I.T.T.	31 1/8	31 1/4
Kennecott	31 1/4	32 1/4
Mobil Oil	76	75 1/8
Pfizer	47	47 1/4
Schlumberger	153 1/4	152 3/4
Texaco	37 1/4	36 1/2
U.A.I. Inc.	18 5/8	18 1/2
Union Carbide	47 1/8	46 5/8
U.S. Steel	21 3/4	21 7/8
Westinghouse	26 7/8	28 7/8
Xerox	69 5/8	68 3/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	111,4	111
Valeurs étrangères	121,1	122,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,7	112,7

BOURSE DE PARIS - 10 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	27 20	0 882	S.P.E.G.	210	205
5 %	42 50	3 465	S.A.P.	557	560
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail immob.	366	370	Immuinvest	168	168
Loca-Expansion	141 20	143	Cie Lyon. Imm.	140 10	140 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

9/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
195	DuPontNem.	185 60	185	185	181 30
280	East Kodak	286 30	281	281	286 60
197	East Rand	175	178	178	174 90
84	Ericsson	88	87 80	87 80	88
290	Exxon Corp.	321	319 50	320	320 60
123	Ford Motor	118 40	115 10	115 90	116
400	Free State	385	388	388	385
184	U Min. 1/10	184 80	195	195	182 10
215	Unit. Techn.	228	228 60	228	223
510	West Drief.	483	484	482	483
350	West Deep	334	332 50	332	335
475	West Hold	496	493	498	493
285	Xerox Corp	296	290	298	289 50
4 36	Zambia Corp	4 45	4 35	4 39	4 29

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 189	4 183	4 070	4 280
Allemagne (100 DM)	231 920	231 790	226	238
Belgique (100 F)	14 447	14 439	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	213 400	213	206	217
Danemark (100 krd)	75 350	75 270	72	77
Norvège (100 k)	86 200	86 080	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 029	10 047	9 750	10 250
Italie (1 000 lires)	4 879	4 866	4 600	4 900
Suisse (100 fr.)	255 320	255 620	249	261
Suède (100 krs)	100 830	100 620	96 500	102
Autriche (100 sch.)	32 760	32 740	31 200	33 400
Espagne (100 pes.)	5 663	5 648	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 355	8 34	7 300	8 200
Canada ($ can. 1)	3 585	3 593	3 490	3 720
Japon (100 yens)	2 004	2 002	1 910	2 010

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/10
Or fin (kilo en barre)	91800	92375
Or fin (en lingot)	92395	92495
Pièce française (20 fr.)	799	799 90
Pièce française (10 fr.)	468	470
Pièce suisse (20 fr.)	659 10	660
Pièce latine (20 fr.)	628 50	628 70
Souverain	814 90	817 50
Pièce de 20 dollars	3300 40	3300 40
Pièce de 10 dollars	1599 80	1610
Pièce de 5 dollars	880	885
Pièce de 50 pesos	3847	3850
Pièce de 10 florins	635 10	640

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



L'uranium enrichi français livré à l'Irak est-il toujours gardé par des Français ?

« Libération » écrit, ce vendredi 10 octobre, que 12 kilogrammes d'uranium enrichi fourni par la France à l'Irak ont été « abandonnés par les techniciens français à la discrétion des Irakiens ».

La livraison d'uranium très enrichi pour le petit réacteur (*« maquette critique »*) Isis d'une puissance de 800 kilowatts, et le réacteur de recherche Osirak, construits par la France pour le compte de l'Irak n'a jamais été confirmée officiellement.

Interrogé à ce sujet par un sénateur, M. François-Poncet s'est borné à répondre (*le Monde* du 26 septembre) que les nombreux réacteurs de recherche en fonctionnement dans le monde étaient alimentés par de l'uranium très enrichi (notamment américain) ; que l'Irak, signataire du traité de non-prolifération (contrairement à Israël), accepte le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne et que *« toutes les précautions nécessaires »* étaient prises par la France (notamment par la présence de techniciens français au centre nucléaire irakien) pour que l'uranium français ne soit utilisé que pour les réacteurs et ne puisse être détourné pour construire une bombe atomique.

Selon des informations officieuses, mais de bonne source, Isis aurait fonctionné pendant une demi-heure à pleine puissance, ce qui implique qu'une charge de 12 à 13 kilos (il s'agirait d'uranium enrichi métal) a bien été fournie à l'Irak.

La question qui se pose est de savoir comment cette charge est gardée depuis l'attaque aérienne dont le centre nucléaire irakien de Tammuz, près de Bagdad, a été l'objet le 30 septembre par des avions qui n'ont pas été précisément identifiés. Le Commissariat à l'énergie atomique avait indiqué, après cette attaque, que des techniciens français volontaires étaient restés sur place pour surveiller le chantier (*le Monde* du 3 octobre). Le Quai d'Orsay a précisé, jeudi 9 octobre, que, sur près de cinq mille Français travaillant en Irak avant le conflit, huit cent soixante-dix-huit s'y trouvaient toujours le 8 octobre dont six cent trente et un dans la région de Bagdad.

Libération publie également le fac-similé d'une correspondance interne de *Technicatome*, filiale du C.E.A., travaillant avec l'Irak, indiquant qu'un document intitulé *Israeli boycott* devait être considéré comme « contractuel » avec l'Irak. Il ne semble pas que ce document concerne une interdiction à l'encontre de techniciens français israélites, mais un engagement de Technicatome de ne pas travailler avec Israël ni avec des Israéliens.

Il n'est pas douteux, cependant, que de nombreux accords passés entre des entreprises françaises et des pays arabes contiennent des dispositions frappant d'ostracisme les Français juifs, contrairement à la loi antiraciste du 1er juillet 1972. L'Irak ne serait d'ailleurs pas le pays arabe le plus intolérant sur ce chapitre.

L'Arabie Saoudite le serait beaucoup plus. Une directive du premier ministre de juillet 1977 tendant à atténuer les effets de cette loi dans *« l'intérêt économique de la France »* a été annulée par le Conseil d'État le 18 avril 1980. Elle a été reprise sous une autre forme par une directive du 9 mai dernier qui fait actuellement l'objet d'un nouveau recours devant le Conseil d'État (*le Monde* du 3-4 août).

ONZE MOIS APRÈS L'ENLÈVEMENT

Les ravisseurs d'extrême gauche de l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Salvador annoncent son exécution

San-Salvador (*A.F.P., U.P.I.*) — l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Salvador, M. Archibald Dunn, qui avait été enlevé, le 28 novembre 1979, par les Forces populaires de libération (F.P.L.), a été exécuté, le jeudi 9 octobre, a annoncé un communiqué de l'organisation marxiste. *« Nous ne pouvons révéler où se trouve le corps de M. Dunn, mais cela sera indiqué à une date ultérieure »*, précise le communiqué. L'organisation a rendu le gouvernement salvadorien et la famille de l'ambassadeur, qui était âgé de soixante-sept ans et cardiaque, responsables de l'exécution de celui-ci, car, dit-elle, ils mettaient des obstacles aux négociations.

L'ambassadeur avait été enlevé en plein jour, alors qu'il sortait de son bureau, à une époque où l'extrême gauche salvadorienne multipliait les occupations d'ambassades et les séquestres, notamment de riches propriétaires terriens du pays.

Les F.P.L. avaient d'abord réclamé une *« immense rançon »*, selon les termes de la famille de M. Dunn, puis avaient renoncé à cette revendication, demandant qu'un communiqué de l'organisation soit publié dans la presse de 102 pays. Le communiqué comprenait un appel à l'insurrection générale, dénonçait le *« génocide perpétré par les forces armées contre le peuple salvadorien »* et condamnait l'apartheid. La presse du Salvador avait refusé de publier une telle proclamation, mais de nombreux quotidiens étrangers — dont *le Monde* — avaient satisfait, pour des raisons humanitaires, à cette demande.

Aucune confirmation officielle sur le décès de M. Dunn n'avait encore pu être obtenue ce vendredi 10 octobre.

Le numéro du « Monde » daté 10 octobre 1980 a été tiré à 560 016 exemplaires.



L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

La piste chypriote

Alors que la piste chypriote semble se préciser — les enquêteurs de la brigade criminelle seraient parvenus à identifier le dernier propriétaire du cyclomoteur Suzuki qui ne s'était pas fait connaître par les services de police au lendemain de l'attentat, — les interpellations dans les milieux d'extrême droite continuent. Dans tous les services de police judiciaire, mission avait été donnée de procéder, jeudi 9 octobre, à des vérifications. A Lyon, une douzaine de militants d'extrême droite ont été interpellés. Parmi eux M. de Sailly, propriétaire du château de Poule-les-Echarmeaux (Rhône) qui avait accueilli pour fêter le solstice d'été, au mois de juin, des néo-nazis (*le Monde* du 25 juin). Toutes les personnes interpellées ont été relâchées.

Dix personnes d'Argenteuil (Val-d'Oise) avaient été conduites, jeudi, dans les locaux de la 6e section des R.G. de la direction centrale de la police judiciaire. Ces interpellations faisaient suite à des agressions racistes commises les 12 et 13 septembre dans un bar tenu par des Nord-Africains à Argenteuil. M. Henri Robert-Petit, quatre-vingt-un ans, un responsable de l'ex-FANE, ancien directeur du *Pilori* et secrétaire de Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux questions juives de Vichy, avait également été interpellé.

Pour la « piste chypriote », le nom du propriétaire de la moto serait M. Alexander Panaryu. Ce nom figurerait sur la fiche de l'hôtel Celtic, rue Balzac, à Paris (8e), où le propriétaire de la Suzuki aurait séjourné les 22 et 23 septembre.

D'autre part, les vendeurs de la Suzuki 125, qui aurait été vendue neuve à un habitant de Versailles en 1977, puis revendue récemment à M. Panaryu, se seraient étonnés de la façon dont le « ressortissant chypriote » aurait tenu, au moment de l'achat, à faire savoir sa nationalité en exhibant son passeport. On affirme, à l'ambassade de Chypre, que le nom de Panaryu n'est pas d'origine chypriote non plus que le prénom d'Alexander. *« Si nous avions pu voir l'écriture du suspect sur la fiche d'hôtel, nous aurions peut-être pu dire si la graphie indiquait que Panaryu avait fréquenté une école chypriote »*, dit-on à l'ambassade de Chypre dont le chargé de presse a publié un communiqué indiquant : *« Le seul fait que le passeport ait été montré ne devrait pas inciter à des conclusions hâtives qui porteraient atteinte à la réputation de la République de Chypre. »*

● *Interpellations de militants d'extrême droite dans la Seine-Saint-Denis.* — Plusieurs militants d'extrême droite ont été interpellés, le jeudi 9 octobre dans diverses communes de la Seine-Saint-Denis. Ces interpellations, en relation avec les suites judiciaires de l'attentat de la rue Copernic, ont eu lieu sur réquisition du procureur général près la Cour de sûreté de l'État. Ces opérations, menées par la brigade criminelle de la préfecture de police et les brigades territoriales du département, ont également donné lieu à des perquisitions aux domiciles des personnes interpellées.

Les organisations syndicales s'inquiètent de la situation de l'industrie automobile

Les principales organisations syndicales manifestent leur inquiétude sur l'évolution de l'industrie automobile et ses conséquences sur l'emploi.

Le jeudi 9 octobre, la Fédération Force ouvrière de la métallurgie a demandé au ministre du travail la mise en place au sein du groupe Peugeot d'une convention de protection sociale analogue à celle de la sidérurgie.

La fédération C.F.D.T. de la métallurgie a, le même jour, rencontré les collaborateurs du premier ministre, après avoir procédé à une distribution de tracts au Salon de l'automobile qui se tient à la porte de Versailles. La C.F.D.T., inquiète des conséquences de la crise sur l'industrie automobile française, a souhaité un renforcement de la coopération européenne face à la concurrence japonaise et américaine, ainsi que la création d'une mission gouvernementale pour étudier les possibilités de réduction de la durée du travail et de mise en retraite anticipée dans l'automobile.

La C.G.T., enfin, organise, ce vendredi 10 octobre, une journée d'action des travailleurs de l'automobile, qui devrait se traduire à Paris par une manifestation et un meeting au Salon de Paris. Le parti communiste, dans un document distribué le 7 octobre à l'occasion de la visite du Salon par M. Marchais, soutient cette initiative, soulignant que *« la « politique actuelle vis-à-vis de l'automobile (...), toute tournée vers la recherche de rentabilité financière immédiate, sacrifie l'emploi et hypothèque l'avenir »*. Le P.C. réclame, outre le maintien de l'emploi dans ce secteur en France, un développement de l'outil de production *« s'appuyant, autour de Renault, sur un important secteur de la machine-outil, de la robotique et des automatismes »*.

PROFITS EN HAUSSE POUR LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES FRANÇAISES

Malgré des difficultés dans le secteur du raffinage — du fait notamment d'une réduction importante de la consommation, — les deux groupes pétroliers français se portent bien. Elf-Aquitaine a dégagé un bénéfice de 3,083 milliards au premier semestre 1980 contre 5,57 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1979. La marge brute d'autofinancement atteint 6,8 milliards de francs pour les six premiers mois de l'année et le chiffre d'affaires 37,5 milliards.

De son côté, la Compagnie française des pétroles (maison mère) a enregistré un bénéfice net en progression de 37,8 % du premier semestre de 1980 (par rapport aux six premiers mois de 1979) avec 518 millions de francs contre 412 millions. Le chiffre d'affaires de cette période atteint 20,2 milliards de francs et la marge brute d'autofinancement 1,13 milliard. En 1979, le chiffre d'affaires de la maison mère représentait environ 30 % de celui du groupe Total.



NOUVELLES BRÈVES

● *Une interview de M. Sadegh Ghotbzadeh.* — L'Irak a pu attaquer l'Iran à cause des erreurs du gouvernement iranien incompétent à diriger le pays, estime l'ancien ministre des affaires étrangères iranien, M. Sadegh Ghotbzadeh. Dans une interview accordée au quotidien conservateur suédois *Svenska Dagbladet*, M. Ghotbzadeh critique également l'attitude de son gouvernement sur la question des otages américains. *« Ce n'était pas une erreur de prendre ces otages, mais c'est une erreur de les garder. »* — (*A.F.P.*)

● *Le bureau national de la C.F.D.T.* a, le 9 octobre, fixé sa position sur la prochaine élection présidentielle, sa démarche étant *« purement syndicale »*. La centrale réaffirme son attachement à la négociation contractuelle, et rappelle les priorités pour un autre développement comportant le plein emploi, la réduction des inégalités et une véritable solidarité nationale et internationale.

● *Sanction réduite pour l'agent de service* à l'Assemblée nationale. M. Patrick Huot, qui, pour s'être endormi quinze minutes vers 24 heures, après une journée ayant débuté à 7 h. 30, avait été suspendu sans traitement pour un an (*le Monde* du 7 octobre). Le bureau de l'Assemblée nationale, présidé par M. Chaban-Delmas, a décidé mercredi 8 octobre de ramener la suspension à six mois plus six mois avec sursis.

● *Les cosmonautes Valéri Rioumine et Léonid Popov*, regagneront la Terre samedi 11 octobre a annoncé, ce vendredi 10 octobre, l'agence Tass. Ces recordmen de durée de vol « habité » dans l'espace — avec cent quatre-vingt-trois jours — parachèvent, ce vendredi, leurs travaux de conservation de différents « systèmes » de bord, et préparent le vaisseau Soyouz-37 (amarré à Saliout-6), qui doit les ramener sur la Terre. — (*A.F.P.*)

● *Grève générale en Italie.* — Neuf millions de travailleurs italiens observent, ce vendredi 10 octobre, une grève de quatre heures pour protester contre les mises en chômage technique et les menaces de licenciements chez Fiat. D'importants rassemblements se sont formés en milieu de matinée à Rome, Milan et Turin à l'appel des principaux syndicats. En outre, six millions de travailleurs du secteur public doivent observer une grève d'une heure pour marquer leur solidarité.

● *Pechiney* vient de signer un contrat de trois ans avec la firme indienne M.M.T.C. (Minerals and Metals Trading Corporation) pour la fourniture annuelle de 12 000 tonnes d'aluminium à l'Inde.



